

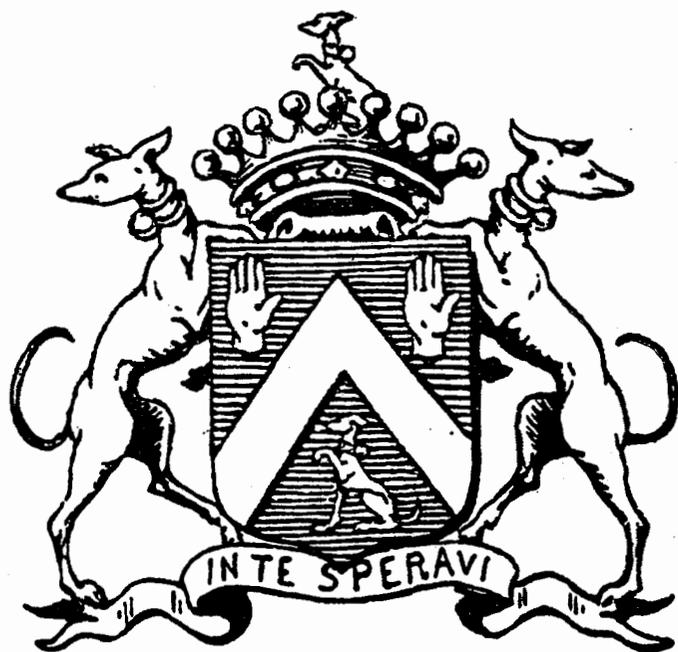


LA MAISON
DE JACQUELOT

ANJOU-BRETAGNE

1500-1950

DOCUMENTS GÉNÉALOGIQUES
ET SOUVENIRS



EDITIONS DU CID

10, rue Daru

PARIS

LA MAISON
DE JACQUELOT
ANJOU-BRETAGNE

*d'après les Notices Généalogiques
du Vicomte Charles de Jacquelot du Boisrouvray*

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE:
290 EXEMPLAIRES SUR VÉLIN
ALFAMA DES PAPETERIES DU
MARAIS NUMÉROTÉS DE I A 250
ET 10 EXEMPLAIRES SUR VÉLIN
D'ARCHES NUMÉROTÉS EN
CHIFFRES ROMAINS DE I A X

EXEMPLAIRE N° 69

Tous droits de traduction et de reproduction réservés pour tous pays.

AVANT-PROPOS

Pour beaucoup d'entre nous, certes, l'Histoire de la France ne remonte pas, comme certains voudraient l'enseigner, à la Révolution, et, si nous sommes tenus à connaître l'Histoire de notre pays, à plus forte raison devons-nous ne pas ignorer celle des honorables ancêtres dont le sang coule dans nos veines. Il est donc pour nous un touchant devoir de conserver le souvenir de ceux-là mêmes qui nous ont précédés dans la vie, et, en outre, de nous efforcer de garder une liaison aussi intime que possible avec ceux qui, par eux, nous sont unis par la chair et par le sang.

C'est ainsi seulement que se conserve dans son intégrité « l'esprit de famille ».

Mais...

Avec la cherté croissante de la vie, les lettres se raréfient, les faire-part de mariage ou de décès, les mementos sont envoyés moins régulièrement; les exigences modernes, les mariages et les carrières ont considérablement élargi les horizons de la vie, la France, elle-même, n'est plus souvent assez grande pour permettre à chacun de suivre ses aspirations et tenir son rang dans la société. Aussi, les familles tendent-elles à se désagréger, et il n'est pas rare actuellement de trouver de fort honnêtes gens et, de souches anciennes ayant joui d'une certaine considération, ne connaissant presque rien de leurs aïeux, et ignorant parfois l'existence de parents même non éloignés, dont ils ont peu ou prou entendu parler dans leur jeunesse.

Des « réunions de famille », en principe annuelles, ont été créées pour y remédier, et leur succès quasi général prouve que « l'esprit familial » est loin de s'effacer bien que la vie moderne favorise trop la dispersion et l'indépendance.

En un beau jour de juillet 1949, dans cet accueillant monastère des Bénédictines de Vanves, et après le Saint Sacrifice de la messe offert par le Rme Dom Bernard de Jacquelot du Boisrouvray, nous eûmes la satisfaction de nous retrouver nombreux, près d'une cinquantaine, venus des quatre coins de la France, et issus d'un même arrière-grand-père.

C'était un premier essai de « réunion de famille » élaboré en peu de temps, mais combien réconfortant. Il nous prouva combien étaient solides les liens d'affection et de solidarité, enfin « l'esprit familial » des nôtres.

Mais une décision d'importance y devait être prise :

Comme il convenait, on y parla, avec érudition d'ailleurs, et longuement, de certaines figures attachantes et marquantes du passé... l'intérêt s'en trouva accru du fait qu'elles étaient inconnues de beaucoup d'entre nous!... et, aussi, on s'enquit des diverses familles représentées à cette réunion, et dont certains se trouvaient méconnaître le point de jonction avec la nôtre...

Bref, on émit le vœu que, de toute nécessité, il fallait mettre en impression une « Histoire de la famille Jacquelot », et étendue autant que possible jusqu'aux générations précédentes.

Nous tenons à dire toute notre reconnaissance au Comte Guy du Boisrouvray, fils de notre respectable chef de nom et d'armes, pour son geste généreux et spontané qui nous permet l'exécution de ce travail.

C'était réalisable, car le Vicomte Charles de Jacquelot du Boisrouvray, que beaucoup d'entre nous ont connu, belle figure éminemment bienveillante et courtoise du parfait gentilhomme d'antan, avait entrepris en 1895 cette œuvre de longue haleine, de laisser à ses enfants une histoire de leur famille, et, en la leur faisant mieux connaître, de leur apprendre à l'aimer et à la respecter. Dépouillant consciencieusement les nombreuses archives de famille en sa possession, s'appuyant sur de laborieuses et scrupuleuses recherches dans celles des divers départements d'Anjou et de Bretagne principalement, et correspondant enfin avec des généalogistes qualifiés, il intitula modestement son immense travail du nom de « Notices généalogiques sur la famille Jacquelot » dont il réserva un manuscrit à chacun de ses fils.

On ne trouvera pas ici ce manuscrit édité dans son intégralité, et nous regrettons de nous voir obligés d'en altérer la saveur première en abrégeant à l'extrême les articles n'intéressant pas la branche

AVANT-PROPOS

angevine-bretonne dont nous descendons, et en restreignant parfois beaucoup les notices de cette branche même.

Toutefois, nous nous sommes permis d'ajouter certaines dates précises, ainsi que des renseignements intéressants trouvés depuis que ce très important travail a été terminé.

Nous l'avons en outre étendu jusqu'à nos dernières générations.

Versailles, le 1^{er} janvier 1950.

Vicomte NOËL DE JACQUELOT DU B...

*
* *
*



Esme Jacquilot écuyer † 1590 et sa femme
(Tombe gravée de Ver le Petit près Montlhéry - fragments)

PRÉFACE (1)

Ce travail ne saurait évidemment être considéré comme complet, quelque soin que nous y ayons apporté et si laborieuses et consciencieuses qu'aient été nos recherches. L'étendue des notices variera d'après le nombre des documents que nous possédons sur chacun des membres de la famille et le plus ou moins d'importance de leur personnalité, mais nous nous sommes toujours attachés d'abord à prouver leur existence, soit par des actes baptistaires ou d'état-civil, soit, lorsque ceux-ci manquent, par des faits ou citations qui la contrôlent et l'affirment de la façon la plus certaine.

Nous aurions pu, suivant l'usage, présenter ces notices par générations et par degrés, mais cherchant à soutenir l'intérêt et rendre plus facile la recherche, nous avons suivi toute branche jusqu'à son extinction ou jusqu'à la génération encore existante. De même, lorsqu'un membre de la famille laisse plusieurs enfants, on trouvera à la fin de la notice le concernant, leur énumération dans l'ordre de leur naissance, mais, par la suite, nous étudierons d'abord les filles avec, s'il y a lieu, l'indication de leur descendance puis, successivement, les fils en terminant par celui, aîné ou non, qui continue la filiation.

Nous assurons que ce travail n'est pas une œuvre de vanité et qu'il fut élaboré, laissant de côté toute prétention : nous ne nous faisons aucune illusion sur l'importance de notre famille dans laquelle ne se trouve aucune illustration vraiment marquante.

(1) Désormais nous suivons de près le travail du Vicomte Charles de Jacquolot dont est ici résumée la préface.

PRÉFACE

Notre seule intention a été d'intéresser nos enfants et petits-enfants en leur présentant une assez longue suite d'ancêtres, bons gentilhommes de province, vivant « noblement » dans l'acception la plus élevée du mot, utiles à leur pays, dévoués aux grandes et nobles causes, et, dans des circonstances parfois difficiles, puisant dans leur foi l'énergie et la dignité de caractère indispensables.

Ils peuvent, à nos générations, servir de modèles et d'exemple.

* * *

DIVERS DU NOM

BRETAGNE. — Un Jacquelot est cité en 1345 dans une montre de la province de Bretagne, diocèse de Saint-Pol-de-Léon.

ANGOUMOIS. — Une épigramme de Saint-Gelais parle d'un « Jacquelot qui donne à dîner, moins bien que Châtelus, mais de chez qui chacun s'en va gai et falot ».

CHAMPAGNE. — La généalogie des Jacquelot de Moncets a pu être relevée en 1872 par le Comte A. de Blois sur la demande du Général de division, dernier de ce nom, alors Colonel du Régiment de Quimper, affirmant, selon une tradition de sa famille, qu'elle était de même souche que la nôtre. Aucun point de rattachement ne put être relevé.

Certains prétendent que serait de cette famille un Isaac Jacquelot (Moreri lui consacre un long article dans son dictionnaire), théologien protestant célèbre né à Vassy (Champagne), en 1647, d'un père également ministre de l'église prétendue réformée, et qui mourut en chaire. Adversaire de Bayle, il prêcha aussi « avec applaudissements » et laissa de nombreux ouvrages de théologie.

ORLÉANAIS-HUREPOIX. — En l'église de Vert-le-Petit, doyenné de Montlhéry, une belle tombe en parfait état de conservation représente, entouré de sa femme et de ses six enfants, « Edme Jacquelot, écuyer seigneur de Ninvilliers et de Val (Ver) le Petit, maréchal-des-logis de la Compagnie de Palaiseau trépassé le 10 de Toussaint 1590 », probablement à la suite de ses blessures à la bataille d'Ivry.

Ses armoiries, 3 *quatrefeuilles 2 et 1* » occupent un écusson gravé en tête de la tombe. (*Inscriptions de France - Guillermy - du v^e au xviii^e siècles, 3^e série.*)

L'abbé Lebœuf, dans sa volumineuse *Histoire du diocèse de Paris*, énumère les différents seigneurs de Ver-le-Petit depuis 1637, sans signaler ce nom. Mais, aux archives d'Orléans (GG 954-1624-1650), nous avons trouvé évidemment un de ses descendants du nom de René, sieur de Nainvilliers, signant en 1633 au mariage d'Henri de Bizemont, sieur de Hautobier, et d'Anne Besnard. La terre de Nainvilliers, près Château-Thierry, devenue par la suite Denainvilliers, passa aux du Hamel par le mariage d'Antoinette Jacquelot avec Nicolas du Hamel, doyen des avocats du Parlement de Paris et maître des requêtes de Marie de Médicis, décédé en 1611 (1).

Et en 1448, « une bonne dame appelée Jacquelot du Pont et sa famille offrirent 200 francs d'or et des coupes dans ses bois de Château-Thierry pour refaire la toiture de l'église abbatiale de Saint-Victor » (2).

Nous nous sommes permis de nous étendre sur cette famille, car la nôtre étant à pareille époque représentée au Parlement de Paris, il ne serait pas étonnant que de nouvelles recherches amènent un point de rattachement entre elles deux.

BELGIQUE. — Signalons à Gand, une famille Jacquelos dont le nom rappelle étrangement le nôtre, et citée dans le nobiliaire de Riestap. Nous verrons plus loin qu'un Louis Jacquelot, gentilhomme-servant de la reine Marie de Médicis, épousa, lors de ses pérégrinations, Marie Del-Grutz, fille d'un attaché des Pays-Bas en Angleterre, et originaire de Bruxelles. Ce mariage, resté longtemps secret, dut, par la suite, être ratifié en cette ville le 7 février 1650, les enfants de Louis Jacquelot étant considérés comme bâtards lorsque sa veuve revint en sa terre des Roches en Anjou.

Une lettre conservée aux archives familiales prétend qu'il laissa en Flandre une fille religieuse.

Il n'est pas impossible qu'un de ses fils, également resté dans cette région, y fût souche.

(1) *Eglise Saint-Merry de Paris* — abbé Baloché, T. I, p. 279.

(2) *Histoire de l'Abbaye de Saint-Victor* — Fourrier-Bonnard, chap. XV, p. 420.

BOURBONNAIS. — En ce qui concerne les Jacquilot du Bourbonnais, les renseignements sont précis et concluants.

En 1896, MM. Jacquilot de Chantemerle de Vilette furent mis en rapport avec le Comte Maurice de Jacquilot du Boisrouvray, chef de nom et d'armes de la branche de Bretagne. Les généalogies furent rapprochées, soumises à l'expertise d'archivistes paléographes, et, le 31 juillet 1896, a été signé un acte enregistré reconnaissant aux deux familles une commune origine remontant à un Jean Jacquilot, conseiller du roi au Parlement de Paris, décédé en 1544, époux de N. Bignon et remarié à Christine Echeillard.

L'un de ses fils, du nom de Louis, émigra en Bourbonnais, y acquit l'importante seigneurie de Contresolles et y fit souche.

A notre connaissance, cette famille du Bourbonnais est actuellement la seule qui porte, et pour cause, le même nom patronymique que la nôtre.

* * *

COUP D'ŒIL GÉNÉRAL

sur la Famille JACQUELOT

branche Angevine-Bretonne

Aussi loin que nous pouvons remonter, notre famille était angevine, ce qui s'établit par la possession très ancienne de terres et seigneuries en Anjou : la Motte, les Grignons, la Picqueraye, etc., par de nombreux actes de registres paroissiaux, d'actes d'Angers et de Saint-Denys-d'Anjou, par la réception en 1547 d'Adrien I^{er} du nom, dans la confrérie des bourgeois d'Angers, par sa nomination en 1552 à l'office de Conseiller, lors de l'érection du siège Présidial de cette ville, etc. En outre, le Vicomte de Carné, dans sa *Correspondance de Mercœur et des ligueurs bretons avec l'Espagne*, fait judicieusement observer que Adrien Jacquelot, le ligueur, étant d'origine angevine, désigne à Philippe II des gentils-hommes angevins comme chefs à mettre à la tête de ses troupes en Bretagne.

Louis, son fils, à la cour de Marie de Médicis, est appelé « l'Angevin Jacquelot ».

Enfin, une branche, celle de Pierre, semble n'avoir pas quitté ce pays, et la vieille église de Saint-Denys-d'Anjou recèle en sa chapelle de Saint Urbain « alias des Jacquelot » (voir Joubert, *Histoire de Saint-Denys-d'Anjou*) les tombes de beaucoup de nos ancêtres.

Quoi qu'il en soit, l'exode des Jacquelot d'Anjou en Bretagne est certain à partir de 1576, date de la réception d'Adrien II^e du nom, au Parlement de cette province.

COUP D'ŒIL GÉNÉRAL SUR LA FAMILLE JACQUELOT

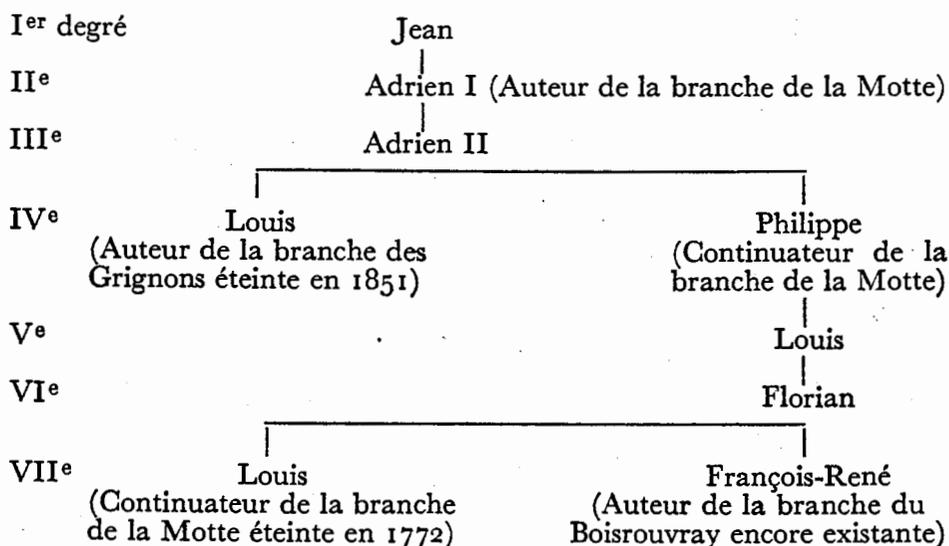
Remarquons qu'il y entra comme « non originaire », mais de province limitrophe, comme l'avait décrété Henri II en 1533 en établissant ces nouvelles ordonnances.

Depuis cette époque, la famille Jacquelot, dont un membre au moins dans chaque génération, occupera une charge au Parlement de Bretagne, s'établit réellement dans cette province, tout en conservant cependant des terres en Anjou : les Grignons en Souvigné, et celle bien plus ancienne de la Motte en Saint-Denys-d'Anjou dont le titre restera longtemps attaché à deux branches collatérales.

Des mariages contractés dans la noblesse bretonne fixent dès lors les nôtres dans diverses terres et seigneuries de Bretagne, entre autres, au début du XVIII^e siècle, le Boisrouvray dont nous ne conservons que le nom.

C'est pourquoi notre famille se trouve indiquée dans les Armoriaux et Nobiliaires bretons qui constatent toutefois son origine angevine.

Elle se divise, à partir de différentes époques, en trois branches : des Grignons, de la Motte, enfin du Boisrouvray.



I

BRANCHE JACQUELOT

seigneurs des Grignons (en Souvigné-Anjou)

Elle se détache au IV^e degré en 1592, ayant pour auteur Louis, premier de ce nom, époux Del Grutz (1) et s'éteint en 1851 par la mort sans postérité de Florian Jacquelot (2) son dernier représentant.

Toute la généalogie de cette branche se trouve jusqu'à une certaine époque indiquée dans une lettre que nous possédons dans nos archives (Liasse III, n^o 15) écrite à l'occasion d'une succession pendante en 1746 et qui lui fut dévolue à l'exclusion des autres sur la preuve qu'elle fit d'avoir pour auteur ce Louis Jacquelot, seigneur des Roches et des Grignons, époux Del Grutz.

Bien que branche aînée, elle ne posséda pas la terre de la Motte laissée en partage au cadet Philippe (3), Louis se réserva donc la terre et seigneurie des Grignons, et celle des Roches et du Hardatz.

Les Grignons sortirent de la famille au commencement du XVIII^e siècle, les Roches et le Hardatz, au milieu du XIX^e, et les descendants de Louis Jacquelot se sont, depuis Jean-Baptiste (4) fixés au Plessis-Brézot (commune de Monnières, Loire-Inférieure) et y habitent encore en ligne directe.

Toutes les archives et généalogies concernant cette branche étant au Plessis-Brézot, nous avons pu, grâce à la bienveillance de Mme la Vicomtesse de Cornulier, les consulter à loisir, et notre cousin du Couëdic eut l'obligeance de nous transmettre des traditions orales sur les souvenirs de la famille.

Les archives du Plessis-Brézot étant pour nous du plus grand intérêt, nous en avons pris, sur les originaux des reproductions exactes, collationnées et certifiées par un archiviste. Ces copies, classées dans nos archives, forment le dossier de la branche des Grignons.

II

BRANCHE JACQUELOT

seigneurs de la Motte (en Saint-Denys-d'Anjou)

Cette branche dont le premier chef est Adrien (5) est courte et s'éteint au VII^e degré.

Elle est tombée en quenouille; sa dernière représentante, Marie-Jeanne-Louise-Rose de Jacquelot (6), fille de Louis-René, portait encore

(1) Voir page 49.

(2) Voir page 65.

(3) Voir page 69.

(4) Voir page 56.

(5) Voir page 38.

(6) Voir page 85.

AN
Parlt de Paris
de la Reine Elisabeth
euilherbault
(8)

PIERRE
Sgr des Bernardières, Ecuyer
M^t des logis de la Reine Elisabeth
ép. le Neupveu
(30)

JULIENNE
ép. 1^o Bouchard
2^o Le Fauchaux
(31)

RENÉE
ép. du Boulay
(33)

MARIN
Sgr de la Picqueraye
ép. Ricordeau
(34)

MARIE
ép. du Plessix
Marais
(33)

CLAUDE
ép. Breslay
(34)

JEANNE
(36)

RENÉE
ép. de la Chapelle
(36)

MARIN
s. p.
(35)

ANNE
ép. de la Jaille
(37)

otte

(Branche éteinte)

CHARLES Divers
tagne ép. de Boisart s. p.
(72)
Villeneuve

MARGUERITE JEANNE-JACQUETTE
retagne relig. † jeune
mais (75) Branche de Boisrouvray

FRANÇOIS-RENÉ
Greffier en chef aux Etats de Bretagne, Cons^r audit Parlement
ép. Gentil des Hayes, dame du Boisrouvray
(91)

AN-AUGUSTIN
1^o de Mussan
Charette de
la Gascherie
(81)

JEAN-FRANÇOIS DE JACQUELOT
conseiller au Parl^t de Bretagne
ép. Geffroy
(18 enfants dont :)
(97)

AUGUSTIN AMAN BERNARDIN HYACINTHE ESPRIT
(20 enfants)
qui continue
la filiation



en 1774 dans son acte de mariage et d'héritière le titre de « dame Vicomtesse de la Motte ».

C'est à cette branche qu'échut la seigneurie de la Villeneuve-en-Quistinic (Morbihan) où se trouve le beau « manoir Jacquelot » appartenant aux descendants des Magon de la Vieuville.

Les papiers la concernant sont en petit nombre dans nos archives et nous avons dû y suppléer par des recherches.

III

BRANCHE JACQUELOT

seigneurs du Boisrouvray (Le Theil - Ille-et-Vilaine)

Elle se sépare au VII^e degré et est la seule existante de nos jours. Son auteur est François-René (1), frère cadet de Louis (2), chef alors de la branche de la Motte.

L'importante terre du Boisrouvray n'est entrée dans la famille qu'au début du XVIII^e siècle, par alliance, et François-René n'en prit le nom qu'au moment du détachement de sa branche d'avec celle de la Motte.

Pour cette branche qui est la nôtre, nos archives et nos recherches nous ont fourni des renseignements abondants.



(1) Voir page 91.

(2) Voir page 79.

NOTICES GÉNÉALOGIQUES
ET BIOGRAPHIQUES

PREMIÈRE PARTIE

Du Premier Degré à la Révolution
concernant les membres des trois branches Jacquilot
de la famille Angevine Bretonne.

CHAPITRE PREMIER

Souche Angevine et ses deux premiers rameaux

ARRÊT DE MAINTENUE DE NOBLESSE (1)

rendu le 27 mai 1669 — M. Huart, rapporteur

en faveur de Florian-Louis Jacquelot, Vicomte de la Motte, né en 1655, à la requête de son tuteur.

Messire Florian-Louis Jacquelot, seigneur de la Motte porte « *d'azur au chevron brisé d'argent accompagné de deux gantelets de fer aussi d'argent en chef et d'un lévrier de même, assis sur la queue, accolé de gueules et bouclé d'or en pointe* ».

Déclaré noble, issu d'ancienne extraction noble et de qualité d'écuyer et de chevalier, au rôle des nobles de la Sénéchaussée de Rennes, par arrêt du 27 mai 1669.

HUART, *rapporteur.*

Ledit Florian-Louis est fils de messire Louis Jacquelot, seigneur de la Motte, en son vivant conseiller en la cour et gentilhomme de la chambre de Sa Majesté, et de dame Louise Cybouault.

Ledit Louis était fils aîné de messire Philippe Jacquelot aussi seigneur de la Motte et conseiller en la cour et de dame Marguerite Alaneau.

Ledit Philippe était fils puisné de messire Adrien Jacquelot, seigneur de la Motte, conseiller du roi et doyen en sa cour du Parlement de Bretagne, et de dame Lucrece de Nouault.

Ledit Adrien était fils d'autre Adrien Jacquelot, écuyer, conseiller du roi en son Présidial d'Angers, et de demoiselle Jacquemine des Landes.

Ledit Adrien était fils puisné de messire Jean Jacquelot, conseiller au Parlement de Paris qui avait pour fils aîné messire André-Jean Jacquelot, aussi conseiller au Parlement de Paris, maître des requêtes et Abbé de Breuilherbaut.

(1) *Cet arrêt a été trouvé dans les archives du Plessis-Brézot.*

La rédaction presque identique, et tout aussi complète de cet acte se trouve également à la Bibliothèque de Rennes : Manuscrit 511, tome II, folio 1, verso « Extrait des Registres des Arrêts rendus à la Chambre établie par le Roi pour la Réformation de la Noblesse de Bretagne par lettres patentes du mois de janvier 1668 ».

Nous nous permettons de faire remarquer que de Courcy, dans son nobiliaire, porte à l'article : Jacquelot « extraction », tandis que l'Arrêt de Mainteneue porte « ancienne extraction ».

Nous possédons aussi dans nos archives la pièce suivante signée de Delvincourt, généalogiste agréé du Cabinet du Saint Esprit :

Tableau généalogique de la Maison de MM. Jacquelot
d'après leur Arrêt de Mainteneue de Noblesse

ARMES

d'azur au chevron d'argent, accompagné de deux mains dextres d'argent en chef et d'une levrette de même en pointe, assise sur la queue, le collier et la boucle d'or.

1^o Adrien Jacquelot, conseiller au Parlement de Paris, puis maître des requêtes.

2^o Adrien Jacquelot, conseiller au Présidial d'Angers, époux de Jacquemine des Landes.

3^o Adrien Jacquelot, conseiller au Parlement de Bretagne, époux de Lucesse de Nouault.

4^o Philippe Jacquelot, seigneur de la Motte, époux de Marguerite Alaneau.

5^o Louis Jacquelot, seigneur de la Motte, conseiller au Parlement de Bretagne, époux de Louise Cybouault.

6^o Florent Jacquelot, seigneur de la Motte, conseiller au même Parlement, époux de M. de la Bourdonnaye.

7^o N. Jacquelot, seigneur de la Motte, époux de N. Jouhannic, dame de Coadrézo.

Par arrêt du 27 mai 1669, au rapport de M^e Huart, ils sont déclarés nobles d'ancienne extraction et maintenus en la qualité de chevaliers, ressort de Rennes.

Je soussigné, certifie la vérité du tableau généalogique ci-dessus, comme l'ayant transcrit moi-même d'une copie exacte du grand Nobiliaire de Bretagne déposé au cabinet du Saint Esprit. Je certifie de même, que MM. Jacquelot, avec les mêmes armes ci-devant indiquées, ont été reconnus nobles, dans les anciennes Réformations des années 1379 et 1421, d'après les Nobiliaires de Bretagne manuscrits déposés au dit Cabinet du Saint Esprit.

Fait et délivré à Saint-Pol-de-Léon, le 9 mars 1789.

Signé : DELVINCOURT.

Malgré l'autorité qui s'attache au signataire de cette pièce, nous constatons qu'il a commis une erreur : le premier degré n'est pas formé par un Adrien, mais par un Jean, conseiller au Parlement de Paris, ainsi qu'il est bien dit dans l'Arrêt de Maintenu précédent.

En outre nous semble inexacte son assertion sur l'identité des armes (indiquée au dernier paragraphe) vu que dans les anciennes Montres et Réformations, on ne donnait pas les armoiries.

Citons, comme ancêtres présumés, et sur la foi du rapport de M. Delvincourt :

N. Jacquelot

Cité dans une Montre en Bretagne en 1379
(Armorial général de la Bretagne, déposé au cabinet du St Esprit) et :

Rolland Jacquelot

qui comparait à titre d'écuyer, à une Montre de messire de Tournemine, seigneur de la Hunaudaye, Revue à Montoir,

le 1^{er} septembre 1421, étant au service du roi de France Charles VI (Dom Morice, *Preuves*, T. II, colonne 1089 — Dom Lobineau, T. II, p. 981.)

Sa filiation avec Jean Jacquelot n'étant pas établie, nous nous en tiendrons aux indications de l'Arrêt de Noblesse; c'est donc ce Jean qui marquera le premier degré, à partir duquel la filiation est constante.

1^{er} Degré.

Jean Jacquelot, seigneur de la Motte et des Bernardières (paroisse de Souvigné près Saint-Denys-d'Anjou); on l'a nommé parfois Julien dans certaines notes généalogiques; en effet, c'est sous ce prénom qu'en 1504, le 25 mai, il fit déclaration au chapitre de Saint-Maurice-d'Angers, pour la ferme de la Motte et pour sa terre des Bernardières (*Archives de Loire-Inférieure*, E²), mais Ménage, dans la *Vie de Pierre Ayrault* (pages 174-175) lui fait faire cette même déclaration, le 6 mai 1504, sous le nom de Jean.

Le 7 juillet 1524 il rendit foi et hommage au même chapitre pour la partie de cette terre mouvante de la Chatellenie de la Bouère, et le 22 août 1533, un autre aveu au même chapitre (*Archives du Chapitre Saint-Maurice-d'Angers — Titres de la Vaisonsière*).

Jean fut Conseiller du Roy au Parlement de Paris ainsi que le constate l'acte de Mainteneur de Noblesse de 1669.

Il épousa en premières noces N. Bignon. Cette famille, de même que celle établie à Paris, était une branche des Bignons de Laval. Les Bignons d'Anjou portent : « *d'azur à la croix alézée d'argent accolée d'un cep de sinople* ».

En secondes noces, il s'unit à Christine Echeillard. Les Echeillard ou Echellard portaient : « *d'azur au chevron d'argent* ».

Christine Echeillard comparait le 5 février 1544 et le 11 février 1551 comme « veuve de Jean Jacquelot, conseiller au Parlement de Paris » pour rendre foi et hommage pour la terre des Bernardières au nom de son fils Pierre. (*Archives du Chapitre de Saint-Maurice-d'Angers, Titres de la Vaisonsière*.)

Jean mourut donc vers 1544. On trouve dans des notes de famille qu'il fut inhumé à Saint-Eustache de Paris.

Il eut pour enfants :

1^{er} lit : Louis I^{er} du nom — qui suit

Jean —

2^e lit : Pierre —

Adrien (puisé) I^{er} du nom, qui continuera la filiation.

II^e Degré.

Louis Jacquelot I^{er} du nom, seigneur de Contresolles —
auteur de la Branche du Bourbonnais,
fils de Jean et de N. Bignon.

Lorsque son père se remaria, Louis quitta la province d'Anjou, sans doute à la suite de difficultés avec sa belle-mère Christine Echeillard, et se fixa en Bourbonnais où il fit souche. Nous avons dit que le point de rattachement de cette branche à celle des Jacquelot angevins avait été constaté par acte du 31 juillet 1896.

Il est de tradition dans la famille des Jacquelot du Bourbonnais, que Louis y arriva « possesseur d'une grande fortune et de bijoux de grande valeur », ce qui lui permit d'acquérir l'importante terre de Contresolles (paroisses de Donjon et d'Huilleaux). On a raconté aussi que Louis vint en Bourbonnais à la suite de Charles III de Bourbon, le Connétable. Quoi qu'il en soit, Louis était déjà, en 1539, possesseur de Contresolles. Il est mentionné pour la dernière fois sur les registres paroissiaux en 1590 et dut mourir aux environs de cette époque.

Louis avait épousé, en 1538 ou 1539, N. Marchand, d'une famille notable de Bourgogne portant : « *de gueules au chevron d'or, accompagné de trois étoiles d'argent* ».

Louis Jacquelot, époux Marchand, eut quatre enfants :

Philibert, mort sans postérité.

Jean, époux de Philippine Mareschal.

Jeanne, morte sans postérité.

Gilbert, seigneur de Contresolles, où il était né le
5 juillet 1548.

Gilbert épousa, en 1576, demoiselle Roberte de Bailly d'une famille de Bourgogne portant : « d'azur à la fasce d'argent accompagné en chef de trois étoiles rangées d'or et en pointe d'un croissant de même ».

Gilbert Jacquelot, seigneur de Contresolles, est dit aussi seigneur de la Boutreux. Il acheta la seigneurie de Chantemerle en 1581 et le fief de Vilette en 1588. Décédé en 1593, il laissa au moins trois fils.

Ses descendants portent aujourd'hui, en la même région, le nom de « Jacquelot de Chantemerle de Vilette ».

Nous arrêtons ici ce qui concerne la branche du Bourbonnais pour reprendre celle angevine-bretonne.

Nous croyons devoir ajouter que le Vicomte Charles de Jacquelot, en rédigeant cette notice, n'eut pas connaissance du fait que, en 1505, un Jean Jacquelot (peut-être le père de Louis) est cité comme devant cens, rentes et autres devoirs en la châtellenie de Moulins (Dom Bétencourt : Noms féodaux de ceux qui ont tenu fiefs en France, l. T. III, p. 5, 2^e édit.).

Nous pourrions en déduire que Louis Jacquelot, abandonnant l'Anjou, reçut de son père en partage, les biens que celui-ci possédait au Donjon, en la châtellenie de Moulins.

Comment Jean Jacquelot (son père, vraisemblablement) possédait-il des biens en Bourgogne? Nous laissons à d'autres le soin d'expliquer le fait que les archives ne nous ont pas permis de découvrir.

Celles-ci nous révèlent seulement qu'un Gilbert, fils de Nicolas Jacquelot, signait en 1525 un bail à ferme de la seigneurie de Montourmentier possédée par Jean de Lévy, seigneur de Châteaumorand (E. Titres féodaux).

II^e Degré.

Jean Jacquelot II^e du nom
fils de Jean et de N. Bignon

Il naquit en 1504; cette date nous est donnée par le *Dictionnaire historique, géographique et biographique* de Célestin Port, archiviste de Maine-et-Loire (T. II, p. 388) qui, dans la notice le concernant, le signale décédé à Paris le 26 mai 1564. Mais, par erreur, il le dit cousin et non frère d'Adrien.

Moreri (*Supplément*, T. I, p. 160) lui consacre aussi un article : « Jacquelot Jean, Conseiller au Parlement de Paris, était issu d'une bonne famille d'Anjou. Il fut d'abord avocat au Parlement et y plaida avec applaudissements dans l'affaire de Cabrières et de Mérindole. Il s'acquitta en peu

de temps une grande réputation et il fut reçu au même Parlement le 26 janvier 1553 (1) ».

Henri II, qui l'estimait beaucoup, voulut qu'il eût séance en la grande chambre à commencer du 26 juin 1558. Il était marié, mais ayant perdu sa femme vers le même temps, il embrassa l'état ecclésiastique et fut pourvu de plusieurs abbayes.

On dit même qu'il fut mis sur les rangs pour être chancelier. Ce fut lui qui engagea le célèbre Rebuffe à donner son *Traité des Concordats*, ainsi que ce dernier nous le dit.

Jacquelot a écrit des notes sur quelques lois du *Digeste* et du Code. On ignore le temps de sa mort.

Loysel (*Dictionnaire des Avocats*) le cite « comme l'un des plus habiles conseillers qui soit sorti du barreau ».

Jean Jacquelot est encore cité dans la liste des professeurs de Droit de l'Université d'Angers, comme ayant pris part à un procès intenté en 1536 à François le Guay, accusé d'avoir donné de l'argent pour parvenir à la Régence de ce Corps ».

On trouve encore son nom dans Dupuy (*Preuves de l'Eglise gallicane*, T. XXVII, se. 29).

Enfin, l'on rapporte « qu'il fut employé dans différentes négociations importantes pour le service du Roy et s'en acquitta avec autant de zèle que de capacité ».

Dans un acte, il est dit au 6 juin 1551: « Maître des Requêtes de la Reine, Conseiller au Parlement de Paris et Abbé de Boisherbault (*sic*) ».

Il fut nommé Abbé commendataire de Breuilherbault, diocèse de Luçon (2) et Abbé de Séramon (monastère, diocèse d'Auch) en 1553, selon la *Gallia Christiana* (p. 1016) qui le dit réélu à la même charge en 1558. On ignore le nom de sa femme et on suppose qu'il n'en eut pas d'enfant.

Il décéda à Paris le 26 mai 1564, et fut inhumé en l'église Saint-Paul (*Eloges des premiers Présidents et Conseillers au Parlement de Paris*, L'Hermite et Blanchard, 1645).

Aux Archives de Loire-Inférieure (E^e, liasse non classée 19057, *inventaire des papiers de la Villeneuve*), on trouve l'indication de « lettres patentes du roy Henri de France octroyées le 22 avril 1555 à Jean Jacquelot, Conseiller au Parlement de Paris, pour le décharger d'une somme de 786 livres sur appel des Receveurs des Finances ».

(1) Nous possédons dans nos archives l'extrait des registres du Parlement signé : Lebreff-Collavé-Lavoir.

(2) Ce titre est relaté dans l'Arrêt de Mainteneur de Noblesse.

II^e Degré.

Pierre Jacquelot, seigneur des Bernardières
 fils de Jean et de Christine Echeillard

Nous ignorons sa date de naissance. Il était encore mineur lorsque, le 5 février 1544 et le 11 février 1551, sa mère, veuve, comparut avec lui pour rendre foi et hommage au Chapitre de Saint-Maurice-d'Angers pour sa terre des Bernardières (*Archives de ce Chapitre — Titres de la Vaisonsière*). Cette terre, sise sous le fief de Saint-Denys-d'Anjou, semble être restée l'apanage de la branche de Pierre, car on n'en retrouve aucunement mention par la suite dans les autres branches.

Gilles Ménage (*Histoire de Sablé*, 2^e partie, p. 174) cite « Pierre Jacquelot, oncle du célèbre Hadrien Jacquelot, Conseiller au Parlement de Bretagne et auteur du livre : *Compendiosa...* etc. », et le dit « escuyer maréchal des logis de la reine Elisabeth ».

Par lettres patentes des 11 et 21 janvier 1555 données à Blois par le roy Henri, Pierre Jacquelot, maréchal des logis de la Reine, eut « l'office de Maistre des ports, portes, ponts et passages de l'imposition et domaine forain, bureau du Siège Général de Nantes avec les droits, autorités, prérogatives, bénéfices, etc., à la dite charge... lequel Pierre estait frère de messire Jacquelot, maistre des requêtes et conseiller du Roy au Parlement de Paris — du 11 janvier — Reçu de 500 écus d'or pour la charge octroyée à Pierre » (*Archives de Loire-Inférieure E²*, liasse non inventoriée en 1905 — *Inventaire et notes des papiers du château de la Villeneuve*).

Pierre Jacquelot épousa Marguerite le Neuveu (ou le Neupveu), fille de Nicolas, sieur de la Barbottière, garennier de Sablé et de Françoise Trouillard (Ménage, *op. cit.*).

Les Neupveu (famille d'Anjou) portent : *d'azur à trois besans d'or chargés d'une croix pattée de gueules* ».

Ses fonctions et son mariage sont prouvés par un acte : « Vente par Marguerite le Neupveu, veuve de Pierre Jacquelot, maréchal des logis de la Reine... etc. » (*Archives de Maine-et-Loire*, E 2895 — carton 5).

Pierre Jacquelot mourut à une date antérieure à 1574 et laissa de Marguerite le Neupveu au moins sept enfants dont cinq seulement nous sont connus :

JEAN JACQUELOT

Seigneur des Bernardières (Arrêt de Maintenu de Noblesse 1669)
 Conseiller du Roy au Parlement de Paris
 ép. 1^o N. Bignon (page 26)

II°	<p>LOUIS Sg^r de Contresolles ép. N. Marchand (57)</p> <p>JEAN JACQUELOT ép. Marchand (57)</p> <p>JEANNE s. p.</p>	<p>ADRIEN I JACQUELOT Sg^r des Roches et du Hardatz Conseiller du Roy au Parlt d'Angers ép. des Landes, dame des dits lieux (38)</p> <p>ADRIEN II Sg^r de la Motte et des Grignons Conseiller au Présidial d'Angers ép. de Nouault (41)</p> <p>FRANÇOIS s. p.</p> <p>JULIEN s. p.</p> <p>SUZANNE ép. Goderon (40)</p> <p>JEANNE s. p.</p> <p>JULIEN s. p.</p> <p>FRANÇOIS s. p.</p>	<p>JEAN Conseil au Parlt de Paris Maitre des Requêtes de la Reine Elisabeth abbé de Breuilberbault (48)</p> <p>JEANNE Conseil au Parlt d'Angers † doyen de St-Martin d'Angers (39)</p> <p>ADRIEN I Sg^r des Bernardières, Ecuier M^r des logis de la Reine Elisabeth ép. Le Neuveu (30)</p> <p>ADRIEN II Sg^r de la Motte et des Grignons Conseiller au Présidial d'Angers ép. de Nouault (41)</p> <p>FRANÇOIS s. p.</p> <p>JULIEN s. p.</p> <p>SUZANNE ép. Goderon (40)</p> <p>JEANNE s. p.</p> <p>JULIEN s. p.</p> <p>FRANÇOIS s. p.</p>	<p>PIERRE Sg^r des Bernardières, Ecuier M^r des logis de la Reine Elisabeth ép. Le Neuveu (30)</p> <p>RENÉE ép. du Boulay (33)</p> <p>JULIENNE ép. 1^o Bouchard 2^o Le Fauchoux (31)</p> <p>JEANNE Conseil au Parlt de Paris Maitre des Requêtes de la Reine Elisabeth abbé de Breuilberbault (48)</p> <p>ADRIEN II Sg^r de la Motte et des Grignons Conseiller au Présidial d'Angers ép. de Nouault (41)</p> <p>FRANÇOIS s. p.</p> <p>JULIEN s. p.</p> <p>SUZANNE ép. Goderon (40)</p> <p>JEANNE s. p.</p> <p>JULIEN s. p.</p> <p>FRANÇOIS s. p.</p>	<p>MARIE ép. du Plessis Marais (33)</p> <p>MARIN Sg^r de la Piquetaye ép. Ricordeau (34)</p> <p>RENÉE ép. de la Chapelle (36)</p> <p>MARIN Sg^r de la Piquetaye ép. Ricordeau (34)</p> <p>JEANNE ép. de la Motte et Sautré ép. Alaneau (89)</p> <p>PHILIPPE Viconte de la Motte et Sautré Conseiller au Parlt de Bretagne ép. Alaneau (89)</p> <p>LOUIS Seigneur des Grignons, des Roches, du Hardatz, gentilhomme de la Reine Maré de Médicis, puis de la Reine Elisabeth d'Angleterre ép. del Orutz (49)</p> <p>LOUIS Sg^r de la Motte et des Grignons Conseiller au Présidial d'Angers ép. de Nouault (41)</p> <p>FRANÇOIS s. p.</p> <p>JULIEN s. p.</p> <p>SUZANNE ép. Goderon (40)</p> <p>JEANNE s. p.</p> <p>JULIEN s. p.</p> <p>FRANÇOIS s. p.</p>	<p>ANNE ép. de la Jaille (37)</p> <p>MARIN Sg^r de la Piquetaye ép. Ricordeau (34)</p> <p>RENÉE ép. de la Chapelle (36)</p> <p>MARIN Sg^r de la Piquetaye ép. Ricordeau (34)</p> <p>JEANNE ép. de la Motte et Sautré ép. Alaneau (89)</p> <p>PHILIPPE Viconte de la Motte et Sautré Conseiller au Parlt de Bretagne ép. Alaneau (89)</p> <p>LOUIS Seigneur des Grignons, des Roches, du Hardatz, gentilhomme de la Reine Maré de Médicis, puis de la Reine Elisabeth d'Angleterre ép. del Orutz (49)</p> <p>LOUIS Sg^r de la Motte et des Grignons Conseiller au Présidial d'Angers ép. de Nouault (41)</p> <p>FRANÇOIS s. p.</p> <p>JULIEN s. p.</p> <p>SUZANNE ép. Goderon (40)</p> <p>JEANNE s. p.</p> <p>JULIEN s. p.</p> <p>FRANÇOIS s. p.</p>	<p>CLAUDE ép. Breslay (34)</p> <p>MARIE ép. du Plessis Marais (33)</p> <p>MARIN Sg^r de la Piquetaye ép. Ricordeau (34)</p> <p>RENÉE ép. de la Chapelle (36)</p> <p>MARIN Sg^r de la Piquetaye ép. Ricordeau (34)</p> <p>JEANNE ép. de la Motte et Sautré ép. Alaneau (89)</p> <p>PHILIPPE Viconte de la Motte et Sautré Conseiller au Parlt de Bretagne ép. Alaneau (89)</p> <p>LOUIS Seigneur des Grignons, des Roches, du Hardatz, gentilhomme de la Reine Maré de Médicis, puis de la Reine Elisabeth d'Angleterre ép. del Orutz (49)</p> <p>LOUIS Sg^r de la Motte et des Grignons Conseiller au Présidial d'Angers ép. de Nouault (41)</p> <p>FRANÇOIS s. p.</p> <p>JULIEN s. p.</p> <p>SUZANNE ép. Goderon (40)</p> <p>JEANNE s. p.</p> <p>JULIEN s. p.</p> <p>FRANÇOIS s. p.</p>
III°	<p>GILBERT ép. de Bailly</p>	<p>ADRIEN I Sg^r de la Motte et des Grignons Conseiller au Présidial d'Angers ép. de Nouault (41)</p>	<p>ADRIEN I Sg^r de la Motte et des Grignons Conseiller au Présidial d'Angers ép. de Nouault (41)</p>	<p>ADRIEN I Sg^r de la Motte et des Grignons Conseiller au Présidial d'Angers ép. de Nouault (41)</p>	<p>ADRIEN I Sg^r de la Motte et des Grignons Conseiller au Présidial d'Angers ép. de Nouault (41)</p>	<p>ADRIEN I Sg^r de la Motte et des Grignons Conseiller au Présidial d'Angers ép. de Nouault (41)</p>	
IV°	<p>Branche du Bourbonnais</p>	<p>LOUIS Seigneur des Grignons, des Roches, du Hardatz, gentilhomme de la Reine Maré de Médicis, puis de la Reine Elisabeth d'Angleterre ép. del Orutz (49)</p> <p>Branche des Grignons</p>	<p>LOUIS Seigneur des Grignons, des Roches, du Hardatz, gentilhomme de la Reine Maré de Médicis, puis de la Reine Elisabeth d'Angleterre ép. del Orutz (49)</p> <p>Branche de la Motte</p>	<p>LOUIS Seigneur des Grignons, des Roches, du Hardatz, gentilhomme de la Reine Maré de Médicis, puis de la Reine Elisabeth d'Angleterre ép. del Orutz (49)</p> <p>Branche de la Motte</p>	<p>LOUIS Seigneur des Grignons, des Roches, du Hardatz, gentilhomme de la Reine Maré de Médicis, puis de la Reine Elisabeth d'Angleterre ép. del Orutz (49)</p> <p>Branche de la Motte</p>	<p>LOUIS Seigneur des Grignons, des Roches, du Hardatz, gentilhomme de la Reine Maré de Médicis, puis de la Reine Elisabeth d'Angleterre ép. del Orutz (49)</p> <p>Branche de la Motte</p>	
V°	<p>N PHILIPPE ADRIEN relig. † jeune (54)</p>	<p>LOUIS MARG^{ts}-CONSTANCE ép. de Valtère (54)</p>	<p>LOUIS JACQUETTE ép. Hardouin de la Girouardière (71)</p>	<p>LOUIS JACQUETTE ép. Hardouin de la Girouardière (71)</p>	<p>LOUIS JACQUETTE ép. Hardouin de la Girouardière (71)</p>	<p>LOUIS JACQUETTE ép. Hardouin de la Girouardière (71)</p>	
VI°	<p>JEAN-BAPTISTE n. m. (58)</p>	<p>LOUIS ép. de la Grandière (59)</p>	<p>RENÉE-OLIVIE ép. du Quéinnec (74)</p>	<p>RENÉE-OLIVIE ép. du Quéinnec (74)</p>	<p>RENÉE-OLIVIE ép. du Quéinnec (74)</p>	<p>RENÉE-OLIVIE ép. du Quéinnec (74)</p>	
VII°	<p>MARIE-ANGÉLIQUE n. m. (60)</p>	<p>JEAN-BAPTISTE-CHARLES ép. de Lecu de Beauvais (60)</p>	<p>LOUIS DE JACQUELOT Baron de Campzillon, Cons^r au Parlt de Bretagne ép. Jouhannic de Costrezo dame du Gué de l'Isle (79)</p>	<p>LOUIS DE JACQUELOT Baron de Campzillon, Cons^r au Parlt de Bretagne ép. Jouhannic de Costrezo dame du Gué de l'Isle (79)</p>	<p>LOUIS DE JACQUELOT Baron de Campzillon, Cons^r au Parlt de Bretagne ép. Jouhannic de Costrezo dame du Gué de l'Isle (79)</p>	<p>LOUIS DE JACQUELOT Baron de Campzillon, Cons^r au Parlt de Bretagne ép. Jouhannic de Costrezo dame du Gué de l'Isle (79)</p>	
VIII°	<p>HENRIETTE ép. Pépin de Belle-Isle de l'Esorce (62)</p>	<p>ALBERT ép. du Couédic † jeune (64)</p>	<p>LOUIS-JEAN s. p. (81)</p>	<p>LOUIS-JEAN s. p. (81)</p>	<p>LOUIS-JEAN s. p. (81)</p>	<p>LOUIS-JEAN s. p. (81)</p>	
IX°	<p>JOSEPH JACQUELOT de Chantemerle de Vilette (Acte du 31 juillet 1836)</p>	<p>ALBERT ép. du Couédic † jeune (64)</p>	<p>LOUIS-JEAN s. p. (81)</p>	<p>LOUIS-JEAN s. p. (81)</p>	<p>LOUIS-JEAN s. p. (81)</p>	<p>LOUIS-JEAN s. p. (81)</p>	

Nota : Les numéros correspondent aux pages des notices.

Julienne	qui suit
Marie-Renée	—
Claude	—
Marin	—
N. et N.	—

Les cinq mineurs furent mis sous la tutelle de René Bouchard, époux de Julienne.

Une lettre de la reine Catherine de Médicis, adressée le 16 mars 1574 à M. de Thou, premier président en sa cour du Parlement de Paris (*Bibliothèque Nationale, Collection Dupuy n° 801, p. 122 R°*) ne peut être ici reproduite, vu sa longueur, et malgré son intérêt. — Elle intercède auprès de lui en faveur de son porte-manteau René Bouchard, tuteur de ses beaux-frères et belles-sœurs, et demande avec insistance la rétractation d'un arrêt qui leur serait très dommageable.

René Bouchard avait épousé Julienne, fille aînée de Pierre Jacquelot.

La branche dont Pierre Jacquelot est l'auteur s'est nettement séparée des autres et semble être demeurée en Anjou.

Suivant le système que nous avons adopté, nous donnerons ici les enfants de Pierre et leur descendance jusqu'à extinction pour revenir ensuite à Adrien I^{er} du nom, son frère, qui continue la filiation dans la branche angevine-bretonne.

III^e Degré.

Julienne Jacquelot
fille de Pierre et de Marguerite le Neupveu

Moreri la dit bien « Julienne » (*Dictionnaire, Supplément, T. I, p. 160*), mais la prétend fille d'Adrien II ; la suite de l'article qui lui est consacré est exacte.

Ménage la nomme « Juliette », cela importe peu, car son identité est bien définie.

Nous ignorons la date de sa naissance.

Julienne Jacquelot épousa en premières noces René Bouchard, porte-manteau de la Reine-Mère du roy Henri III, puis également porte-manteau de François, duc d'Anjou et d'Alençon (Moreri), fils de René-Claude Bouchard, seigneur de la Motte et de Marie Fourault. (Bachelin et Saint-Allais.)

Les Bouchard portaient : « *d'azur à trois léopards d'argent posés l'un sur l'autre* ».

Trois générations après, ils étaient connus sous le nom de Bouchard de la Poterie.

La famille Bouchard était fort considérée dans le pays de Saint-Denys-d'Anjou ; Joubert rapporte, dans son *Histoire de Saint-Denys-d'Anjou* (pages 66-67) que « René Bouchard embrassa le parti des Royaux et fut tué dans un guet-apens par Louis de Plan, dit le Capitaine de Plan, ancien page du roi Henri III et attaché au service de la Ligue, et de plus gouverneur de Sablé pour le parti de l'Union ». (Moreri dit : « Le Capitaine de Plan, homme vaillant mais sanguinaire ».)

Il est fait mention de ce meurtre dans l'article 9 de l'Edit du roy Henri IV, formulé au sujet de l'amnistie accordée au Maréchal du Boisdauphin. Cet édit porte que les poursuites contre le sieur de Plan « à l'occasion du meurtre d'ung nommé Bouchard demeureront nulles et assoupies sans aucune recherche ».

Julienne Jacquelot, épouse de René Bouchard, avait précédemment intenté une action en dommages et intérêts contre le meurtrier. Nous ignorons quelles étaient ses prétentions, mais s'étant remariée, et la créance n'étant pas recouvrée, elle transigea avec de Plan moyennant la somme de 300 livres, et par « acte du 24 novembre 1602 passé à Saint-Denys-d'Anjou devant René Riquier, notaire et greffier, elle céda tous ses droits contre de Plan à Guillaume Mauchen, sieur de la Contancière ». (Gilles Ménage, *Suite de l'Histoire de Sablé* continuée par R. Haureau, p. 174. *Bibliothèque Nationale* — imprimés L7,K852.)

Julienne Jacquelot épousa en secondes noces noble homme René le Fauchoux (Ménage, *op. cit.* et Moreri). Les le Fauchoux portaient : « *d'azur à la fasce d'argent chargée de trois hermines, accompagné de deux renards d'or, l'un en chef, l'autre en pointe* ».

Selon les notes de la famille du Guesclin (d'Anjou), le mariage fut célébré en 1595 (contrat du 22 septembre).

Moreri écrit, lui, qu'il eut lieu « vers 1602 », c'est plus plausible, car c'est en effet à cette date que Julienne céda sa créance contre le meurtrier de son premier mari.

Julienne Jacquelot décéda avant 1617. De René Bouchard elle eut deux enfants : Claude et Anne. Claude I^{er}, seigneur de la Géliinière, époux, en 1605, de Marie le Breton, partagea la succession de Julienne Jacquelot sa mère, le 7 juillet 1617 (Alph. Allais). Le fils de celui-ci, Claude II^e du nom, écuyer, seigneur de la Géliinière, fut Sénéchal et Juge ordinaire de la juridiction de Saint-Denys-d'Anjou (Joubert : *Histoire de Saint-Denys-d'Anjou.*)

III^e Degré.

Renée Jacquelot
fille de Pierre et de Marguerite le Neupveu

Nous savons par Ménage (*op. cit.*) que Renée (qu'il dénomme Jeanne) épousa Daniel Thieslin, « sieur du Boulay, avocat de Sablé, écuyer lieutenant du Prévost des Maréchaux près de la personne du maréchal du Boisdauphin ».

Les du Boulay portent : « d'argent à la croix dentelée de sable, cantonnée de quatre croissants de gueules ».

Il ne tint vraisemblablement cette place qu'après la soumission du Maréchal, sans quoi il eût été adversaire de son beau-frère Bouchard tué par les ligueurs.

De Daniel Thieslin, Renée Jacquelot eut un fils : Louis, également avocat de Sablé, marié à Jeanne Journeil dont la mère était une Bignon. (Ménage, *op. cit.*).

III^e Degré.

Marie Jacquelot
fille de Pierre et de Marguerite le Neupveu

Elle épousa le seigneur du Plessis-Marais, sieur de la Bourgonnière (commune de Bouzillé).

Les du Plessis-Marais portent : « d'argent à la croix dentelée de gueules, cantonnée de seize hermines de sable ».

Ils ne semblent pas avoir eu de postérité (Célestin Port : *Dictionnaire historique et biographique de Maine-et-Loire*, T. I).

III^e Degré.

Claude Jacquelot
fille de Pierre et de Marguerite le Neupveu

Elle épousa Jacques Breslay en 1572 (*Archives Loire-Inférieure* E²), seigneur de la Chaslerie, fils de René et de Jeanne Le Bigot.

Les Breslay portent : « d'argent au lion de gueules portant un croissant d'azur à la patte dextre ».

Ils eurent deux filles : Lucesse, épouse de Guillaume Bourneau, échevin d'Angers en 1643, et Renée, non mariée. (Ménage : *Vie du Père Ayrault*, p. 477.)

III^e Degré.

Marin Jacquelot — seigneur de la Picqueraye
fils de Pierre et de Marguerite le Neupveu

On trouve (*Dictionnaire historique et biographique de la Mayenne*, de l'abbé Angot, T. III, p. 275) « la Picqueraye, aujourd'hui ferme, commune de Saint-Denys-d'Anjou. En est seigneur noble Marin Jacquelot qui en demeure en 1589 ».

La terre de la Picqueraye était seigneuriale et possédait, une chapelle en l'église de Saint-Denys-d'Anjou (Joubert *op. cit.*, p. 106. *Archives de la Mayenne*, G. de 153 à 166).

En 1580, on voit Marin Jacquelot qualifié de seigneur de la Motte. (*Registres paroissiaux de Saint-Denys-d'Anjou.*)

Marin fut « escuyer maréchal des logis du duc d'Anjou » en 1598, et figure ainsi comme témoin dans une « transaction entre les seigneurs de la Roche-Talbot et René de Saint-Rémy » (relation de M. de Beauchêne).

Avec ce même titre, il est porté dans un acte de 1597 relevé aux Archives de Plessis-Brézot (liasse II, n^o 2) ayant trait à une saisie de bestiaux sur la terre de Huardinière et de Bonneveye, et enfin dans des actes de vente et enquêtes. (*Archives de Maine-et-Loire*, E 2895.)

Marin Jacquelot fut aussi Receveur général des Finances de la généralité du Mans, d'après une requête d'avril 1595 entre lui et son successeur dans cette charge. (*Archives Nationales du Palais des Requêtes.*)

Marin Jacquelot épousa Radegonde Ricordeau.

Les Ricordeau portent : « *de gueules à l'épi de blé d'or posé en pal surmonté d'un croissant d'argent* ». Les Ricordeau étaient sieurs de Lorme, de la Moinière, de la Roche-Talbot, de la Cheulardière. Ce mariage, dont nous ignorons la date, est prouvé par un partage de 1670 (*Archives familiales*, L. III, n° 8) et par les registres paroissiaux de Saint-Denys-d'Anjou : « en mai 1578, Radegonde Ricordeau, épouse de Marin Jacquelot, seigneur de la Motte, maréchal des logis de Monsieur frère du Roy », est marraine en cette église et tous deux paraissent en 1582 dans un acte devant M^e Baudrille, notaire à Saint-Denys-d'Anjou.

La date de décès de Marin nous est inconnue, mais une note extraite en 1783 des papiers du Guesclin (d'Anjou) nous indique qu'il fut inhumé dans la chapelle de la Picquelaye, en l'église Saint-Denys-d'Anjou.

Marin Jacquelot, époux Ricordeau, laissa pour enfants :

Marin	qui suit
Jeanne	—
Renée	—
Anne	—

IV^e Degré.

Marin Jacquelot
fils de Marin, époux Ricordeau

« Mort sans postérité » dit une note extraite en 1783 des papiers du Guesclin.

Il entra en effet dans les ordres et fut nommé Prieur de la Ballée (*Archives Maine-et-Loire*, E 2895) ; dans le partage de 1670 déjà cité, il est qualifié de « noble et discret Marin Jacquelot ».

C'est auprès de lui qu'Adrien II Jacquelot, seigneur des Roches et du Hardatz, demanda à être inhumé dans l'église de Saint-Denys-d'Anjou.

Marin Jacquelot demeurait au Gênetay, chez son beau-frère de la Jaille (*Archives Maine-et-Loire*, E 2903).

IV^e Degré.

Jeanne Jacquelot
dame de la Mardelle et de la Picqueraye
(ainsi nommée dans son testament de 1640)
fille de Marin, époux Ricordeau

Nous avons découvert en effet son testament passé devant M^e Colombeau, notaire héréditaire sous la cour royale de Saint-Laurent-des-Mortiers, et demeurant à Saint-Denys-d'Anjou (*Archives de la Mayenne*, G 165).

Cet acte est daté des « deuxième et quatrième jours de mars de l'an 1640 » passé « au lieu seigneurial de la Picqueraye où elle se trouvait au lit malade, estant néanmoins saine d'esprit et d'entendement ».

Elle y indiqua le lieu de sa sépulture près de ses père et mère, dans la chapelle de la maison seigneuriale de la Picqueraye, en l'église de Saint-Denys-d'Anjou, en laquelle elle fait une fondation de messes et de prières.

Nous ne pensons pas qu'elle se maria. Jeanne Jacquelot mourut en 1649 et fut inhumée au lieu désigné par elle (Joubert, *op. cit.*, page 96).

IV^e Degré.

Renée Jacquelot
dame de la Picqueraye
fille de Marin, époux Ricordeau

Elle épousa Méry ou Emery de la Chapelle, seigneur de Vaugois (*Archives de la Mayenne*, T. III, GG 3).

Les la Chapelle portent : « d'argent aux annelets d'azur posés 3-2-1 ».

Son mariage est aussi prouvé par son testament (*Archives de la Mayenne*, G 165) qui la dit « veuve de Méry de la Chapelle, vivant écuyer, sieur de Vaugois, demeurant au lieu de la Piquardière, paroisse de Varenne-Boureuil » (pour Varennes-Bourreau d'où étaient les de la Chapelle).

Par cet acte en date du 16^e jour de l'an 1649 et son testament, deuxième en date du 23 août 1652 qu'elle signa, elle fonde ainsi que « sa défunte sœur Jeanne » des prières

et des messes et indique le nombre de cierges de cire jaune et blanche qui doivent être allumés le jour de sa sépulture en l'église de Saint-Denys-d'Anjou.

Elle avait fondé une chapelle sous le vocable de Saint-Urbain et l'avait dotée d'une rente de 16 livres avec quatre hommes de vignes à charge de services religieux (Joubert, *op. cit.*, p. 102).

Autres fondations (*Archives de la Mayenne*, G 153 à 166).

Elle dut décéder vers 1652, puisque dans son deuxième testament elle est dite « au lit, malade de griève maladie ». On y voit aussi, qu'à cette époque, son fils Urbain de la Chapelle Rainssoin, seigneur de Vaugois, était déjà marié (avec Jacqueline Belot) et avait postérité.

IV^e Degré.

Anne Jacquelot
fille de Marin, époux Ricordeau

Elle fut baptisée à l'église de Saint-Denys-d'Anjou en 1582 (*Registres paroissiaux*).

Ménage (*Vie de Pierre Ayrault et Histoire de Sablé*, T. I) la nomme ainsi, alors qu'ailleurs elle est dite Jeanne (Ango, *op. cit.*) ou Julienne (*Archives de Maine-et-Loire*, E 2903 et GG7) — Anselme continué par du Fourny — et le marquis de Brisay dans sa *Généalogie des de la Jaille* (page 252), mais tous sont d'accord sur son alliance.

Anne Jacquelot épousa Urbain de la Jaille, seigneur des Gênetais, en 1601. Il était fils de Claude, seigneur d'Avrillé, la Thuaudière et autres lieux, et de Charlotte de Charnacé, sa seconde femme.

Les de la Jaille portent : « d'argent à la bande fuselée de gueules, à la bordure de sable chargée de huit besans d'or ».

L'acte de mariage figure aux Archives de la Mayenne (G 1657). Dans l'*Histoire du Château de la Roche-Talbot*, de M. de Beauchêne, on trouve de nombreux renseignements sur l'importante seigneurie des Gênetais en Morannes où elle avait chapelle seigneuriale (Joubert, *op. cit.*) et sépultures.

Nous croyons inutile de nommer leurs enfants au nombre de dix (de Brisay, *op. cit.*).

La branche de Pierre Jacquelot semble donc s'être éteinte, tombée en quenouille; tout nous porte à le croire, car le nom n'est plus signalé à Saint-Denys-d'Anjou.

En 1713, cependant, par exception, il est fait mention d'un F. Jacquelot à la bénédiction de deux grosses cloches de l'église de Saint-Denys-d'Anjou le 8 octobre 1713 ; nous pensons qu'il appartenait à l'une des trois autres branches.

Après avoir épuisé la branche de Pierre Jacquelot fils de Jean, nous reprenons la suite des enfants de ce dernier en nommant Adrien premier du nom qui continue la filiation.

II^e Degré.

Adrien Jacquelot premier du nom
seigneur des Roches et du Hardatz
fils de Jean, époux N. ~~Bignon~~

Sa date de naissance nous est inconnue, mais sa personnalité est bien établie par l'Arrêt de Mainteneur de Noblesse. On trouve encore (Moreri : *Supplément*, p. 160) « Jacquelot Adrien, fils d'autre Adrien... »

En 1530, dit une note généalogique, Adrien était avocat à la sénéchaussée d'Angers.

Le 10 mai 1537, Adrien fut reçu dans la Confrérie des Bourgeois d'Angers. (Ménage : *Vie de P. Ayrault*.)

En 1552, il fut nommé Conseiller au Présidial d'Angers, lors de l'érection de cette Cour (*Archives du Plessis-Brézot*, liasse II, n^o 3). La lettre du roy Henri II, donnant à Adrien les charges de conseiller (vénérable parchemin), est datée de « Châlons le ... jour d'Aoust, l'an de grâce mil cinq cent cinquante-deux de nostre reigne le sixième ».

Sur le revers de l'acte se lit son acte de serment et de réception à l'office.

Adrien se démit de sa charge en 1564 en faveur de son fils qui y fut reçu le 8 mai de la même année (Moreri).

Adrien est dit, dans plusieurs actes « Maître des Requêtes du roi de Pologne, duc d'Anjou ». On trouve aux Archives Nationales de 1566-1567-1568-1571 des actes le concernant.

Adrien Jacquelot épousa, en 1530, dit une note généalogique (que nous n'avons pas pu contrôler), demoiselle Jacquemine des Landes, fille de Guillaume, échevin perpétuel de la ville d'Angers, puis conseiller au Présidial lors de sa création, et de Renée le Couvreur — Maurille des Landes, son frère, fut en 1574 nommé Maire et Capitaine général d'Angers.

Les des Landes portent : « d'azur à trois chevrons d'or posés les uns sur les autres ».

Le mariage d'Adrien est amplement prouvé par des actes où soit Jacqueline, soit Jacquemine des Landes, agit en tant que veuve d'Adrien Jacquelot (*Archives de Maine-et-Loire*, E 2895, *Archives Loire-Inférieure*, E², liasse non classée en 1905) et aux mêmes archives, E² 1619-1787, on trouve mention d'une transaction consentie par elle et une note qui établit sa filiation, pendant quatre générations.

Jacquemine des Landes apportait en dot la terre des Roches, sise dans la commune du Lion d'Angers (haute et basse justice) et celle du Hardatz, paroisse de la Jaille-Daon, commune de Chantocé.

Le 22 décembre 1571, Adrien, par un acte conservé au Châtelet, abandonna à ses fils la succession de son frère Jehan, Abbé de Breuilherbault. (*Archives Nationales*, V. 112.)

Il dut mourir peu d'années après, car un acte de 1578 conservé en l'étude de Saint-Denys-d'Anjou dit sa femme veuve.

Adrien, époux des Landes, laissa pour enfants :

Jean qui suit

François —

Julien —

Suzanne —

Adrien II^e du nom, continuant la filiation.

III^e Degré.

Jean (III^e du nom) Jacquelot
fils d'Adrien, époux des Landes

Il fut baptisé le 21 décembre 1548. En 1571, un acte le dit licencié en Droit (*Archives Nationales*, V. 112). Reçu Conseiller-clerc au Présidial d'Angers le 2 janvier 1574

(*Archives du Maine-et-Loire* et *Archives de Loire-Inférieure*, E² liasse), il se démit de ces fonctions pour entrer dans les ordres et mourut Doyen du Chapitre Saint-Martin-d'Angers; en cette qualité, il fit la fondation d'un service en cette église (*Archives Maine-et-Loire*, E 2895). Il avait fait acte de démission en faveur de sa mère Jacquemine des Landes (*Archives Loire-Inférieure*, E² liasse).

Jean Jacquelot ne s'était-il pas précédemment marié? Dans nos archives nous possédons un acte mentionnant un Julien Jacquelot, fils de Jean et de Godine Bourreau, baptisé en 1576 à la Trinité d'Angers, et ayant pour parrain Julien Berthier et Françoise Echeillard pour marraine. D'après la date de sa naissance, on peut penser que ce Julien était fils de Jean III^e du nom.

III^e Degré.

François Jacquelot
fils d'Adrien, époux des Landes

Baptisé le 24 janvier 1543 (*Archives du Maine-et-Loire*), il comparut dans un acte de 1571, concernant la succession de son oncle Jean, Abbé de Breuilherbault. Acte inséré au Châtelet le 22 décembre (*Archives Nationales*, V. 112).

Il dut mourir sans postérité.

III^e Degré.

Julien Jacquelot
fils d'Adrien, époux des Landes

Baptisé le 7 avril 1552 (*Archives de Maine-et-Loire*), il serait mort jeune et sans postérité (*Papiers du Guesclin*).

III^e Degré.

Suzanne Jacquelot
fille d'Adrien, époux des Landes

Suzanne fut baptisée le 2 juillet (*Archives Maine-et-Loire*). Si l'on ne connaît rien de précis à son sujet, on peut

cependant présumer qu'elle épousa Louis Goderon, d'une famille d'Anjou.

Les Goderon de la Jouannière portent : « *d'azur à la fasce dentelée d'or accompagnée de trois roses d'argent deux en chef, une en pointe* ».

On trouve, en effet (*Archives Maine-et-Loire*, E 2895), un compte entre Louis Jacquelot, seigneur d'Ydré, Philippe Jacquelot, seigneur de Sautré, et Louis Goderon au sujet de la succession de Lucrèce de Nouault, veuve d'Adrien Jacquelot de la Motte. Il est vraisemblable que ce Louis Goderon ne pouvait se trouver à partager la succession qu'en qualité d'époux de Suzanne Jacquelot.

III^e Degré.

Adrien Jacquelot, II^e du nom
seigneur de la Motte et des Grignons
fils d'Adrien, époux des Landes

C'est l'une des personnalités les plus intéressantes de notre généalogie.

On trouve à son sujet dans Moreri (*Dictionnaire, Supplément*, T. II, p. 160) l'article suivant :

« Jacquelot Adrien, fils d'un autre Adrien, eut la charge de son père qui était Conseiller au Présidial d'Angers, et comme il n'avait pas l'âge compétent pour la posséder, il obtint la dispense du chancelier Cheverny. Mais il exerça peu cet Office. Il le quitta pour en prendre un autre dans le Parlement de Bretagne au mois de février 1576, lorsque cette province fut rentrée sous l'obéissance du roy Henri IV. Le duc de Mercœur, gouverneur de la province, le députa avec un membre du Parlement pour assurer sa Majesté de la fidélité de la province.

Il a composé un traité intitulé « *Compendiosa beneficiarum expositio.* » Il mourut en Anjou le 3 décembre 1624 et fut enterré à Saint-Denys-d'Anjou. On y voit son épitaphe, où il est dit qu'il avait été sénéchal d'Anjou et lieutenant général d'Angers, ce qui est absolument faux.

Il a eu deux enfants qui ont été conseillers au Parlement de Bretagne : Florent-Louis et Philippe. »

On verra qu'avec beaucoup de vérités il se trouve quelques erreurs dans cet article.

On lit encore dans le *Dictionnaire Géographique et Biographique de Maine-et-Loire*, de M^e Célestin Port, 1876 (T. II, p. 238), un article reproduisant à peu près celui de Moreri et citant aussi Ménage (*Vie de Pierre Ayrault*, pp. 22-174-185).

Il est question, en outre, d'Adrien II dans l'*Histoire de Sablé*, de Ménage (T. II, pp. 143 et 174).

Nous puiserons à d'autres sources encore.

Adrien fut baptisé le 23 mars 1546 (*Archives de Maine-et-Loire*) et fit ses études de droit; il est dit « avocat ».

Le 3 mai 1568, il fut admis dans la Confrérie des Bourgeois d'Angers (Ménage).

Le 8 mai 1564, sur la démission de son père Adrien I, il avait été pourvu de l'office de conseiller au Présidial d'Angers, il obtint pour cela la dispense nécessaire (Moréri, *op. cit.*) et y resta douze années, de 1564 à 1576.

Adrien épousa le 30 janvier 1572 (contrat reçu par M^e Caillet — *Archives de Maine-et-Loire* — *Papiers Denouault*), demoiselle Lucrèce de Nouault, fille de François et de Jeanne le Poitevin.

Les de Nouault portent : « d'azur au chevron de sable rebordé de gueules, accompagné d'une merlette de sable au canton dextre du chef ».

Le mariage est prouvé par un acte des *Archives de Maine-et-Loire* (E 2895).

Lucrèce de Nouault mourut avant son mari qui, dans son testament, parle de sa « deffunte femme » (*Archives de la Mayenne*, G 65).

Le roi Henry II, en créant le Parlement de Bretagne en 1523, le composa de charges différentes, les unes : « bretonnes ou originaires », occupées seulement par les Bretons d'origine; les autres dites : « non originaires ou françaises » que pouvaient acquérir les habitants des provinces limitrophes de la Bretagne et qui étaient sous la domination française. Mais le Roi, afin d'engager ses sujets à se déplacer pour venir occuper ces charges, les leur donnait à meilleur compte qu'aux originaires et y attacha des avantages considérables rapportés dans l'Edit.

Adrien était Angevin et put donc entrer au Parlement de Bretagne. C'est lui l'auteur de l'exode de la famille Jac-

quelot angevine en Bretagne. Il y fut admis le 21 février 1576 en qualité de Conseiller (*Liste de messieurs du Parlement de Bretagne, etc.*, Vatar., Rennes, 1754). Sa réception est encore indiquée dans les provisions de Conseiller de son fils Philippe (*Archives de famille*, liasse II 4 bis).

Adrien Jacquilot fut un ligueur forcené. Certaines archives et différents auteurs nous permettent de suivre sa carrière et ses aventures durant cette période de la Ligue en Bretagne (*Journal de Pichart*. Dom Morice — Desfontaines — Archives Nationales. — *Correspondance de Mercœur et des ligueurs bretons avec l'Espagne*, du Vicomte de Carné, Plihon et Hervé, Rennes, 1899, etc.).

Envoyé près de Mercœur pour réclamer contre l'enlèvement du président Faucon de Ris, il fut séduit probablement par les instances du chef de la Ligue et l'idée que celle-ci représentait à ce moment : les ligueurs « affirmant hautement vouloir vivre et mourir inviolablement dévoués à la monarchie dont ils demeuraient, à regret, séparés, en attendant qu'il plût à Dieu de donner à la France un Roy catholique ». Adrien s'attacha donc à la Ligue. Il prit part à l'échauffourée, peu sanglante, du reste, qui mit Rennes au pouvoir des troupes de Mercœur. Mais, six jours après, le 5 avril 1589, les Royaux, sous le commandement de Montbarot, reprirent la ville; les promoteurs du mouvement ligueur furent recherchés et, parmi eux, Adrien, gravement compromis.

« Il fut arrêté au moment où, déguisé en paysan, il allait franchir les portes de la ville » (*Journal de Pichart*) et fut enfermé à la Tour aux Foulons, transformée en prison des Ligueurs. Il y resta jusqu'au 16 octobre suivant. « Pendant la nuit du 16 octobre qui était très pluvieuse et fort obscure, il réussit à s'échapper avec le président Dodieu et MM. de Fontenay et du Chapeau-Morin » (*Pichard*, colonne 1700).

Durant cette détention, l'esprit rempli de vengeance, le ligueur composa un *Dialogue* qui se trouve aux Archives Nationales, section des manuscrits (volume 22.337 — FF du f^o 344 au f^o 389 — in-4^o).

« On trouve, écrit M. de Carné (*Correspondance, op. cit.*, p. 175 — aux fonds français, volume 22.326, f^o 315) un catalogue de quelques manuscrits historiques qui est de l'écriture de Dom Morice et j'y ai relevé la note suivante :

« *Dialogue*, de M. Adrien Jacquelot, in-4^o; c'est une satire contre M. Jacques Barrin, Président en la Cour, faite pendant les troubles de la Ligue en Bretagne. Il y a quelques faits historiques, mais on y noircit cruellement la famille des Barrin ».

Il est certain que ce pamphlet peut donner l'idée de la terrible animosité qui agitait alors les esprits, et, bien qu'Adrien accuse Barrin « auquel il s'était confié », de l'avoir « trashy et livré », après lui avoir fait donner un déguisement, les 45 feuillets d'accusation contre Barrin et sa famille font penser à d'affreuses calomnies peut-être récoltées près d'adversaires politiques ou d'envieux.

La famille Barrin de la Galissonnière, à laquelle Adrien notamment attribue une basse origine et qu'il noircit cruellement, est l'une de celles de la province qui étaient reconnues nobles (armorial de Courcy).

Le titre de la pièce porte : « *Dialogue* de M. Adrien Jacquelot, conseiller en la Cour du Parlement de Bretagne, contenant partie des actions, origines, vie et mœurs de M. Jacques Barrin, président en la dite Cour : le dit Jacquelot, M. Louys Dodieu, aussi président en la dite Cour, M. Georges Morin, sieur du Chapeau, François Bigon, sieur de la Maison-Neuve et le sieur de la Haye, interlocuteurs ».

Ce factum était accompagné d'une lettre à l'adresse de M. le Maréchal de Montmorency, et évidemment destiné à la publicité... mais ne pouvant mieux faire, notre Adrien, dans la nuit de son évasion, lança ce manuscrit, flèche de Parthe, sur son chemin, près de l'église Bonnes-Nouvelles.

Sitôt libre, le Conseiller Jacquelot se garda de séjourner aux environs de Rennes. Il se réfugia à Nantes, près de Mercœur. Celui-ci le nomma Conseiller au Parlement de la Ligue qu'il avait créée et, le 1^{er} mai 1591, le mit aussitôt en relations avec Mendo de Ledesmas, envoyé de Philippe II, roi d'Espagne.

Cependant, Adrien la Motte-Jacquelot (ainsi qu'il est toujours désigné et qu'il signe) ayant fait partie des quatorze juges de la Chambre souveraine du duc de Mercœur, fut compris dans l'Arrêt de Condamnation que le Parlement du Roy rendit le 17 février 1590. Ses biens furent saisis et lui-même condamné à être appréhendé, pendu haut et

court, son corps traîné sur la claie, etc. (*Histoire de Bretagne*, de Dom Morice, T. II, p. 317, et *Histoire de la Ligue en Bretagne*, de Desfontaines, T. I, pp. 29-30-42-136).

Mais il s'était, nous l'avons dit, mis en sûreté et son exécution n'eut lieu « qu'en effigie ».

L'enthousiasme et le caractère impétueux d'Adrien nous est révélé (de Carné, *op. cit.*) par sa correspondance suivie tant avec le roy Philippe II d'Espagne, qu'avec ses agents ou ambassadeurs. Il suggère les moyens de s'emparer de la province, n'hésite pas à reconnaître l'infante d'Espagne non seulement comme duchesse de Bretagne, mais « comme légitime héritière du trône de France »... Il propose même pour elle, dans l'un de ses mémoires, un mariage assez singulier...

Mais l'enthousiasme d'Adrien se ralentit cependant quand il se vit privé de ses biens à la suite de sa condamnation par la Cour Royale ; le roi d'Espagne s'était bien engagé à largement rémunérer ses services et lui avait promis des subsides intéressants, mais ceux-ci n'arrivaient pas malgré des missives déchirantes !

Enfin, les visées personnelles et ambitieuses de Mercœur découvertes par Adrien (il n'hésita pas à les dénoncer courageusement au roi d'Espagne) le refroidirent d'autant plus que sa franchise l'avait rendu suspect au chef de la Ligue et avait motivé son expulsion, du moins momentanée, du Parlement de Nantes.

Adrien prit le parti de se renfermer, dès 1593, dans son rôle de Conseiller au Parlement de la Ligue. Le 28 février 1595, il fut pourvu d'un office de Conseiller-maître à la Chambre des Comptes de Bretagne, office qu'il résigna du reste le lendemain, nous ignorons pour quel motif. (Formeron, *Histoire de la Chambre des Comptes de Bretagne*, p. 318.)

Lorsque Mercœur « qui voyait, dit Dom Morice, ses affaires se défilier et se descoudre, se trouvant dans l'état misérable, semblable à ces oiseaux désemparez qui ne peuvent plus voler par la perte de leurs plumes et ailes », se résolut à faire sa soumission, « il députa Adrien Jacquelot avec le président du Parlement pour assurer Sa Majesté de la fidélité de la province » (Moreri).

Aussi bien, le Roi de France, vainqueur soucieux d'éteindre tous les germes de discordes, se montre-t-il bon prince envers

le conseiller ligueur et ses collègues qui avaient fait partie du Parlement de la Ligue; et Adrien, pour lequel les droits du Monarque, « ayant entendu la messe », ne faisaient plus de doute (à l'encontre de ceux de l'infante d'Espagne), reprit sa place au Parlement de Bretagne à Rennes, moyennant une formule de serment spéciale, imposée aux anciens ligueurs. (*Parlement de Bretagne après la Ligue*, Henri Carré, p. 32.)

Adrien Jacquelot devint Doyen du Parlement de Bretagne (Ménage, *op. cit.*), mais le 4 janvier 1618, il démissionna de son office au profit de son fils Philippe (*Archives de famille*, liasse II, n° 4 bis).

Il recouvra immédiatement tous ses biens et put, en 1598, par contrat conventionnel, acquérir la terre et seigneurie des Grignons, paroisse de Souvigné (*Archives de famille*, liasse II, n° 5), qui est passée dans la famille de Louis son fils, auteur de la branche dite « des Grignons ».

Moreri et Joubert (*op. cit.*) nous disent qu'Adrien laissa quelques ouvrages de droit estimés dont le plus notable serait le *Compendiosa beneficiarum expositio*, volume couvert d'une vénérable poussière aux Archives Nationales, ainsi que nous avons pu le constater. (F. 4385.)

Adrien Jacquelot, seigneur de la Motte, mourut le 3 décembre 1624 à l'âge de 78 ans. (Moreri : *Supplément*, T. II, p. 160.) Les archives de la Mayenne conservent son testament (G 65).

Ce « testament de misérable pécheur Adrien Jacquelot » est écrit dans la forme mystique et le style du temps. Il règle l'ordre de ses funérailles « sans aucune pompe, cinq torches et cinq cierges selon la coutume des chrétiens », demande « sa sépulture en l'église de Saint-Denys-d'Anjou devant l'autel de la bienheureuse Vierge Marie, ou bien auprès de la sépulture et tombeau de noble et discret Marin Jacquelot nostre cousin » (1)... « Le corps soit couvert d'une tombe en pierres avec nos armoiries et telle inscription : cy gist le corps »... (l'inscription manque). Puis il fait une fondation de messes et services « pour le repos et salut de son âme » et ordonne de nombreuses aumônes : « les exécuteurs de ma volonté,

(1) Sa femme Lucrèce de Nouault l'avait précédé dans la tombe. Il le dit dans son testament.

achève-t-il, seront mes fils, que Dieu les bénisse et donne le repos éternel aux Trépassés — escript de ma propre main, le 23 janvier. Jacquelot. »

Selon Ménage, son tombeau portait l'inscription suivante :
« Ci gist Messire Adrien Jacquelot, seigneur de la Motte,
« Conseiller du Roy en ses conseils et Doyen du Parlement
« de Bretagne et Sénéchal et Lieutenant-Général d'Anjou
« au Siège Présidial (1) ai fondé céans une grande messe
« vigile et vespres des morts au jour de la Saint André, et
« le dit jour estre distribué 40 livres aux pauvres, et pour
« le dit service ai donné 8 livres 13 shillings à l'église de
« Souvigné... »

« Une messe à basse voix à estre dicte le même jour et à
« donner au prestre qui la célébrera 20 livres, et 10 shillings
« aux pauvres; toutes les dictes sommes rachetables au
« denier seize, lequel décéda le 3 décembre 1624 après avoir
« été trente-trois ans officier du Roy. »

Nous croyons que telle ne devait être l'építaphe qu'Adrien aurait composée pour sa tombe et dont la place dans le testament est laissée en blanc.

Adrien II^e du nom Jacquelot, époux de Nouault, laissa pour enfants :

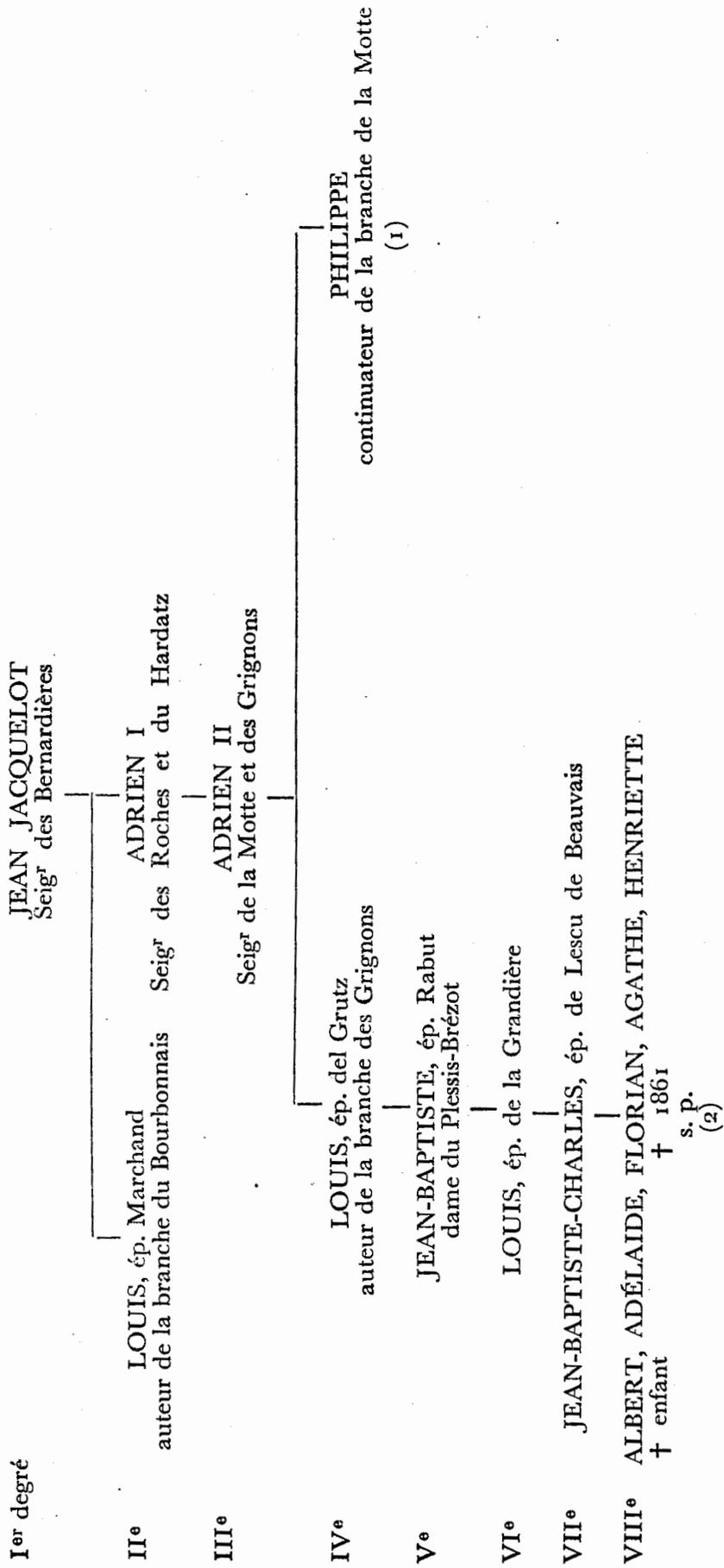
Louis qui suit, auteur de la branche des Grignons,
Philippe, qui continue la branche de la Motte (2).

* * *

(1) *Archives Loire-Inférieure E^e 1619-1789. Jointe à l'építaphe se trouve une note ajoutant que « cette qualité est fondée sur ce qu'il avait eu les provisions de cette charge de M. Mercœur ».*

(2) *Voir page 69.*

BRANCHE DE LOUIS JACQUELOT
Seigneurs des Grignons, des Roches, du Hardatz et du Plessis-Brézot



(1) Voir page 69.

(2) On remarquera, ainsi que le dit une lettre de 1750, « que la branche des Grignons s'était développée plus vite que celle des cousins » (de la Motte). Ceux des Grignons se sont mariés jeunes, ceux de la Motte assez âgés.

CHAPITRE II

BRANCHE DES GRIGNONS

IV^e Degré.

Louis Jacquelot
Seigneur des Grignons, des Roches et du Hardatz
auteur de la branche des Grignons
fils d'Adrien II^e du nom, époux de Nouault
(Célestin PORT, *op. cit.*, 388.)

Louis fut baptisé à Notre-Dame, à Nantes, le 18 août 1592. (*Extraits baptistaires fournis les 16 et 20 octobre 1714. Archives du Plessis-Brézot et Archives familiales, liasse III, n^o 12.*)

Il partagea en aîné son frère cadet par contrat du 28 octobre 1620. (*Archives Loire-Inférieure, E², papiers de la Villeneuve.*)

« Il traita favorablement son puisné, dit une note généalogique, lui abandonnant entr'autres la charge de Conseiller que possédait leur père et la Vicomté de la Motte, se réservant, pour lui-même, les terres et seigneuries des Grignons, de la Roche et du Hardatz. » Ce partage, donné par l'aîné, et anticipé, puisque leur père existait encore, est approuvé par celui-ci dans son testament. (*Archives de la Mayenne, G 65.*)

(Malgré l'abandon, à la branche cadette, de la terre de la Motte, le nom de celle-ci reste encore attaché dans certains actes, et presque jusqu'à leur extinction, aux descendants de la branche des Grignons.)

Louis embrassa la carrière militaire et la cause de la Reine-Mère Marie de Médicis, au service de laquelle il s'attacha. A la fameuse bataille des Ponts-de-Cé du 7 août 1620, il fut fait prisonnier par le sieur de Lépine-Carpentier, lieutenant d'une compagnie des Gardes du Roy. (*Archives de famille, liasse III, note 1.*) Sa rançon fut fixée à 936 livres, et Louis

fit intervenir comme caution un sieur Descrépy ; mais le soir de la bataille, dit cet acte, « le Roy et la Reine-Mère s'étant accordés, il fut décidé que les prisonniers seraient délivrés sans rançon ». Louis refusa donc de payer le prix, excipant de cet acte de générosité, et Descrépy, poursuivi par le sieur de Lépine, fut renvoyé des fins de la poursuite (*mêmes sources*).

En 1624, il est signalé : « Eschançon Loys Jacquelot, seigneur des Roches » (*Etat de la Maison de Marie de Médicis*). Il resta attaché à sa Maison jusqu'à sa mort.

Du 30 février 1629, un acte est indiqué aux Archives de la Loire-Inférieure (E², liasse non classée des *papiers de la Ville-neuve*) : « lettres de gratification de la Reine, octroyée à escuyer Louis Jacquelot, l'un des gentilshommes de sa maison, des rachats estant de ses droits seigneuriaux à elle duts sur les terres qu'il possédait en Bretagne ».

Du 12 juillet 1631, nous trouvons une « Remise de lods et ventes (*Archives de famille*, liasse III, n^o 2) accordée par la Reine-Mère à Louis Jacquelot, l'un de ses gentilshommes suivants qu'elle désire gratifier et favorablement traiter » ; cette pièce importante est signée : Marie.

On pourrait reproduire plusieurs passages de l'intéressante *Vie de Marie de Médicis, princesse de Toscane, reine de France et de Navarre* (Rouault, 1774), signalant les missions de confiance dont est chargé Louis Jacquelot auprès du Roi en 1633-1634 (T. III, pp. 403-408-416). Le R. P. Henry Fouquieray (*Revue des Questions historiques*, 1901) relate que Marie de Médicis envoya « l'un de ses gens, le sieur Jacquelot », près de son fils, le roi Louis XIII, au moment où l'on croyait le cardinal de Richelieu près de mourir, « les chirurgiens disant qu'il n'irait pas à l'Epiphanie ».

Louis suivit la Reine-Mère en Angleterre et en Anjou dont elle avait obtenu le gouvernement : à sa cour on le nommait « l'Angevin Jacquelot » en raison de son origine.

Il se trouvait encore près de la Reine (qui lui donna dix mille livres par son testament) lorsque celle-ci mourut à Cologne, le 3 juillet 1642. « L'Angevin Jacquelot » est cité au nombre des personnes qui assistaient à l'embaumement de son corps et à celui de son cœur qui fut transporté à l'église du Collège de la Flèche, près de celui de Henri IV. (*Anjou et ses monuments*, par G. Faultrier, 1840, T. II, p. 468.)

Mais son dévouement à Marie de Médicis lui valut d'encourir la disgrâce du Cardinal : son château des Roches fut démantelé, son hôtel à Paris, rue Saint-Honoré, saisi, et ses biens confisqués ne devaient lui être restitués que plusieurs années après.

Ne pouvant retourner sur ses terres, il passa en Angleterre et se mit au service d'Henriette de France (*Archives de famille*, liasse III, n° 3).

Louis Jacquelot, capitaine de cavalerie et alors gentilhomme suivant de Marie de Médicis, épousa en Flandre, demoiselle Marie del Grutz, fille de Bertrand, envoyé des Pays-Bas en Angleterre et qui était originaire de Bruxelles. (Ménage : *Vie de Pierre Ayrault*, p. 174.)

On ignore la date de ce mariage qui resta secret durant plusieurs années, nous ne savons pour quel motif. D'après la date de naissance de son fils aîné, nous supposons qu'il eut lieu en 1638 ou peu auparavant. En 1640, les « Considérations », dont un acte suivant parle, n'existant plus, ou bien les époux ayant reconnu les inconvénients de leur union cachée, ils la firent ratifier et certifier devant « un père Capucin prêcheur » en Angleterre. Un certificat leur fut délivré (*Archives de famille du Plessis-Brézot*, liasse III, n° 3) en bonne et due forme qui fut présenté le 7 février 1650 par la veuve de Louis au bourgmestre de Bruxelles. Celui-ci rédigea un acte de cette présentation sur parchemin, curieusement libellé (*mêmes sources*), mais qui n'évita pas à la veuve certains désagréments, comme on le verra, lors de son retour avec ses enfants en Anjou, dans les terres de son mari.

Aux mêmes *Archives du Plessis-Brézot*, liasse III, n° 4, on trouve un aveu rendu à « Noble et Puissant Seigneur Messire Louis Jacquelot, gentilhomme ordinaire de la Reine-Mère, seigneur du fief et seigneurie des Roches et du Hardatz... pour la terre de la Broutardière, près des Roches, paroisse de Marigné ». Cet acte, daté du 24 janvier 1641, est un grand parchemin de quatre feuillets.

Et aussi (liasse III, n° 5) un « Arrêt de la Cour de Paris du 30 septembre 1643, constatant les droits de Louis dans la Seigneurie des Grignons, à l'encontre des poursuites d'une dame des Roches Fumées ».

Dans un acte, Louis se trouve qualifié de « conseiller au Parlement ». Il n'exerça pas cette charge, mais, supposons-nous, s'en fit pourvoir, au décès de son frère Philippe, afin de la passer à son neveu, trop jeune alors pour en tenir l'office. D'ailleurs (liasse III, n° 13), on trouve aux mêmes archives son acte de démission « pour et en faveur toutefois de Louis Jacquelot, sieur de la Motte, son neveu ».

Désabusé et « après dix-huit ou vingt ans d'exil », dit une lettre (*Archives de famille*, liasse III, p. 15), il revint enfin à sa terre des Roches, ne voulant plus entendre parler de la Cour, ni pour lui, ni pour ses enfants. Ceux-ci étaient, pensons-nous, restés en Flandre avec leur mère, et c'est après le décès de leur père, vers 1648 ou 1649, qu'elle les amena en Anjou.

Elle y fut mal accueillie, « expulsée le 17 août 1750 du banc seigneurial où elle s'était placée dans l'église de Saint-Denys-d'Anjou, par une personne (évidemment sa belle-sœur, veuve de Philippe) qui prétendait que ce banc lui appartenait, et elle obtint la réparation de l'outrage et la condamnation de l'auteur de cette brutale agression » (*Manuscrit de la Bibliothèque d'Angers — Archives de Maine-et-Loire*, G 581, fo 73, et Joubert, *op. cit.*, p. 70.)

Le 23 octobre de la même année, elle dut comparaître aux assises de Doué pour le Bois-au-Muet (*Archives de Maine-et-Loire*).

Sa belle-sœur, enfin, fit saisir les terres des Roches comme lui appartenant à l'exclusion de Marie del Grutz, épouse prétendue illégitime de Louis, et de ses enfants qualifiés de bâtards. L'infortunée obtint alors sur requête du 18 octobre 1649, après appel, un arrêt du Parlement (*Archives du Plessis-Brézot, Archives de famille*, liasse III, n° 6) en date du 3 juillet 1651 : « la maintenant en qualité et possession de se dire veuve noble de Louis Jacquelot, gentilhomme de la chambre de la Reine-Mère du Roi, et en la tutelle noble des enfants nés de ce mariage ».

(L'arrêt, grand parchemin, est très intéressant dans toutes ses parties, et nous a servi à fixer des points généalogiques de cette branche.)

En 1660, le 9 août, elle put recevoir un aveu comme veuve de Louis et tutrice de ses enfants, pour la terre de la Moulinière (*mêmes Archives*, liasse n° 7).

Elle mourut, pensons-nous, peu après, puisqu'il n'en est plus fait mention.

Louis Jacquelot, époux del Grutz, laissa pour enfants :

Jean-Baptiste aîné	qui continue la filiation,
Louis	qui suit
Adrien	—
Philippe	—
Marguerite-Constance	—
N., fille	—

Comment a-t-on pu, comme on le verra, relever, à Saint-Denys-d'Anjou, les actes baptismaux de Jean-Baptiste (1638), d'Adrien (1639), de Louis (1647) tous nés en Angleterre?

Nous pensons qu'évidemment leurs noms y furent mentionnés postérieurement, pour régularisation, alors que Marie del Grutz dut s'y faire reconnaître épouse légitime de Louis Jacquelot, et ses enfants, nés de légitime union.

V^e Degré.

Marguerite-Constance Jacquelot
 fille de Louis, époux del Grutz

On ignore la date de sa naissance. Elle fut, dit-on, célèbre par sa beauté, on la surnommait « la belle Jacquelot » (suite de recherches généalogiques entreprises vers 1780 par Delvincourt, généalogiste agréé du Cabinet du Saint Esprit).

Au partage de 1670 (*Archives du Plessis-Brézot, Archives de famille, liasse III, n° 8*), donné par son frère Jean-Baptiste, Marguerite-Constance eut, indivisément avec son frère Adrien, la terre des Grignons près de Saint-Denys-d'Anjou.

Marguerite-Constance épousa en 1679 (communication de M. de Beauchêne), messire Pierre de Cheverue, seigneur de Chemans, son cousin. (Delvincourt, *op. cit.* et *Archives de Maine-et-Loire, E 1999.*)

Pierre de Cheverue était veuf depuis 1676 de Renée Crespin ; dans l'acte de sépulture de celle-ci, il est dit sieur de la Gaudrée et des Grand et Petit Sazé (*mêmes archives, GG 4*). La seigneurie de Chemans, commune de Blaison, autrefois

aux de Goulaine, était venue par alliance aux de Cheverue depuis un siècle et était fort importante.

Les de Cheverue portent : « *d'argent aux deux chevrons de sable* ».

En 1668, Marguerite-Constance signe au contrat de mariage de son frère Jean-Baptiste (*Archives de famille*, liasse III, n° 11). En 1693, elle rend pour les Grignons aveu à la Roche-Talbot comme veuve. En 1698 et 1703, elle signe au grand armorial de d'Hozier.

Marguerite-Constance mourut sans postérité. C'est par elle que la terre des Grignons passa des Jacquelot au Cheverue de Chemans, puis aux de Montesson.

V^e Degré.

N. Jacquelot
fille de Louis, époux del Grutz

Elle ne paraît pas au partage de la succession de son père donnée par son frère en 1670. Elle était entrée en religion et décéda en Flandre.

L'avis de son décès à Louches, en Hainaut, ou à Valenciennes, âgée de 85 ans, fut donné par le pasteur de Louches à M. Bar, son parent, qui la dit « fille de Louis Jacquelot, gentilhomme de Marie de Médicis » et la nomma : Mlle de la Roche-Jacquelot. (Lettre de Jean-Baptiste-Charles Jacquelot du 27 juin 1775, aux *Archives de famille*, et Delvincourt, *op. cit.* : celui-ci la dit décédée en 1750.)

V^e Degré.

Philippe Jacquelot
fils de Louis, époux del Grutz

Il ne paraît pas au partage de 1670 et dut rester en Flandre; on ignore s'il se maria et certains le disent « mort jeune ».

V^e Degré.

Louis Jacquelot
fils d'autre Louis, époux del Grutz

Il naquit le 5 juillet 1647 (extrait baptistaire de Saint-Denys-d'Anjou) et parut au partage de 1670 (*Archives de famille du Plessis-Brézot*, liasse III, n° 8), mais la minute ne porte pas sa signature.

Louis Jacquelot embrassa la carrière militaire et obtint son brevet de « lieutenant dans la compagnie du sieur Richard, dans le régiment de cavalerie de Rotembourg », daté du 4 novembre 1683, puis celui de « lieutenant de chevau-légers, dans la compagnie du sieur Bailleul, le 20 août 1688 ».

Un passeport du 6 octobre 1702, accordé par le duc de Vendôme, le dit « capitaine refformé au régiment de cavalerie de Broglie récompensé par une pension du Roy ». C'est sous ce même titre qu'il figura dans l'Arrêt de Mainteneur de Noblesse de sa branche obtenu en 1716.

Toutes ces pièces se trouvent aux Archives du Plessis-Brézot (liasse III, nos 9 à 12), qui nous renseignent également sur son mariage :

Louis Jacquelot épousa en 1703 (contrat du 10 mars, devant M^e Chauvin, notaire royal à Angers) « demoiselle Cirille de Valtère, fille majeure de deffunt Sébastien de Valtère, vivant escuyer, seigneur de la Chesnaye et de dame Cirille Mesnard, demeurant à Angers, paroisse Saint-Denys ».

Les Valtère de Feudonnet portent : « *coupé d'argent et d'azur, par une fasce de pourpre, l'argent emmanché de quatre pièces de gueules, et l'azur chargé de deux roses d'or* » (*Armorial d'Anjou Denain*).

On ignore la date du décès de Louis. Il vivait encore en 1716, car il paraît comme défendeur dans l'Arrêt de Mainteneur dressé à cette époque.

Il n'eut pas de postérité.

V^e Degré.

Adrien-Louis Jacquelot
seigneur des Grignons
fils de Louis, époux del Grutz

Adrien naquit en 1639 (notes Delvincourt) ; sa filiation est bien établie dans l'acte de partage de 1670 (*Archives du Plessis-Brézot*, liasse III, n° 8) : il y est dit « noble et discret »,

ayant embrassé l'état ecclésiastique et eut en partage indivisément avec sa sœur Marguerite-Constance, la terre des Grignons.

Le 24 novembre 1688 et le 11 août 1692, il comparait avec sa sœur aux assises de Doué, pour l'hommage du fief de Coulon, paroisse de Saint-Denys-d'Anjou (*Archives de Maine-et-Loire*); il était à cette époque connu en Anjou sous le nom de « l'Abbé Jacquelot » et « fort distingué par son esprit et ses connaissances » (lettre de l'Abbesse de Ronceray datée de 1750. *Archives familiales*). En 1797 (*Archives de la Mayenne*, B 2414), « il est fait mention d'un procès intenté par Adrien Jacquelot, chapelain de la Touche-Quatrebarbes, desservie en l'église d'Ampoigné ». En 1701, il était prieur de Sainte-Catherine-des-Roches.

Il mourut en sa terre des Grignons : « le 12 avril 1707, on inhume noble et discret Adrien Jacquelot, clerc tonsuré, seigneur des Grignons ». (André Joubert. : *Histoire de Saint-Denys-d'Anjou*, p. 123, et *Registres paroissiaux de Souvigné*.)

La terre des Grignons, acquise en 1598 par Adrien Jacquelot, passe dès lors aux de Cheverue.

Un Jacquelot, prieur de Sainte-Catherine, fut débouté à la Réformation de 1669 (Courcy).

Il n'est pas invraisemblable que ce fût Adrien, l'Arrêt de Mainteuve du 27 mai 1669 ne concernant que la seule branche représentée par Florian, seigneur de la Motte, et la branche de Louis (des Roches) n'ayant obtenu son maintien, sur production, qu'en 1716.

V^e Degré.

Jean-Baptiste Jacquelot
seigneur des Roches, du Hardatz et du Plessis-Brézot
fils aîné de Louis, époux del Grutz

Jean naquit le 26 décembre 1638 (*Extrait baptistaire de Saint-Denys-d'Anjou*, délivré les 18 et 23 juillet 1714 et *Archives du Plessis-Brézot*, liasse III, n^o 12). Il y est bien mentionné fils de Louis et de Mlle del Grutz.

Il fut d'abord cornette au régiment d'Armagnac, mais le colonel « messire de Garlande lui ayant fait éprouver quelques désagréments parce qu'il y était entré sans sa participation », il acheta une Compagnie dans un autre régiment,

dont un membre de la famille du Guesclin à laquelle il était allié, lui facilita l'entrée (*papiers du Guesclin*).

Certains renseignements généalogiques disent qu'il se maria trois fois (Delvincourt, *Recherches, op. cit.*). Cela nous surprend d'autant moins que nous possédons une lettre vraisemblablement de son arrière-petite-fille (Adélaïde, épouse du Couëdic) qui s'y rapporte :

Elle assure avoir lu, dans de vieux papiers, que son grand-père (fils de Jean-Baptiste) dut avoir recours au prince de Vendôme, grand prieur de France, pour le règlement d'une succession entre une famille de Landas et lui (les biens étaient à Mons et à Valenciennes), et que le frère aîné de son père avait eu comme marraine une madame de Landas de Florival.

La parenté devait remonter, croyait-elle, à Louis Jacquelot, chevalier de Marie de Médicis, qui aurait épousé une personne de ce nom...

Nous connaissons la véritable alliance de Louis et il est plus probable que nous trouvons dans cette famille la première alliance de Jean-Baptiste, qui ne lui donna pas d'enfants, pensons-nous.

Le 28 février 1669, à Saint-Michel-d'Angers, Jean-Baptiste épousa « demoiselle Françoise Peloux, veuve de noble homme Pierre Marion, sieur de la Chapelle »... Elle mourut aussi sans lui laisser d'enfants. (*Archives du Plessis-Brézot, liasse III, n° 11.*)

Devenu une seconde fois veuf, âgé de 50 ans, il se remaria, le 26 septembre 1688, à Saint-Maurice-d'Angers, à « demoiselle Marguerite Rabut, native de la Flèche, fille de noble homme Macé Rabut, seigneur de la Venaizerie et de Charlotte le Coq » (*mêmes archives*).

Les Rabut portent « d'argent à la fasce d'azur chargée d'une molette d'or ».

Le contrat de mariage passé devant Mes Germain Cireuil et Jacques Touch'aleaux, notaires royaux, est du 26 septembre 1688 (*mêmes archives*).

Marguerite Rabut apporta dans la famille la terre et le manoir du Plessis-Brézot, paroisse de Monnières (Loire-Inférieure).

Du 25 septembre 1694 est daté un certificat du marquis de Seussonès, commandant de la Noblesse du Ban d'Anjou, pour Jean-Baptiste Jacquelot (*mêmes sources*).

Nous ignorons la date du décès de Jean-Baptiste, à moins qu'on doive l'identifier avec un Jean Jacquelot, notaire de la châellenie de Meuré qu'on inhuma le 4 janvier 1703 (*Archives de Maine-et-Loire*, GG 6).

Ce qui est certain, c'est que veuve en 1714, Marguerite Rabut désira obtenir pour ses enfants un Arrêt de Mainteue de Noblesse. Ayant produit ses titres, elle put recevoir cet Arrêt daté du 16 juillet 1716, signé le 12 août (généralité de Tours), concernant la branche de Louis Jacquelot, époux del Grutz.

Le grand parchemin conservé aux Archives du Plessis-Brézot contient exactement toute la généalogie de cette branche et des renseignements qui nous furent précieux.

Jean-Baptiste Jacquelot, époux Rabut, outre plusieurs enfants morts en bas âge, laissa :

Jean aîné qui suit,
Louis qui continue la filiation.

VI^e Degré.

Jean-Baptiste Jacquelot
seigneur des Roches et du Plessis-Brézot
fils d'autre Jean-Baptiste, époux Rabut

Jean naquit le 9 octobre 1690 au Plessis-Brézot (*Extrait baptistaire de la paroisse de Monnières et inséré dans l'Arrêt de Mainteue*).

Bien qu'aîné, Jean ne se maria pas et vécut « dans le plus parfait accord » avec son frère cadet au Plessis-Brézot (relaté dans une lettre du 24 juin 1746. *Archives du Plessis-Brézot*, liasse III, n^o 15).

On trouve de lui (*Archives de la Mayenne*, G 65) un acte (annexé au testament d'Adrien II) par lequel il s'engage conjointement avec MM. de Chemans (de Cheverue) à servir la fondation faite par son bisaïeul à l'église de Saint-Denys-d'Anjou. L'acte est du 4 juillet 1718.

Les archives du Plessis-Brézot indiquent sa « comparution à la réunion de l'escadron de la noblesse de Nantes, le 18 octobre 1746, arrière-ban de Bretagne réuni pour défendre les côtes contre les Anglais attaquant Quiberon. »

Jean vécut jusqu'à l'âge de 70 ans. Il mourut en 1760 au Plessis-Brézot : « le cinquième jour d'avril 1760 fut enseveli Jean-Baptiste Jacquelot, chevalier, seigneur des Roches et du Hardatz, décédé au Plessis-Brézot ». (*Archives de Loire-Inférieure*, E 3193.)

VI^e Degré.

Louis Jacquelot
seigneur des Roches et du Plessis-Brézot
fils de Jean-Baptiste, époux Rabut

Louis naquit le 31 août 1694 au Plessis-Brézot. (*Extrait baptistaire* produit les 19 et 23 juillet 1714. *Archives de famille*.) Il y est dit fils de messire Jean-Baptiste Jacquelot chevalier, seigneur des Roches et du Plessis-Brézot et de Marguerite Rabut.

Le 29 mai 1736, nous le voyons rendre foi et hommage pour sa métairie du Plessis-Gaudin (*notes d'Archives de famille*).

Louis Jacquelot épousa le 17 mars 1725, noble demoiselle Lucie de la Grandière. (Célestin Port, *op. cit.*, *Maine-et-Loire*, T. II.)

Les de la Grandière portent : « d'azur au lion d'argent armé lampassé et couronné de gueules ».

Le contrat est du 10 mars 1735, devant M^e Jullien, notaire à Angers (*Archives du Plessis-Brézot*, liasse III, n^o 13).

Mlle Lucie de la Grandière était « fille puisnée majeure de deffunts messire Gilles François chevalier, seigneur de la Grandière, et de dame Marie Brillet son épouse : elle était pensionnaire chez les demoiselles Allard, paroisse de Saint-Maurice-d'Angers.

Louis survécut à son épouse et mourut le 15 décembre 1772 à l'âge de 77 ans au Plessis-Brézot : « du 16 décembre 1772, inhumation du corps de messire Louis Jacquelot, chevalier, seigneur des Roches, du Hardatz et du Plessis-Brézot, veuf

de dame Lucie de la Grandière, décédé la veille au Plessis-Brézot » (*Archives de l'Etat civil de la paroisse de Monnières, Loire-Inférieure*).

Louis Jacquelot, époux de la Grandière, laissa pour enfants :
Marie-Angélique qui suit
Louis-Pierre-Augustin —
Jean-Baptiste-Charles qui continue la filiation.

VII^e Degré.

Marie-Angélique Jacquelot
fille de Louis, époux de la Grandière

Elle naquit en 1736, fut baptisée le 19 janvier (*Archives de Loire-Inférieure, E 3191*) à Monnières, et « mourut célibataire à l'âge de 24 ans », nous dit une lettre de son frère Jean-Baptiste.

VII^e Degré.

Louis-Pierre-Augustin Jacquelot
fils de Louis, époux de la Grandière

Il naquit au Plessis-Brézot le 29 juin 1737 (*Extrait baptismal, Archives de l'Etat civil de la paroisse de Monnières*). Il eut, pour marraine, comme nous l'avons dit, Mme de Landas de Florival. Il mourut à l'âge de 11 ans, ainsi que nous l'apprend une lettre déjà citée de son frère Jean-Baptiste.

VII^e Degré.

Jean-Baptiste-Charles Jacquelot
seigneur des Roches, du Hardatz et du Plessis-Brézot
fils de Louis, époux de la Grandière

Il naquit en 1741 (son extrait mortuaire le dit décédé en 1814, âgé de 73 ans).

Jean-Baptiste-Charles Jacquelot épousa le 17 décembre 1781, demoiselle Françoise-Renée de Lescu de Beauvais, fille de François de Lescu et d'Euphrasie Boux, dame du Cassoir. (*Archives Loire-Inférieure, E 2033 et E 5195*.)

Les de Lescu de Beauvais portent : « *d'azur à six billettes d'argent, au chef cousu du champ, chargé de trois targes du second* ».

Le contrat fut passé devant M^e Jalabert, notaire à Nantes, le 17 décembre 1781. (*Archives du Plessis-Brézot*, liasse III, n^o 14.)

Jean-Baptiste-Charles Jacquelot siégea aux Etats de Bretagne. Dans plusieurs actes, il est dit « membre de la Commission intermédiaire des Etats ».

Durant la Révolution, caché à Paris, il assista d'une fenêtre aux massacres de l'Abbaye (septembre 1792). Arrêté, il fut enfermé dans une prison à Chartres d'où il réussit à s'échapper. Il revint après la tourmente au Plessis-Brézot où sa famille dispersée le rejoignit peu à peu (*Communications du vicomte de Couëdic*).

Jean-Baptiste-Charles était, dit-on, fort bel homme, d'un extérieur très distingué, poli et courtois; il était recherché dans les salons. Sa bonté était proverbiale dans la région : on le nommait « le bon monsieur Jacquelot » (*Souvenirs du Couëdic*).

Il mourut à Nantes le 9 octobre 1814. Dans son acte de décès (*Archives de l'Etat civil de Nantes*), il est dit : « Jacquelot de la Motte », tant le nom de cette terre est resté attaché aux différentes branches.

Mme de Jacquelot, au moment où une colonne volante de républicains envahissait, en 1792, le Plessis-Brézot, s'enfuit précipitamment avec ses enfants, dont l'un, Florian, s'égara. Tombée entre les mains des ennemis, elle allait être fusillée, ne demandant comme grâce que d'éloigner ses enfants, quand, par un fait miraculeux, elle put s'échapper (elle dut se cacher toute une journée dans le lit d'un mort en une cabane voisine).

On dit qu'elle fit le coup de feu aux côtés de la Roche-jacquelein.

Le 14 Pluviôse, an III, les membres du Directoire des districts de Clisson délibérèrent sur son sort : « Amnistie et levée de séquestres accordés à Renée Lescu, femme Jacquelot de la Motte » (*Archives de Loire-Inférieure*, L 999. *Police des cantons*.)

Elle revint alors au Plessis-Brézot. C'était une ardente royaliste, ne pouvant modérer l'expression de ses sentiments, ce qui lui causa quelques aventures (*Souvenirs de du Couëdic*).

En vidant un puits au Plessis-Brézot en 1854, sur les indications d'un vieillard, on trouva de l'argent qu'elle y avait jeté lors de sa fuite.

Nous ne savons la date de son décès qui précéda celui de son mari.

Jean-Baptiste, époux de Lescu de Beauvais, laissa pour enfants :

Adélaïde qui suit
Henriette —
Agathe —
Florian qui termine la branche
Albert ou Adrien

VIII^e Degré.

Henriette-Marie-Gabrielle Jacquolot
fille de Jean-Baptiste, époux de Lescu

Elle naquit au Plessis-Brézot le 3 mai 1784 (*Registres paroissiaux de Monnières*).

Emmenée précipitamment par sa mère lors de l'envahissement du Plessis-Brézot par les colonnes révolutionnaires, elle s'égara. Recueillie par un ancien garde suisse qui servait d'estaffette à l'armée royale, elle fit une partie de la campagne sur la selle du brave cavalier, jusqu'au moment où celui-ci, attaqué par une patrouille républicaine près de la forêt du Mans, tomba « couvrant l'enfant de son sang ».

Après avoir passé quelque temps dans une honnête famille de paysans, elle en fut arrachée par des soldats républicains et dut les suivre.

Les souvenirs horribles de ces moments étaient encore très précis, longtemps après, dans sa mémoire, mais « de ces jours, elle ne voulait jamais parler à cause des horreurs qu'ils évoquaient ».

Etant parvenue à s'échapper, et après un séjour chez un médecin, elle put enfin rejoindre ses parents au Plessis-Brézot (*Souvenirs du vicomte de Couëdic et de la vicomtesse de Cornulier*).

Henriette, ainsi que ses deux autres sœurs, était très belle, on les nommait « les trois grâces » : aussi disait-on plaisamment de son mariage « qu'étant la plus belle des trois, et devant obtenir la pomme, elle n'avait eu que le pépin ».

Henriette Jacquelot épousa le, le chevalier Pépin de Belle-Isle, ancien capitaine de dragons, chevalier de Saint-Louis, lieutenant des maréchaux de France à Ancenis (1785) (*Archives de l'Etat civil de Monnières*).

Les Pépin de Belle-Isle portent : « d'azur au chevron componné de 7 pièces d'argent et de sable et accompagné de 3 pommes de pin d'argent, 2 et 1 ».

Henriette mourut en 1862, la dernière de sa branche. De son mariage avec le chevalier Pépin de Belle-Isle, était née une fille unique morte très jeune. Le marquis de l'Estourbillon, de la Garnache, député en 1905, descendait d'un fils d'un premier mariage du chevalier Pépin de Belle-Isle.

VIII^e Degré.

Marie-Agathe-Euphrasie Jacquelot
fille de Jean-Baptiste, époux de Lescu

Elle naquit au Plessis-Brézot le 20 avril 1786, jumelle de Florian (*Archives Etat civil de Monnières*).

Partie précipitamment avec sa mère, elle allait assister à son exécution dans la cour d'une auberge, quand elles furent toutes deux miraculeusement sauvées (*Souvenirs du vicomte du Couëdic*).

Elle épousa, vers 1813, le chevalier Augustin-Charles-Alexis le Maignan de l'Ecorce.

Les le Maignan, sieurs de l'Ecorce, portent : « de gueules à la bande d'argent chargée de trois coquilles de sable ».

De ce mariage est né un fils, Ludovic, mort à l'âge de 21 ou 22 ans (*du Couëdic, id.*).

Agathe Jacquelot est morte « le 24 juin 1814, à cinq heures du matin, à Nantes, rue Félix, maison Felloneau, 2^e canton » (*Archives Etat civil de Nantes*).

Son époux se remaria et eut un fils Comte Romain.

VIII^e Degré.

Albert ou Adrien Jacquelot
fils de Jean-Baptiste, époux de Lescu

Il est né au Plessis-Brézot le 4 janvier 1792 (*Archives Etat civil de Monnières*).

Quand sa mère s'enfuit du Plessis-Brézot, l'emportant dans ses bras, il n'avait que quelques mois. On prétend qu'il mourut « au passage de la Loire ». Sa mère voulut cependant faire enregistrer son décès, mais nous ignorons où elle se trouvait alors. (*Vicomte du Couëdic, id.*).

VIII^e Degré.

Adélaïde-Euphrasie Jacquelot
fille de Jean-Baptiste, époux de Lescu

Elle naquit au Plessis-Brézot le 25 septembre 1782 (*Registres paroissiaux de Monnières — et contrat de mariage*) et fut baptisée en l'église de Monnières le 27 septembre 1782 (*Archives de Loire-Inférieure, E 3195*). Laisée par sa mère aux soins d'une servante fidèle, Adélaïde passa à Nantes les temps troublés de la Révolution.

Adélaïde épousa à Nantes :

Charles-Louis, vicomte du Couëdic de Kergoualer, né le 17 mai 1777 et « déclaré enfant de l'Etat », fils de Charles-Florian-Louis, commandant héroïque de la « Surveillante », mort au combat le 4 octobre 1779 et d'Anne du Couëdic de Kerbleizec. L'acte de mariage est du 1 Germinal, an XIII (1801) à 6 heures du soir (*Archives Etat civil de Nantes*).

Les du Couëdic portent : « d'argent à la branche de châtaignier d'azur chargée de 3 feuilles de sinople ».

Le vicomte du Couëdic, époux d'Adélaïde, devint colonel de cavalerie. Réformé à la suite de ses blessures en 1828 et nommé gentilhomme de la Chambre du Roi, chevalier de Saint-Louis et officier de la Légion d'honneur, il est mort à Nantes le 13 juillet 1850 (*Généalogie du Couëdic*).

Volontaire de la marine, émigré en 1791, il fut officier d'ordonnance du duc d'Enghien, à l'armée de Condé.

Adélaïde de Jacquelot est morte à Nantes le 12 avril 1847. Elle avait eu de lui trois enfants : Raoul, Charles-Florian et Adélaïde.

Le Plessis-Brézot, dont elle eut le partage, passa à Charles-Florian, époux en 1883 de Clémentine Galdémar, et par eux à Nathalie leur fille, épouse de Paul-Louis-Ernest de Cornulier-Lucinière.

VIII^e Degré.

Louis-Florian Jacquelot
fils de Jean-Baptiste, époux de Lescu

Louis, jumeau d'Agathe, naquit au Plessis-Brézot le 20 avril 1786 (*Registres paroissiaux de Monnières*) et fut baptisé le jour suivant, ayant pour parrain : Esprit Jacquelot du Boisrouvray, chanoine de la cathédrale de Vannes et abbé commendataire de Saint-Jean-des-Prés.

En fuyant du Plessis-Brézot avec sa mère, il s'égara et se dirigea seul (il avait 7 ans) vers Ancenis où il aida les déchargeurs du port et fut, dit-on, recueilli par l'un d'eux.

Reconnu par hasard en 1799, on le ramena au Plessis-Brézot.

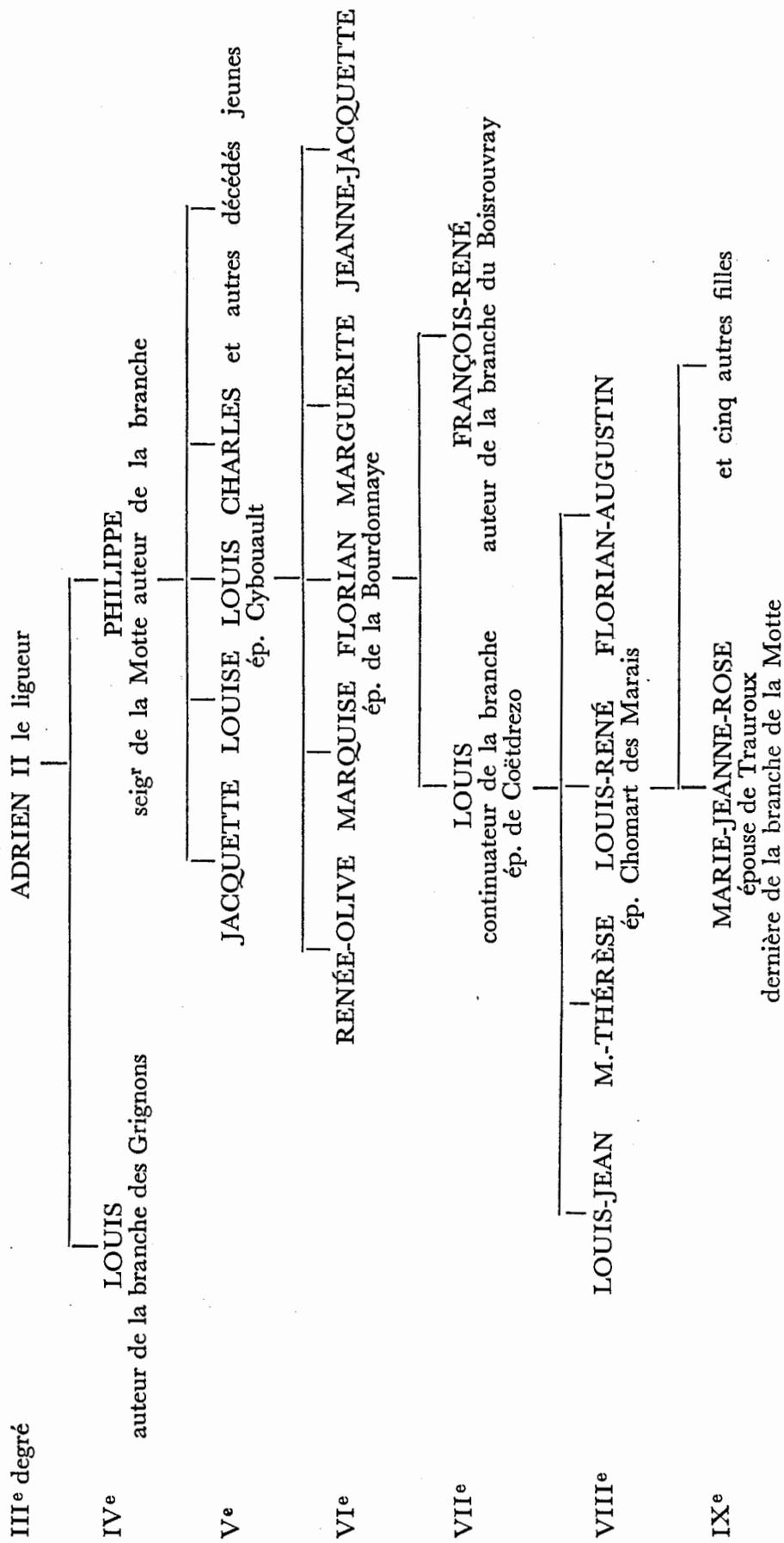
Il resta célibataire et habita Nantes. On le nommait « le chevalier Jacquelot ».

Florian est mort à Nantes le 24 mars 1851, rue du Château. Dans son acte de décès *aux registres d'Etat civil de Nantes*, il est dit : « Louis-Florian de Jacquelot de la Motte ».

Avec lui s'éteignit la branche Jacquelot des Grignons.

* * *

BRANCHE DE PHILIPPE JACQUELOT
Seigneur de la Motte



CHAPITRE III

CONTINUATION DE LA BRANCHE DE LA MOTTE

IV^e Degré.

Philippe Jacquelot
seigneur de la Motte et de Sautré
fils d'Adrien, époux de Nouault

Il dut naître en 1593. Son père obtint pour lui, le 14 juillet 1607, bien qu'agé de 14 ans, le Prieuré de Lochrist en Plonévez (à titre commendataire). La prise de possession, d'après le document, est du 15 janvier 1608. Mais trois commendataires ayant été nommés, Philippe fut débouté par arrêt du Parlement en date du 22 mars 1609. (*Archives du Finistère*, G 310).

On a vu que par partage du 22 octobre 1620 (*Archives de Loire-Inférieure*, E², dossier Jacquelot) approuvé par Adrien son père, il reçut les terres de la Vicomté de la Motte en Saint-Denys-d'Anjou et la charge de Conseiller, aussi fit-il ses études de droit et devint auparavant « avocat au Parlement ».

Il fut reçu Conseiller au Parlement le 10 avril 1619 (voir Saulnier : *Parlement de Bretagne*); on sait que les gages fixes de l'office étaient de 1000 livres. Le droit de résignation fut payé 3000 livres.

Philippe Jacquelot épousa le 27 janvier 1620 (*Archives de Maine-et-Loire*, E. GG 28 à 32) et par contrat du 13 janvier, demoiselle Marguerite Alasneau de la Villedé (voir *Arrêt de Maintenu*, *Archives de Maine-et-Loire*, E 2895, et de *Loire-Inférieure*, E 1303).

Les Alasneau, famille d'Anjou, portent : « d'azur à deux bandes d'argent ».

Au fonds Appelvoisin (*Archives Loire-Inférieure*, E 1303) se trouvent six actes de 1640 à 1642 concernant l'achat qu'il fit de la propriété et métairie du Grand-Fougeray. Nous ne trouvons plus mention de cette terre par la suite.

Philippe mourut le 20 octobre 1642. En 1648, sa veuve fit faire un inventaire devant M^e Hardy, sieur de la Marre, notaire (*Archives Loire-Inférieure*, E³, mémoires-titres).

Nous avons dit que la veuve de Philippe intenta une action contre sa belle-sœur Marie del Grutz et fut déboutée de ses prétentions par arrêt du Parlement de Paris en 1651. Nous possédons dans nos Archives familiales beaucoup d'actes concernant Philippe et sa veuve.

Philippe Jacquelot, époux Alasneau, laissa pour enfants :

Félix, baptisé en 1633. (Angot, *Mayenne*, p. 456),
décédé en 1650 (*Archives de Loire-Inférieure*, E³).

Philippe, mort en 1653.

Marguerite, décédée en 1644 (*mêmes Archives*).

Annes (*sic*), baptisée en 1623 (Angot, *op. cit.*, p. 456).

Tous morts jeunes et sans postérité,

et Louis	qui suit
Charles	—
Louise	—
Jacquette ou Jacqueline	—

V^e Degré.

Louise Jacquelot
fille de Philippe, époux Alasneau

Louise fut baptisée en 1621 (Angot, *Dictionnaire Mayenne*, T. II, p. 456) et partagée noblement le 1^{er} décembre 1658, suivant acte dressé devant M^e Cornil, notaire (*Archives Loire-Inférieure*, E³, *Mémoires*). Elle est dite Vicomtesse de la Motte, et dame de la Rouaudière.

Elle épousa Jacques Pantin, chevalier, seigneur de Villeraud, fils de Gilles Pantin, chevalier, seigneur de la Guère et de Françoise du Laurens, dame de la Noë et d'autres lieux (Angot, *op. cit.* — St-Allais, T. IX, p. 132).

Les Pantin de la Guère portent : « *d'argent à la croix de sable cantonnée de quatre molettes de gueules* ».

Elle comparut le 5 décembre 1676 au contrat de mariage de son neveu Florian en qualité de « tante » et « son mary, le seigneur Pantin de la Guerre (*sic*) étant curateur de la future épouse ».

Elle mourut à la Rouaudière le 2 janvier 1705 (Angot, *op. cit.*), lui laissant un fils Pierre, dit seigneur de la Rouaudière et de Villeraud, qui épousa une demoiselle de la Thébaudaye.

V^e Degré.

Jacquette (Jacqueline) Jacquelot
 fille de Philippe, époux Alasneau

Elle fut baptisée en 1624 (*Dictionnaire de la Mayenne*, par Angot, p. 456).

Jacquette Jacquelot épousa le 7 février 1652, Philippe Emmanuel d'Hardouin, seigneur de la Girouardière et de Saint-Vion, fils d'Urbain d'Hardouin, écuyer, et de dame Madeleine de Bastard, par contrat passé devant M^e Pierre Gouesbaud, notaire de la cour et baronnie de Pouancé. (La Chesnaye-Desbois, T. IX.)

Les d'Hardouin portent : « d'argent à une fasce de gueules accompagné en chef d'un lion passant de sable lampassé de gueules, et en pointe de deux quintefeuilles de sable ».

Ce mariage est relaté dans un mémoire (*Archives Loire-Inférieure*, E³, Titres) où l'on lit : « en 1656, la mère de M. Jacquelot (Marguerite Alasneau) maria demoiselle Jacquelot avec monsieur de la Girouardière : elle lui donna 24.000 livres et pour lui faire plaisir, son fils ainsi s'obligea à l'exécution du contrat de mariage ».

Un autre mémoire dit que lorsqu'elle fut mariée, « elle reçut argent comptant 10.000 livres et des meubles et en avance de droits successifs les métairies de et de Lornière ».

Philippe-Emmanuel d'Hardouin figure parmi les nominateurs à l'acte de tutelle de son neveu Florian du 27 octobre 1668 (*Archives Loire-Inférieure*, E³, 1630-1699, Titres), et comme « assistant et autorisant » à son mariage en 1676.

On retrouve son nom et celui de « dame Jacquine Jacquelot sa femme » dans l'acte de partage des biens de Louis

(époux del Grutz, branche des Grignons) en date du 1^r mars 1670.

Jeanne-Jacquette fut partagée noblement par acte du 7 décembre 1658, devant M^e Cornil, notaire (*Archives Loire-Inférieure*, E³, *Mémoires, Titres, etc.*). Le 28 mai 1679, elle est marraine à Quistinic de son neveu Louis (*Registres paroissiaux de Quistinic*, 1674-1708, et *Archives Morbihan*, E 350, GG 2).

Nous ignorons la date de son décès.

Elle eut d'Emmanuel d'Hardouin trois fils et deux filles, dont nombreuse postérité.

V^e Degré.

Charles Jacquelot
fils de Philippe, époux Alasneau

On ignore la date de sa naissance, son identification est bien prouvée (*Archives de Loire-Inférieure*, E³, 1619-1789, non classé — extrait généalogique non daté).

Charles épousa Guillemette (Guillemine) Boizard. Célestin Port (*Dictionnaire de Maine-et-Loire*, T. III, p. 273) la nomme Guillemine Boisard et ailleurs Guillemine Boizard. C'est sous ce dernier nom qu'elle parut, dans un procès, alors qu'elle était remariée (*Archives de la Mayenne*, B 3139).

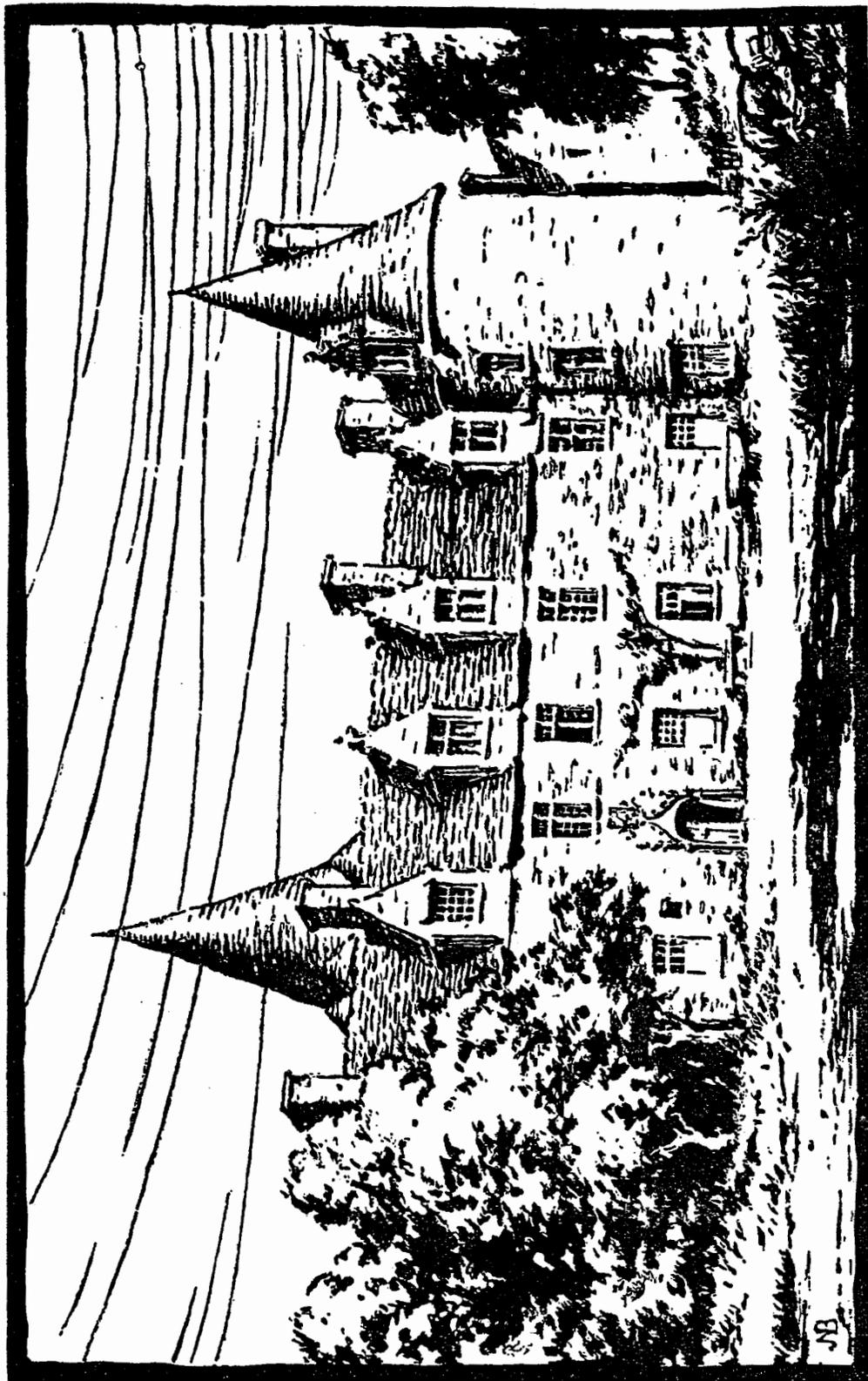
Le 31 mars 1667, paroisse Saint-Maurice d'Angers, « fut baptisée en cette église Henriette, fille de Charles Jacquelot, seigneur de la Rouardière et de Gilette Boissart (sic) : l'enfant a eu pour parrain Arnault, évêque d'Angers, et pour marraine Jeanne Lefèbre ». (*Notes de Delvincourt.*)

On ignore la date du décès de Charles et il ne dut laisser probablement que cette fille restée inconnue. Sa veuve se remaria à Philippe d'Andigné, fils de Charles et de Barbe de la Saugère (*Dictionnaire Angot, op. cit.*, p. 456).

V^e Degré.

Louis Jacquelot, Vicomte de la Motte
fils de Philippe, époux Alasneau

Il est né vers 1621 (Saulnier : *Parlement de Bretagne*) et sa filiation est prouvée par l'Arrêt de Mainteneur de Noblesse en faveur de son fils Florian.



Manoir de La Villeneuve-Jacquelot-en-Quistinic (Morbihan)

JB

Ayant fait ses études de droit, et été reçu avocat au Parlement de Bretagne, il y fut admis comme Conseiller le 13 juillet 1644, succédant, dans sa charge, à son père décédé en 1642. D'après un mémoire (*Archives Loire-Inférieure*, E³, *Titres fonds Jacquelot*), Louis prit cette charge pour le prix de 63.800 livres, ce qui en était alors le prix courant.

Ses provisions de Conseiller sont datées du 27 octobre 1643.

D'après l'Arrêt de Mainteneur (*Archives de famille*, liasse II, n° 17), il fut « gentilhomme de la Chambre de sa Majesté » et est dit habiter « en son château de Beaufort, paroisse de Pléguet, évêché de Dol, ressort de Rennes », mais nous ne trouvons plus mention de cette terre dans la suite.

Louis épousa, vers 1647 (Saulnier, *op. cit.*), demoiselle Louise Cybouault, fille de Charles, seigneur de la Villefresgon et de dame Jeanne du Vergier, dame de la Sauldraye (en Guidel).

Les Cybouault portent : « d'argent au chevron de sable bordé de gueules, accompagné au canton dextre d'une merlette de sable ».

Ce mariage est prouvé par l'Arrêt de Mainteneur de Noblesse de Florian son fils (*Archives Loire-Inférieure*, B 1614-B 1653, etc.). Nous trouvons encore des baillées, faites en son nom (comme époux de Louise Cybouault), des terres de la Sauldraye.

Louise Cybouault apportait à son mari une fortune considérable dont la terre et seigneurie de la Sauldraye en Guidel s'étendant sur plusieurs paroisses, et aussi celle de la Villeneuve où se trouve le beau manoir dit depuis « la Villeneuve Jacquelot » ou « Manoir Jacquelot » (prononcé dans le pays « Jacquelotte » nous ne savons pourquoi) en Quistinic, qui existe encore et appartient aujourd'hui à la famille de la Rivière, par alliance avec une demoiselle Magon de la Vieuville.

Si nous nous en rapportons à un mémoire (*Archives de famille*, liasse IV, n° 4) rédigé par son arrière petit-fils Jean-François, « Louis ne géra pas bien sa fortune et commença de déranger ses affaires » (ce que son fils continua).

Louis partagea noblement ses frères et sœurs, à la date du 7 décembre 1658, suivant une note généalogique (*Archives de Loire-Inférieure*, fonds *Jacquelot*, E³).

En 1664, Louis se démit de sa charge de Conseiller et fut nommé Conseiller honoraire le 29 août 1664. Le 12 juin 1668, il mourut.

Le 27 octobre 1668, sa veuve rassemble un Conseil pour la tutelle de ses enfants mineurs (*mêmes archives*) et énumère tous ses enfants. Dorénavant, prenant en main les rênes des affaires, elle ne craint pas d'engager des procès pour faire reconnaître ses droits, soit de prééminences en l'église, soit ceux de haute, moyenne et basse justice, attachés (depuis un acte de 1204) aux terres de la Sauldraye, et ne ménage pas M. Maurille de Forçans, seigneur de Beaufort, tuteur nommé de ses enfants (*Archives de Loire-Inférieure, op. cit.*).

Louise Cybouault se remaria le 22 mai 1679, en la chapelle Saint-Jean-Baptiste de la cathédrale de Vannes, à messire René le Sénéchal, seigneur de Kerguizec et autres lieux (*Archives du Morbihan, E, Supplément 1533 - GG 11*).

En 1695, elle fut à nouveau veuve (*Archives Loire-Inférieure E², 1630-1699*) et dut mourir fort âgée en l'année 1701 (*note généalogique*).

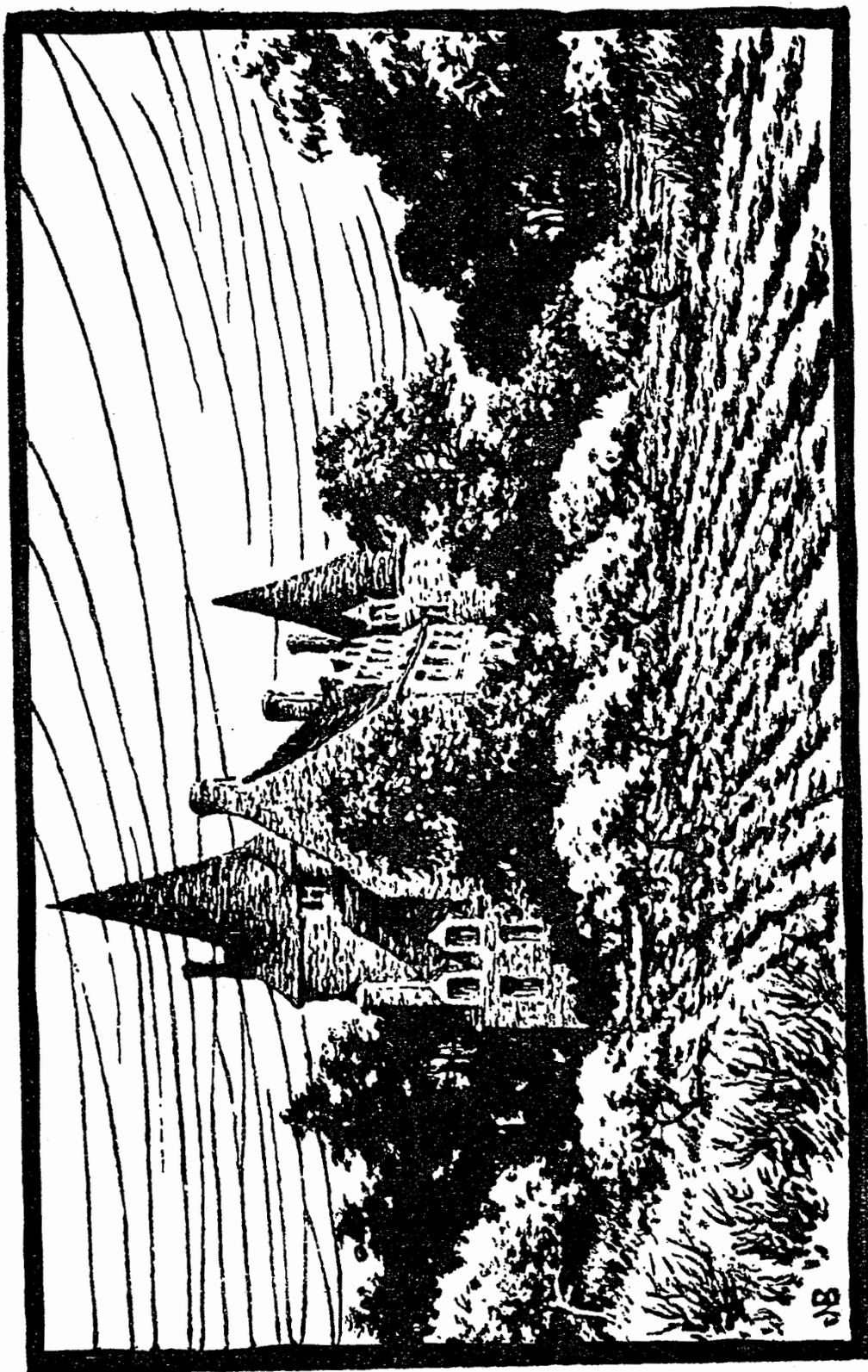
Philippe	Jacquelot, époux Cybouault, laissa pour enfants :
Louis	Florian-Louis qui continue la filiation,
	Marguerite-Louise qui suit
	Marquise —
	Renée-Olive —
	Jeanne-Jacquette —

VI^e Degré.

Renée-Olive Jacquelot
 fille de Louis, époux Cybouault

Sa filiation et son année de naissance sont, comme pour son frère et ses sœurs, bien établies par la déclaration de sa mère qui la dit (en conseil de tutelle, acte du 27 octobre 1668) âgée de quatorze ans. Elle naquit donc en 1654.

Renée-Olive épousa : Jean-François du Quélenec, seigneur de Compostel (près de Rosporden), « gentilhomme d'une grande naissance et d'une fortune aisée », dit un mémoire.



La Villeneuve-Jacquelot - Coté Ouest

18

Les du Quélenec portent : « *d'argent à 7 macles de gueules 3.3.1* ».

Renée-Olive est citée dans « l'Etat des Armoiries de 1695 » (p. 718, art. 58).

Les Archives de la Loire-Inférieure (E², *Titres*) nous signalent plusieurs actes émanant d'elle, notamment dans le procès de la succession de Louis son père, en date du 5 juillet 1712. Elle y est dite « veuve de M. du Quélenec de Compostel ».

Nous ne savons rien de sa descendance.

VI^e Degré.

Marquise Jacquelot
fille de Louis, époux Cybouault

Ayant eu 15 ans le 27 octobre 1668, au dire de sa mère, elle naquit donc en 1653.

Marquise épousa Jean Martin, seigneur du Boisjouan et de la Bigotière, près de la Guerche : « gentilhomme suffisamment pourvu de biens et de fortune », dit un mémoire. (La Chesnaye-Desbois, T. XI, p. 4.)

Les Martin, sieurs de la Bigotière, portent : « *d'argent aux 3 quintefeuilles de sable* ».

Ce prénom de « Marquise », pourtant usuel à cette époque, a donné lieu à une erreur. Dans un extrait de l'*Armorial Général de Bretagne (Etat des Armoiries estably par M. Adrien Vannier, chargé de l'exécution de l'Edit de Novembre 1695, etc.)*, on lit, pages 380 et 398, « la marquise de Jacquelot », avec les armoiries exactement reproduites.

Elle est, comme ses sœurs, « partie au procès de la succession de son père » en 1712.

Nous ne savons rien de sa descendance.

VI^e Degré.

Marguerite-Louise Jacquelot
fille de Louis, époux Cybouault

Sa mère ne déclara pas son âge au Conseil de tutelle, mais la dit « religieuse professe aux Ursulines de Quimperlé ».

Elle y entra sous le nom de « Mère Louise », mais le cahier des vœux ayant été brûlé lors de la Révolution, nous ne savons à quelle date elle les prononça. Ce fut vraisemblablement vers 1670, année où son curateur lui versa une part de sa dot.

Après avoir, dit une note, été neuf ans assistante et quinze ans conseillère, elle dut mourir vers 1722.

VI^e Degré.

Jeanne-Jacquette Jacquelot
fille de Louis, époux Cybouault

Ayant eu 12 ans en 1668, au dire de sa mère, elle dut naître en 1656. Une note généalogique nous dit qu'elle « mourut jeune avant ses père et mère ».

VI^e Degré.

Florian-Louis Jacquelot
Seigneur de la Motte, la Huberderie, la Sauldraye,
la Villeneuve et autres lieux (1),
fils de Louis, époux Cybouault

Ayant 13 ans au moment de sa mise en tutelle, il naquit vers 1655 (Saulnier, *op. cit.*, dit : vers 1656). Il ne fut baptisé que le 30 avril 1667 (*Archives du Morbihan*, E, *Supplément* 387-GG 3).

L'administration de M. de Forçans, tuteur désigné, des enfants de Louis, fut préjudiciable à ses pupilles, dont il dilapida une partie de la fortune par négligence. Un mémoire (*Archives de famille*, liasse IV, n^o 4) dit, qu'après procès, Florian toucha de ses « nominateurs » (ses oncles) et tuteur, plus de dix mille écus, puis soixante-douze livres (actes de curatelle de 1674 à 1676. *Archives du Morbihan*, B 2416).

En 1669, au moment de la Réformation, Florian étant mineur, M. de Forçans son tuteur, eut à charge de réunir les documents généalogiques et les preuves à fournir devant

(1) Il est dit *Vicomte de la Motte* au baptême de son fils Louis-Jacques (*Archives Morbihan*, E, *Supplément* 350 GG 3 — et divers : *Archives Loire-Inférieure*, B 903 et B 638).

la Chambre établie à Rennes pour la Réformation de la Noblesse de Bretagne et d'obtenir l'Arrêt de Mainteneur. Nous avons dit que cet Arrêt daté du 29 mai 1669 a été trouvé au Plessis-Brézot (huit feuillets dans l'original).

Du 3 mars 1688, aux *Archives de Loire-Inférieure* (E², *Inventaire des papiers de la Villeneuve*), nous trouvons : la copie du Contrat d'acquêt de la charge de Conseiller au Parlement de Bretagne de M. de Lancro (le père de Florian étant décédé, celui-ci n'ayant que 13 ans, l'office de Conseiller avait été vendu) et une consignation du 26 mars 1689, plus cinq quittances de la Charge de Conseiller aux Requête du Palais, la dernière étant du 10 décembre 1691.

Florian-Louis fut reçu Conseiller au Parlement de Bretagne le 29 avril 1689 (*Archives du Palais et liste de MM. du Parlement* — Vatar, Rennes).

Florian-Louis, encore mineur, épousa le 5 décembre 1676 (*Archives de famille*, liasse II, n^o 17), « damoiselle Marye de la Bourdonnaye, fille aînée de Messire Louis de la Bourdonnaye chevalier, Vicomte de Couëttion et Baron de Blossac, aussi Conseiller au dit Parlement, et de dame Louise d'Estrele ». (Notons qu'au Contrat de mariage ainsi qu'au Décret de mariage du même jour, passés devant Pierre Bouzard écuyer, sieur du Coudray, Conseiller du Roi, Alloué... lieutenant général civil et criminel au Siège Présidial de Rennes, le marié est dit : « Messire Florian-Louis Jacquelot, chevalier, seigneur Comte de la Motte, fils aîné héritier principal et noble de défunt Messire Louis Jacquelot, seigneur Comte de la Motte... », etc.)

Les de la Bourdonnaye portent : « *de gueules à trois bourdons d'argent* ».

Florian étant mineur, ne devait toucher la dot que « deux ans après la majorité du dit seigneur » (nous regrettons que l'acte ne donne pas l'année).

Du 18 avril 1679 (*Archives de Loire-Inférieure, op. cit.*), on trouve un aveu rendu par Florian-Louis Jacquelot, chevalier, Comte de la Motte, titre qu'il porte dans tous les actes.

Selon un mémoire de la plume de son petit-fils Jean-François : « Florian suivit malheureusement les traces de son père et mit le comble au dérangement de sa fortune per-

sonnelle. Il vendit les terres de la Vicomté de la Motte en Anjou, celle de Villeros près de Châteaugiron en Bretagne, et tout disparut entre ses mains.

Outre son château de la Villeneuve et son appartement ou hôtel à Rennes, il possédait à Vannes une maison meublée selon son état, et une grande argenterie. »

En 1689 (*Archives Loire-Inférieure*, E², *Inventaire des papiers de la Villeneuve*), on trouve l'indication de la : « Désignation de partage fait par Florian-Louis à ses cadets ».

Le même mémoire dit que Florian « mourut à Vannes en 1692, âgé d'environ 40 ans ».

Nous avons en effet relevé aux *Archives de l'Etat civil de Vannes* l'acte d'inhumation de Florian :

« Le 21^e jour d'octobre 1692, messire Florent Jacquelot chevalier, seigneur de la Motte, Conseiller du Roy en son Parlement de Bretagne, est trépassé en la Communion de notre mère la Sainte Eglise, après avoir reçu les sacrements. Son corps fut inhumé le lendemain dans l'église cathédrale de Saint-Pierre de Vannes. » Signé François le Gallois (voir aussi *Archives du Morbihan*, E 1534 GG 15).

L'année suivante (*id.*, B 2458-1693), les enfants mineurs de Louis-Florian Jacquelot, seigneur Comte de la Motte, Conseiller au Parlement, sont mis en tutelle. Ses enfants avaient déjà rendu aveu pour la Villeneuve (*Archives Loire-Inférieure*, B 1576).

Marie de la Bourdonnaye, veuve de Florian, se remaria : « son père, dit le mémoire précité, jugeait à ses manières qu'elle pourrait bientôt passer en secondes noces ».

En effet, après avoir rendu ses comptes à Louis, son fils aîné, et même renoncé à son douaire, elle épousa le sieur Jean de Vaïs (Vay), seigneur de Fontenailles (le sieur de Vaïs comparait à ce titre au contrat de mariage de François-René Jacquelot, fils de sa femme).

Les de Vay portent : « *de gueules au croissant d'hermine surmonté d'une croissette d'argent* ».

Florian Jacquelot, époux de la Bourdonnaye, laissa pour enfants :

Louis aîné, continuateur de la branche de la Motte qui suit,

François-René, auteur de la branche du Boisrouvray,
qui continue la filiation (1).

(Nous donnons la suite de la branche de la Motte jusqu'à extinction et reviendrons ensuite à François-René.)

VII^e Degré.

Louis-Jacques de Jacquelot (Saulnier)
Vicomte de la Motte, Baron de Campzillon
fils aîné de Florian, époux de la Bourdonnaye

Louis naquit au château de la Villeneuve le 14 janvier 1678 et fut baptisé à Quistinic le 28 mai 1679 (*Archives du Morbihan*, E, *Supplément* 350); il y est dit fils de Messire Florian Jacquelot, Vicomte de la Motte, la Sauldraye, la Huberderie, etc., et y est nommé Louis-Jacques.

Sa mère étant remariée, Louis fut élevé à Rennes par ses grands-parents de la Bourdonnaye, mais ceux-ci, dit un mémoire, « craignant une tutelle aussi considérable », mirent bientôt cet aîné en possession de tous ses biens et s'occupèrent de le marier de bonne heure.

C'est ainsi que Louis, « bien qu'agé seulement d'environ 17 ans », épousa le 7 juin 1696 demoiselle Marguerite Jouhannic, dame de Coatdrézo, fille de messire Jérôme, seigneur du même lieu et de dame Louise Guerry (Saulnier : *Le Parlement de Bretagne*).

Les Jouhannic portent : « d'argent à 3 cœurs de gueules ».

Un aveu fourni en 1751 par Louis Jacquelot, Vicomte de la Motte, comme veuf (*Archives Loire-Inférieure*, E 1474), nous indique qu'elle était décédée à cette époque.

Louis fut reçu Conseiller au Parlement de Bretagne le 15 mai 1703 (Saulnier, *op. cit.*). Pourvu de cette charge provenant du patrimoine de son père, il vécut largement et « jouit de tous les biens paternels comme s'ils étaient siens ». (*Mémoire, op. cit.*)

(1) Voir page 91.

Il avait cependant un frère cadet, François-René, marié, auquel il devait son partage, et ce n'est que poussé à bout et par arrêt du Parlement en 1710, qu'il lui accorda d'abord une « légère provision » et après « des diffuges sans nombre », consentit enfin à donner ce partage, ne réservant à son frère que les rentes les plus difficiles à recouvrer.

Ce partage, reconnu non valable par les héritiers du cadet, fut l'objet de litiges entre les deux branches pendant de longues années.

Importuné et molesté par les procureurs et gérants du duc de Rohan-Guéméné, son voisin de la Sauldraye, Louis se résigna à vendre sa part de cette seigneurie.

Par contrat du 1^{er} décembre 1729, il la céda « à très Haut et très Puissant, et très Illustre Prince, Monseigneur Hercule Mériadeck de Rohan, prince de Guéméné... au prix de 70.000 livres tournois » (*Archives de famille*, liasse V, n^{os} 1 et 2).

Il est probable que ce fut avec le produit de cette vente que Louis acquit la terre de Campzillon, paroisse de Mesquer: « le 4 août 1732, Louis Jacquelot, Vicomte de la Motte, Conseiller au Parlement de Bretagne, et son épouse Marguerite Jouhannic de Coatrezo, achetèrent de Louis de Tournemine la baronnie et terre de Campzillon, moyennant 180.000 livres » (*Grandes Seigneuries de Bretagne*, par l'Abbé Guillotin, et *Archives du Morbihan*, E, *Supplément*, Loire-Inférieure, B 1474 et autres). Cet achat lui occasionna mille difficultés, cette terre étant grevée de lourdes hypothèques.

Louis était Conseiller au Parlement au moment de la conjuration de Pontcallee en 1720. Il fut même déclaré, par celui-ci, en tenir secrètement pour les conjurés (*Etats de Bretagne*, Comte de Carné, T. II, p. 65). Bien que son attitude se montra, de fait, bruyamment hostile aux représentants du pouvoir royal, il ne fut pas néanmoins l'objet de mesures de rigueur (Saulnier, *op. cit.*).

Il se démit de sa charge de Conseiller en 1729 en faveur de son fils Louis-René.

Louis de Jacquelot mourut le 17 juillet 1738 (*Archives de Loire-Inférieure*, E², *Titres*) à Rennes (Saint-Georges) et fut inhumé le 19.

De Marguerite de Coatrezo, il eut pour enfants :

Louis-Jean qui suit
Marie-Thérèse —
Florian-Augustin —
Louis-René qui continue la filiation.

VIII^e Degré.

Louis-Jean Jacquelot
fils de Louis, époux de Coatdrézo

Il vécut, dit-on, à Nantes, connu sous le nom du Chevalier Jacquelot, et se serait marié trois fois à Paris, ne laissant aucune postérité.

VIII^e Degré.

Marie-Thérèse Jacquelot
fille de Louis, époux Coatdrézo

Sa date de naissance nous est inconnue.

Elle épousa le 21 août 1742 (*Registre Etat civil, paroisse du Méné, Vannes*), M. Alexis René Huchet de la Besneraye, capitaine de vaisseaux du Roi, chevalier de Saint-Louis, domicilié à Brest, fils de François-Simon Huchet, Vicomte de la Bédoyère et de Françoise de Saint-Brieux, dame du Guern et de la Besneraye (*Archives du Morbihan, G 322 et E, Supplément 1526-GG 6*).

Les Huchet portent : « écartelé aux 1 et 4 d'argent à 3 huchets de sable, aux 2 et 3 d'argent à 6 billettes percées de sable ». (Ironie des choses, cet Huchet était descendant d'un Barrin ! Barrin tant vilipendé par Adrien II dans son *Dialogue*.) Nous ne connaissons rien autre d'eux.

VIII^e Degré.

Florian-Augustin Jacquelot
Seigneur de la Motte, la Villeneuve, Kerlédé et autres lieux,
fils de Louis, époux Coatdrézo

Nous ne connaissons pas sa date de naissance. On trouve (*Archives de Loire-Inférieure, E², Titres*), en date du 26 janvier 1739 (comme pour ses frères et sœur) une quittance signée

Florian-Augustin, chevalier de Jacquelot, des meubles provenant de la succession de son père, quittance donnée à son frère aîné Louis-René.

Florian-Augustin épousa en premières nocés, en 1740, mademoiselle Anne-Renée Desvaux, dame de Lozelière de la paroisse de Donges, diocèse de Nantes (dispenses de bans. *Archives du Morbihan*, G 322).

En secondes nocés, à une date inconnue, il épousa demoiselle Angélique-Elisabeth de Mussan.

Les de Mussan portent : « *d'azur à 3 fasces d'argent à la hache d'armes du même, en bande brochante sur le tout* ».

Il en eut une fille Angélique-Thérèse, décédée à l'âge de 8 ans, le 30 juin 1755. Le 22 octobre de la même année, madame Angélique-Elisabeth de Mussan décéda à son tour « à la noble maison de Kerlédé, âgée de 34 ans » (*Registres de Saint-Nazaire*), et du même jour « inhumation d'anonyme Jacquelot extraite du ventre de sa mère après son décès après opération césarienne, et baptisée et décédée quelques instants après ». (Kerlédé, près de Saint-Nazaire, avait été acquis par Florian-Augustin le 18 août 1749.)

En troisièmes nocés, il épousa le 16 juin 1756, à Saint-Vincent de Nantes, demoiselle Cécile Charette de la Gascherie, fille de Louis, sénéchal de Nantes, et de dame Elisabeth Boussineau (*Registres paroissiaux*, 1756, n° 209, f° 6, contrat de mariage et *Archives de Loire-Inférieure, papiers Boussineau*.)

Les Charette portent : « *d'argent au lion de sable, armé et lampassé de gueules, accompagné de 3 cannettes de sable 2 et 1, membrées et becquetées de gueules* ».

De Cécile Charette, nous possédons copie d'un billet adressé au chevalier de Fontenelle, le priant de faire passer deux lettres à Charette de la Gascherie, enfermé au château de Saint-Malo avec la Chalotais.

Elle mourut à Nantes le 13 novembre 1772, âgée d'environ 57 ans et fut inhumée aux Cordeliers (*Archives de Loire-Inférieure*, E 727, et *Registres paroissiaux de Saint-Léonard, Nantes*); elle n'avait pas eu d'enfants.

Nous ne savons pas quand mourut Florian-Augustin, habitant Nantes, rue des Minimes, il vivait encore en 1822. Le 28 mai de cette année, il avait consenti la vente à ses nièces, filles de Louis-René, d'un terrain attenant à Kerlédé.

VIII^e Degré.

Louis-René de Jacquelot (Saulnier)
Vicomte de la Motte, Baron de Campzillon,
Seigneur de la Chatellenie du Gué de l'Ile, de Kerjean-Piriac,
la Roche en Batz, la Villeneuve, Kerbily et autres lieux,
fils de Louis, époux Coatdrézo

Louis-René naquit à Rennes le 24 février 1699 et fut baptisé en l'église Saint-Pierre-Saint-Georges de Rennes le 26 du même mois (*Registres paroissiaux de Rennes et Saulnier : Parlement de Bretagne*).

Après avoir fait ses études de droit, il fut reçu le 29 décembre 1729, Conseiller au Parlement de Bretagne, sur la résignation de l'Office faite par son père.

Son cousin Jean-François y fut reçu le lendemain.

Malgré les procès qui divisaient leurs deux branches (partage donné par François-René), leurs relations restèrent des plus cordiales.

Aux *Archives du Morbihan* (E 1538-GG 19) nous trouvons à la date du 5 juillet 1742, « mariage de Messire Louis-René de Jacquelot, chevalier, seigneur Comte de la Motte-Bevron (!), Campzillon, etc., Conseiller au Parlement de Bretagne et de demoiselle Julie-Vincente de Chateautro, dame de la Fresnay. »

La dispense de bans (*id.*, E 322) de juin 1742 précise que Louis-René était de la paroisse Saint-Georges de Rennes et sa fiancée de Saint-Pierre de Vannes.

Julie Vincente était fille de messire Mathurin-François de Chateautro, chevalier, seigneur de la Fresnay et de dame Rose le Meilleur (*id.*, E 1568).

Les de Chateautro portent : « d'argent à 3 têtes de renard coupées de sable, armées lampasées de gueules ».

Elle décéda sans avoir eu d'enfants de lui.

Louis-René, devenu veuf, épousa le 27 août 1748, demoiselle Marie-Jeanne-Rose Chomart des Marais, dame de Kerbily héritière et dernière de sa branche, fille de Jean-Baptiste Chomart, écuyer, et de dame Rose-Thérèse le Gall de Cunfiou. (*Registres paroissiaux de Saint-Georges de Rennes.*)

Les Chomart des Marais portent : « d'or à la bande de gueules chargée de 2 gantelets d'argent et accompagnée de 2 molettes de gueules ».

Elle décéda en 1769 et fut inhumée le 30 mai dans le cimetière (*Archives du Morbihan, E, Supplément, 1288-GG 1*).

En 1764, Louis-René avait assisté aux Etats Généraux de la Province, tenus à Nantes (*Catalogues des Gentilshommes ayant pris part... par de la Roque et Barthélémy*).

L'année suivante, et sur une convocation par lettre de cachet (*Registres du Parlement, n° 384, p. 13*), il avait assisté aux audiences des 22 et 26 janvier. Mais il ne paraît pas à la fameuse séance du 22 mai 1765 dans laquelle fut résolue la démission en masse du Parlement de Bretagne.

Louis-René envoya « procuration » à M. Tondret pour signer sa démission de Conseiller. Elle est datée du château de Kerbily, près Guérande, le 1^{er} juin 1765.

Il semble qu'il rentra au Parlement, sur les instances du duc d'Aiguillon, mais en 1771, lors de la suppression de cette assemblée et l'établissement du Parlement de Maupeou, sa charge fut supprimée.

En 1774, Louis XVI rétablissant les Parlements, la charge de Louis-René se trouva dans la liste des quatre-vingt-treize rétablies par Edit d'Août... mais il n'était plus là pour la tenir, étant décédé le 13 janvier 1773.

Un inventaire de ses meubles, effets, argent, argenterie, fut dressé le 13 janvier 1773 (*Archives Loire-Inférieure, E², Titres*).

Louis-René Jacquelot n'eut de Marie-Jeanne Chomart des Marais que des filles dont l'aînée seule se maria.

Marie-Jeanne-Louise-Rose, baptisée à Piriac le 3 septembre 1749, qui suit.

Adélaïde-Françoise, baptisée à Camoël le 27 août 1753; elle porta le nom de « demoiselle du Gué de l'Isle » et entra en religion aux Ursulines de Vannes.

Marguerite-Anne, baptisée à Sainte-Croix de Vannes le 24 septembre 1754.

Félicité, baptisée à Camoël en 1756, morte jeune.

Louis-François, baptisé à Piriac le 22 septembre 1757, mort peu après.

Louise-Marie-Josèphe, baptisée à Piriac le 30 avril 1759; elle porta le nom de « demoiselle de la Villeneuve » et mourut le 25 octobre 1822 au château de Kerlédé.

Elisabeth-Prudence, baptisée à Piriac le 30 mai 1763; elle porta le nom de « demoiselle de Kerbily » et mourut le 10 mai 1778.

Aimée-Françoise, baptisée à Piriac le 16 août 1764; elle porta le nom de « demoiselle de Kerverrien ».

Elisabeth, née en 1757, entra aux Ursulines de Vannes et prononça ses vœux devant l'Abbé Esprit du Boisrouvray, chanoine de la cathédrale de Vannes.

IX^e Degré.

Marie-Jeanne-Louise-Rose de Jacquelot
fille de Louis-René, époux Chomart

Elle naquit à Piriac et y fut baptisée le 3 septembre 1749 (*Registres paroissiaux de Piriac*); le 8 août 1753, elle est marraine de sa sœur Adélaïde.

A la mort de son père, elle signe un aveu de dénombrement, maisons, fiefs, etc., en 1773 (*Archives Loire-Inférieure*, B 1474) et, le 29 janvier 1774 (*id.*, E 1387), un acte d'afféagement comme héritière principale et noble de Messire Louis-René de Jacquelot, Vicomte de la Motte, Baron de Campzillon et autres lieux.

Fort éprise de son cousin Bernardin de la branche du Boisrouvray, elle ne se résolut au mariage que lorsque son cousin fut fiancé à une autre.

Elle épousa le 25 juillet 1774, en la chapelle des Ursulines de Vannes : « Haut et Puissant seigneur messire François-Claude Kermarec, chevalier, seigneur Comte de Traurout, Conseiller au Parlement de Bretagne, fils aîné de Haut et Puissant seigneur messire, Claude-Joseph Kermarec chevalier, seigneur de Traurout, la Balluère... et autres lieux, et de Haute et Puissante dame Bertho de la Cornillière » (*Archives du Morbihan*, E 1579-GG 60).

Dans l'acte, elle est dite « Haute et Puissante demoiselle dame Vicomtesse de la Motte, baronne de Campzillon, Kerjean, le Gué de Lisle, la Roche-en-Batz, la Villeneuve, Kerbily et autres lieux ».

(Saint-Allais, T. II, p. 131, donne la généalogie des Kermarec depuis 1427.)

Les Kermarec portent : « *de gueules à 5 annelets d'argent 3 et 2, au chef d'argent, chargé de 3 roses de gueules* ».

La messe fut ensuite célébrée à Saint-Patern.

Par contrat du 7 août 1783, Marie-Jeanne vendit la charge de Conseiller de son père à M^e Hue de Montaigu (Saulnier, *op.cit.*).

Marie-Jeanne-Louise de Jacquelot décéda à Rennes en 1789. (M. de Kermarec se remaria à Anne Godet de Châtillon.)

Elle avait eu de M. de Kermarec cinq enfants :

Joseph-Félicité, époux d'Emilie Caradeuc de la Chalotais, dont trois filles : Mmes Chéreil de la Rivière, Magon de la Vieuville et du Plessis de Grénédan.

Adèle, épouse de Jean Chomart de Guerdavid. Sa branche s'éteint dans ses petites-filles : Mmes de la Chevasnerie et de Kersauzon de Penandreff.

Reine-Rose, épouse du Baron Corbineau, dont une fille, Mme de Champigny, et deux autres non mariées.

Quatrième et cinquième morts sans alliance.

Joseph-Félicité, dans la succession de sa mère, eut en partage la Villeneuve-Jacquelot qui passa aux Magon et par eux aux de la Rivière qui l'habitent actuellement.

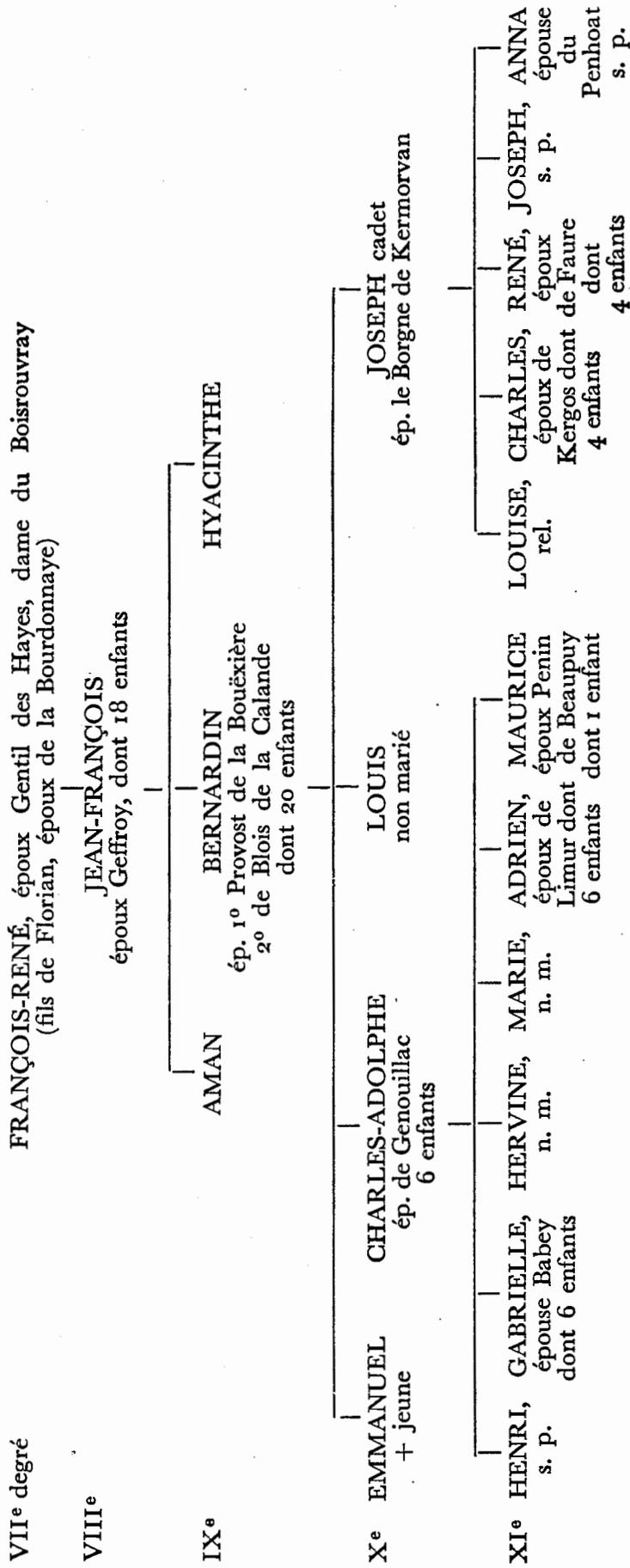
Adèle hérita des biens en Campzillon et Piriac, ce qui explique que les de la Chevasnerie, ses héritiers, ont trouvé dans les caves de Kerjean (en Piriac) des archives concernant Louis Jacquelot ainsi que des portraits. Ils les transportèrent dans leur demeure de Lémot, puis les vendirent.

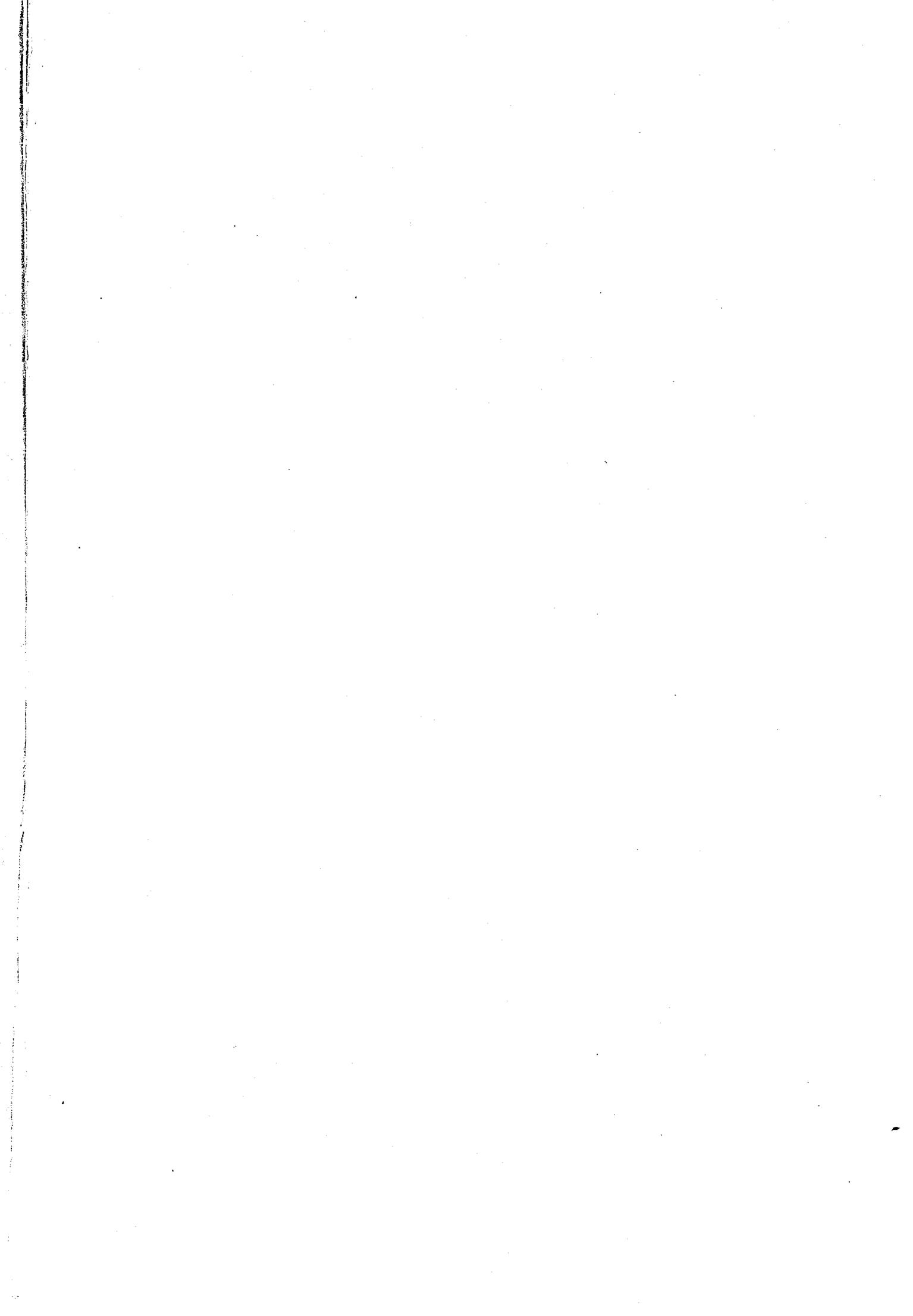
Il est regrettable qu'ils n'en aient précédemment avisé notre famille dont certains membres étaient leurs voisins à Coëtcouron.

Reine-Rose dut hériter de Kerlédé, venant de sa tante Louise-Marie-Josèphe décédée en 1822.

* * *

BRANCHE DE FRANÇOIS-RENÉ DE JACQUELOT
Seigneur du Boisrouvray





CHAPITRE IV

BRANCHE DU BOISROUVRAY

VII^e Degré.

François-René Jacquelot
seigneur du Boisrouvray
fils de Florian, époux de la Bourdonnaye

(Nous ferons remarquer que François-René, bien que le premier propriétaire du Boisrouvray, et auteur de la branche de ce nom, est encore dit, dans presque tous les actes « de la Motte ou de la Motte-Jacquelot » et ce n'est que son fils Jean-François qui commença réellement à porter le nom de « du Boisrouvray ». Il est dit aussi, tantôt « Jacquelot », tantôt « de Jacquelot ».)

Né en 1680 (Saulnier, *op. cit.*), il n'avait que 12 ans lorsqu'il perdit son père; M. et Mme de la Bourdonnaye, ses grands-parents, le recueillirent avec son frère, et après quelques études au collège de Rennes, obtinrent son admission à celui de la Flèche, à cette époque école de Cadets nobles. Quand il en sortit, ce fut pour entrer à Paris dans le corps des Mousquetaires.

Ayant déjà pourvu son frère aîné, Mme de la Bourdonnaye fit déclarer à son tour François-René majeur, dès 1697, alors qu'il n'avait que 17 ans (l'Acte de déclaration de majorité le dit, par erreur, fils puîné) et chercha à le marier.

Trop jeune, peu expérimenté et entretenu du reste par ses grands-parents, François-René ne semble avoir fait, auprès de son frère aîné, que peu de protestations, au sujet du partage désavantageux qu'il en avait reçu, jusqu'au moment où, lui-même, il se maria.

François-René de Jacquilot épousa, le 31 mai 1703, à Rennes, demoiselle Louise Gentil des Hayes, fille de M. François Gentil, sieur des Hayes, avocat distingué, syndic de la ville et communauté de Rennes, et de demoiselle Marie-Guyonne de Nourquer (*Archives du Morbihan*, E, *Supplément* 692 GG 6).

Les Gentil des Hayes portent : « *d'argent à la fasce d'azur, accompagnée de 3 coquilles de sable* ».

Le décret du mariage est du 25 mai 1703 (*Archives de famille*, liasse IV, n° 1).

Le ménage vécut d'abord grâce aux bontés de M. de la Bourdonnaye, car François-René n'avait pas reçu la dot de sa femme... ce que reconnaît, d'ailleurs, M. Gentil des Hayes, dans son testament : « exigeant que cette somme soit d'abord prélevée sur sa succession » (Copie du Testament, *Archives de famille*, liasse IV, n° 2).

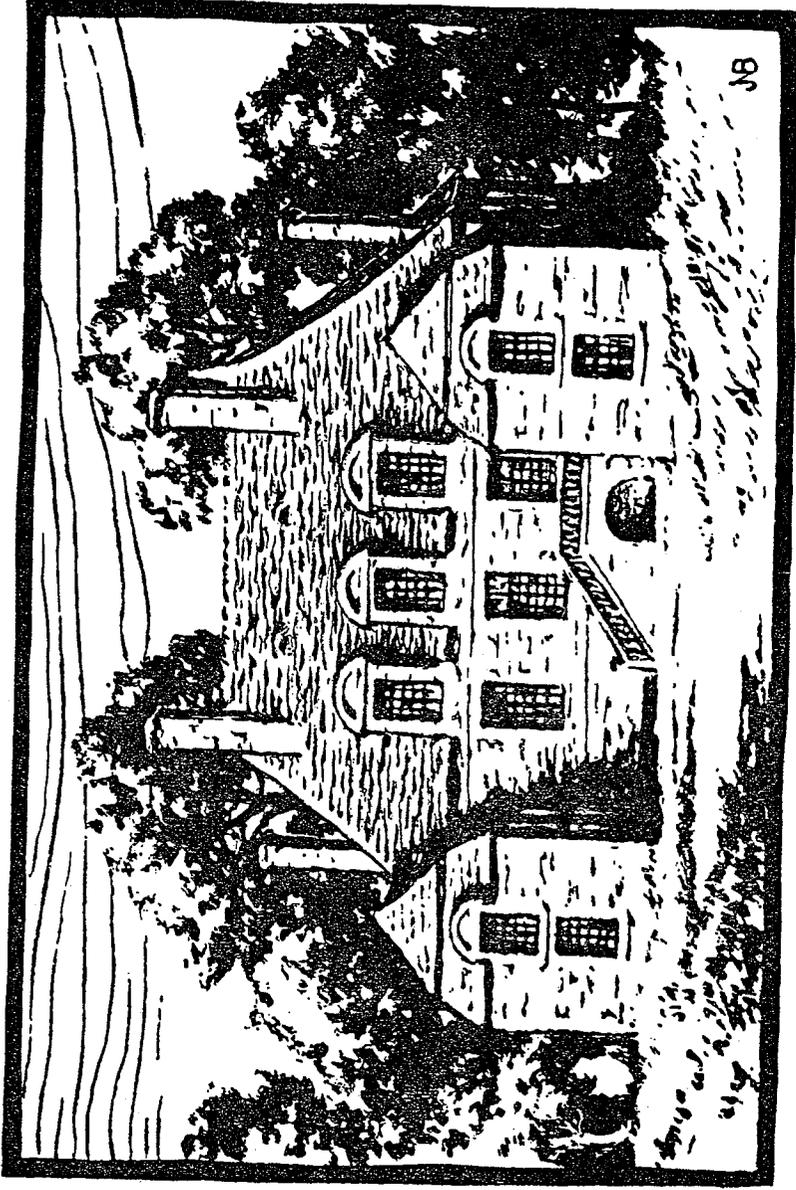
Ce dernier mourut en 1703. Sa succession donna lieu à des difficultés qui retardèrent le partage des biens d'autant que Mme Gentil des Hayes, elle-même, se remaria.

Aux *Archives de famille* (liasse IV, nos 7 et 8) nous possédons de nombreux mémoires concernant le partage des biens et des immeubles provenant de la succession de M^r Gentil des Hayes. Enfin, le troisième lot (elles étaient trois sœurs) échut à Mlle Gentil, épouse de François-René; dans celui-ci était compris « la maison et manoir du Boy-Rouvré », situé en la paroisse du Theil, près de Rennes.

Si la situation de cette terre, selon François-René, était peu agréable en soi, il est bien prouvé qu'il la reçut de sa femme et ne l'acheta pas « pour y pleurer ses péchés », comme l'a longtemps laissé entendre une tradition dans la famille.

D'après l'état des lieux figurant dans le partage, le manoir du Boisrouvray était, ce semble à cette époque, en assez piètre état... François-René, pourtant, vint l'habiter, s'efforçant de le réparer convenablement, tout en conservant une demeure à Rennes.

Mais il continuera, de tous temps, à être assailli de soucis pécuniaires et vivra misérablement du fait du peu de secours dont son frère aîné d'abord, le gratifia, et enfin, du partage très désavantageux que ce dernier lui réserva en 1714, sans



Manoir du Boisrouvray

même lui en tenir compte par la suite, ne lui abandonnant d'ailleurs que biens et créances difficilement recouvrables et encore, à force de mémoires, requêtes et procès (sa mère, par surcroît, s'étant remariée se désintéressait totalement de lui).

Disons que le procès engagé entre les deux frères en raison de ce partage s'est perpétué entre les deux branches et n'a même jamais été terminé (sauf par la Nation qui s'est emparée des biens de Bernardin, émigré, son petit-fils).

Toutes les terres attribuées en partage à François-René sont toutefois restées sa propriété, ce qui prouverait qu'il géra, de son mieux et judicieusement, son bien, malgré les difficultés qu'il rencontra.

François-René assista aux tenues des Etats de la Province de 1717, 1718, 1720... Nous possédons ses lettres de convocation et de cachet (*Archives de famille*, liasse IV, n° 25 à 29) et (*Recherches sur les Etats de Bretagne*, de du Bouëtiez de K., T. II, p. 241) aux Etats d'Ancenis en 1720, il fut nommé « Commissaire pour rechercher ceux qui s'étaient mal à propos assis sur le théâtre » (office réservé à l'Ordre de la Noblesse).

Bien que profondément attaché au pouvoir royal, il combattit énergiquement ses empiétements sur les droits, prérogatives et libertés de la Province de Bretagne... Dans une lettre de M. l'Intendant de Broux (*Archives Nationales*, H 242), il est signalé comme un « braillard » et « l'un de ceux faisant le plus d'opposition au pouvoir », durant les tenues des Etats.

Aux *Archives de Loire-Inférieure* (HH 25) se trouve cette lettre de M. le Président de Blossac qui nous dépeint la situation de François-René :

« M. de Jacquelot, mon cousin germain, désire avoir la commission de greffier des Etats; cette affaire est de conséquence pour lui : il est cadet, peu riche, les billets de Banque et l'incendie de Rennes ont extrêmement dérangé sa petite fortune. Il prie son correspondant de le recommander aux députés de Nantes aux Etats » (adressée à Mellier, maire de Nantes), à laquelle lettre, le correspondant fait répondre : « M. Prudhomme de Fontenay, échevin, et M. Lirot du Chatellier ayant été nommés députés, Mellier s'emploie auprès d'eux en faveur de M. de la Motte-Jacquelot. Il

agit de même avec le maréchal d'Estrées, qui, venu d'Angers, est arrivé à Nantes, se rendant à Rennes aux Etats. »

On voit que, bien que « braillard », François-René avait de généreux amis. Il fut choisi par les Etats le 27 septembre 1728, comme « Greffier en chef des Etats de Bretagne » (*Archives des Greffes des Etats*, G 2673). Cette charge ne devait être attribuée qu'à des gentilshommes « d'ancienne extraction » et valait, croyons-nous, 3.000 livres par an (*Archives d'Ille-et-Vilaine*, C 2806). Nous lui voyons aussi attribuer l'office de Commissaire inspecteur des Haras des Evêchés de Rennes et de Vannes (*Archives d'Ille-et-Vilaine*, C 1636-3116).

En 1729, François-René et son épouse pouvoient leur fils Jean-François d'un office de Conseiller, puis par acte du 25 avril 1731 (*Archives de famille*, liasse IV, n° 17) font « démission de leurs biens, immeubles, meubles et crédits, etc., à leur fils unique Jean-François, seigneur du Boisrouvray, Conseiller au Parlement », son père se réservant la charge de Greffier des Etats pour lui, et une pension pour son épouse. L'acte les dit demeurant ensemble à Rennes, rue du Chapitre.

Dès lors François-René prit « un modeste pied-à-terre » à Rennes « situé à Saint-Hélier, faubourg de la ville », et sa femme habita le plus souvent le Boisrouvray avec son fils.

Déjà malade, François-René donna le 3 février 1735 une procuration (*Archives de famille*, liasse VI, n° 28) pour le mariage de son fils. La même année, le 14 novembre, il mourut à Vannes (*Archives d'Ille-et-Vilaine*, C 3137).

Il fut inhumé le 16 à l'église des Cordeliers de Vannes.

Mlle Gentil des Hayes lui survécut trente et un ans, se déplaçant du Boisrouvray à Rennes, et ailleurs en Basse-Bretagne, au gré de son fils et de sa belle-fille, ne les quittant guère que pour faire des retraites. Le livre de Raison et de comptes de son fils (*Archives de famille*, liasse VI, n° 33) nous la montre « la plus attentive et la plus généreuse des mères et grand'mères, fleurissant (cadeautant) le ménage et comblant les enfants de petits présents suivant leur âge ».

A la fin de sa vie, elle se retira au couvent de Saint-Georges à Rennes où, le 4 avril, elle rédigea, de son lit de mort, son testament par lequel elle distribue de nombreux souvenirs à ses enfants et petits-enfants, de nombreuses aumônes sans

oublier les « pauvres honteux » et ordonne des messes pour le repos de son âme.

Il était de tradition dans la famille, que François-René avait laissé un « manuscrit »; le fait est exact. Le volume, découvert dans un bureau de tabac (comment y échoua-t-il ?) se trouve entre les mains de M. le docteur de Closmadeuc, qui n'a pas voulu s'en dessaisir.

Il nous a permis cependant, en 1904, d'y jeter un coup d'œil et de relever les titres des chapitres qu'il contient, le possesseur se réservant d'en publier des fragments.

Un ouvrage en a été édité, en 1905, à tirage restreint et devenu rare, formant le tome XIII des *Archives de Bretagne* publié par la Société des Bibliophiles bretons et de l'Histoire de Bretagne, avec le titre de « Journal inédit d'un Député de l'Ordre de la Noblesse aux Etats de Bretagne pendant la Régence 1717-1724 ».

Ce journal est des plus intéressants par le récit détaillé des diverses tenues des Etats auxquelles l'auteur a assisté; il dépeint les personnalités les plus marquantes, et de main de maître, il analyse, approuve ou déplore, en gentilhomme soucieux de la dignité de la noblesse. Il fait en outre un récit des plus détaillés de la conjuration de Pontcallec. Enfin, la valeur de ce « journal » est assez prouvée par le fait que M. Arthur de la Borderie s'y réfère constamment et en cite de nombreux extraits dans son importante « Histoire de Bretagne ».

Un autre manuscrit, dans un autre ordre d'idées, et non sans intérêt, nous reste de lui, c'est le « Voyage que nous avons fait, Mme de Jacquelot et moy, de Paris à Bourbon et Lion (*sic*) et notre retour par Dijon avec description des lieux où nous avons passé », qui doit se placer en mai 1720. Ce voyage accompli, dans son « carrosse » avec ses chevaux et ses domestiques, nous semble parfois humoristique, avec le recul des temps, d'autant que François-René tient ses comptes au jour le jour, et ne ménage pas ses impressions agrémentées de pièces de vers, de chansons satiriques, de bouts rimés, etc., de faits divers, tels la banqueroute de Law et le récit du fameux incendie de Rennes.

Des extraits en ont été publiés en 1889 dans le *Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan* par le docteur Closmadeuc,

qui, par une réserve inacceptable, a soigneusement caché le nom de l'auteur. (Il lui était cependant connu, maintes fois répété, comme on peut le constater, dans le cours du texte lui-même publié par ses soins.)

François-René de Jacquelot, époux Gentil des Hayes, laissa pour unique enfant :

Jean-François, qui continua la filiation.

(Deux autres enfants étaient nés, mais n'avaient pas vécu.)

VIII^e Degré.

Jean-François de Jacquelot
seigneur du Boisrouvray, la Trousselière, le Penleu,
la Sauldraye, la Villeneuve, le Cosquer-Quélenec, Kervégan
et autres lieux
fils de François-René, époux Gentil des Hayes

Son acte d'ondoiement le dit « né au Boisrouvray le 10 juillet 1706 et ondoyé le même jour » (*Archives de famille*, liasse VI, n^o 1, et *Registres paroissiaux du Theil*).

Le baptême eut lieu en l'église Saint-Etienne de Rennes le 11 janvier 1707 (*Registres paroissiaux*, Saint-Etienne 1707, f^o 37 R^o), il eut pour parrain : « Illustrissime et révérendissime Jean-Louis de la Bourdonnaye, évêque Comte de Léon et dame Bonne Suzanne Gentil, épouse de messire René Fouquet, chevalier, seigneur de la Bouchefollière, conseiller du Roy, comme marraine » (René Fouquet était neveu de Bernard, archevêque d'Embrun).

Après quelques années d'études à Rennes, il commença son Droit à Paris et obtint le 10 décembre 1726, le diplôme de bachelier (*Archives de famille*, liasse VI, n^o 3). Sur « dispense d'étude et d'interstices » (*id.*, L. VI, n^o 4) obtenue du Roy, il le continua à Rennes.

Le 4 juin 1729, sa thèse « Positiones utriusque juris » (*id.*, L. VI, n^o 6) ayant été jugée digne de mérite, il reçut son diplôme de licencié (*id.*, L. VI, n^o 8) et fut admis au barreau du Parlement le 23 du même mois.

Ayant aussi obtenu un « Certificat d'assiduité aux séances du Parlement » (*id.*, L. VI, n^o 9) il se trouva pourvu des titres requis pour y occuper une charge de Conseiller. Ses

parents, nous l'avons dit, se chargèrent de la lui fournir et après dispense d'âge obtenue du Roy (il n'avait non pas, 25 ans, mais 22 seulement) Jean-François fut reçu Conseiller au Parlement de Bretagne le 30 décembre 1729 (acte de Réception : *Archives de famille*, L. VI, n° 23, et Saulnier, *op. cit.*).

Pourvu de biens et notamment de la seigneurie du Boisrouvray par la démission de ses parents (par acte du 25 avril 1731) : Jean-François de Jacquelot, chevalier, seigneur du Boisrouvray » épousa « demoiselle Charlotte-Mathurine-Josèphe Geffroy, dame du Rouziou, du Pencleu, Coataven et autres lieux » née le 15 juillet 1715, « fille mineure de messire Yves-Bonaventure Geffroy, seigneur de Kérisper et de dame Guyonne de Kerbusso ».

Les Geffroy portent : « d'argent à l'aigle éployée de sable, armée et becquetée de gueules, chargée en cœur d'une croix pattée d'azur ».

(La famille Geffroy avait été anoblie en 1653; la lettre d'anoblissement relate les actions d'éclat et services rendus par les Geffroy, et qui lui ont valu cette distinction.) Le contrat de mariage (*Archives de famille*, L. VI, n° 29) est du 18 mars 1735, signé « au château de Talhouët » près Quimperlé.

Nous connaissons, jour par jour, et pendant de longues années, les faits et gestes, les heurs et malheurs de Jean-François et de son épouse par « le livre de comptes et de raison » de celui-ci « commencé, dit-il, le jour que je me suis marié ». Il est impossible de faire entrer dans ce cadre, le dépouillement et même une brève analyse de cet intéressant volume qui comprend 182 feuillets, d'une écriture serrée et aux lignes fort rapprochées. C'est la vie au Boisrouvray et à Rennes, ou en déplacements en carrosse avec laquais, d'un gentilhomme campagnard et parlementaire durant vingt-quatre années du milieu du XVIII^e siècle.

Grâce à ce livre nous avons pu connaître exactement la nombreuse lignée de Jean-François, car les naissances de ses dix-huit enfants y sont notées, ainsi que les parrains et marraines, les événements de leur enfance, et relevé le décès de plusieurs « pauvres petits morts en nourrice ».

Par lui nous connaissons les relations qui existaient entre le Boisrouvray et les châtelains des environs : les de Piré,

les du Plessis de la Couillère, de Laillé, etc., et aussi les visites que l'on y reçoit : les Fouquet, de Mauduit, le Président de Langle, Monseigneur l'Archevêque de Boisgelin, de Villeblanche (Geffroy), etc.

Nous suivons Jean-François dans ses voyages en ses terres de basse-Bretagne avec « les dames » (Mme de Jacquelot sa mère et Mme du Boisrouvray, son épouse) dans le carrosse et avec ses chevaux et laquais. Il note en détail ses dépenses faites dans les différents lieux, ainsi que ce qu'il a « donné aux domestiques dans les différentes maisons où nous sommes allés ». Indiquons qu'avant ces voyages, il fait dire des messes à Beauvais (Beauvais était une chapelle fort en dévotion au Theil).

Transcrivons à titre d'exemple les annotations concernant une expédition à Saint-Pol-de-Léon en 1738, avec ses dames : « aux tambours de Léon et de Morlaix qui vinrent nous saluer, 3 livres. Aux garçons de la ville de Léon qui vinrent avec le Maire et la Communauté nous apporter le vin de la ville, 4 livres 4 shillings. Aux enfants de chœur qui vinrent avec une députation de chanoines nous apporter le pain et le vin du chapitre, 4 livres. (Les voyageurs étaient les hôtes de Monseigneur de la Bourdonnaye qui fit présent à Mme du Boisrouvray d'un « petit cheval de la race d'Ouessant »...)

Lorsque les devoirs de sa charge l'appellent à Rennes, Jean-François, portant « un habit d'écarlate et des bas de soie nus », donne des dîners dont les menus connus encore par son livre de comptes, sont plus plantureux que fins (deux potages, huit relevés, huit entrées, trois rôts, pièces froides diverses et entremets) et y justifie sa qualité de gentilhomme parlementaire. Mme de Jacquelot tenait le ménage afin de procurer plus de liberté à sa belle-fille. Chacune avait sa « chaise » et le conseiller avait soin de leur choisir de « bons porteurs ».

On s'accorde la « Comédie » (3 livres) ou « l'Opéra » (4 livres) ou un concert... et des distractions, telles celle datée de 1747 : « Pour avoir été, avec deux collègues du Parlement voir une curiosité véritablement bien singulière qu'on nomme l'Electricité : 2 livres 8 shillings ». (Il s'agissait vraisemblablement de la bouteille de Leyde.)

De retour au Boisrouvray, Jean-François rehausse ses gros souliers et va aux champs surveiller sa culture et converser amicalement avec ses gens, s'intéressant à tout et à tous.

On comprend aisément l'intérêt que présente ce livre de raison à menus détails permettant de comparer l'existence des châtelains du Boisrouvray à la nôtre et aussi de connaître la valeur de toutes choses à cette époque.

Bien qu'occupé de sa charge de Conseiller au Parlement et de bien des soucis causés par de nombreux procès (dont celui occasionné par le partage injuste de Louis aîné à François-René son père) et des différends, soit avec les ducs de Rohan-Guéméné, voisins de la Sauldraye, soit avec ses divers vassaux, Jean-François s'attacha, en des négociations intelligentes et tenaces à augmenter considérablement l'étendue et la valeur de sa terre du Boisrouvray (*voir Annexes : le Boisrouvray*). Il y consacra le surplus de ses revenus, vivant aisément, mais sans luxe pour l'époque, et surtout tenant scrupuleusement ses comptes de recettes et de dépenses (*Archives familiales*).

La Comtesse de Cintré, née Geffroy et dame de Kervégan, étant décédée sans enfant en 1757, Jean-François se porta comme « héritier principal et noble » du chef de sa femme dont elle était la tante.

Il eut maille à partir avec d'autres co-héritiers aussi intéressés que lui. Jean-François avait sur eux l'avantage d'être homme de loi et d'un caractère fort tenace : il leur tint tête, défendant lui-même ses droits et arriva à ses fins : une transaction acceptée de part et d'autre le rendit propriétaire de Kervégan, terre importante en Arzano.

La liquidation de cette succession, en réalité, lui coûta gros, mais il tenait ce qu'il convoitait.

D'ailleurs, s'il se montrait ardent à la poursuite de ses droits, Jean-François savait aussi être généreux. Dépendant aussi de cette succession se trouvait un procès fort compliqué avec certains tiers, notamment M. d'Andigné de la Chasse dont la liquidation lui rapporta 80.000 livres... M. d'Andigné étant créancier des « Pères des Pauvres de l'Hôpital de Nantes », Jean-François, après avoir démontré que cette affaire ne le concernait pas (ce qu'admit le tribunal) prit à son compte la créance et bénévolement la

remboursa intégralement (5.000 livres); mais il le fit sous le nom d'un « ami des pauvres » et par l'intermédiaire d'un tiers, ne voulant en aucune façon paraître faire une restitution.

Notons que cette bonne action fut certainement l'une des dernières de la vie de notre aïeul, car le reçu en bonne et due forme arriva après sa mort.

Jean-François, de rigidité un peu janséniste, était bon de nature et il était pieux aussi. Si nous ignorons quelle fut son attitude lors de « l'affaire des Jésuites », dont il ne dit mot dans ses écrits, nous savons par ces derniers ses sentiments intimes : il était religieux pratiquant avec ponctualité ses devoirs de chrétien et faisant même fréquemment des « retraites aux Pères Capucins ». Il était en outre préoccupé de l'enseignement religieux à donner à ses enfants (*livre de comptes*).

Lors de « l'Affaire de Bretagne » (ainsi qu'on disait à la Cour), les Etats et le Parlement s'étant déclarés hostiles aux impôts exigés de la Province, en contradiction avec la Charte Bretonne, Jean-François fut des soixante-dix magistrats démissionnaires. Sa procuration pour démission est datée du Boisrouvray et adressée à M. Piquet de Boisguy (*Archives du Parlement*, B 73, actes de démissions du 22 mai 1765).

Sur les instances du duc d'Aiguillon, il rentra au Parlement dans la « fournée du 14 mars 1766 » (Saulnier, *op. cit.*), mais vu sa santé fort ébranlée, il n'y fit acte de présence que par intermittences et rarement, et seulement dans la pensée d'empêcher que sa charge ne fût reprise ou liquidée; cinq ans après, en 1770, il la résigna en faveur de son fils Bernardin.

Après avoir pourvu Bernardin de la charge de Conseiller, il désira s'occuper de son établissement... Le Marquis de Piré avait été chargé de lui faire des ouvertures au sujet d'une jeune fille du meilleur monde et habitant Quimper; la dot était mince et nullement en rapport avec les grands biens que devait avoir son aîné Bernardin, mais Jean-François, les jeunes gens s'étant vus et s'étant plu, pensa devoir céder. Au dernier moment la mère de la jeune fille, disons-le, la Comtesse de la Bouëxière, se montra fort exigeante, et,

voulant garder sa fille auprès d'elle, réclama l'établissement du ménage à Quimper et que le futur eût en partage non le Boisrouvray, mais Kervégan et les biens situés dans le Finistère. La réponse de Jean-François est émouvante, pleine de tristesse de voir son aîné abandonner le Boisrouvray (nous possédons la suite de ses lettres. *Archives familiales*, liasse VI, n^{os} 45-46-47); il se lamente, mais ne peut convaincre Mme de la Bouëxière de revenir sur sa décision; il cède à nouveau, mais la douleur de voir le Boisrouvray effectivement abandonné par son aîné lui fut épargnée.

Jean-François mourut le 30 janvier 1774 au Boisrouvray (*Registres paroissiaux du Theil*) et fut inhumé dans l'église le 1^{er} février.

En 1883, lors de la démolition de la vieille église, ses restes en furent retirés et transportés au nouveau cimetière.

Aux *Archives d'Ille-et-Vilaine* (C 4573, paroisse du Theil), Jean-François est cité pour l'impôt du vingtième, et aux *Archives du Morbihan* (B 1270-2059-2444 et 2739) pour des aveux rendus par lui.

(De Jean-François, le Vicomte Joseph de Jacquelot possède une miniature de l'époque.)

Après le décès de son mari, Mme de Jacquelot séjourna peu au Boisrouvray, elle liquida « l'appartement en l'hôtel Coniac à Rennes » et se retira avec ses filles à Quimperlé, rue du Gorréquer. En 1776, elle rédigea son testament, revu et annoté d'années en années, et enfin mourut le 5 décembre 1786 à l'âge de 72 ans (*Registre des Sépultures*, paroisse Saint-Colomban de Quimperlé, 1786, f^o 7, elle y est dite dame Comtesse du Boisrouvray).

Jean-François de Jacquelot, seigneur du Boisrouvray, époux Geffroy, eut comme enfants :

Louis-René-Florian, né le 6 mars 1737, décédé le 7 décembre 1737.

Marie-Josèphe-Eulalie, née le 16 janvier 1738.

Elevée au couvent de la Visitation du Colombier à Rennes, elle y est décédée le 6 février 1749.

Anonyme, né en 1738.

Anonyme, né en 1739.

- Louis-Florian-François-Joseph, né le 10 janvier 1740, décédé le 9 mars 1740.
- Louise-Françoise-Céleste, « demoiselle de Coataven », née le 9 mars 1741, décédée au Boisrouvray le 15 janvier 1770.
- Agathe-Jeanne-Mathurine, « demoiselle du Rouziou », née le 7 février 1742, décédée le 2 juillet 1821 (notice).
- François-Louis-Antoine, née le 13 juin 1743, décédé vers 1748.
- Marie-Bernardin-Louis-Julien, né le 1^{er} juin 1744, décédé le 21 février 1823 (notice).
- Joseph-Pierre-Aman, chevalier du Boisrouvray, capitaine au régiment de Royal-Marine, né le 7 septembre 1745, décédé le 13 août 1791 (notice).
- Prudence-Pauline-Flore, « demoiselle de Kervégan », puis du Boisrouvray, née le 26 novembre 1746, décédée à Quimperlé le 7 février 1791 (notice).
- Jean-Hippolyte-Gabriel, né le 15 avril 1748, mort en bas âge.
- Marie-Louis-Hippolyte, né le 31 juillet 1749, mort le 20 novembre 1749.
- Augustin-Paul-François, né le 9 juillet 1751, lieutenant de vaisseau tué au combat de la Grenade, 1779 (notice).
- Esprit-Louis-Charles, né le 20 septembre 1752, abbé, chanoine de Vannes, décédé en 1821 (notice).
- Hyacinthe-Anne-Marie, né le 26 juillet 1754, chevalier du Boisrouvray, officier au régiment de Lorraine, mort le 27 Messidor, an VII (1795) (notice).
- Hippolyte-François-Louis, né le 24 septembre 1756, décédé le 2 octobre 1756.
- Bonne-Jeanne-Charlotte, « demoiselle de Coataven », née le 22 mars 1758, épouse du Comte de Pradroye, décédée en 1807 (notice).

Ceux qui ont vécu, et sur lesquels les notices suivent sont :

Jeanne-Mathurine-Agathe,
Prudence-Pauline-Flore,
Bonne-Jeanne-Charlotte,

Joseph-Pierre-Aman,
Augustin-Paul-François,
Esprit-Louis-Charles,
Hyacinthe-Anne-Marie,
Marie-Bernardin-Louis-Julien, qui continue la
filiation.

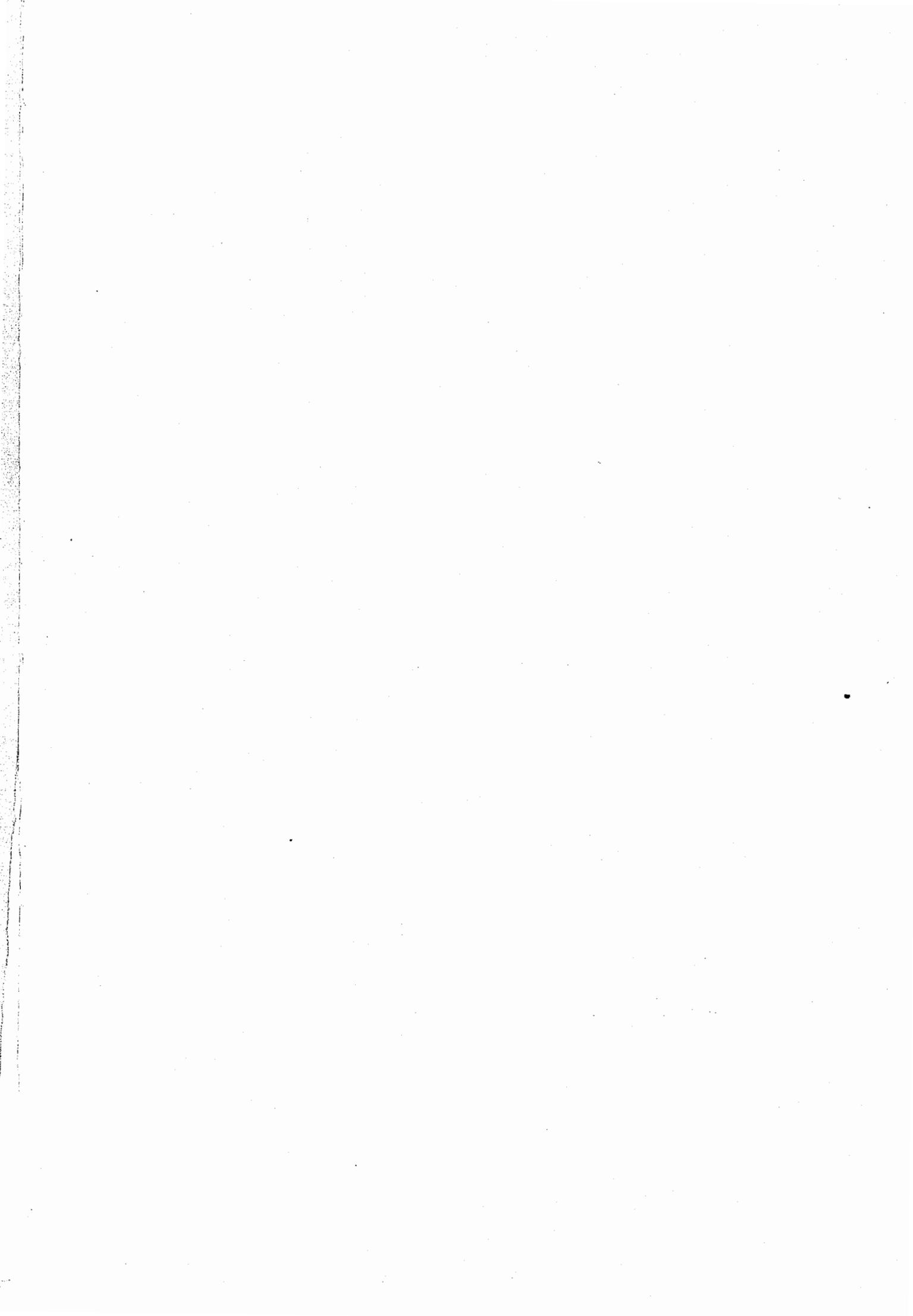
* * *

DEUXIÈME PARTIE

DE LA RÉVOLUTION A NOS JOURS

CHAPITRE PREMIER

CONTINUATION DE LA BRANCHE
DU BOISROUVRAY



CHAPITRE PREMIER

VIII^e Degré.

Jeanne-Mathurine-Hyacinthe-Agathe de Jacquelot
demoiselle du Rouziou
fille de Jean-François, époux Geffroy

Agathe naquit au Boisrouvray le 5 février 1742 (*Registres paroissiaux du Theil*) et eut des pauvres pour parrain et marraine. Elle entra en 1753 comme pensionnaire au couvent de la Visitation du Colombier à Rennes, mena ensuite une existence assez sévère au Boisrouvray et enfin suivit sa mère à Quimperlé, après la mort de son père et le mariage de son frère.

Sa mère étant décédée, elle vint s'établir à Rennes rue Mably avec sa sœur Flore, en 1789.

N'ayant pas émigré, elle resta propriétaire de portions de terre du Boisrouvray qui lui avaient été, ainsi qu'à sa sœur, laissées pour partage par Bernardin. Celui-ci ayant émigré, comme nous le verrons, la Nation s'empara de la majeure partie du Boisrouvray, et ce qui appartenait en propre à Agathe, le manoir et plusieurs terres proches qu'elle acquit de ses deniers, ne demeurèrent pas longtemps entre ses mains.

Un sieur Boutier, fermier du Boisrouvray, la menaçant de la dénoncer comme sœur d'émigré, noble et conspiratrice, lui arracha la vente de presque tout ce qu'elle possédait, y compris le château, pour un prix dérisoire. On sut que la vente des arbres d'une seule avenue suffit pour payer cette acquisition obtenue le couteau sur la gorge.

En 1792, son frère Bernardin avait renvoyé d'émigration deux de ses enfants à sa belle-mère, Mme de la Bouëxière, à Quimper. Au décès de celle-ci en 1797, Agathe leur tante les recueillit à Rennes. Elle en adopta même une, du même nom qu'elle, et la maria en 1813 au chevalier du Quilio.

Agathe, demoiselle du Rouziou, mourut, non mariée, à Rennes, le 2 juillet 1821, à l'âge de 79 ans. Elle laissa, par codicille à son testament (*Archives de famille*, L. VI, n° 11) 10.000 francs à son frère Bernardin.

VIII^e Degré.

Pauline-Prudence-Flore de Jacquelot
demoiselle de Kervégan, puis du Boisrouvray
fille de Jean-François, époux Geffroy

Flore naquit au Boisrouvray le 26 novembre 1746 (*Registres paroissiaux du Theil*). Comme sa sœur, elle fit ses études au Colombier à Rennes, passa quelques années au Boisrouvray, puis après la mort de son père suivit sa mère à Quimperlé. En 1774, lorsque son frère Bernardin vint habiter Kervégan, Flore prit le nom de « demoiselle du Boisrouvray ».

Au décès de sa mère, elle revint habiter Rennes avec sa sœur et Quimperlé vers 1790.

Elle y mourut le 7 février 1791 (*Registres paroissiaux de Saint-Colomban*).

VIII^e Degré.

Bonne-Jeanne-Charlotte de Jacquelot
demoiselle de Coataven
fille de Jean-François, époux Geffroy

Bonne naquit au Boisrouvray le 22 mars 1758 (*Registres paroissiaux du Theil*); elle fut la dernière née des dix-huit enfants.

Elle suivit le même curriculum vitæ que ses sœurs et vint avec elles en 1774 à Quimperlé.

Bonne de Jacquelot y épousa le 22 octobre 1780, Charles Cady, chevalier, seigneur de Pradroy, Conseiller du Roy et Maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Bretagne, veuf de dame Marie-Anne-Françoise Chanu de Kérédein, fils de Mathieu-Jean, seigneur de Pradroy et de Louise-Jeanne Bégaud (*Archives de Saint-Colomban de Quimperlé*, 1780, f° 11).

Les Cady de Pradroy portent : « *de sable à l'ancre d'argent* ».

Le Comte de Pradroy habitait le château de Faugaret en Assérac (*Archives de Loire-Inférieure*, E 282). Il émigra en Angleterre et y retrouva son beau-frère Bernardin.

Bonne ne suivit pas son mari en émigration et demeura à Faugaret. Bien qu'ayant obtenu des certificats de civisme et de résidence, elle se vit en 1793 emprisonnée au presbytère d'Assérac où elle perdit un enfant, puis à Nantes, au Bon Pasteur, et enfin à l'Entrepôt (*Archives de Loire-Inférieure*, L 307). Sa comparution devant le tribunal révolutionnaire, présidé par Carrier, était proche. La Loire l'attendait lorsque le 9 thermidor lui ouvrit enfin les portes de la prison (*Archives familiales*, L. VII, n° 17).

Nous possédons (*Archives de famille*, L. VII, n° 18) la copie exacte d'un memento, fragment d'enveloppe sur lequel la pauvre mère, dans sa prison, a consigné les dates funèbres auxquelles, de 1792 à 1795, elle a perdu ceux qui lui étaient chers.

En 1805, le Comte de Pradroy, au retour d'émigration, acheta de Mlle le Gall de Pallevard, le manoir et les terres de Coatcouron en Férel (Morbihan).

Bonne, dont la santé avait été profondément altérée par les souffrances, mourut peu après, en 1807, âgée de 49 ans (*Registres Etat civil de Férel*).

(Les papiers concernant Bonne et que nous avons pu consulter sont à Coatcouron, la propriété de la branche du Vicomte Adrien de Jacquelot du Boisrouvray. On y voit aussi les portraits de Bonne et de son mari.)

Bonne de Jacquelot, épouse du Comte de Pradroy, laissa comme enfants :

Augustin Cady de Pradroy, mort pendant la campagne de 1812 en Russie.

Bonne-Marie-Jeanne qui épousa Pascal-Auguste-Modeste Rouault de la Villemartin, fils de Mathieu, maire de Guérande, député aux Etats de 1786, et de Marie-Angélique Gallet.

Les Rouault portent : « *d'azur au croissant d'argent accompagné de 3 croix pattées de même* ».

Zoé, morte sans descendance de M^r Cornu.
Esther-Charlotte-Marie-Pélagie épouse du chevalier

Ange-Pierre-Marie Mascarène de Rivière, ex-garde du corps, décédée à Quimper en 1835, laissant une fille Esther, épouse du Comte Law de Lauriston, général de cavalerie.

Leur unique fils, Gustave, sous-lieutenant de cavalerie, étant mort en Algérie des suites de blessures en 1772, la Comtesse de Lauriston laissa par testament la terre de Coat-couron à son cousin, le Vicomte Adrien de Jacquelot du Boisrouvray.

VIII^e Degré.

Joseph-Pierre-Aman de Jacquelot
chevalier du Boisrouvray
fils de Jean-François, époux Geffroy

Il naquit à Rennes, rue Saint-Georges, le 7 septembre 1745 (*Livre de raison de son père*) et fut baptisé le même jour à l'église Saint-Georges.

Dès son enfance, son père le nommait « le petit capitaine » et le fit entrer en 1757, ainsi que son aîné Bernardin, au collège de la Flèche. A sa sortie, il fut nommé officier au Royal-Marine; en 1778, il tenait garnison à Mont-Dauphin. Au partage de 1787, après la mort de sa mère, il est dit « Capitaine au Régiment de Royal-Marine » (*Etat militaire et Archives de famille*).

Aman épousa à Quimper, le 2 janvier 1788, en l'église de Saint-Michel (*Registres paroissiaux 1784-1792, f^o. 1*), « demoiselle Victoire-Françoise Le Maire, fille de messire François-Bernard-Louis Le Maire et de dame Victoire-Thérèse de Marias ».

Les Le Maire portent : « d'argent au chevron de gueules, accompagné de 3 merlettes de sable ».

Il dut démissionner peu après. On trouve son nom parmi les protestataires de la Noblesse en 1789. (B. Poquet et *Archives Ille-et-Vilaine*.)

Aman mourut à Vannes le 13 avril 1791 (Acte du 28 Prairial, an IV. *Archives de famille*, L. VII, n^o 4). Sa femme se remaria à M. Joseph-Arthur de la Gautraye et se désintéressa, dès lors, de ses enfants.

Aman, chevalier du Boisrouvray, époux Le Maire, laissa pour enfants :

IX^e Degré.

A. Victoire-Gabrielle-Louise de Jacquelot, née le 15 octobre 1788 à Quimperlé (*Registres paroissiaux de Saint-Michel*, p. 25), qui vint habiter Quimper auprès de sa tante.

Victoire épousa le 18 juin 1822, à Quimperlé, M. Thomas-Marie-Joseph le Couriault du Quilio, fils de Marc-Antoine, seigneur du Quilio, et de feu dame Marie Jubin de Kervily (*Registres de Saint-Colomban*, f^o. 9).

Les Couriault du Quilio portent : « *d'argent au lion de gueules, lampassé, armé et couronné d'or* ».

Nous trouvons de Victoire, en 1825, une demande en indemnité (*Indemnités*, L. XXVII) pour la part revenant à ses enfants comme héritiers dans la succession d'Esprit Jacquelot, son oncle, émigré.

Décédée, croyons-nous en 1827, elle n'avait eu que deux fils, Victor et Aman, morts célibataires.

IX^e Degré.

B. Charlotte-Marie-Catherine de Jacquelot, née le 20 mars 1790 à Quimperlé (*Registres paroissiaux de Saint-Colomban*, p. 10), vint aussi habiter à Quimper, près de sa tante Caroline, après le remariage de sa mère. Elle ne se maria pas et mourut le 19 mai 1816 (*Etat civil de Quimper*).

IX^e Degré.

C. Aman de Jacquelot, fils posthume né le 17 novembre 1791 (*Archives de famille*, L. VII, n^o 4). Il dut aussi être élevé à Quimper par sa tante Caroline. Fort épris de sa cousine Rosine, fille de Bernardin, son mariage semblait décidé, lorsque tout à coup dans le salon de l'hôtel Jacquelot, durant une partie de cartes, il tomba sans connaissance et mourut peu après, le 24 juin 1820. (*Bordereau d'Indemnités de 1825*, L. XXVII.)

VIII^e Degré.

Augustin-Paul-François de Jacquelot
chevalier du Boisrouvray
fils de Jean-François, époux Geffroy

Augustin naquit au Boisrouvray le 8 juillet 1761 et fut baptisé le même jour (*Registres paroissiaux du Theil*, p. 5 r^o-v^o). Nous pensons que, comme ses frères, il fit ses études à la Flèche.

A l'ouverture de l'inventaire dressé au Boisrouvray en 1774, il est porté « émancipé de justice » (Acte d'émancipation accordé par le Roy - *Archives de famille*, L. VII, n^o 23) et « enseigne des vaisseaux du Roy au Département de Brest ».

De 1776, nous possédons de lui, datées de Toulon, plusieurs lettres (*Archives de famille*, L. VII, n^o 26 à 28) qui prouvent la gaieté et l'entrain de son caractère. Il signe « le chevalier de Jacquelot ».

Il est promu lieutenant de vaisseau le 20 avril 1779 et son brevet est signé du duc de Bourbon et du Roy (*Archives de famille*, L. VII, n^o 24), mais Augustin ne devait pas longtemps jouir de son grade.

La même année, il était embarqué sur le « Diadème », commandant de Dampierre, faisant partie de l'escadre sous les ordres du Comte d'Estaing.

Le 5 juillet, une flotte anglaise commandée par l'amiral Byron et venant au secours de l'île de Grenade, fut attaquée et d'ailleurs mise en déroute.

Mais de notre côté, le nombre des tués fut de 190, celui des blessés de 759 (*Histoire de la Marine Française pendant la guerre de l'Indépendance Américaine*, de E. Chevalier).

Parmi les morts se trouvait le chevalier de Jacquelot. Certains ont prétendu qu'un coup de hache l'abattit au moment où il sautait à l'abordage d'un vaisseau ennemi, mais nous n'en avons trouvé nulle part confirmation.

Le 15 novembre 1780, les Etats de Bretagne ordonnent un service solennel pour l'âme de tous ces héros; l'abbé de Boisbilly (dont nous parlerons par la suite) « dans un discours improvisé sut faire passer l'odeur de la poudre à canon et l'âpre parfum des grèves natales et remua profondément l'assistance » (*Etats de Bretagne*, par le Comte de Carné).

(Un portrait d'Augustin, au pastel, est au château des Minières, la propriété de la Vicomtesse Jean de Jacquelot.)

VIII^e Degré.

Esprit-Louis-Charles de Jacquelot
 fils de Jean-François, époux Geffroy

Esprit naquit au Boisrouvray le 29 novembre 1752 (*Registres paroissiaux du Theil*, f^o 8, r^o-v^o).

Dès son enfance, son père le nomme « le petit abbé », le destinant déjà aux ordres sacrés. Ayant fait ses études à Vannes (*Livre de raison*), il signe en 1774 à l'Inventaire dressé au Boisrouvray, au décès de son père (*Archives de famille*, L. VI, n^o 48), il y est porté « cleric tonsuré, absent pour ses études » (*Lettre du Roy*, *Archives de famille*, L. VII, n^o 23) et signe « abbé de Jacquelot du Boisrouvray ».

Le 1^{er} octobre 1775, Esprit fut nommé par Brevet Royal Chanoine de la cathédrale de Vannes et prit possession de son siège le 25 octobre (Le Menez : *Histoire de la Cathédrale de Vannes* et *Archives du Morbihan*, G 329-G 375). C'est en cette qualité, qu'avec l'autorisation de Monseigneur de Boisgelin, il tient, en son lieu et place sur les fonts baptismaux, un enfant de Bernardin son frère. En mai 1778, il est nommé Vicaire général du Diocèse à Vannes, après avoir été trésorier du Chapitre (*Archives du Morbihan*, G 329-376 et autres).

L'abbé Esprit fut député aux Etats de Bretagne à Rennes, en octobre 1780 et août 1782 (*Archives d'Ille-et-Vilaine*, C 2848, et *du Morbihan*, G 376). A l'ouverture de la Réunion de décembre 1788, nous le trouvons nommé « Abbé commendataire de l'Abbaye Royale de Saint-Jean-des-Prés, Chanoine et dignitaire de la cathédrale de Vannes, siégeant parmi les 31 membres de l'Ordre du Clergé ». (*Archives d'Ille-et-Vilaine*, C 2855.)

Fut-il grisé d'honneurs et sa conduite ne fut-elle pas irréprochable ? Le fait est qu'il dut intenter un procès en calomnie à des gens du peuple de Vannes, en l'année 1784 (*Archives du Morbihan*, B 1335) et se vit le 17 août 1785, relevé de ses fonctions de Vicaire général et d'Official (Le Menez, *op. cit.*). L'Abbé de Boisbilly, bien que malade et alité, mais allié influent de la famille, vint devant l'Officialité soutenir la cause du jeune abbé... et cet acte de dévouement abrégé, dit-on, ses jours (il décéda en 1786).

Quoi qu'il en soit, Esprit conserva son office d'Abbé Commendataire de Saint-Jean-des-Prés, près de Josselin

(*Gallia Christiana*, p. 1031), jusqu'à 1790 et fut fréquemment appelé comme parrain ou célébrant aux naissances et mariages de plusieurs membres de la famille (*Archives de famille*, L. III, n° 14).

Il émigra et, comme le prouve l'acte de revendication de ses neveux (*Indemnités*, XXVII), ses biens furent saisis.

Dès lors, il semble n'avoir entretenu que de faibles relations avec les siens; il revint non à Vannes, mais à Paris (*Le Ménez*, *op. cit.*) et y mourut le 22 janvier 1820.

(Le Comte Amaury de Jacquelot du Boisrouvray conserve une miniature de l'Abbé de Jacquelot dont une réplique est aux mains du Chanoine Henri du Boisrouvray à Vannes.)

VIII^e Degré.

Hyacinthe-Marie-Anne de Jacquelot
chevalier du Boisrouvray et de Kervégan
fils de Jean-François, époux Geffroy

Hyacinthe naquit au Boisrouvray le 26 juillet 1754 (*Livre de raison* de Jean-François et *Registres paroissiaux du Theil*, *Acte Baptistaire* : *Archives de famille*, L. VII, n° 32).

Le livre de raison de son père s'arrêtant en 1759, nous ne savons ce que devint Hyacinthe et s'il passa aussi à la Flèche, toutefois, en 1774, à l'inventaire fait au Boisrouvray, Hacinthe est dit « émancipé de justice... absent pour le service du Roy ». (*Lettre de dispense du Roy*, *Archives de famille*, liasse VII, n° 17.)

Nos Archives nous indiquent qu'il était officier au Régiment de Lorraine.

Hyacinthe épousa vers 1779 demoiselle Rose de Chosal qui décéda peu après, n'ayant eu de lui qu'un fils :

— Hyacinthe-Marie-Anne qui fut recueilli par sa tante Le Maire, dame du Boisrouvray, demeurant rue du Gorréquer à Quimperlé, veuve d'Aman-Joseph-Pierre.

Imprudent comme on l'est à l'âge de 16 ans, il fut dénoncé : « ayant à des tiers témoigné désirer connaître ce qui se passait soit au district, soit à la municipalité, et même ce qui se disait dans les rassemblements particuliers que les circonstances procuraient sur la place ».

Le 11 Messidor, an III, il est appréhendé, interrogé, des perquisitions sont opérées chez sa tante à Quimperlé dans l'espoir d'y trouver armes et documents séditieux; bref, bien que celles-ci aient été infructueuses, le 18 du même mois, son arrestation est décidée : « attendu que trop clairement le nommé Boisrouvray est non justement un sujet inutile mais même dangereux à la chose publique, puisqu'il est convaincu d'avoir cherché à connaître les consignes et les motifs des différentes mesures secrètes que les dernières circonstances ont commandées, et ce, dans l'intention, sans doute, d'en instruire les ennemis de l'ordre actuel ». (*Archives du Finistère. District de Quimperlé. Extraits des Registres de Délibérations.*)

Le 22 du même mois, il adresse une supplique aux Administrateurs du District, dans laquelle il affirme son patriotisme et demande sa mise en liberté ou tout au moins « la faveur d'être transféré dans une maison commune avec ses parents » (*mêmes sources*).

Nous perdons ensuite sa trace jusqu'en 1809. Il servait alors dans les « Marins de la Garde » et tomba glorieusement à la bataille de Wagram.

Nous avons trouvé retracé dans des souvenirs manuscrits du Général René de Jacquelot ce fait qu'on nous permettra de rapporter ci-dessous :

« Quand mon père, nommé dans la Garde Royale, vint à l'Ecole Militaire, il ne fut pas peu surpris de voir une des cours de cet établissement porter son nom. Il s'enquit près de l'archiviste des circonstances qui avaient motivé cette appellation et apprit ce qui suit : A Wagram, l'empereur passait devant le front de la jeune garde, encore en réserve à ce moment. Un soldat sort du rang. « Que demandes-tu ? » dit l'Empereur. — « Sire, répond le soldat, je demande que Votre Majesté me donne un cheval pour aller charger avec ses cuirassiers. » — « Qu'on lui donne un cheval » ordonne Napoléon.

Le soir, après la bataille, dans son rapport, le général commandant cette cavalerie (Saint-Sulpice, je crois) signalait comme s'étant particulièrement fait remarquer, un homme, en tenue de la jeune garde, qui, monté sur un superbe cheval, avait pris la tête et était entré le premier dans les carrés autrichiens, où il avait trouvé la mort.

L'empereur demanda le nom de cet homme... il s'appela Jacques Jacquelot.

Napoléon décida alors que son nom serait donné à une des cours qu'il faisait aménager à l'Ecole Militaire.

Mon père n'avait jusque-là entendu parler de son cousin que très vaguement, comme d'une assez mauvaise tête, qui avait fini par débarrasser sa famille en s'engageant... prouvant, en fin de compte, qu'une mauvaise tête peut avoir bon cœur. »

Nous possédons (*Archives de famille*, L. VII, n° 35), daté de « Dunkerque le 23 Brumaire an XIII », un billet portant reçu de la main du vaillant marin de la Garde.

Veuf de Rose de Chosal, Hyacinthe de Jacquelot, père de ce dernier, épousa en 1789 « demoiselle Marie-Jeanne-Josèphe Frogerais, fille de maître Joseph-Hyacinthe, avocat à la Cour, Conseiller du Roy, Commissaire aux Etats de Bretagne, etc., et de dame Marie de Kerguélen » (sœur de l'Amiral).

Les Frogerais, sieurs de Saint-Mandé, portent : « *de gueules à la fasce d'argent chargée d'une branche de sinople, accompagné de 3 besans échiquetés d'or et de sable* ».

Hyacinthe n'émigra pas et se lança dans la chouannerie. Des rapports ayant été transmis sur son activité, il fut recherché, arrêté et interné pour avoir entretenu une correspondance avec les Damphnet père et fils, réputés émigrés, mais qui chouannaient dans le pays. (*Archives Municipales de Quimperlé - Registres des Délibérations des 9 et 17 Thermidor an III.*)

Le mois suivant, le 15 juillet 1795, « il mourut en mer » dit un bordereau (*Archives de famille*, L. VII, n° 4) « au service de la République » (27 Messidor an III).

Hyacinthe chevalier de Jacquelot, époux Frogerais, laissa pour enfants :

A. Jean-Marie-Désiré, né le 23 septembre 1784 (*Archives de famille*, L. XXVII, *Indemnités*) et mort jeune.

B. Joseph (ou Jacques). Après avoir servi dans l'Administration de la Marine, il s'engagea et partit pour le Sénégal. On dit qu'il y mourut trompette d'un régiment.

Il avait épousé à Brest, le 26 juin 1817, demoiselle Anne Vial, née le 18 juillet 1791, fille d'un officier chevalier de Saint-Louis, et n'en eut pas d'enfant.

Restée en France, et douée d'une belle voix, Anne se fit actrice. En 1860 (elle avait 69 ans), on trouve d'elle une demande de subsides à la Société des Artistes Dramatiques.

VIII^e Degré.

Marie-Bernardin-Louis-Julien de Jacquelot
chevalier seigneur du Boisrouvray, Kervégan,
la Villeneuve, la Sauldraye, Coataven, le Cosquer-Quélenec,
la Trousselière et autres lieux
fils de Jean-François, époux Geffroy

Bernardin se trouva l'aîné, plusieurs de ses frères étant morts très jeunes; il était né au Boisrouvray le 1^{er} juin 1744 et fut baptisé le même jour (*Registres paroissiaux du Theil, 1744, f^o 7, v^o*), présenté sur les fonts baptismaux par Bernardin-François Fouquet, Archevêque d'Embrun, représenté par le recteur du Theil et sa grand'mère, Mme de Jacquelot.

Fort choyé, comme aîné, dès ses 6 ans on lui donne « une épée à poignée d'argent très façonnée, avec un ceinturon assez simple » et il fut plusieurs fois choisi comme parrain de cloches (*Livre de raison*).

En 1757, il fut admis au collège de la Flèche en même temps que son frère Aman, puis entreprit de sérieuses études de Droit. Nous possédons son diplôme de bachelier, ainsi que le texte de la thèse qu'il soutint, avec succès, à Rennes le 2 mai 1770.

Jean-François résigna alors, en faveur de Bernardin, son office de Conseiller au Parlement et en acquitta les divers droits fiscaux. Les provisions octroyées à Bernardin par le Roi sont datées du 16 juillet 1770 (*Archives de famille, L. VIII, n^o 9*) et son acte de Réception à l'Office de Conseiller, du 2 août 1770.

Peu après, il fut des dix-huit magistrats mandés à Compiègne « avec interdiction, de par lettre du Roy, de passer par Paris ». On sait les troubles qui se produisirent en 1771 et la ferme attitude du Parlement de Rennes qui valut à cette Assemblée d'être dissoute. Le nom de Bernardin figure dans la liste des 65 Conseillers ayant signé la « Protestation du Parlement de Bretagne » le 24 octobre 1771. Nous possédons les lettres de cachet adressées à Bernardin, notamment

l'ordre du Roi (*Archives de famille*, L. VIII, n° 20) lui enjoignant de se retirer chez lui, à Rennes, où un ordre d'exil au Boisrouvray lui était apporté peu après.

A cette époque, fin de 1773, son père Jean-François s'occupait de son établissement. Le mariage de Bernardin avec Mlle Provost de la Bouëxière était accepté en ce qui constituait la dot, et accepté aussi le sacrifice de voir le Boisrouvray (que Jean-François appelle aussi « son enfant ») abandonné par l'aîné à ses cadets, Mme de la Bouëxière, habitant Quimper, ne voulant pas que sa fille s'éloignât d'elle.

Grâce à un « Ordre du Roy » ou « Permission d'aller durant six mois dans les terres de Basse-Bretagne », daté du 7 janvier 1774, Bernardin peut voir sa fiancée et s'accorder avec elle.

La mort dans l'âme, son père, dont ce sacrifice allait abrégé les jours, lui laissa donc les terres du Morbihan, plus proches du Finistère.

Du 22 juin 1774 est le « Partage noble provisionnel » de sa succession : Bernardin, comme aîné, y reçoit, outre un préciput, deux tiers des biens nobles et un huitième des roturiers; le manoir de Kervégan et d'autres terres d'un revenu de 7.119 livres lui sont également attribuées (1).

Tout provisionnel qu'il fût, ce partage demeura maintenu, ce qui prouve la bonne entente de tous les membres de la famille.

Bernardin de Jacquelot épousa, le 22 août 1774: Mlle Marguerite-Jeanne-Marie-Thérèse Provost de la Bouëxière de Boisbilly, âgée de 24 ans (*Extrait baptistaire*), fille de Bernard-Charles-Daniel-Douglas, chevalier, seigneur de la Bouëxière et de noble dame Marie-Joséphine-Marquise de Guernizac. (Ce nom de « Marquise » est un prénom.)

Les Provost de la Bouëxière portent : « *d'argent à trois bandes fuselées de gueules* ».

Le décret de mariage est du 25 juillet 1774 et le contrat du 2 août (*Archives de famille*, L. VIII, nos 40 et 41). Le mariage fut célébré en l'église Saint-Ronan de Quimper, par l'abbé de Boisbilly, oncle de la mariée.

(1) On trouvera certains aveux fournis par Bernardin aux archives de Loire-Inférieure B 1003-1224-1698-2434 et Côtes-du-Nord (E 1837).

(Nous possédons des deux époux des portraits au pastel qui ont dû être faits à cette époque; ils sont entre les mains du Vicomte Joseph de Jacquelot, fils aîné du Vicomte Charles. Un autre portrait de Bernardin, à l'huile, exécuté un peu plus tard, est aux mains du Vicomte Noël de Jacquelot, fils du Général.)

Bernardin et son épouse habitèrent quelques années Kervégan, puis se fixèrent à l'hôtel de la Comtesse de la Bouëxière, rue Obscure, à Quimper.

Peu après l'avènement de Louis XVI en décembre 1774, les Parlements furent rappelés et Bernardin reprit sa place dans celui de Rennes. (Ordres du Roi à lui adressés: *Archives de famille*, L. VIII, n° 43 à 45.)

Mme de Jacquelot mit au monde, le 9 décembre 1775, une fille nommée Caroline et le 20 avril 1778 une autre dite « Jeanne de Dieu », du nom de son parrain Monseigneur de Boisgelin; celle-ci ne vécut pas.

Deux années plus tard, au cours d'un séjour chez sa belle-mère à Quimperlé, le 16 février 1780, Mme de Jacquelot, femme de Bernardin, mourut. L'acte d'inhumation porte que « son corps reçu par les religieux Dominicains à la porte de l'Abbaye-Blanche de Quimperlé, fut inhumé dans l'enfeu prohibitif de la seigneurie de Kervégan, dans le parquet du maître-autel ». (*Registres des Sépultures de l'Abbaye-Blanche.*)

Nous possédons son testament.

Une tradition de famille veut qu'en mourant, Mme de Jacquelot ait indiqué à Bernardin, pour lui succéder, l'une de ses cousines, Mlle de Blois, à laquelle elle portait une vive affection.

Bernardin de Jacquelot épousa, en secondes noces, le 21 octobre 1784, en l'église de Ploujean, demoiselle Marie-Gabrielle-Jacquette-Amable-Jeanne de Blois de la Calande, fille posthume de messire François-Julien, capitaine des vaisseaux du Roy, chevalier de l'Ordre Royal et Militaire de Saint-Louis, et de dame Thérèse-Agathe Provost de Boisbilly, tous deux décédés, née le 21 septembre 1766; et sous la tutelle de l'Abbé de Boisbilly.

Les de Blois de la Calande portent : « *d'argent à 2 fasces de gueules, chargées chacune de 3 annelets d'or* ».

Nous possédons le Décret de mariage (22 septembre 1784), le Contrat signé le 18 octobre suivant au château de Kéran-

roux chez le Comte de la Fruglaye, et la copie de l'Acte de mariage (*Registres paroissiaux de Ploujean*, 1784, fo 13). Bernardin avait 40 ans, sa femme 18 ans, elle était, paraît-il, petite et vive, sa fortune modeste mais son âme vaillante, et elle le prouva au milieu des vicissitudes qui l'attendaient.

Chacun sait le détail des événements de 1788-1789 et la mémorable séance du 10 mai 1788. Dans la liste des protestataires du Parlement se trouve Bernardin de Jacquelot.

Le 2 juin 1788, le Parlement de Rennes pourchassé tint encore une dernière séance à l'hôtel de Cuillé; les magistrats s'y étant introduits plus ou moins déguisés. Cette dernière séance fut présidée par Bernardin (*Histoire de Bretagne*, Barthélémy Pocquet, T. VI, p. 194).

Le 4 novembre 1789, le Parlement n'était plus, et le 15 janvier suivant, la Bretagne était divisée en cinq départements administratifs.

Prévoyant, et à juste titre, les troubles qui suivirent, Bernardin fit transporter aux greniers de l'hôtel de la Bouëxière, à Quimper, toutes les Archives de la famille... C'est là qu'elles furent retrouvées, jetées pêle-mêle dans caisses et malles. Quant à l'argenterie, il l'enterra à Kervégan; mais un mauvais gamin, probablement témoin de l'opération, révéla la cachette aux Bleus; en sorte que nous n'en possédons que peu de pièces (elle ne fut pas perdue pour tous, car le Général de Jacquelot alors en garnison comme capitaine à Vannes en 1878 et invité chez les C..., eut la surprise de s'y servir de couverts à ses armes).

Après un court séjour à Kervégan, toute la famille partit, sous prétexte de raison de santé, aux eaux de Spa... de là à Bruxelles, et à l'arrivée de Dumouriez se dirigea vers Londres par la Hollande. Bernardin et sa femme emmenaient, outre Caroline, née du premier mariage, deux enfants du second, Emmanuel et Agathe, plus une domestique.

Les uns et les autres écrivirent souvent à Mme de la Bouëxière, usant de mille subterfuges pour déguiser leur identité et celles d'autres membres de la famille ou d'amis dont ils donnaient des nouvelles, notamment de Monseigneur de la Marche, nommé « tête fendue ». Ces lettres, conservées dans les Archives de famille, sont du plus haut intérêt, mais ne peuvent être naturellement analysées ici.

Comme beaucoup d'autres émigrés à Londres et dont les moyens d'existence étaient fort réduits, Bernardin se mit au travail, et pour faire vivre sa famille, fabriqua ombrelles et parapluies, mettant sa dignité à ne pas abuser de la charité de l'étranger qui déjà lui accordait asile.....

Les charges étaient lourdes, d'autant plus que Mme de Jacquelot (qui, disait-elle, avait eu dix-huit enfants) donna le jour, en émigration, à deux fils, une fille et d'autres qui naquirent et moururent à Londres.

Enfin, le terme de l'exil arriva. Vers le mois d'octobre 1801, Bernardin et sa famille s'embarquèrent encore sur un bateau charbonnier, puis dans un grand chariot et à petites journées, prirent le chemin de la Bretagne.

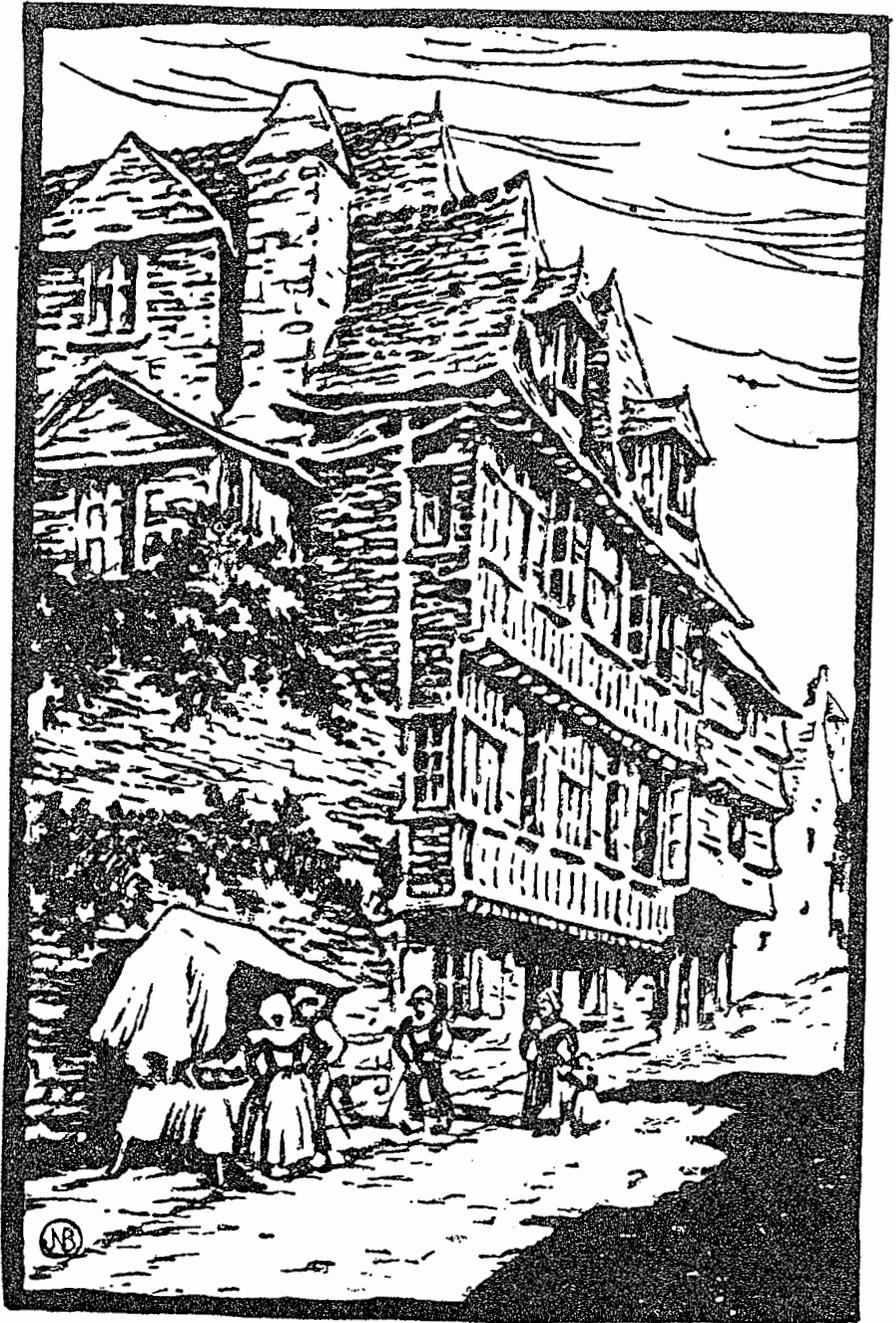
Le 11 décembre 1801, veille de la Saint-Corentin, ils arrivèrent à Quimper, à l'hôtel de la Bouëxière, héritage de Caroline, dont la grand'mère n'était plus. C'était, du reste, le seul abri ouvert à la famille dont tous les biens avaient disparu dans la tourmente révolutionnaire.

Bernardin, sitôt que possible, se préoccupa de régulariser sa situation. Le Préfet d'alors, M. de Miollis, ami de la famille, s'employa à lui faire parvenir pour lui et pour sa femme, des certificats d'amnistie (du 5 Brumaire an XI pour elle, du 8 Pluviôse an XI pour lui : *Archives de famille*, liasse n^{os} 101-102), mais la levée de surveillance ne fut obtenue que le 12 mai 1806, deux années après.

De son ancienne fortune, s'élevant à 22.000 livres de rentes de bonnes terres, il recouvra non sans peine, pour 14.103 livres de capital en médiocres biens, rentes domaniales principalement, qui n'avaient pu être vendues nationalement. Il en récupéra aussi quelques autres achetées en assignats par des fermiers qui s'offrirent à les lui rendre, de bon cœur, au même prix, soit bien au-dessous de leur valeur.

Bernardin, durant son émigration, avait renvoyé d'Angleterre, deux de ses enfants à Mme de la Bouëxière; celle-ci, en femme prévoyante, les avait adoptés (bien que n'étant pas ses petits-enfants) et grâce à ce geste généreux, ils purent ainsi que Caroline rentrer en possession d'une notable partie de sa fortune personnelle, d'ailleurs peu élevée.

Après avoir obtenu l'inscription à l'Etat civil de Quimper, de ses enfants nés en Angleterre (17 mars 1805, *Etat civil de*



Hôtel Jacquelot (précédemment de la Bouëxière)
Rue obscure à Quimper

Quimper, n^{os} 110-111-112), Bernardin s'efforça de recouvrer sa terre de Kervégan; mais presque aussitôt l'acquisition faite, et ne se trouvant pas en mesure d'en payer le prix, il dut revendre cette terre au Comte de Fournas (de qui la tient, présentement, la famille de Mauduit du Plessis).

Ses titres d'ancien Conseiller ouvraient à Bernardin la porte de la magistrature. Il déclina toutes les offres, mais cédant aux instances de ses amis et du Préfet, M. de Miollis, il accepta seulement l'humble emploi de Juge de Paix du canton de Quimper (Nomination du 2 février 1809, *Archives de famille*, liasse VIII, n^o 115); maintenu dans ses fonctions en 1814, puis démissionnaire aux Cent jours, il recouvra sa situation à la rentrée des Princes (lettre du Roi, *Archives familiales*, liasse VIII, n^o 120).

En 1814, Bernardin reçut la décoration de la « fleur de lys » et, en 1818, une lettre du Roi l'informa que « à cause de son dévouement et des malheurs qu'il avait éprouvés, il lui accordait une pension de mille francs » (*Archives familiales*, L. IX, n^o 51).

Un peu d'aisance était rentrée dans la maison : Bernardin chassait. Il avait même deux chevaux et deux vaches. Ses fils poursuivaient leurs études et entraient aux Ecoles Militaires alors que les filles restaient auprès de leurs parents. La maison était accueillante : Caroline y prit sous sa garde sa cousine germaine Charlotte, délaissée par sa mère, veuve d'Aman et remariée; elle y mourut en 1811 au moins entourée d'affection.

Bernardin avait conservé le costume d'autrefois et fut le dernier à Quimper à porter la perruque à catogan. Estimé et honoré de tous ses concitoyens de quelque milieu qu'ils fussent, de nature droite un peu rigide et sombre, disaient ses enfants, mais simple et généreuse, Bernardin mourut à l'hôtel de la Bouëxière le 21 février 1823.

« La veille, il avait béni sa femme et ses enfants et avait exigé que tous se retirassent. Au matin, il vivait encore, et nous demandâmes la grâce de le revoir et de lui baiser encore la main. — Je suis, nous fit-il répondre, bien touché de votre affection, mais je ne veux pas vous imposer une nouvelle émotion. Je demande à votre tendresse un sacrifice que je m'impose à moi-même. Je reste avec mon Créateur que je vais revoir » (lettre de Caroline à son frère Adolphe).

Il avait 78 ans. Sa tombe est au cimetière Saint-Louis de Quimper (*Etat civil*, 1823, f^o 13, v^o).

Mme de Jacquelot, née de Blois, lui survécut encore onze ans. Elle avait, aux temps de l'émigration, déployé une énergie et une force d'âme qui contrastaient avec sa petite taille. Mère de dix-huit enfants, elle avait eu la réputation « d'accoucher en faisant révérence » (lettres d'émigration). Sur les instances de sa belle-fille Caroline, elle continua d'habiter chez elle entourée de ses enfants; elle y mourut le 29 janvier 1834, âgée de 68 ans (*Etat civil de Quimper*, 1834, f^o 5, r^o).

Bernardin de Jacquelot du Boisrouvray dut avoir vingt enfants, deux de sa première union et dix-huit autres (aux dires de Mlle de Blois) de son second mariage, mais nous ne connaissons l'existence que de quinze :

1^o Enfants de Bernardin de Jacquelot du Boisrouvray et de Mlle de la Bouëxière :

Caroline, née en 1775, qui suit.

Marie-Josèphe-Jeanne de Dieu, née en 1778 et morte peu après.

2^o De son mariage avec Mlle de Blois :

Emmanuel, né le 7 septembre 1785, qui suit.

Agathe, née le 17 septembre 1787, qui suit.

Anonyme, né et mort sur la route de Londres, en 1791.

Charles-Adolphe, né le 30 avril 1796, chef de la branche aînée (Chapitre III), qui suit.

Rosine, née le 24 mai 1797, qui suit.

Louis, né le 10 octobre 1798, qui suit.

Pauline-Emilie-Agathe, née le 13 Fructidor an X (1802), morte l'année suivante.

Thérèse-Charlotte, née le 26 Brumaire an XII (1803), morte l'année suivante.

Joseph-Marie, né le 6 Nivôse an XIII (1804), chef de la branche cadette (Chapitre II), qui suit.

Emilie-Gabrielle, née le 19 Vendémiaire an XIV (1806), morte le 24 mai 1806.

Hyllariette, née le 9 mai 1807, morte le 16 mai 1809.

Céline, née le 20 septembre 1810, morte le 20 septembre 1811.

Elisabeth, née le 31 août 1813, qui suit.

X^e Degré.

Caroline de Jacquelot du Boisrouvray
fille de Bernardin, époux de la Bouëxière

Elle naquit à Quimper le 9 décembre 1775. Appelée Charlotte au baptême, elle porta toujours le nom de Caroline (*Registres paroissiaux de Saint-Ronan*, f^o 11, v^o).

Elle perdit sa mère en 1780, mais, son père remarié, elle trouva en Mlle de Blois une affection et une tendresse toutes maternelles.

Caroline, ayant seize ans, suivit ses parents en émigration et se rendit fort utile auprès d'eux, notamment dans l'industrie que son père avait choisie.

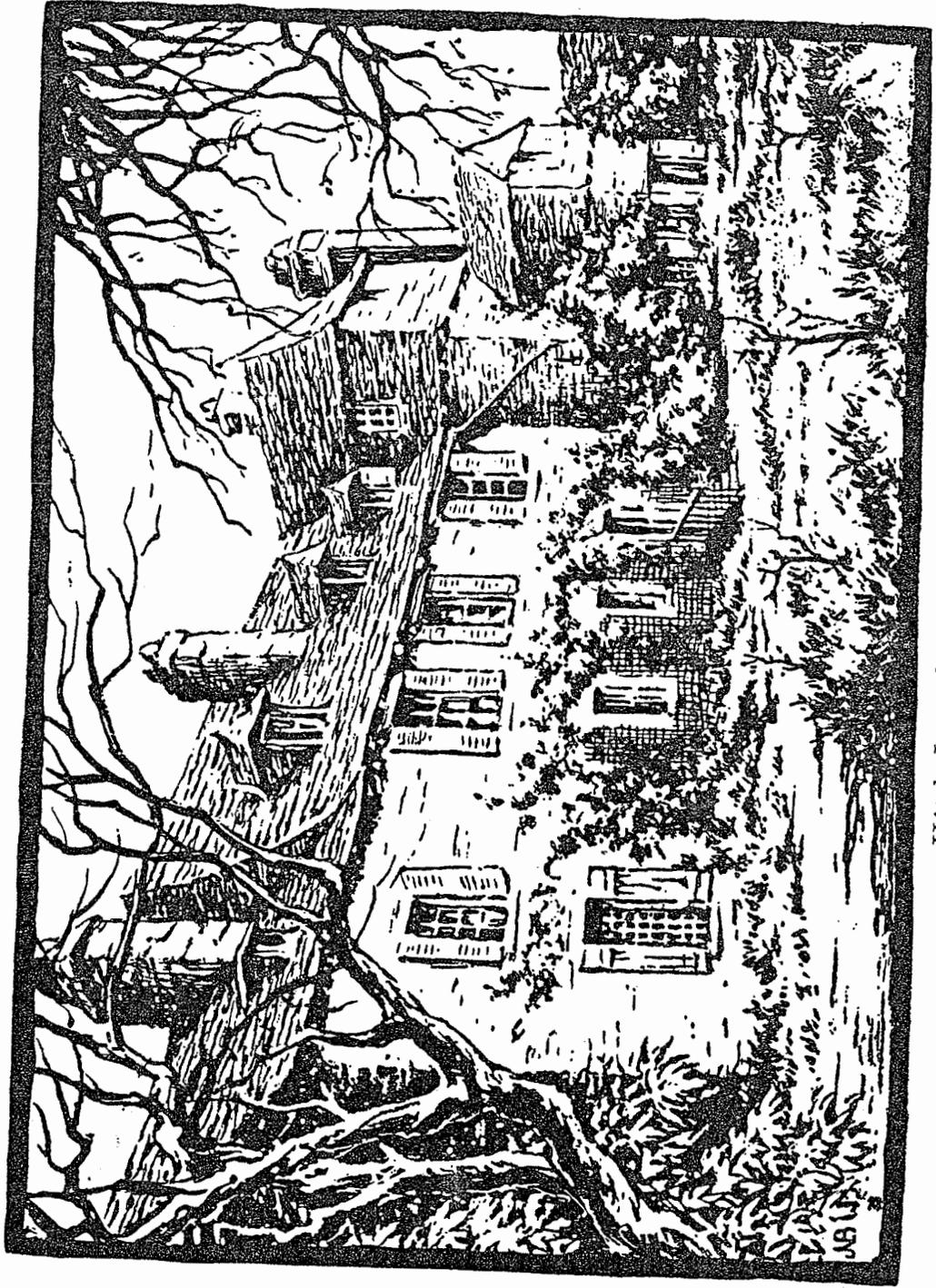
Elle écrivait souvent à sa grand'mère, et ses lettres dénotent une nature fort élevée pour son âge.

Bientôt, il fut question de la renvoyer à Quimper afin d'éviter la confiscation de ses biens, confiscation qu'elle encourait en tant qu'émigrée, mais leur récupération étant incertaine, elle demeura à Londres, d'autant que sa santé délicate eût péniblement supporté les hasards d'un tel voyage. Sans amertume, Caroline vit son demi-frère Emmanuel et sa demi-sœur Agathe, partir à sa place, auprès de la bonne Mme de la Bouëxière.

Au retour d'émigration, et sa grand'mère étant morte (après avoir adopté les deux enfants qu'on lui avait envoyés de Londres), Caroline, la maison ayant pu être soustraite à la saisie, reçut en somme chez elle, en l'hôtel de la Bouëxière, ses parents dénués de ressources.

Elle obtint en 1803 un Certificat d'Amnistie, mais la levée de surveillance ne put être obtenue qu'en 1812 (*Archives de famille*, L. IX, n^{os} 2-3 et 10) ainsi que la « Main levée » pesant toujours sur ses biens non vendus : ceux-ci formaient le maigre revenu de 1.700 livres.

Désormais, Caroline n'eut qu'une pensée (que nous trouvons par elle exprimée à son frère Adolphe, alors en Espagne, dans une lettre lui annonçant la mort de l'Abbé de Boisbilly) : « que sa maison soit toujours considérée comme la leur par ses frères ». Ce souhait fut réalisé : Mme de Jacquelot et ses filles y demeureront jusqu'à leur mort, et les demi-frères de Caroline : Adolphe, Louis et Joseph, y trouveront l'hospitalité après les événements de 1830.



Hôtel Jacquelot - coté jardin

Cette maison fut, depuis 1801, la vraie « maison de famille ».

Caroline s'ingénia aussi, au milieu des vicissitudes qui accablaient tous les siens, à rendre celle-ci, non seulement hospitalière, mais gaie. Son caractère avait son originalité, était enjoué, l'estime générale s'attacha à sa personne et son salon devint un centre d'aimables et bienséantes causeries, fréquenté non seulement par des parents, mais aussi par les anciens émigrés et leurs familles.

Caroline eût pu, dans sa jeunesse, facilement se marier, et avantageusement. Mais possédant la fortune sur laquelle devait vivre sa famille pendant plusieurs années, et animée d'un noble sentiment, elle sacrifia son propre bonheur à celui des siens.

Elle mourut à Quimper le 14 décembre 1850 (*Etat civil de Quimper*, f^o 404).

(Mme du Penhoat, née de Jacquelot, possédait un portrait de Caroline, crayon de M. Goy, élève d'Ingres. Le Comte Amaury de Jacquelot, en sa propriété du Kerdouz, en possède une reproduction.)

X^e Degré.

Emmanuel-Charles-Marie de Jacquelot
fils de Bernardin, époux de Blois

Emmanuel naquit au château de Kervégan le 7 septembre 1785 et fut baptisé à Arzano (*Registres paroissiaux*, f^o 13, v^o).

D'abord élevé à Kervégan, il suivit en 1791 ses parents en émigration, mais dès le début de 1793, revint ainsi que sa sœur Agathe, à Quimper, chez Mme de la Bouëxière.

Celle-ci, devenue la citoyenne Bouëxière, était justement préoccupée de la transmission de ses biens. Sa petite-fille Caroline, en qualité d'émigrée, ne pouvant hériter d'elle à son décès, Mme de la Bouëxière adopta en forme régulière Emmanuel et Agathe, sachant bien que ceux-ci ne considéreraient cet acte que comme un fidéi-commis, et restitueraient ces biens à leur légitime propriétaire. (L'acte d'adoption de ces deux enfants est du 10 Frimaire an IX et c'est ce qui explique qu'Emmanuel y est dit : « Jacquelot-Bouëxière ».)

Elle prit soin de leur éducation morale et intellectuelle comme s'ils eussent été ses propres petits-enfants, suivant en cela les recommandations de leur père sur « la formation de leur cœur et de leur esprit, autant que de leur intelligence, ce qui est pour les enfants au moins aussi nécessaire » (lettres d'émigration).

Au décès de Mme de la Bouëxière (25 février 1797), les deux enfants furent recueillis à Rennes par leur tante Agathe (demoiselle du Rouziou), sœur de leur père, qui habitait rue Mably, en une maison dite aujourd'hui « Hôtel Kerbertin » (1).

Emmanuel y mourut à l'âge de 13 ans, le 16 avril 1799, d'une fièvre scarlatine, dit son acte de décès (*Etat civil de Rennes*, f^o 117, r^o).

X^e Degré.

Agathe-Gabrielle-Marie de Jacquelot du Boisrouvray
fille de Bernardin, époux de Blois

Agathe naquit au château de Kervégan le 17 septembre 1787 et fut baptisée à Arzano (*Archives du Finistère*, L. 374 bis).

Elle suivit le sort de son frère Emmanuel et fut adoptée comme lui par Mme de la Bouëxière mère, puis à sa mort, vint se réfugier à Rennes chez sa tante Agathe qui lui laissa à peu près tout ce qu'elle possédait.

Agathe de Jacquelot épousa le 15 février 1813, le chevalier Antoine-Marie-René le Couriault du Quilio, fils de Marc-Antoine, ancien chevau-léger de la Garde du Roi et de feu dame Marie-Geneviève Jubin de Kervily (2).

Les le Couriault du Quilio portent : « d'argent au lion de gueules, lampassé, armé et couronné d'or ».

Le contrat est du 20 janvier, le mariage civil eut lieu à Quimperlé (*Etat civil*, 1813, f^o 11) et le mariage religieux à Quimper (*Registres paroissiaux* de 1813 à 1818, f^o 7, r^o).

Ils habitèrent l'hôtel du Quilio à Quimperlé, où Agathe mourut le 25 mai 1828 (*Etat civil*, 1828, f^o 23).

(1) Le frère cadet d'Emmanuel, Adolphe, y a ensuite habité durant quarante ans, avec sa famille (l'immeuble est occupé actuellement par la Société Générale).

(2) Le frère d'Antoine avait épousé sa cousine germaine Victoire, fille d'Aman de Jacquelot.

M. du Quilio, qui fut longtemps Conseiller d'arrondissement, décéda à Quimperlé le 27 avril 1864.

Agathe de Jacquelot, époux du Quilio, laissa pour enfants :

A. Agathe-Antoinette-Marie, née à Quimperlé le 25 février 1814, morte célibataire à Quimperlé le 4 juillet 1877.

B. Aloysia-Adolphine-Marie, née à Quimperlé le 25 mai 1823, morte en 1842.

C. Antoine-Louis-Marie le Couriault du Quilio, né à Quimper le 29 mai 1815.

Il eut une brillante carrière dans la marine : en 1872, il était Gouverneur de la Marine à Alger, où, comme partout où il a passé à l'étranger, il a représenté brillamment la France. C'était un homme du monde accompli, estimé et respecté de tous. Il mourut contre-amiral sans s'être marié, le 10 septembre 1877, à Quimperlé, âgé de 62 ans.

D. Emeric-Gabriel-Marie, né à Quimperlé le 27 février 1817. A l'âge de 62 ans, il épousa Mlle Geneviève de la Guérande.

Il décéda, dernier de son nom, le 26 septembre 1881, ne laissant qu'une fille, Geneviève, née à Quimperlé le 1^{er} février 1881.

Elle épousa le 9 novembre 1904, en l'église du Quesnoy (Côtes-du-Nord), le Vicomte Henri de Monti de Rezé, sénateur, fils du Comte Bernard de Monti et de la Comtesse, née d'Estelle.

Les de Monti de Rezé portent : « *d'azur à la bande d'or accompagnée de 2 monts de 6 copeaux de même* ».

(D'antique noblesse d'Italie, Bernard II de Monti, Conseiller de Cosme de Médicis, Maître d'Hôtel de Marie de Médicis, vint à sa suite se fixer en France. Il s'y fit naturaliser en 1569, devint Conseiller Maître des Comptes au Parlement de Bretagne et fit souche dans cette province. Notons que cette maison compte dans son ascendance le pape Paul III, quatre cardinaux, vingt gonfaloniers de Florence, etc.)

Geneviève le Couriault du Quilio eut d'Henry de Monti de Rezé deux enfants :

Geneviève, née en 1911, épouse de M. Hervé de la Chapelle Vausalmon, capitaine d'Etat-Major

mort pour la France le 14 juin 1940 dans la Marne, lui laissant un fils Marc, né en 1933, qui se destine à la marine, et Anne, née en 1940.

Antoine-Marie de Monti, né en 1912, officier pilote de l'aviation commerciale.

X^e Degré.

Rose-Jeanne-Marie de Jacquelot du Boisrouvray
fille de Bernardin, époux de Blois

Appelée communément Rosine, elle naquit à Londres le 24 mai 1797, fut baptisée le même jour à la chapelle Royale d'Espagne (*Extrait baptistaire, Archives de famille, L. IX, n° 41*) et fut inscrite à l'Etat civil de Quimper le 27 Ventôse an XIII (1805).

Elle revint avec ses parents, dans le grand chariot, à Quimper, le 13 décembre 1801, venant d'Angleterre par la Hollande.

La mort subite, nous l'avons vu, de son cousin Aman, avec lequel elle était fiancée, la détourna du mariage et elle mourut célibataire à Quimper le 2 septembre 1848 (*Etat civil de Quimper, f° 52, v°*).

(Mme du Penhoat, née de Jacquelot, possédait un portrait d'elle, crayon de M. Goy. La réplique est aux mains du Comte Amaury de Jacquelot, en sa propriété du Kerdouz.)

X^e Degré.

Elisabeth-Augustine-Marie de Jacquelot du Boisrouvray
fille de Bernardin, époux de Blois

Elle naquit à Quimper le 31 août 1812 (*Etat civil de Quimper, p. 165*) et fut, croyons-nous, la dernière des dix-huit enfants de Mme de Blois.

Délicate de santé, Elisabeth fit ses études au Sacré-Cœur de Quimper, et ne se maria pas.

Après la mort de sa sœur, Mme du Quilio, en 1828, elle recueillit la fille de celle-ci, Aloysia et s'attacha à cette enfant qui ne devait pas lui survivre.

Elle décéda à Quimper le 11 septembre 1842 (*Etat civil de Quimper*, f^o 57, v^o).

(La Comtesse Goubaux, née de Jacquelot, possède un portrait d'Elisa, crayon de Goy.)

X^e Degré.

Louis-Charles-Marie de Jacquelot du Boisrouvray
fils cadet de Bernardin, époux de Blois

Louis naquit près de Londres le 10 octobre 1798 et fut baptisé à la chapelle de Sainte-Marie de Jommestown (*Extrait baptistaire : Archives de famille*, L. IX, n^o 23 et *Etat civil de Quimper*, en 1805, n^o 112, f^o 29).

Il revint avec ses parents à Quimper le 13 décembre 1801 et reçut d'abord les leçons de la « Mie-Jean » (vieille femme de Kervégan, réfugiée chez Mme de la Bouëxière, où elle tint, durant la Révolution, une petite école), puis fréquenta le Collège communal de Quimper et enfin le lycée de Pontivy où il se révéla élève exceptionnellement doué. En 1817, il entra à l'école Polytechnique où il resta durant trois années. Sa petite taille l'empêchant d'entrer dans l'artillerie, mais muni du diplôme de bachelier ès lettres (*Archives de famille*, L. IX, n^o 29), il partit pour Paris faire son Droit et, pour n'être pas à charge à sa famille, arriva à obtenir une place de répétiteur à l'École Militaire de Saint-Cyr où son frère Joseph était élève.

Ses études de Droit terminées, Louis de Jacquelot fut nommé en 1824 secrétaire particulier du Comte de Lantivy, préfet de la Corse, puis, en qualité de « jeune attaché d'Ambassade », rejoignit à Florence M. de Lamartine qui y était chargé d'affaires du gouvernement.

Tous deux restèrent étroitement unis d'amitié par la suite (nous possédons de cette époque des lettres de M. de Lamartine fort flatteuses à son sujet).

En 1827, il fut attaché au cabinet particulier de M. de Corbières, Ministre de l'Intérieur, en 1829, sous-chef du 4^e Bureau de la Direction du Personnel; enfin, le 30 janvier 1830, il fut nommé Secrétaire Général de la Préfecture du département de la Creuse (toutes ses lettres de nomination à ces différents postes se trouvent entre nos mains).

Malgré l'avenir brillant qui s'annonçait pour lui, il envoya en 1830 sa démission, ne voulant pas servir un gouvernement

usurpateur et vint, à trente-deux ans, se réfugier chez sa sœur Caroline, à Quimper, où il retrouva ses deux frères démissionnaires comme lui.

Cultivé, fin causeur en toutes sortes de matières, lettres, sciences, arts, Louis de Jacquelot avait, notamment à Paris, beaucoup fréquenté les salons et la société de la Restauration; il s'y fit de nombreux amis influents avec lesquels il resta par la suite, en relation continue. Dans sa vieillesse, il aimait égrener, au coin du feu, les souvenirs de cette époque.

En septembre 1838, Louis fit partie, avec M. du Marchallah, le Vicomte de la Villemarqué et quelques autres, d'une députation de Bretons se rendant au pays de Galles pour y assister aux premières Assises Galloises, répondant à une invitation de la Cymreigyddion Society (1). M. de Lamar-tine, ne pouvant se déplacer à ce moment, adressa à Louis le « toast » (*Archives de famille*, L. XXII, *Annexes*) qu'il devait y prononcer et lui demanda d'être son interprète en le lisant à l'Assemblée (2).

Les souvenirs de cet intéressant voyage nous sont conservés dans tous leurs détails par les lettres de Louis à sa sœur Rosine.

« Tonton Louis », c'est le nom que lui donnait toute sa famille, vit successivement disparaître tous les siens, sa mère, ses sœurs, et resta à partir de 1850 seul à habiter la vieille demeure de la rue Obscure.

On peut dire qu'il fut universel dans ses goûts; tout l'intéressait, l'astronomie, l'archéologie, les lettres (il écrivit beaucoup), la poésie, et surtout la peinture... mais avouons qu'en cette matière, son talent était assez médiocre !... Néanmoins, son goût pour l'art était tel que, chaque année, jusqu'en 1868, et enveloppé de son grand manteau à trois collets, il partait en diligence pour Paris visiter les expositions de peinture.

« Tonton Louis » s'éteignit le 14 décembre 1881 (*Etat civil de Quimper*, n° 378, f° 23) dans sa 83^e année et fut inhumé au cimetière Saint-Louis de Quimper.

(La Vicomtesse Jean de Jacquelot possède une bonne miniature de Louis âgé d'environ 40 ans.)

(1) On sait la communauté de race (et de langage) des Gallois et des Bretons d'Armorique.

(2) Il est fort beau : une traduction, en anglais, de la main de Mme de Lamar-tine, y est jointe.

CHAPITRE II

BRANCHE CADETTE DU BOISROUVRAY

X^e Degré.

Joseph-Marie Vicomte de Jacquelot du Boisrouvray
fils de Bernardin, époux de Blois,
chef de la branche cadette

Joseph naquit à Quimper le 27 décembre 1804 (*Etat civil de Quimper*, n^o 32, f^o 10), le sixième jour de Nivôse an XIII. En marge du registre d'Etat civil, se trouve une rectification opérée en vertu d'un jugement du 28 janvier, ajoutant « du Boisrouvray » au nom « de Jacquelot ».

Joseph était affecté d'un léger strabisme qui ne s'est retrouvé chez aucun de ses descendants.

Après des études primaires faites à Quimper, il fut admis, le 2 février 1815 (*Archives de famille*, L. IX, n^o 51) à l'Ecole Royale Militaire de la Flèche, en qualité d'élève du Roi, à haute paye, par décision de Sa Majesté datée du 27 janvier 1815. Le commandant de l'école était le Maréchal de Camp Comte de Chauvigny du Blot.

Il y séjourna six ans, sans revenir chez ses parents et, le 16 août 1821, une lettre (*mêmes Archives*, L. IX, n^o 52) l'informait qu'il était admis à l'Ecole Militaire de Saint-Cyr, en la même qualité d'élève du Roi. Il y entra le 5 novembre et y retrouva comme répétiteur son frère Louis. Sorti de l'école en 1822, il fut affecté l'année suivante comme sous-lieutenant au 5^e de ligne à Briançon.

Sur sa demande, il reçut le 27 mai 1828 sa nomination au 6^e régiment de la Garde Royale avec grade de lieutenant. C'est à cette époque, disait-il, qu'on lui confia parfois « la

garde du petit duc de Bordeaux aux jardins des Tuileries » et qu'il eut le respectable honneur « d'aider la Duchesse de Berry à sortir de sa voiture versée »... (*Lettres. Archives familiales.*)

Le 30 septembre 1830, la Garde ayant été licenciée, Joseph, affecté comme lieutenant au 18^e Régiment d'Infanterie à Toulon, donna sa démission, ne voulant pas servir un gouvernement usurpateur.

Il rejoignit alors, à Quimper, dans la maison hospitalière de sa sœur Caroline, ses deux frères démissionnaires comme lui.

En 1832, durant une terrible épidémie de choléra, il eut l'occasion de témoigner un remarquable dévouement auprès des malades. D'ailleurs, son tempérament le portait naturellement vers les œuvres charitables et sociales, encore peu développées à cette époque et, dans sa ville, il devint, dès leur fondation, membre assidu des Cercles Catholiques et de la Conférence de Saint-Vincent de Paul. Mais là où son dévouement pour le peuple s'est surtout affirmé d'une manière éclatante, c'est à la Présidence de la Société de Secours-Mutuels de Saint Joseph, fonction qu'il assumait pendant plus de trente ans, après avoir contribué pour beaucoup à la fondation de cette Société. A la Révolution de 1848, il fut nommé adjoint au Maire de Quimper et Capitaine de la Garde Nationale.

L'Empire le rendit à la vie privée; il dut se démettre de ses fonctions d'Administrateur des Hospices qu'il avait remplies durant de longues années... quand on exigea de lui le serment à la nouvelle Constitution.

Pendant la guerre de 1870, et ses trois fils étant sur les champs de bataille (dont le plus jeune, Joseph, engagé volontaire, ne devait pas revenir), il se chargea d'organiser et d'entretenir une ambulance établie chez les Pères Jésuites et un Comité des Orphelins de la guerre.

Il fut aussi l'un des fondateurs du Comité légitimiste du Finistère, où sa vieille fidélité à la royauté le mettait au premier rang, et en juillet 1871 eut l'honneur d'être présenté au Comte de Chambord.

Le 21 février 1843, Joseph de Jacquilot du Boisrouvray avait épousé Mlle Françoise-Jeanne-Marie le Borgne de

Kermorvan, fille de Charles-Fidèle le Borgne, capitaine d'artillerie en retraite, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur et de madame, née Geffroy.

Les le Borgne portent : « *d'azur à 3 huchets d'or liés et virolés de même* ».

Dès son mariage avec Mlle le Borgne, Joseph vint habiter l'hôtel de Kermorvan (situé face à l'hôtel Jacquelot) auprès de sa belle-mère, et nous devons ajouter qu'il trouva en « Fanelly » la compagne qui devait le mieux comprendre et partager ses sentiments, et, comme lui, mériter l'estime de tous, en se donnant entièrement et jusqu'à la fin de sa vie, aux œuvres charitables.

Joseph, Vicomte de Jacquelot du Boisrouvray, décéda à Quimper le 21 mars 1883 dans sa 80^e année, enlevé en quelques jours aux siens par une fluxion de poitrine.

Fanelly le Borgne de Kermorvan, plus jeune de vingt années, devait survivre longtemps à son mari; elle s'éteignit en effet le 1^{er} avril 1899 dans sa 75^e année. Tous deux furent inhumés au cimetière Saint-Louis de Quimper.

Joseph-Marie, Vicomte de Jacquelot du Boisrouvray, époux de le Borgne de Kermorvan, laissa pour enfants :

Louise qui suit
Charles —
René —
Joseph —
Anna —

(De l'époque de leur mariage, deux bons portraits peints à l'huile par M. Goy, élève d'Ingres, sont aux mains du Vicomte Noël de Jacquelot qui possède également une miniature de Joseph.

Un autre portrait à l'huile, de Joseph, en tenue d'officier de la Garde, est également chez la Vicomtesse Alain de Jacquelot.)

XI^e Degré.

Louise-Caroline-Marie de Jacquelot du Boisrouvray
fille de Joseph, époux le Borgne

Elle naquit le 7 décembre 1843 à Quimper (*Etat civil*, f^o 76, n^o 360) et fit toutes ses études chez ses parents.

Particulièrement intelligente, affectueuse pour les siens, et d'une grande piété, elle fut, durant les épreuves douloureuses de 1870-1871, la consolation et le réconfort de ses parents et de ses frères aux Armées.

En 1873, Louise entra au Noviciat des Dames Auxiliaires des Ames du Purgatoire, sous le nom de « Mère Marie-Magdeleine de Pazy ».

Ses qualités exceptionnelles de jugement et de hauteur de vue surnaturelle la font désigner bientôt pour des fondations à Londres, à Cannes et à Turin.

En 1882, elle est nommée Mère Maîtresse des novices, d'abord à Blanchelande (Normandie), où elle prononça ses grands vœux, puis à Versailles. « Gouvernant avec une vraie charité et une douceur inaltérables et sachant user judicieusement de la fermeté selon les occurrences... elle remplit cette charge pendant vingt-cinq années; c'est dire que toute une génération d'auxiliaires, celle qui, maintenant, donne véritablement à la société son cœur, son âme, a été formée et façonnée par ses mains » (*Les Auxiliaires des Ames du Purgatoire*, A. Hamon, T. II, p. 209).

En 1910, Mère Marie-Magdeleine de Pazy fut élue Supérieure Générale des Auxiliaires, résidant à Paris, rue de la Barouillère, fardeau bien lourd de graves responsabilités.

Tendre et affectueuse, telle nous l'avons connue, écrivant souvent aux siens et recevant au parloir avec empressement et bonté tous les membres de sa famille avec laquelle elle restait si unie. « Un parloir est ennuyeux, mais nous oublierons en causant gaiement ensemble de tout et de tous, les murs blancs et surtout ces chaises rangées que j'ai toujours envie de déranger » (lettre à son frère René).

Bien qu'ayant refusé d'être réélue en 1922, on la conjura de conserver cette charge... mais sa santé et son âge ne lui permettant plus un tel effort, elle obtint peu d'années après de se retirer à l'Hermitage à Versailles, où elle s'éteignit le 15 juillet 1928 à l'âge de 84 ans.

XI^e Degré.

Joseph-Antoine-Marie de Jacquilot du Boisrouvray
fils de Joseph, époux le Borgne de Kermorvan

Joseph naquit à Quimper le 4 juin 1851 (*Etat civil*, f^o 40, n^o 192). Elevé au collège des Pères Eudistes à Redon, il était en 1869 bachelier ès lettres et commençait son Droit.

Dès nos premiers échecs, en 1870, Joseph sollicite de son père l'autorisation de s'engager. Ce dernier tint à ce qu'il passât d'abord son examen de Droit. Joseph s'y présente avec succès en juillet.

Le 18 août, malgré les supplications et les tristes pressentiments de ses parents, Joseph s'engagea au 3^e bataillon de Marche des Chasseurs à pied.

Le 26 octobre, il était pour la première fois en ligne de feu. Il avait été peu auparavant nommé sergent.

Du 7 novembre parvint sa dernière lettre écrite hâtivement sur l'affût d'un canon après un engagement en avant de Saint-Laurent-des-Eaux. Le 9 du même mois, durant la bataille de Coulmiers, « une balle l'atteignit à la tempe droite, lui traversant la tête, et sortit par l'oreille gauche » (lettre d'un de ses camarades de combat).

Malgré la folie d'une telle entreprise, un ami de la famille, le Père de Règnon, partit dans l'espoir de recueillir sur place les renseignements utiles et retrouver son corps. — Grâce à ce bon Père Jésuite, Joseph, reconnu au milieu de vingt-deux de ses camarades tombés au même engagement, put être provisoirement déposé au cimetière de Gémigny.

Le Père de Règnon voulait faire plus, et malgré les routes encombrées de troupes repoussées par l'ennemi, il parvint à gagner Orléans dans une ambulance, aux côtés du cercueil hâtivement préparé. Peu de jours après, Joseph de Jacquelot du Boisrouvray était inhumé au cimetière Saint-Louis de Quimper.

(Le Père de Règnon, resté l'ami fidèle et dévoué de la famille, assistait, à son lit de mort, le 29 mars 1899, Mme de Jacquelot, mère de Joseph.)

XI^e Degré.

Anna-Thérèse-Félicie-Marie de Jacquelot du Boisrouvray
fille de Joseph, époux le Borgne de Kermorvan

Anna naquit à Quimper le 2 septembre 1854 (*Etat civil*, f^o 70, n^o 320) et fit ses études au couvent des Dames du Sacré-Cœur de la ville.

Elle épousa le 3 juillet 1882 (*Etat civil*, f^o 31, n^o 61) M. François-Joseph Hervé du Penhoat, Inspecteur de l'Enregistrement à Lorient.

Les Hervé du Penhoat portent : « *d'argent à 3 trèfles de sable* ».

En 1906, M. du Penhoat ayant refusé de faire les inventaires des biens d'Eglise, fut mis en non-activité.

Il vint alors habiter l'hôtel de Kermorvan, à Quimper, appartenant à sa femme, du chef de sa mère.

M. du Penhoat est décédé à Quimper, le 10 décembre 1913.

Anna de Jacquelot, déjà gravement atteinte d'un mal qui devait l'emporter, n'hésita pas, en 1914, dès le début de la guerre, à se consacrer totalement et jusqu'à l'épuisement de ses forces, aux soins des blessés dans un Hôpital de la Croix-Rouge dirigé à Quimper par son frère et sa belle-sœur.

Une grave opération ne put que prolonger quelques mois ses terribles souffrances qu'elle endura avec une patience admirable.

Elle succomba le 3 juillet 1918 et fut inhumée auprès de son mari et sa de fille au cimetière Saint-Louis.

Ils n'avaient eu qu'une enfant : Françoise, née le 20 avril 1885 à Quimper et décédée l'année suivante à Lorient le 26 mars.

XI^e Degré.

René-Yves-Marie, Vicomte de Jacquelot du Boisrouvray
fils cadet de Joseph, époux le Borgne de Kermorvan

René naquit à Quimper le 23 juillet 1848 (*Etat civil*, f^o 46, n^o 223) et fit ses études chez les R. P. Eudistes de Redon. Bachelier ès lettres et ès sciences, il entra en 1865 à Sainte-Geneviève, rue des Postes, à Paris.

Reçu premier, le 19 octobre 1867, à l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr, il en sortit second comme sous-lieutenant au 3^e Lanciers.

La guerre de 1870 le trouve sous-lieutenant à l'École d'Application de l'État-Major où, malgré ses démarches et celles de ses camarades, les cours continuaient. Il fallut la révolution du 4 septembre pour que René fût remis, le 8, à la disposition du Gouverneur de Paris...

« Pendant le Siègè, il est attaché successivement de l'État-Major du 3^e secteur de la Défense à celui du 1^{er} Corps de la 8^e Armée, puis, comme lieutenant le 27 novembre 1870, il passe à l'État-Major de la 1^{re} Division de l'Armée de Réserve de Paris. Il prend part aux batailles du Bourget, Champigny, Buzenval. Après l'héroïque défense de Paris, il assiste au second siégè et à la bataille dans les rues de la capitale... »

« Après un stage de deux ans au 7^e Dragons comme capitaine, il passe au 1^{er} Zouaves et fait campagne en Afrique du 11 mars 1875 au 28 mars 1877. » (Extraits de l'allocution du Général Robert aux obsèques de René.)

Comme chef de Bataillon, il fut appelé en 1890 à professer la tactique et l'histoire à l'École de Saint-Cyr. Colonel du 60^e d'Infanterie en 1898, Général de Brigade gouverneur de Maubeuge en 1905, il fut nommé en 1909 (après dix-neuf garnisons) Général de Division, Commandant Supérieur de la Défense de Lyon. Il était Commandeur de la Légion d'honneur, Officier de l'Instruction publique, Commandeur de l'Ordre Impérial de Sainte-Anne de Russie.

Il décéda, en activité de service, le 25 mars 1911. Ses funérailles solennelles militaires et religieuses eurent lieu à Lyon au milieu d'une grande affluence d'officiers supérieurs.

Intelligence vive et ouverte aux lettres comme aux arts, René a beaucoup écrit (ouvrages, conférences, discours d'Histoire, de Tactique, etc.). Fin causeur, simple et bienveillant, il fut « une des belles figures de l'armée, imposant à tous l'affection et le respect par les qualités morales et intellectuelles les plus élevées » (notes de son dernier chef hiérarchique).

René de Jacquelot avait épousé, le 15 janvier 1878, Mlle Jeanne-Marie-Stéphanie-Charlotte de Faure, fille de M. Etienne de Faure, ancien chef de cabinet du Ministre des Travaux Publics en 1870 et de madame, née de Stabenrath.

Les de Faure (Vercors) portent : « *d'argent à la bande d'azur, enfilée de 3 couronnes antiques d'or* ».

Après le décès de René, la Générale de Jacquelot du Boisrouvray vint habiter Quimper et, lors de la guerre de 1914, elle accepta, malgré une santé très éprouvée par ses deuils récents, la direction de l'Hôpital de la Croix-Rouge, aidée de son beau-frère Charles et de sa belle-sœur Anna du Penhoat.

Elle mourut le 20 mai 1935 à l'âge de 79 ans et fut inhumée auprès de René et de deux de leurs enfants au cimetière Saint-Louis de Quimper.

(Une miniature d'elle fut remise, suivant sa volonté, au Vicomte Jean-François, son filleul, — du Général, une miniature est aux mains de la Vicomtesse Jean et un portrait à l'huile, entre celles du Vicomte Noël, ses enfants.)

René, Vicomte de Jacquelot du Boisrouvray, époux de Faure, laissa pour enfants :

Anne-Renée-Marie, née à Orléans le 12 novembre 1878.

Douée de riches qualités d'intelligence et de cœur, elle mourut prématurément à Chaumont le 18 août 1897, après une longue maladie, pendant laquelle elle fit preuve d'une grande piété et d'une sérénité particulièrement édifiantes. Elle est inhumée à Quimper.

Jean qui suit

Yves —

Noël —

XII^e Degré.

Yves-Léon-Louis-Marie, Vte de Jacquelot du Boisrouvray
fils de René, époux de Faure

Il est né à Sceaux le 23 septembre 1882. Ayant échoué à l'examen oral de Saint-Cyr, Yves s'engagea en 1903 au 3^e Hussards à Verdun, mais à la suite d'une opération malencontreuse au régiment, il dut être réformé peu après.

Yves épousa à Amiens, le 21 avril 1909, Mlle Marie Creton de Limerville, fille de M. Creton et de madame, née de l'Eleu de la Simone.

Les Creton (Artois) portent : « *d'azur à la croix dentelée d'argent* ».

Yves de Jacquelot du Boisrouvray est décédé peu après à Leysin, le 9 juin 1910 et fut inhumé à Quimper, cimetière Saint-Louis.

Sa veuve, sans enfant de lui, se remaria à M. Barbier de la Serre, son cousin.

(Le Vicomte Noël possède de lui une miniature et un crayon; une réplique de ce crayon est aux mains de la Vicomtesse Jean de Jacquelot).

XII^e Degré.

Noël-Armand-Denys-Marie, Vte de Jacquelot du Boisrouvray
fils de René, époux de Faure

Né à Châteauroux, le 6 décembre 1887, et ses études terminées, il entra en 1907 comme employé à la Société Générale à Quimper.

La guerre survint alors que, employé principal depuis deux ans, il allait être nommé Chef de bureau auxiliaire. Néanmoins, il contracta un engagement volontaire et fut versé en décembre 1914 au Train des Equipages, services automobiles, poids lourds. Affecté à la T.M. 409, il participa, pour les transports de troupes, de munitions et de canons, aux affaires de Belgique et d'Artois, de janvier à décembre 1915, puis de l'Aisne et de la Somme, de juillet au 6 octobre 1916, date où l'on dut l'évacuer à l'arrière.

Sur sa demande de repartir sur le théâtre des opérations, il fut versé à la Section Sanitaire S.S. 400 et eut à transporter des blessés sur les fronts de l'Aisne et de l'Oise, de mars à juillet 1918; puis il fut affecté aux services sanitaires de la gare militaire de la Chapelle à Paris, jusqu'à sa démobilisation en juillet 1919.

Noël épousa le 11 février 1920, à Saint-Martin-de-Seignanx (Landes) Mlle Marie-Josèphe-Françoise-Léontine Pâris de Mondonville, fille du chef d'escadron décédé, et de madame, née Guy.

Les Pâris de Mondonville portent : « *d'azur au chevron de gueules accompagné en chef de 5 étoiles de sable, posées 1-2-2, et en pointe, d'un pin de sinople* ».

Goûtant les arts, il s'adonna particulièrement à celui de la gravure et travailla pour diverses maisons d'édition de Paris.

Habitant Quimper, et sur les instances de son oncle le Vicomte Charles de Jacquelot, il accepta la délicate charge d'assumer après lui la trésorerie et la quasi-direction de la Société de Secours-Mutuels de Saint-Joseph, et fut désigné comme agent des Assurances Sociales pour les ouvriers sociétaires et leurs familles. Ayant toujours trouvé en eux une absolue confiance et une touchante gratitude, c'est avec tristesse qu'il dut les abandonner quand les circonstances le firent quitter Quimper pour Versailles.

Dès le début de la guerre, en 1914, il assura les services de vaguemestre et de secrétariat pour l'Hôpital de la Croix-Rouge de Versailles, jusqu'à sa fermeture, à l'arrivée des Allemands.

XII^e Degré.

Jean-Etienne-François-Marie
Vicomte de Jacquelot du Boisrouvray
fils aîné de René, époux de Faure

Il naquit à Orléans le 12 mai 1880; après des études faites à Chaumont et Besançon, il obtint sa licence en Droit et entra en 1901 comme avocat au barreau de Vannes.

Jean épousa le 20 février 1903, à Paris, Mlle Marie-Zoé-Gabrielle de Graveron, fille du Comte Adrien et de la Comtesse, née de Molored de Saint-Paul.

Les de Graveron portent : « *de gueules, à la fasce d'or surmontée d'une branche écotée de même, posée en fasce* ».

Dès leur mariage, ils habitèrent le château des Minières, commune du Détroit (Calvados).

Jean contracta un engagement volontaire en même temps que son frère et fut versé dans la même formation automobile (transports de canons, obus, troupes). Il participa aux mêmes affaires en Belgique (Ypres) et en Artois (Carency-Arras). Mais évacué dès le 11 août 1915, il fut aussitôt renvoyé dans ses foyers comme père de six enfants.

Après quelques années passées à Rennes pour l'éducation de leurs enfants, Jean et sa femme se réinstallèrent définitivement aux Minières. Il s'occupa alors activement de l'exploitation de la propriété, tout en ne ménageant pas sa peine pour le bien de la population.

Il succomba le 4 septembre 1940 à la suite d'un accident de voiture, alors que le Calvados était occupé par les Allemands.

Jean, Vicomte de Jacquelot du Boisrouvray, depuis longtemps maire de la commune du Détroit, y a été inhumé provisoirement.

La Vicomtesse Jean réside, depuis peu, au château des Minières à peine réédifié, ayant été en grande partie démoli par les obus allemands dès l'arrivée sur les lieux des troupes canadiennes.

Jean, Vicomte de Jacquelot du Boisrouvray, époux de Graveron, eut pour enfants :

Cécile, oblate Bénédictine, née le 16 décembre 1903.

Christian, né en 1906 et décédé le 20 juin 1907.

Charles, qui suit.

Jean-François, qui suit.

Marie-Louise, née le 19 mai 1909. Entrée au Monastère Bénédictin de la Vigne, à Bruges (Belgique), où elle prononça ses vœux perpétuels le 8 octobre 1943.

René, qui suit.

Anne, née le 30 mai 1913. Munie du Diplôme d'Etat, elle est infirmière à Paris.

Michel, né en juin 1920 et décédé huit jours après.

XIII^e Degré.

Charles-Marie, Vicomte de Jacquelot du Boisrouvray
fils aîné de Jean, époux de Graveron

Il naquit aux Minières le 9 février 1907. Ses études terminées à Rennes, il vint à Paris et y obtint sa licence en Droit et le Diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce. Il entra ensuite au Comptoir d'Escompte.

Charles épousa le 13 juin 1933, Mlle Claire de Labrouhe de Laborderie, fille de Fernand de Laborderie, avocat à Bourges, mort pour la France en 1914 et de madame, née Gigognoux de Verdon.

Les de Labrouhe de Laborderie portent : « *d'argent à une rose de gueules posée en cœur, accompagnée de 4 coquerelles cantonnées de sinople* ».

Charles fut mobilisé en janvier 1940 à Caulnes (Côtes-du-Nord), puis employé au bureau de Recrutement de Rennes où il fut fait prisonnier le 16 juin et libéré un an après. Il est depuis 1948 Directeur du Comptoir d'Escompte d'Orléans.

Charles, Vicomte de Jacquelot du Boisrouvray, époux de Laborderie, a pour enfants :

Fernand, né le 26 septembre 1934.

Annick, née le 7 mai 1936.

Françoise (Soizic), née le 21 avril 1938.

Jean-Philippe, né le 24 juin 1942.

Chantal, née le 27 février 1946.

XIII^e Degré.

Jean-François, Vicomte de Jacquelot du Boisrouvray
fils de Jean, époux de Graveron

Il naquit à Arras le 12 avril 1908. Après avoir terminé ses études, il suivit les cours de l'Ecole Nationale d'Agriculture de Rennes, en qualité d'auditeur libre, et obtint en même temps sa licence ès sciences naturelles. Après son service au 4^e Hussards, il exploita une ferme en Normandie, puis en 1934 entra en qualité d'ingénieur au Syndicat des Agriculteurs de la Manche à Coutances, s'y spécialisant dans la défense professionnelle et l'enseignement agricole. Désigné par les tribunaux comme expert en 1938, il était, l'année suivante, nommé Chevalier du Mérite Agricole.

Jean-François a épousé, le 7 juillet 1936, à Bourges, Jeanne-Agathe de Labrouhe de Laborderie, belle-sœur de son frère.

Mobilisé en août 1939 au 2^e GR.C.A., il partit le 10 mai comme élève officier de réserve, avec sa formation prendre

position au delà de Breda (Hollande), sur le canal Wilhelmine. Ayant participé aux opérations de Hollande et de Belgique, il échappa de peu à l'affaire de Dunkerque.

Nommé sous-lieutenant de son unité reformée après de grosses pertes, il fut envoyé avec elle tenir sur la Somme; mais le 7 juin 1940, au cours d'une opération de décrochage, il fut fait prisonnier avec les trois quarts de sa formation.

Il ne devait revenir de captivité que le 6 juin 1945, libéré par les Russes en avril au camp de Leinthein sur les bords de l'Elbe après avoir séjourné dans dix autres oflags. Il avait été promu Lieutenant en 1944.

A son retour, n'ayant ni maison, ni situation du fait de la guerre, il entra comme ingénieur contractuel aux Eaux et Forêts, conservation de Bourges, où il dirigea d'importants chantiers et administra les forêts de Vierzon, Vouzeron et Allogny.

L'occasion s'en étant présentée en 1947, il reprit à son compte une ferme de culture de 140 hectares dépendant de l'important domaine de Villaine près de Bourges, dont il assume en outre la gérance pour le compte de Mme de Laborderie, sa belle-mère.

Jean-François, Vicomte de Jacquelot du Boisrouvray, époux de Laborderie, a pour enfants :

Yves, né le 14 juillet 1937.

Antoine, né le 25 juin 1938.

Marie-Louise, née le 7 mars 1946.

Elisabeth, née le 24 mai 1947.

Paule, née le 10 juillet 1948.

Loïc, né le 14 mars 1950.

XIII^e Degré.

René-Henri-Anne-Marie, Vte de Jacquelot du Boisrouvray
fils de Jean, époux de Graveron

René naquit à Quimper le 30 mars 1912. Après des études à Rennes, il vint aider son père dans l'exploitation des Minières.

Mobilisé le 14 avril 1940 au 94^e Dépôt d'Infanterie à Angoulême, René dut être opéré de l'appendicite le mois suivant. Renvoyé dans ses foyers peu après, il évita ainsi probablement d'être fait prisonnier.

Il épousa le 13 avril 1944, à Donnay (Calvados), Mlle Cécile Sépulchre de Condé, fille de M. Robert Sépulchre et de madame, née Carteron.

Mlle Sépulchre s'était distinguée pendant la guerre comme infirmière, notamment à Dunkerque, ce qui lui valut deux citations et la croix de guerre.

Les Sépulchre portent : « *parti - au 1, de sable aux 3 haches de gueules mal équarries, qui est Condé - au 2, de sinople aux 2 lions affrontés, supportant une tête d'homme au naturel qui est Sépulchre* ».

René, Vicomte de Jacquelot du Boisrouvray, s'occupe activement d'un faire valoir aux Minières.

Ils ont pour enfant :

Jean-Marie, né le 3 juillet 1949.

XI^e Degré.

Charles-François-Marie, Vte de Jacquelot du Boisrouvray
fils aîné de Joseph, époux le Borgne de Kermorvan

Charles naquit à Quimper le 10 mars 1846 (*Etat civil*, f^o 18, n^o 77). Après des études faites à Saint-Sauveur de Redon, puis à Saint-Vincent, de Rennes, il était nommé en 1867 surnuméraire aux Contributions Directes, puis successivement Contrôleur à Vannes et à Blois.

Lors de la guerre de 1870, il fut appelé dans la Mobile du Finistère. Au siège de Paris, il acquit le grade de sous-lieutenant.

Licencié en mars 1871, il est présenté au Comte de Chambord le 6 août.

Nommé Contrôleur de 2^e classe en 1873, puis de 1^{re} classe en 1878, il démissionna le 24 mai 1880, ayant eu des difficultés avec ses chefs.

En 1883, il obtint le diplôme de licencié en Droit et se fixe ensuite à Quimper dans la maison, rue Obscure, dont il avait hérité de son oncle Louis.

Charles de Jacquelot du Boisrouvray avait épousé, le 21 août 1871, dans la chapelle du château du Kergos en

Clohars, Mlle Denyse-Angèle-Marie de Kernafflen de Kergos, fille de François-Alain de Kernafflen et de dame Denyse Ponthier de Chamailard.

Les de Kernafflen de Kergos portent : « *d'azur à la croix d'argent, chargée de 5 fleurs de lys de gueules, cantonnée, 1 et 4, d'un croissant montant, aux 2 et 3 d'une étoile, le tout d'or* ».

Dès son retour à Quimper, Charles de Jacquelot du Boisrouvray continua avec le même dévouement les œuvres catholiques et sociales entreprises par son père. A toutes il a participé, cependant la Société de Secours Mutuels de Saint-Joseph, fondée par son père en 1847, a été l'objet de sa prédilection, absorbant son temps et son activité. Avec une sollicitude avertie, il la dirigea, veillant sans cesse à la sauvegarde de ses intérêts moraux et matériels, dans des passes parfois difficiles.

En 1895, il entreprit le dépouillement des papiers de famille et la rédaction de « Notices généalogiques » sur les Jacquelot, travail considérable, car il y mit dix années toute son âme et la plus scrupuleuse honnêteté dans ses recherches. Grâce à lui, nous sommes en possession d'une histoire fort intéressante de notre famille dont on ne trouve ici qu'un simple résumé.

En 1914, pleurant son plus jeune fils et dans l'angoisse au sujet des deux autres, il donna tous ses instants à l'Administration de l'Hôpital de la Croix-Rouge, apportant ainsi sa contribution au service de la Patrie.

Imbu des mêmes principes de foi, d'honneur et de bonté que son père, il a laissé le souvenir du vrai gentilhomme chrétien dont la vie fut toute de dévouement au sort des humbles et des déshérités.

Charles est décédé à Quimper le 13 mars 1925; l'affluence de personnes de toutes classes, à son enterrement, montra combien sa place était grande aux cœurs de tous et témoigna du regret unanime qu'il laissait.

Il en fut de même pour son épouse, digne compagne fidèle aux mêmes principes, toujours active et empressée là où il y avait du bien à faire. Elle lui survécut de peu et mourut le 30 mai 1926.

Charles, Vicomte de Jacquelot du Boisrouvray, époux de Kernafflen de Kergos, eut pour enfants :

Marie qui suit.

Joseph —

Pierre —

Alain —

(Du Vicomte Charles une bonne lithographie avait été faite; les Vicomtes Joseph son fils, et Noël son neveu, en possèdent chacun une épreuve.)

XII^e Degré.

Marie-Denyse-Josèphe de Jacquelot du Boisrouvray
 fille de Charles, époux de Kernafflen de Kergos

Née à Blois le 26 août 1872, elle fut baptisée en 1873 dans la chapelle du château de Kergos. Elle fit ses études au Sacré-Cœur de Quimper.

Marie a épousé le 23 août 1899 Ambroise-Pierre-Marie, Comte Rolland de Rengervé, fils d'Ambroise Rolland de Rengervé et de dame Amélie Cébert de la Salle.

Les Rolland de Rengervé portent : « *d'argent au chevron de gueules accompagné de 3 molettes de même* ».

Le mariage religieux eut lieu le 24 août 1899 en la cathédrale Saint-Corentin de Quimper.

(D'une première union avec Mlle de la Villehéleuc, le Comte de Rengervé avait deux fils : Jacques et Xavier, tous deux décédés en 1914, l'aîné héroïquement pour la France, comme lieutenant.)

Maire de Fresnay (le château de la Salle dépend de cette commune), le Comte Ambroise Rolland de Rengervé mourut le 11 novembre 1933 à l'âge de 80 ans.

Marie de Jacquelot du Boisrouvray, épouse Rolland de Rengervé, a pour enfants :

Marie-Françoise, qui suit.

Yves, —

XIII^e Degré.

Marie-Françoise-Josèphe Rolland de Rengervé
 fille de Marie de Jacquelot, épouse de Rengervé

Marie-Françoise (Soizic) naquit à Quimper le 1^{er} juillet 1900 et épousa le 23 décembre 1920 le Vicomte Paul de Cornulier-Lucinière, enseigne de vaisseau, fils du Comte Alfred, ancien officier de marine tué en décembre 1914 à la tête des Fusillers-Marins à Steenstraate, et de la Comtesse, née de Guigné.

Les de Cornulier portent : « *d'azur au rencontre de cerf d'or, sommé d'une hermine d'argent* ».

(Les de Cornulier habitent le Plessis-Brézot, terre entrée par alliance en 1688 dans la famille Jacquelot. Elle leur est parvenue également par alliance.)

S'étant engagé dans l'Infanterie, Paul de Cornulier avait pris part à la bataille de la Somme, mais ayant précédemment préparé l'Ecole Navale, il fut appelé, fin 1916, dans la Marine, et, comme élève, Chef de quart (aux torpilleurs de Dunkerque), il participa à la lutte contre les sous-marins.

En juin 1917, il était reçu à l'Ecole Navale et acheva la guerre comme Enseigne de vaisseau sur un torpilleur en Méditerranée.

En 1925, il était nommé Lieutenant de vaisseau. Lors des troubles survenus à Brest en 1935, Paul de Cornulier, alors Aide de camp du Préfet maritime, fut blessé en participant à la défense de la Préfecture attaquée par les émeutiers.

Trois ans plus tard, nommé Capitaine de corvette, il reçoit la Croix de Chevalier de la Légion d'honneur.

La première nuit de guerre (1939), il eut l'honneur de monter la garde, seul, à l'Est de Dunkerque, commandant l'avisoviseur d'hydravions « Diligente ». Il fut ensuite affecté avec ce bâtiment à la base aéro-navale de Boulogne, puis, le 1^{er} janvier 1940 comme officier de manœuvre au porte-avions « Béarn ». En mai 1940, ses avions étant tous envoyés au front, de Cornulier reçoit l'ordre de transporter quelques milliards d'or à Halifax et d'y prendre livraison de cent avions. Au retour, et au milieu de l'Atlantique, le « Béarn » reçoit l'ordre de rallier la Martinique, où il arrive au moment de l'Armistice et reste bloqué jusqu'en 1943.

Après un séjour de quelques mois d'hôpital et de convalescence au Maroc où il avait été ramené, Paul de Cornulier, dont l'état de santé ne permettait pas le service de la mer, fut affecté à la Marine à Bône (Algérie).

Rentré en France en 1945, il eut à commander la défense littorale à Brest jusqu'en mai 1946 où il prit sa retraite.

Dès son retour au Plessis-Brézot et au milieu des siens, Paul de Cornulier fut élu Conseiller Municipal, adjoint au maire de Monnières, et est devenu depuis peu Maire de la commune (sa femme en était elle-même Conseillère Municipale depuis 1945).

Marie-Françoise de Rengervé, épouse de Cornulier, a pour enfants :

— Elisabeth, née le 14 janvier 1922 à Brest, actuellement fiancée à M. Jean Bohl de Nayer, ingénieur agricole, Ecole de Grignon.

— Charles-Louis, né le 6 juin 1923 à Nantes.

Après s'être évadé de Brest par mer en juin 1940, et avoir passé quelque temps en zone libre, il avait rejoint sa famille au Plessis-Brézot. Il tenta de repasser la ligne de démarcation pour s'engager aux Chantiers de jeunesse, mais, arrêté par les Allemands, il fut fort maltraité et emprisonné durant quinze jours. Il réussit une seconde tentative en passant l'Allier à la nage sous le feu des sentinelles.

Après la guerre, il suivit les cours de l'Ecole Supérieure d'Agriculture et en sortit avec le diplôme d'Ingénieur.

Charles-Louis (Charlis) épousa le 23 octobre 1945, Mlle Yveline Mathieu de Vienne, fille du Comte André décédé, et de la Comtesse, née de Vautibault.

Les Mathieu de Vienne portent : « *d'azur au chevron d'argent, accompagné de 2 palmes de même ; en chef, une étoile d'or ; en pointe, un buste de reine de carnation couronnée d'or à l'antique* ».

Ils ont comme enfants :

Christian, né le 20 novembre 1946.

Dominique, né le 4 juillet 1948.

Charles-Louis s'occupe actuellement, pour le compte de son père, de la propriété du Plessis-Brézot.

— Béatrice, née le 20 novembre 1924, mariée le 11 juin 1946 au Comte Henry de la Monneraye, ingénieur E.S.A. (Ecole Supérieure d'Agriculture), fils du Comte Jean de la Monneraye, conservateur de la Bibliothèque historique de Paris, et de la Comtesse, née Hauser.

Les de la Monneraye portent : « *d'or à la bande de gueules, chargée de 3 têtes de lion arrachées d'argent, accostée de 2 serpents volants d'azur* ».

Le Comte H. de la Monneraye est actuellement Secrétaire Administratif des Eaux-et-Forêts à Laval.

Ils ont comme enfants :

Michel, né le 5 mai 1947.

Véronique, née le 1^{er} novembre 1948.

Jean-François, né le 28 avril 1950.

— Jacques, né le 3 décembre 1926, actuellement en troisième année de cours à l'École Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales à l'Université Catholique de Paris.

— Marie-Antoinette (Marinette), née le 21 mai 1929, qui suit actuellement à l'Hôpital de Nantes les cours du diplôme d'Etat d'infirmière.

— Yves, né le 1^{er} octobre 1932.

— Hélène, née le 31 octobre 1933.

XIII^e Degré.

Yves-Charles-Marie, Comte Rolland de Rengervé
fils de Marie de Jacquelot, épouse de Rengervé

Il naquit à Quimper le 14 juillet 1902 et fit ses études au collège des Jésuites à Jersey, puis à Saint-Vincent de Rennes pour y préparer Saint-Cyr.

Il y est reçu en 1923.

Après son année de Saumur et un court temps de garnison à Chambéry, il est envoyé au Maroc dans les Spahis et en revient deux ans après avec la Croix des T.O.E., s'étant signalé lors de l'assaut d'un piton.

Lieutenant à Melun au 13^e Dragons, il épousa le 14 janvier 1931 Mlle Simone Barbier de la Serre, fille de Jean-Barbier de la Serre et de madame, née Van Zeller d'Ostove.

Les Barbier de la Serre portent : « *d'azur à 3 flammes d'or posées 2 et 1, accompagnées d'une étoile d'argent en pointe* ».

Au moment de la dernière guerre, son régiment devint le 12^e Dragons Anti-Chars, et Yves fut appelé comme Capi-

taine à commander l'escadron de sa division dans l'Aisne, puis dans le Pas-de-Calais.

A Sailly-en-Ostrevant, mortellement blessé de plusieurs éclats d'obus, dont un l'atteint à la tête, il succomba le 21 mai 1940.

Le 18 février 1941, il fut cité à l'Ordre du Corps d'Armée et nommé Chevalier de la Légion d'honneur.

« Officier animé du plus grand esprit du devoir. Constamment engagé pendant les combats du 12 au 21 mai 1940, a toujours été près de ses pièces les plus exposées. Est tombé glorieusement le 21 mai 1940, en exerçant le commandement de son escadron anti-chars sous un très violent bombardement. »

Signé : HUNTZIGER.

Yves, Comte Rolland de Rengervé, époux de la Serre, eut comme enfants :

Jacques, né le 25 janvier 1932.

Françoise, née le 28 janvier 1933.

Monique, née le 9 mars 1934.

Jean-René, né le 4 décembre 1939.

XII^e Degré.

Pierre-Louis-Marie, Vicomte de Jacquelot du Boisrouvray fils cadet de Charles, époux de Kernafflen de Kergos.

Il naquit au château du Kergos le 26 juin 1877 et fit ses études au collège Saint-Sauveur de Redon.

Parti en 1900 comme stagiaire dans une ferme de Tunisie, il en revint atteint accidentellement d'une blessure, puis entra à la Société Générale et enfin à l'agence de voyages Lubin à Paris.

Pierre de Jacquelot du Boisrouvray épousa le 6 février 1907, Mlle Pauline Guimier, fille de M. Alfred Guimier et de madame, née Rayer.

Elle décéda à la suite d'une longue maladie, le 13 mai 1928, à Paris.

En 1914, Pierre de Jacquelot du Boisrouvray partit comme sergent au 86^e Territorial. Nommé sous-lieutenant au même régiment, puis lieutenant au 63^e Régiment d'Infanterie, il

fit campagne en Belgique et en Artois et fut blessé à Oulchyla-Ville le 17 février 1918 (Citation et Croix de guerre).

Réfugié chez sa sœur à la Salle, au début de la dernière guerre, il s'employa aussitôt à la Mairie de Fresnay aux services des réfugiés et de la démobilisation et eut parfois à résoudre des problèmes difficiles créés par les exigences des autorités d'occupation.

XII^e Degré.

Alain-Marie, Vicomte de Jacquelot du Boisrouvray
fils de Charles, époux de Kernafflen de Kergos

Né à Quimper le 27 mai 1883, il fit ses études au collège de Redon, puis à Jersey, et enfin à Saint-Vincent de Rennes.

En 1903, il entra à l'Ecole Militaire de Saint-Cyr et en sortit, en 1905, sous-lieutenant au 148^e de ligne à Givet. Deux ans après, il était nommé lieutenant au même régiment.

Alain de Jacquelot du Boisrouvray épousa le 12 décembre 1910, à Lunéville, Mlle Marthe de Ravinel, fille du Baron Maurice de Ravinel et de la Baronne, née Génin.

Les de Ravinel (Lorraine) portent : « *d'azur au chevron d'or, accompagné en pointe, d'une gerbe de blé naturelle liée de gueules, au chef d'argent chargé d'un lion passant de sable* ».

Etant donnée la situation avancée des troupes à Givet, celles-ci eurent immédiatement à s'opposer au choc de l'envahisseur et furent refoulées après de rudes combats vers Coucy-le-Château.

Alain sut, grâce à son ascendant et son calme, dégager de l'étreinte de l'ennemi une notable portion de son bataillon, environ 350 soldats, sous-officiers et jeunes officiers.

Ayant pris le commandement de cette troupe, pendant treize jours de marche, au milieu des pires difficultés, il tenta de rejoindre les lignes françaises. Alors que son groupe n'en était plus loin, une imprudence de soldat les fit découvrir réfugiés dans la ferme de la Chapelle-Servon, près de Ville-sur-Tourbe.

C'était le 13 septembre 1914, le combat fut des plus vifs, Alain de Jacquelot atteint à l'avant-bras et au poignet réussit

à protéger la fuite des valides, tenant à rester avec les blessés, au nombre d'une quarantaine, dans l'espoir que son autorité d'officier et sa connaissance de la langue allemande pouvaient leur être profitables.

Il fut abattu lâchement par les Allemands au moment où, s'avançant vers eux, il les suppliait en leur langue, de respecter les blessés.

Alain de Jacquelot, bien que porté disparu, fut promu Capitaine le 22 mars 1915 et nommé Chevalier de la Légion d'honneur et Croix de guerre avec citation, par décret du 19 mai 1920 :

« Officier qui était de tout premier ordre comme valeur morale et militaire. Faisant partie d'un détachement du 148^e encerclé par l'ennemi, a essayé pendant quinze jours de le ramener dans les lignes françaises. Blessé une première fois a continué à se défendre héroïquement, ne voulant pas abandonner son capitaine grièvement blessé. Est glorieusement tombé pour la France, transpercé de dix autres balles ».

Son corps fut providentiellement découvert en 1934 et ramené au cimetière Saint-Louis de Quimper.

Alain, Vicomte de Jacquelot du Boisrouvray, époux de Ravinel, eut pour enfants :

Maurice, qui suit,

et Hervé, né à Givet le 14 juillet 1914 — décédé le 22 septembre 1931 à Bénodet, alors que ses riches qualités de cœur, d'intelligence et de vrai chrétien permettaient de fonder de belles espérances sur son avenir.

XIII^e Degré.

Maurice, Vicomte de Jacquelot du Boisrouvray
fils d'Alain, époux de Ravinel

Il naquit à Givet le 13 février 1912 et fit ses études à Saint-Sigisbert de Nancy, puis au lycée Saint-Louis de Paris.

Reçu à l'École Militaire de Saint-Cyr en 1933, il en sortit sous-lieutenant au 4^e Bataillon de Chasseurs à pied à Colmar. Lieutenant en 1937, il est muté au 42^e Régiment d'Infanterie de Forteresse à Neuf-Brisach où il est successivement officier de transmission, puis Commandant de Compagnie.

Il fait campagne en 1940 avec son Régiment comme commandant un sous-quartier au bord du Rhin avec la consigne de tenir avec ses hommes envers et contre tout. Après une résistance des plus dures, ce n'est que privés totalement de munitions et de vivres qu'ils durent se rendre le 18 juin 1940, forçant le respect même de l'ennemi.

A ce propos, Maurice fut cité à l'ordre du Corps d'Armée le 21 novembre 1942 avec attribution de la Croix de guerre, étoile de vermeil. Maurice fut envoyé aux oflags de Groosborn, puis de Arnswalde (Poméranie), où il se spécialisa dans l'organisation du groupement de jeunesse.

Libéré en avril 1945, il fut, comme capitaine, affecté à l'Etat-Major de l'Armée, 3^e Bureau, où il assura avec les mouvements de jeunesse, les contacts du service prémilitaire.

En 1947, il est muté comme professeur d'armement et adjoint au professeur d'Infanterie à l'Ecole d'Application d'Artillerie de Idar-Oberstein (ancienne Ecole de Fontainebleau). En juin 1950, il est reçu à l'École de guerre.

Maurice, Vicomte de Jacquelot du Boisrouvray, épousa, le 19 décembre 1945 à Paris, Mlle Elisabeth du Paty de Clam, fille du Marquis Commandeur de la Légion d'honneur, et de la marquise, née de Rostang.

Les du Paty de Clam portent : « *parti au 1 : tranché d'argent et de sable, qui est de Clam ; au 2 : d'argent au chevron de gueules surmonté d'un croissant d'azur accompagné de 2 roses de gueules en chef et d'un lion passant de même en pointe, qui est du Paty* ».

Ils ont comme enfants :

Alain, né le 28 octobre 1946, à Paris.

Françoise, née le 3 février 1948, à Idar.

XII^e Degré.

Joseph-Henri-François-Marie

Vicomte de Jacquelot du Boisrouvray

fils aîné de Charles, époux de Kernafflen de Kergos

Il naquit à Quimper le 7 août 1874 et fit ses études au Collège Saint-Sauveur de Redon, puis à l'Ecole Sainte-Geneviève à Paris.

Il s'engagea en 1894 au 109^e Régiment d'Infanterie et rengagea en 1898.

Entré cette même année à l'École Saint-Maixent, il en sortit le 1^{er} avril 1899 sous-lieutenant au 9^e Bataillon de Chasseurs à pied à Longwy.

Nommé lieutenant en 1901, il obtint en 1905 d'être muté au 117^e de ligne au Mans.

Joseph, Vicomte de Jacquelot du Boisrouvray, épousa le 15 avril 1903, à Melgven (Finistère), Mlle Anne Harscouët de Saint-Georges, fille du Vicomte Ernest de Saint-Georges et de la Vicomtesse, née Brossaud de Juigné.

Les Harscoët de Saint-Georges portent : « *d'azur à 3 coquilles oreillées d'argent* ».

Il était capitaine à Saint-Brieuc depuis deux ans quand la guerre éclata ; trois fois blessé consécutivement à Charleroi et à Florennes, il fut cité à l'Ordre de l'Armée et décoré de la Légion d'honneur et de la Croix de guerre belge.

A peine sorti d'hôpital en septembre 1915, et bien qu'encore invalide, il reprit du service sur sa demande et, après un stage au Bourget, fut envoyé créer et installer « la gare des Permissionnaires » à Crépy-en-Valois, ce qui lui valut la Croix de guerre américaine.

Il fut ensuite nommé Directeur des Chemins de fer de campagne de Lorraine, à Metz.

Commandant le 25 mars 1919 à l'Etat-Major de la 4^e région, puis Chef d'Etat-Major du Groupe de Subdivision au Mans, il y fut atteint par la limite d'âge après avoir reçu en 1928 la rosette de la Légion d'honneur.

Engagé volontaire en 1939, pour la durée de la guerre, Joseph eut à instaurer et assurer avec le 2^e Bureau, le contrôle téléphonique de la région.

Ayant dû quitter le Mans, sous le bombardement, il parvint avec sa formation et par étapes de nuit, à gagner Vannes où il fut fait prisonnier.

Dégagé par son âge de toute obligation militaire, il ne fut pas retenu, mais astreint toutefois au contrôle hebdomadaire auquel, bien entendu, il se garda de se présenter, évitant ainsi probablement le camp de concentration.

En 1947, Joseph est nommé Président du Conseil particulier des Conférences de Saint-Vincent de Paul au Mans.

Joseph, Vicomte de Jacquelot du Boisrouvray, époux
Harscouët de Saint-Georges, a pour enfants :

Hugues, qui suit.
Louis (Loïc), —

XIII^e Degré.

Hugues-Joseph-Marie, Vicomte de Jacquelot du Boisrouvray
fils de Joseph, époux de Saint-Georges

Il naquit le 25 mars 1911 et fit ses études au collège Sainte-Croix du Mans. Il entra ensuite à la Mutuelle Générale Française au Mans où il est actuellement chef de groupe.

Hugues épousa le 6 novembre 1941, en l'église de Changé (Sarthe), Mlle Isabelle le Breton de Vannoise, fille du Vicomte Jean de Vannoise et de la Vicomtesse, née Milliet de Faverges.

Les le Breton de Vannoise portent : « *d'argent à 3 roses de gueules* ».

Mobilisé dans l'Intendance à Bordeaux, en 1939, il fut fait prisonnier, mais relâché peu après.

Hugues, Vicomte de Jacquelot du Boisrouvray, époux
de Vannoise, a pour enfants :

Marie-José, née le 6 juillet 1943.

Anne, née le 8 décembre 1944.

Bernadette, née le 22 février 1946, rappelée à Dieu
le 14 juillet 1946.

François, né le 7 mars 1947.

Michel, né le 20 mars 1949.

XIII^e Degré.

Louis-Denis-Marie, Vicomte de Jacquelot du Boisrouvray
fils de Joseph, époux Harscouët de Saint-Georges

Il naquit le 19 juillet 1913 et, comme son frère, fit ses études au Collège Sainte-Croix du Mans.

Louis (Loïc) s'engagea en 1933 au 106^e d'Artillerie et quitta l'armée avec le grade de maréchal-des-logis pour entrer aux Wagons-Lits.

Louis épousa le 18 avril 1939, en l'église de Plancoët (Côtes-du-Nord), Mlle Monique du Breil de Pontbriand, fille d'Augustin, Comte de Pontbriand, et de la Comtesse, née de Cornulier-Lucinière.

Les du Breil de Pontbriand portent : « *d'azur au lion morné d'argent armé et lampasé de gueules, écartelé aux 2 et 3 d'azur au pont de 3 arches d'argent, maçonné de sable* ».

Dès la mobilisation, Louis fut appelé dans un régiment d'artillerie lourde et, enfin, en octobre 1939, était en ligne avec le grade d'adjudant. Il fut fait prisonnier à Alençon et relâché étant donné sa situation à la S.N.C.F.

Il entra alors à la Compagnie Lyonnaise des Eaux et obtint le diplôme d'Ingénieur chimiste. Il est actuellement Directeur de l'Usine à Gaz d'Alençon.

Louis de Jacquelot du Boisrouvray, époux de Pontbriand, a pour enfants :

Guy, né le 8 février 1940.

Joël, né le 8 avril 1941.

Yolande, née le 29 mars 1943.

Béatrix, née le 2 août 1944.

Brigitte, née le 9 septembre 1947.

Chantal, née le 7 juin 1949.

* * *

CHAPITRE III

BRANCHE AINÉE DU BOISROUVRAY

X^e Degré.

Charles-Adolphe, Comte de Jacquelot du Boisrouvray
fils aîné de Bernardin, époux de Blois

Charles-Adolphe naquit en Angleterre le 30 avril 1796 durant l'émigration, et fut baptisé à la Chapelle Française de Londres.

« Le 30 avril 1796, Charles-Adolphe, fils légitime de M. Marie-Bernardin-Louis-Julien de Jacquelot, Comte du Boisrouvray, Conseiller au Parlement de Bretagne, et de dame Marie-Gabrielle-Jacquette-Amable-Jeanne de Blois, Comtesse du Boisrouvray, son épouse, né ce jour, a été baptisé par le soussigné prêtre. Parrain et marraine, M. Charles de la Grandière, ancien officier de la marine de France et Mme Armande-Adélaïde de la Landelle qui ont ainsi que le père signé :

« Armande-Adélaïde de la Landelle, de la Grandière, Cady de Pradroy (1), de Poulpiquet (2), de la Chevière de Santenay, de Jacquelot du Boisrouvray. U.-N. Billy, prêtre.

Pour copie conforme, Floch, ancien recteur de Brest, directeur de la Chapelle Française de Londres.

Délivré le 9 mai 1796. »

Cet extrait est consigné aux registres de l'Etat-civil de Quimper à la date du 27 Ventôse an XIII (1805), à l'époque où Bernardin put faire enregistrer ses enfants nés en émigration, avec cette mention « titres et qualités supprimés ». Le

(1) Époux de Bonne de Jacquelot.

(2) Jean-Marie-Dominique, évêque de Quimper en 1824.

nom même est écrit « Jacquelot-Boisrouvray » en conformité de l'article 170 du Code civil applicable aux actes de naissance à l'étranger.

En marge de l'acte est inscrit que, par jugement du tribunal, à la date du 18 mars 1862, il est reconnu que le nom n'est pas « de Boisrouvray, mais du Boisrouvray ».

Il est de tradition dans la famille qu'Adolphe, à sa naissance, fut élevé dans un trousseau de charité qu'une personne bienveillante, et soupçonnant la situation peu fortunée des émigrés, lança par la fenêtre dans la chambre où Mme de Jacquelot allait accoucher.

Il revint avec ses parents à Quimper le 13 décembre 1801. En 1810, après quelques études auprès de la « Mie-Jean », à la pension Dubosq et au collège communal de Quimper, il fut conduit par son père au lycée de Pontivy en même temps que son frère Louis. Il n'y séjourna guère, non plus qu'à Morlaix, où, sous la direction de son oncle de Blois, il devait achever ses mathématiques.

Energique, indépendant et désireux d'exercer une activité qui cadrât avec son tempérament, il s'échappa de chez son oncle au début des Cent Jours et s'engagea, malgré les efforts de son père, dans le corps des Chouans, que le Comte de Cornouaille, habitant Briec, formait dans cette commune.

Ce corps ayant été dissous après Waterloo, Adolphe s'enrôla alors — en 1815 — dans « l'armée Royale de Bretagne », commandée par le Général de Sol de Grisolles, et y reçut le brevet de lieutenant, délivré au nom du Roi, daté du 2 août et libellé en ces termes : « Prenant une entière confiance dans la valeur, la bonne conduite et la fidélité de M. de Jacquelot du Boisrouvray, l'avons nommé fusilier dans la Compagnie d'élite avec le grade de lieutenant » (la lettre est du château de Berray dans le Morbihan).

C'est alors pour lui la morne vie de garnison à Vannes, Nantes, Morlaix, puis Belle-Ile, Quiberon et Fort-Penthièvre dans le 15^e de Ligne, la Légion du Finistère ayant été dissoute.

Il est envoyé en 1820 à Valenciennes, en 1821 à Givet, et c'est probablement lors d'un de ses déplacements que se situe un fait narré par lui : de passage dans une petite localité de cette région, son accent breton intrigua ses hôtes.

Ils lui racontèrent alors, qu'en 1801, un gentilhomme de son pays, revenant d'émigration avec sa famille dans un grand chariot, s'était arrêté chez eux... et le jeune officier put se présenter à ces braves gens comme l'un des nombreux enfants du chariot.

En 1822 (toujours d'après le *livre de raison de son père*), Adolphe tint garnison à Paris où il devait retrouver ses deux frères cadets : Louis faisant ses études de Droit et répétiteur à Saint-Cyr, et Joseph, élève à cette école.

C'est avec le 15^e de Ligne qu'Adolphe fit la Campagne d'Espagne. En 1830, il prit part, avec le même régiment, à la Campagne d'Alger. A la prise de Sidi-Ferruch, il se comporta courageusement et fut blâmé de s'être, avec ses hommes, trop exposés au danger, lors de l'assaut du fort l'Empereur.

Lorsque le trône de Charles X s'écroula, Adolphe, fidèle à ses traditions, donna sa démission par lettre du 16 août 1830, datée d'Alger : « ne pouvant se décider à porter une cocarde qui semble consacrer les principes de 1789 ».

Il vint habiter l'hôtel de la Bouëxière, sa sœur ne lui avait-elle pas écrit, après la mort de leur père, que « toujours sa maison de Quimper serait ouverte à tous ceux qu'elle aimait ». Ses deux frères devaient bientôt l'y rejoindre, démissionnaires comme lui.

Le 6 mars 1832, Adolphe de Jacquelot du Boisrouvray épousa, à Angers, Mlle Camille du Verdier de Genouillac, née le 7 mars 1805, fille du Comte Marie-André-Paul-Louis, ancien Conseiller au Parlement, et de dame Julie-Lucie de Bégasson, dame du Rox.

Les du Verdier de Genouillac portent : « *écartelé aux 1 et 4 d'azur à 2 bandes d'argent, chargées de charbons ardents de gueules — 2 et 3 de gueules au lion rampant d'or, et sur le tout d'or, à l'arbre arraché de sinople* ».

Ils s'établirent à Rennes, hôtel Kerbertin, rue aux Foulons.

Le 25 décembre 1875, Mme la Comtesse de Jacquelot du Boisrouvray mourait à Vannes.

Le Comte Adolphe a vécu jusqu'à sa 91^e année jouissant, à part une surdité presque complète, de toutes ses facultés et d'une robuste santé. Bien qu'étant l'aîné il survécut à ses frères et mourut à Rennes le 23 mars 1887.

(D'Adolphe, son petit-fils Amaury, actuellement chef de nom et d'armes, possède un remarquable crayon de Goy, élève d'Ingres, dans sa propriété du Kerdouz.)

En s'établissant à Rennes, Adolphe se trouva en relations avec les anciennes familles parlementaires dans lesquelles le nom de « du Boisrouvray » était plus connu, à cause de la proximité de cette terre, et principalement en raison du nom de « Comte du Boisrouvray » que portait Jean-François.

De là provient que, contrairement aux usages, cette branche qui est l'aînée, n'est presque connue que sous le nom de « du Boisrouvray », tandis que la cadette, celle de Basse-Bretagne, porte surtout le nom patronymique de « de Jacquelot ».

Adolphe, Comte de Jacquelot du Boisrouvray, époux de Verdier de Genouillac, laissa pour enfants :

Gabrielle qui suit
 Henri —
 Maurice qui continue la filiation
 Hervine qui suit
 Marie —
 Adrien —

A partir de ce moment les papiers de cette branche ne se trouvent plus dans nos Archives.

XI^e Degré.

Henri-Louis-Marie de Jacquelot du Boisrouvray
 fils d'Adolphe, époux de Genouillac

Il naquit à Angers le 27 janvier 1834. Après de bonnes études faites à Rennes, il entra en 1852 à l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr d'où il sortit avec le grade de sous-lieutenant au 5^e Bataillon de Chasseurs à pied. Deux mois après, ce bataillon, commandé par M. de Cornulier-Lucinière, s'embarquait pour la Crimée.

Atteint par une balle, le 4 septembre 1855, Henri mourut, le 19 du même mois.

Le Commandant Marie-Alfred-Ernest de Cornulier, dans une lettre conservée aux Archives familiales, rend compte du sang-froid du jeune officier qu'il a vu à l'épreuve, et ne pensant pas que la blessure soit mortelle, craint cependant qu'un œil ne soit perdu. Sa lettre est du 7 septembre...

le lendemain, il tombait lui-même sur la brèche, à l'assaut de Sébastopol.

Son corps repose en Crimée dans le cimetière français de cette ville.

(Nous possédons d'Henri un portrait au crayon léger, dessiné par M. Verlynde, compagnon de route à bord de l'« Egyptus » qui amenait les deux officiers en Crimée. Un autre portrait est aux mains du chanoine Henri du Boisrouvray à Vannes.)

XI^e Degré.

Gabrielle-Anne-Marie de Jacquelot du Boisrouvray
fille d'Adolphe, époux de Genouillac

Elle naquit à Quimper, hôtel Jacquelot, le 19 janvier 1833 (Etat civil de Quimper, f^o 6, n^o 17).

« Très belle, avec de grands yeux noirs, et une chevelure magnifique », disait-on, Gabrielle épousa à Rennes, paroisse Saint-Germain, le 22 février 1859, M. Emmanuel-Marie-Jean Babey habitant Revigny, d'une famille fort ancienne du Jura, considérée et bien alliée. Il était fils de Ferréol Babey et de Perrone Cabuchet.

Les Babey portent : « *d'azur au chevron d'or accompagné de 3 étoiles de même : 2 en chef, 1 en pointe* ».

M. Emmanuel Babey est mort à Vichy, le 2 août 1868.

Depuis lors, Gabrielle, pour l'éducation de ses enfants, habita Paris, Besançon, et se fixa ensuite dans le Jura au château de Revigny venant de son mari. Après une maladie courageusement et chrétiennement supportée, elle s'éteignit le 5 janvier 1909.

Gabrielle de Jacquelot, épouse d'Emmanuel Babey, a laissé pour enfants :

I. Ferréol-Marie-François, né à Revigny le 29 janvier 1862, décédé à Besançon le 14 février 1873.

II. Hervé-Marie-Emilien-Louis, né à Revigny le 16 juin 1864, décédé à Rennes le 5 mai 1880.

III. Adrien-Marie, né à Revigny le 8 septembre 1865. Après ses études faites à Besançon et son service militaire à Brest, il entra en octobre 1890 au noviciat de la Compagnie de Jésus à Saint-Léonardi (Angleterre).

En 1902, il était régent du collège Saint-François-Xavier à Alexandrie.

Il décéda au Caire en octobre 1941.

IV. Marie-Anne-Gabrielle Babey, née à Revigny le 17 novembre 1866. Entrée le 7 février 1890 au noviciat des religieuses du Sacré-Cœur à Conflans, elle y prit le voile le 14 juin 1890.

Elle fut envoyée successivement à Pau, à Annonay, à Marseille, puis en mission au Sacré-Cœur de Tarnow en Galicie. Elle décéda en 1918.

V. Henri-Désiré-Marie Babey naquit à Revigny le 29 avril 1862. Après avoir fait ses études à Lons-le-Saunier, à Besançon, et aux Séminaires de Notre-Dame-des-Champs, puis d'Issy, à Paris, il les termina au Séminaire français de Rome.

Il fut ordonné prêtre le 23 septembre 1888 à Lons-le-Saunier et retourna à la procure de Saint-Sulpice à Rome, pour en sortir, en 1897, docteur en théologie. Vicaire à Dôle, puis Curé de Chilly-le-Vignoble, il devint Curé-Doyen de Foncine-le-Haut, Diocèse de Saint-Claude, en 1900.

Sa santé délicate le ramena quatre ans après à Revigny, où il mourut le 16 novembre 1904.

VI. Pierre-Marie-Charles Babey, né à Revigny le 22 janvier 1860. Il fit ses études à Lons-le-Saunier, à Besançon et au petit Séminaire de Notre-Dame-des-Champs à Paris. Après avoir obtenu sa licence en Droit, il passa quelques années en qualité d'attaché au Ministère des Finances.

Pierre Babey épousa le 20 janvier 1891, en l'église Saint-Just, à Arbois (Jura), Mlle Marie-Amable-Berthe Chastelain d'Essertines de Belleroche, fille unique de Pierre-

Marie-Alfred, Comte d'Essertines, et de dame Edith Moréal de Brevans.

Les Chastelain d'Essertines de Belleruche portent : « *d'azur au château à la triple tourelle girouetté et pavillonné d'argent, maçonné de sable* ».

Pierre Babey, qui mourut le 14 juillet 1941 à Revigny, sut, au plus haut point, maintenir « l'esprit de famille » et l'inculquer à ses enfants. Avec les de Jacquelot, il resta en étroite union jusqu'à sa mort, correspondant longuement avec chacun et n'hésitant pas, malgré son âge et l'éloignement du Jura, à venir représenter tous les siens aux mariages et aux décès de bien des nôtres.

Mme Pierre Babey, dont presque tous les enfants sont fixés dans l'Est, entretient en eux ce même esprit de famille qu'elle partageait si complètement avec son mari.

Pierre Babey, époux de Belleruche, laissa pour enfants :

I. Anne-Marie-Agnès-Amable Babey, née à Revigny le 22 février 1892.

Elle est fille de la Charité à Lyon.

II. Gabriel-Alfred-Marie-Gaston Babey, né à Revigny le 4 juin 1893, se destinait à la prêtrise.

Elève tonsuré au grand Séminaire d'Issy, la mobilisation l'y surprit, et comme caporal il fut aussitôt envoyé dans les Vosges.

Gabriel Babey fut porté disparu lors d'un combat, le 22 septembre 1914, au bois des Faîtes, commune de Ban-de-Sapt.

III. Thérèse-Martine-Marie-Edith Babey, née à Arbois le 11 novembre 1894, épousa le 10 juin 1926, à Revigny, M. Paul Buis, Capitaine de Spahis. Il mourut le 6 juillet 1943 après une brillante carrière militaire, Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier du Ouissam Alaouite Chéri-fien, Chevalier de l'Etoile Noire de Porto-Novo et médaille coloniale avec agrafes : Mauritanie-Adrar-A.O.F., médaille commémorative d'Orient et médaille de la Victoire.

Thérèse eut de lui une fille :

Cécile-Marie-Perronné-Rita, née à Revigny le 12 avril 1928.

IV. Ferréol-Marie-Jean-Hervé Babey, né à Arbois le 11 juillet 1896. Croix de guerre 1914-1918. Sa belle conduite lors de la dernière guerre dans l'armée des Alpes comme Capitaine d'Infanterie de réserve, lui valut d'être décoré de la Légion d'Honneur et de la Croix de guerre 1939-45.

Il épousa, le 14 février 1928, Mlle Jeanne Chaudouet, de Bourg.

Il dirige avec son frère Bernard une manufacture d'écrins à Lyon et est en outre Administrateur de la Société des Tréfilerie et Câblerie de Bourg (Chaudouet). Ils ont un fils adoptif :

Jean-Michel, né le 17 septembre 1942.

V. Bernard-Marie-Joseph Babey, né à Arbois le 11 mars 1898, Maréchal des Logis de réserve, Croix de guerre 1914-1918, diplômé en Droit.

Il épousa, le 25 août 1925, à Saint-Sernin (Ardèche), Mlle Claire Salce.

Bernard dirige avec son frère Ferréol une manufacture d'écrins à Lyon.

De Claire Salce, il a comme enfants :

1^o Pierre, né le 2 septembre 1926, actuellement avocat au barreau de la Cour d'Appel à Lyon; il prépare son doctorat tout en plaquant.

2^o Christian, né le 24 septembre 1933, et décédé en décembre 1941.

VI. Edith-Marguerite-Marie-Renée Babey naquit à Arbois le 21 juin 1900.

Elle épousa, le 22 octobre 1924 à Revigny, M. Victor Gacon, Ingénieur agronome, Inspecteur au Crédit Foncier de France, Croix de guerre 1914-1918.

Il est actuellement Directeur départemental du Crédit Foncier à Dijon et Chevalier de la Légion d'Honneur.

Mobilisé en 1939 comme Capitaine d'Artillerie, on le renvoya à son poste en qualité de père de six enfants, mais sa situation difficile en un moment pareil lui valut d'être par deux fois, en 1941, interné par les Allemands à la prison de Dijon.

Edith Babey et Victor Gacon ont comme enfants :

- 1° Marie-Perronne, née le 18 septembre 1925, qui a épousé, le 21 novembre 1949, M. Pierre Sadi-Carnot, fils du Colonel et de Mme Sadi-Carnot décédés, et petit-fils de l'ancien Président de la République (famille alliée aux Gacon).
- 2° Louis-Marie-François, né le 9 octobre 1926, étudiant en Droit.
- 3° Claire, née le 10 décembre 1928, capacitaire en Droit.
- 4° Hervine-Marie-Madeleine-Charlotte, née le 3 mars 1931.
- 5° Claude-Clair-Emmanuel, né le 19 novembre 1933.
- 6° Charles-Edme-Louis, né le 26 juin 1938.

VII. Simone-Marie-Louise-Berthe Babey naquit à Arbois le 12 mai 1903.

Elle, épousa le 31 juillet 1928, à Revigny, M. Jacques Bazin, Capitaine au long cours.

Avec le grade de Lieutenant de vaisseau de réserve, il assura, pendant la dernière guerre, le poste de Chef de la Police-Navigation et du P.C.R. (poste central de reconnaissance à la mer) du secteur maritime de Nice.

Ayant demandé un congé de longue durée vis-à-vis de la Marine Marchande, il est actuellement Directeur de la Caisse d'Allocations familiales Centre-Est de Dijon.

Ils ont comme enfants :

- 1° Charles, né le 17 mai 1929, présentement novice au Séminaire des Missions Etrangères à Paris.
- 2° Gabriel, né le 12 juin 1930.
- 3° Eric, né le 5 avril 1934.
- 4° Hervé, né le 22 septembre 1935.
- 5° Jean-François, né le 25 juillet 1942.

VIII. Madeleine-Marie-Josèphe-Elisabeth Babey, née à Revigny le 10 avril 1909.

IX. Henry-Gabriel-Marie-Régis Babey naquit à Revigny le 2 avril 1911. Voulant, comme ses frères, se créer une situation dans l'industrie, il suivit les cours de l'École supérieure de Filature et Tissage de Mulhouse et en sortit en 1932 avec le diplôme d'ingénieur textile.

Il épousa, le 28 novembre 1935, à Bourg, Mlle Geneviève Chaudouet, belle-sœur de son frère.

Henry est Administrateur de la Société des Tréfilerie et Câblerie de Bourg (Chaudouet), ayant la direction du service des achats et d'un personnel de 1.400 ouvriers.

De Geneviève Chaudouet, il a comme enfants :

- 1^o Marie-Edith-Perronne, née le 26 août 1937.
- 2^o Alain-Marie-Ernest, né le 3 juillet 1939.
- 3^o France-Marie-Jeanne, née le 8 septembre 1940.
- 4^o Jean-Pierre-Marie, né le 4 août 1942.
- 5^o Régis-Marie-Charles, né le 30 juillet 1944.
- 6^o Emmanuelle-Marie-Thérèse, née le 21 mars 1946.
- 7^o Bénédicte-Marie-Edith, née le 18 mars 1948.
- 8^o Anne-Marie-Claude, née le 23 juillet 1949.

XI^e Degré.

Hervine-Camille-Marie de Jacquelot du Boisrouvray
fille d'Adolphe, époux de Genouillac

Elle naquit à Angers, le 24 novembre 1838, ne se maria pas et vécut à Rennes auprès de ses parents, puis de sa sœur Marie dont l'état maladif nécessitait une aide constante.

Lorsque celle-ci mourut, Hervine se dévoua totalement aux bonnes œuvres.

En 1904, elle fut attachée à un dispensaire de la Croix-Rouge à Reims. Elle dépensa ses forces sans compter dans cet établissement qu'elle avait fondé et largement entretenu, et ne le quitta qu'en 1914 sous l'intense bombardement allemand, l'évacuation étant devenue inévitable.

De retour à Rennes, en l'appartement où elle avait perdu ses parents et sa sœur Marie, elle voulut encore, malgré son âge, se consacrer aux œuvres charitables, mais épuisée par une vie toute d'abnégation, Hervine mourut le 3 octobre 1915, 4, place du Palais.

XI^e Degré.

Marie-Rosine de Jacquelot du Boisrouvray
fille d'Adolphe, époux de Genouillac

Née à Rennes le 7 juillet 1843, elle vécut alitée la majeure partie de son existence, restée infirme à la suite d'un accident survenu dès son enfance.

D'intelligence vive et de naturel sociable, elle s'intéressait à tous les événements petits et grands de Rennes, informée par sa sœur qui ne la quittait pas et par les fidèles amies qu'elle recevait soit au lit, soit sur sa chaise-longue, d'où, par la fenêtre, elle se plaisait à suivre les allées et venues de la place du Palais.

Elle décéda le 20 avril 1901.

XI^e Degré.

Adrien-Louis-Marie, Vicomte de Jacquelot du Boisrouvray
fils d'Adolphe, époux de Genouillac

Adrien naquit à Quimper le 3 décembre 1845 (Etat civil de Quimper, f^o 82, n^o 370).

Après ses études à Rennes, il entra à l'Ecole Forestière le 12 octobre 1864. De Fougères où il venait d'être nommé Garde général, il fut appelé à Rennes durant la campagne de 1870-1871 avec le grade de Capitaine d'Artillerie.

Sous-inspecteur des Forêts à Bagnères-de-Bigorre en 1876, puis à Pau, il fut en 1882 nommé membre de la Commission des Aménagements à Paris, puis, en qualité d'Inspecteur, Attaché au Ministère de l'Agriculture.

En 1888, il était Inspecteur des Forêts à Vesoul, et en 1896, fut admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Adrien de Jacquelot du Boisrouvray avait épousé à Vannes, le 1^{er} février 1872, Mlle Marie-Alexandrine-Charlotte

Chanu de Limur, fille du Comte François de Limur et de la Comtesse née de Plœuc.

Les Chanu de Limur portent : « *d'azur à l'étoile d'or* ».

En 1887, la Comtesse de Lauriston, née de Rivière, cousine d'Adrien, lui légua par testament sa terre de Coëtcouron en Férel (Morbihan) qu'elle tenait de la Comtesse de Pradroy, née Bonne de Jacquelot du Boisrouvray, sa grand'mère.

Adrien, après avoir été Conseiller Municipal de Férel, en devint maire. Il fut, en outre, Conseiller d'arrondissement de la Roche-Bernard.

En 1900, il s'opposa énergiquement à la fermeture de l'école de Férel, fondée par les siens, entretenue par sa famille et dirigée par des sœurs, et revendiqua avec succès la possession de l'immeuble.

Réélu Conseiller d'arrondissement le 31 juillet 1904, et Conseiller Général du Canton de la Roche-Bernard en 1905, il décéda à Vannes, rue du Mené, le 27 mai 1919, et fut inhumé à Férel.

Mme de Jacquelot l'avait précédé dans la tombe, décédée à Coëtcouron le 18 août 1913, dans sa 64^e année.

Adrien, Vicomte de Jacquelot du Boisrouvray, époux de Limur, laissa pour enfants :

Elisabeth qui suit.

Henri —

Bernard —

François qui continua la filiation.

Gonzague, né en 1883 à Paris, décédé le 22 décembre 1884, inhumé à Vannes.

Marie-Thérèse qui suit.

XII^e Degré.

Elisabeth-Jeanne-Marie-Josèphe de Jacquelot du Boisrouvray
fille d'Adrien, époux de Limur

Elle naquit à Fougères le 1^{er} février 1873 et épousa à Férel le 24 juillet 1900, le Comte Gaston-Xavier-Marie

Goubaux, ingénieur civil, fils du Comte Goubaux, Commandeur de Saint-Grégoire le Grand et de la Comtesse, née Godin.

Originaires du Brabant (Goubau en Belgique), mais établis depuis longtemps dans la Manche, les Goubaux portent : « *de gueules à la tour crénelée d'argent, accoté en dextre d'une comète de même* ».

Le Comte Goubaux décéda à Paris, le 23 mai 1905, et fut inhumé au cimetière de Passy. La Comtesse réside à Vannes, près de son frère Henri, Chanoine.

Elisabeth de Jacquelot du Boisrouvray, épouse Goubaux, eut comme enfants :

I. Robert-Jean-Joseph-Marie, né à Paris le 2 mai 1901. Décédé à Vannes le 10 juillet 1910.

II. Pierre-Gonzague-Marie Goubaux, né à Paris le 6 juillet 1902.

Après des études très poussées à Paris, diplômé de Sciences Politiques, licencié en Lettres et en Droit, il fut, le 1^{er} avril 1928, brillamment reçu Inspecteur des Finances.

Le Comte Pierre Goubaux épousa, le 1^{er} août 1933, Mlle Henriette Machet de la Martinière, fille de M. Henri de la Martinière, Directeur des Haras à La Roche-sur-Yon, et de Madame, née de Floris.

Les Machet de la Martinière portent : « *de gueules à la hache d'argent emmanchée de sable* ».

Eprouvé dans sa santé, par un intense effort de travail soutenu pendant longtemps, Pierre Goubaux mourut le 3 octobre 1934.

Une fille leur était née :

Marie-Cécile, née le 1^{er} octobre 1934, à La Roche-sur-Yon.

III. Henri-Maurice-Hippolyte-Marie Goubaux, né à Paris le 17 octobre 1903, fit aussi de brillantes études et obtint le diplôme d'Ingénieur des Arts et Manufactures.

Il décéda après une longue maladie, le 10 juin 1928.

XII^e Degré.

Marie-Thérèse-Hervine-Alexandrine
de Jacquelot du Boisrouvray
fille d'Adrien, époux de Limur

Née à Paris, le 18 mai 1888, elle fut élevée au couvent des Oiseaux en France, puis en Angleterre à Westgate.

Marie-Thérèse de Jacquelot du Boisrouvray épousa, le 29 janvier 1920, à Vannes, M. Henri-Marie-Jean-Joseph Mercier de Lépinay, fils de M. René de Lépinay, Chevalier de la Légion d'Honneur et de Madame née Dumuys.

Les Mercier de Lépinay portent : « *d'argent au navire de sable, voguant à pleines voiles sur mer azur, au chef aussi d'azur chargé de 3 étoiles d'argent* ».

Ils vécurent à Sigournais (Vendée), propriété qui lui appartenait.

Marie-Thérèse de Jacquelot du Boisrouvray mourut le 28 avril 1928 à la naissance de son fils Jacques.

Henri de Lépinay décéda accidentellement, le 16 novembre 1940 à Sigournais, alors occupé par les Allemands.

Ils eurent comme enfants :

I. Victor, né le 11 avril 1921, décédé à Sigournais le 30 septembre 1941.

II. Robert, né le 18 mai 1922. Bachelier complet (philo et math. élém.), il entra à Sainte-Geneviève à 16 ans au cours de Saint-Cyr.

Reçu 18^e à l'examen d'entrée en 1940, il rejoignit l'école refoulée à Aix. Démobilisé comme sous-lieutenant de Cavalerie à Tarbes en novembre 1942, Robert de Lépinay s'efforça de gagner l'Afrique du Nord par l'Espagne en mars 1943. Trahi par des guides vendus aux Allemands, il fut déporté aux camps de Buchenwald, puis de Dora, où il contracta une double congestion pulmonaire (aux dires d'un médecin français qui l'y aperçut).

Toutes recherches sont demeurées infructueuses à son sujet.

III. Bernard de Lépinay, né le 5 juin 1925. Entré à l'Abbaye des Pères du Saint-Esprit à Chevilly-Larue (Seine) en 1943, il y reçut le sous-diaconat en juillet 1949 et la prêtrise le 26 février 1950.

IV. Charles de Lépinay, né le 27 décembre 1926, reçu en 1946 à l'École Centrale, est ingénieur des Arts et Manufactures.

V. Jacques de Lépinay, né le 28 avril 1928.

XII^e Degré.

Henri-Michel-Marie-Vincent de Jacquelot du Boisrouvray
fils d'Adrien, époux de Limur

Henri naquit à Fougères le 7 mars 1874. Il fit ses études au Petit-Séminaire de Notre-Dame-des-Champs à Paris et entra en 1892 au Grand-Séminaire de Vannes. Ordonné prêtre le 19 décembre 1896, il fut nommé vicaire successivement à Billiers et à Questembert.

En 1914, il partit sur sa demande comme aumônier d'un groupe de 73 au « Corps expéditionnaire d'Orient ». Sérieusement atteint par les fièvres au cours de la Campagne des Dardanelles, il fut évacué en 1915 puis attaché en qualité d'infirmier et de secrétaire à l'hôpital de la Croix-Rouge à Quimper.

En 1919, il était nommé aumônier de l'Hôpital sanitaire de Vannes, en 1920 secrétaire à l'Evêché, en 1931 enfin, Chanoine du Chapitre de la Cathédrale de cette ville.

Il réside près de sa sœur la Comtesse Goubaux.

XII^e Degré.

Bernard-Léon-Louis-Marie-Camille
de Jacquelot du Boisrouvray
fils d'Adrien, époux de Limur

Il naquit à Bagnères-de-Bigorre le 23 décembre 1877 et fit ses études successivement au Petit-Séminaire de Notre-

Dame-des-Champs à Paris, au Collège Stanislas, puis à Sainte-Geneviève, rue des Postes.

En 1897, Bernard était admis à l'École Militaire de Saint-Cyr, mais, pour cause d'accident, il fut réformé peu après. Aussitôt il prépare et obtient sa licence en Droit. En 1900, il passe avec succès l'examen d'entrée à la Banque de France et y reste quelques années, employé à Paris.

Mais, depuis longtemps, ses aspirations l'attiraient vers une autre voie, celle de la vie monastique.

Après un essai chez les Chartreux, en Italie, Bernard réalisa que la vie bénédictine conviendrait mieux à son tempérament intellectuel : il entra alors à l'Abbaye de Saint-Michel de Farnborough (Angleterre) où il prit l'habit, le 17 avril 1911, et fut ordonné prêtre le 1^{er} août 1915.

L'année suivante, il était nommé Conseiller du Monastère. Le 2 juillet 1924, Dom Cabrol se l'adjoignit comme coadjuteur, et le 9 juin 1937, Bernard du Boisrouvray succédait à Dom Cabrol comme Abbé de Farnborough.

En 1944, le monastère ayant été confié à une congrégation anglaise de Bénédictins, Dom Bernard du Boisrouvray s'est retiré au Monastère de Quarr-Abbey à Ryde, île de Wight.

XII^e Degré.

François-Dominique-Marie-Alexandre,
Vicomte de Jacquilot du Boisrouvray
fils d'Adrien, époux de Limur

François naquit à Pau le 14 janvier 1880 et fit ses études au Petit-Séminaire de Notre-Dame-des-Champs à Paris. Il était licencié es sciences (chimie).

François, Vicomte de Jacquilot du Boisrouvray, épousa le 1^{er} septembre 1909 en l'église de Chatelain (Mayenne), Mlle Marguerite-Marie-Louise-Bernadette Brunet de la Charie, fille du Comte Maurice de la Charie et de madame, née Richard de Villiers.

Les Brunet de la Charie portent : « *d'azur, à la tour d'or maçonnée de sable, aux 2 étoiles d'argent en chef et au croissant de même en pointe* ».

François était lieutenant de réserve au 316^e Régiment d'Infanterie lors de la guerre 1914-18.

Versé au 116^e comme lieutenant téléphoniste, il fit la Campagne de Messin et la retraite de Charleroi.

Nommé capitaine au 120^e en 1915, il fut grièvement blessé à l'épaule par un obus, aux Eparges, et le 11 novembre cité en ces termes à l'ordre du Corps d'Armée :

« Officier plein d'entrain, qui s'est distingué à la tête de sa Compagnie, a été blessé le 28-7-1915 aux Eparges alors qu'il prenait des dispositions pour repousser une attaque ».

Cette citation lui valut la Croix de guerre.

Capitaine à titre temporaire au 87^e d'Infanterie en août de la même année, il n'a pu reprendre de service, ayant encore un bras inerte.

Il fut alors, comme ingénieur chimiste, envoyé à Bergerac, puis à Toulouse, à la direction des services des laboratoires de poudres.

Nommé Chevalier de la Légion d'Honneur, Maire de Férel, et Conseiller d'Arrondissement, François décéda à Nantes le 31 janvier 1939 des suites d'une opération. La récente mort accidentelle d'un de ses fils avait porté un coup fatal à sa santé déjà ébranlée.

Il fut inhumé le 3 février au cimetière de Férel.

La Vicomtesse François du Boisrouvray, après avoir séjourné quelque temps encore au petit hôtel Limur à Vannes, s'est retirée auprès de son fils Bernard à Coëtcouron.

François, Vicomte de Jacquelot du Boisrouvray, époux de la Charie, eut comme enfants :

Bernard	qui suit.
Marie-Thérèse	—
Gonzague	—
Anne-Marie	—
Adrien	—
Xavier	—

XIII^e Degré.

Marie-Thérèse de Jacquelot du Boisrouvray
fille de François, époux de la Charie

Marie-Thérèse, née le 30 décembre 1913, épousa, le 19 février 1936, le lieutenant aux Tirailleurs Marocains Philippe de Gouvello, fils du colonel Jean de Gouvello et de la Vicomtesse, née de Brunville.

Les de Gouvello portent : « *d'argent au fer de mulet de gueules, accompagné de 3 molettes de même* ».

En garnison à Saint-Dié lors de son mariage, Philippe de Gouvello fut muté en janvier 1938 au 1^{er} R.T.M. à Meknès.

Dès décembre 1939, il est en ligne dans le secteur de Sierk, puis dans celui de Apade.

Rappelé en France en avril 1940, il rejoint le secteur de Maubeuge, et comme lieutenant commandant de Compagnie participe aux opérations de Belgique. Il est alors l'objet d'une citation à l'ordre de la Division Marocaine, datée du 25 mars 1943, avec attribution de la Croix de guerre étoilée d'argent.

Parvenu par l'Angleterre dans la région d'Evreux, il est fait prisonnier en juin 1940 et est interné à Weinsberg, puis à la citadelle de Mayence.

Rentré en France, le 7 juillet 1941, il rejoint peu après le 5^e Tirailleurs Marocains avec lequel il prend part à toute la Campagne d'Italie en qualité de capitaine commandant la 6^e Compagnie.

Trois fois blessé durant cette campagne, il reçut la Croix de la Légion d'Honneur sur le champ de bataille en janvier 1944 et fut l'objet de quatre belles citations témoignant de son calme courage dans des situations souvent difficiles :

Citation du 29 janvier 1944 : à l'ordre du Corps d'Armée avec attribution de la Croix de guerre avec étoile de vermeil.
Signé : JUIN.

— id. — du 31 mai 1944 (nomination dans l'Ordre de la Légion d'Honneur) avec attribution de la Croix de guerre avec palme. *Signé* : GIRAUD.

— id. — du 8 juillet 1944 : à l'ordre de la Brigade avec attribution de la Croix de guerre avec étoile de bronze.
Signé : PIATTE.

— id. — du 22 juillet 1944 : à l'ordre de la Division avec attribution de la Croix de guerre avec étoile d'argent.
Signé : JUIN.

Une nouvelle et grave blessure le fit évacuer au Maroc, mais, dès novembre, il rentra en France et sur le front de Lorient eut le commandement d'un bataillon du 41^e Régiment d'Infanterie.

Depuis novembre 1946, et à part une période comme instructeur au Camp d'Auvours, il est en occupation et actuellement à Bad-Kreuznach, chef de cabinet du Général Callies.

Le 1^{er} janvier 1950, Philippe de Gouvello était nommé Chef de Bataillon.

De Marie-Thérèse de Jacquelot du Boisrouvray, il a comme enfants :

Monique, née le 21 janvier 1937 à Vannes.

Philippe, né le 21 septembre 1942 à Vannes.

Yolande, née le 17 janvier 1946 à Vannes.

Géraldine, née le 5 février 1950 à Bad-Kreuznach.

XIII^e Degré.

Anne-Marie-Thérèse de Jacquelot du Boisrouvray
fille de François, époux de la Charie

Anne, née le 1^{er} septembre 1917, épousa le 23 décembre 1939, le Comte Alain-Joseph de Ternizien de Boiville, fils du Comte Jean-François-Félix de Boiville et de la Comtesse, née le Mesre de Pas, décédés.

Les de Ternizien de Boiville portent : « *d'argent à 3 fleurs de lys au pied nourri de gueules posées 2 et 1, accompagnées de 3 étoiles mal ordonnées de même* ».

Peu après, Alain de Boiville fut appelé comme sous-officier d'active au 106^e R.A.L. et participa à la Campagne des Flandres et aux retraites de Dunkerque et de la Loire.

Démobilisé en 1940, il entrait l'année suivante à la Banque de l'Union des Mines, à Paris.

Ils ont comme enfants :

Chantal-Marguerite-Marie-Madeleine, née le
24 juin 1941.

Yolaine-Nicole-Marie-Edith, née le 12 octobre 1943.

Ghislaine-Marie-Annick, née le 1^{er} janvier 1949.

XIII^e Degré.

Gonzague de Jacquelot du Boisrouvray
fils de François, époux de la Charie

Gonzague naquit le 18 mai 1916. Il mourut accidentellement le 19 novembre 1938 au Mans, alors qu'il était sous-officier au 106^e d'Artillerie. Enfant charmant, disait son père, de nature délicate, très attachante et d'une piété qui ne s'est jamais démentie.

XIII^e Degré.

Adrien de Jacquelot du Boisrouvray
fils de François, époux de la Charie

Adrien naquit le 29 juillet 1923. Il décéda le 10 mai 1942 ayant, au cours d'une longue maladie, fait l'édification de son entourage.

Il était alors étudiant en médecine.

Comme son frère, il est enterré à Férel.

XIII^e Degré.

Xavier de Jacquelot du Boisrouvray
fils de François, époux de la Charie

Xavier naquit le 27 juillet 1927.

Il vient d'être reçu quatrième au concours de l'Ecole des Chartes.

XIII^e Degré.

Bernard, Vicomte de Jacquelot du Boisrouvray
fils de François, époux de la Charie

Né le 11 mars 1912, il épousa, le 11 avril 1939, Mlle Myriam de Maynard-Mesnard, fille du Baron Pierre de Maynard et de la Baronne, née Piers de Raveschoot.

Les de Maynard-Mesnard portent : « *d'argent fretté d'azur de 6 pièces* ».

Mobilisé dès le 15 août 1939 au 355^e Régiment d'Artillerie lourde, il recevait le mois suivant le baptême du feu en Lorraine; dès lors, il suivit le sort de l'armée Corap en Belgique où il fut fait prisonnier le 15 mai 1940 dans Philippeville. Il réussit à s'évader et à rejoindre les débris de son unité qui, à marches forcées, se replia jusqu'à la forêt de Compiègne.

Reformée, vaille que vaille, son unité s'efforça de tenir sur l'Aube, près d'Arcis-sur-Aube, puis sur la Loire à Nevers, et se replia jusqu'à Pont-de-l'Arche sur la Dordogne où les Allemands ne la suivirent pas, l'Armistice étant signé.

Démobilisé le 25 août 1940 à Albi, Bernard de Jacquelot du Boisrouvray s'engagea pour l'Armée d'Afrique, mais, subissant le sort de l'armée d'Armistice, il fut à nouveau renvoyé dans ses foyers en novembre où... est-il utile de le dire... il se terra pour éviter d'être pris dans les services de travail obligatoire.

Le 25 janvier 1940, un fils lui était né : François-Dominique-Paul-Marie-Adrien-Gonzague.

Bernard du Boisrouvray réside avec sa mère et son fils à Coëtcouron, s'occupant de culture et d'élevage.

XI^e Degré.

Maurice-Charles-Adolphe
Comte de Jacquelot du Boisrouvray
fils aîné d'Adolphe, époux de Genouillac

Maurice naquit à Angers, le 28 novembre 1835, et fit ses études à Rennes. Licencié en Droit en 1858, il obtint le poste d'Attaché au Conseil de la Préfecture de la Seine.

En 1870, il s'engagea dans la mobile du Jura. Arrivé au grade de lieutenant, il fut désigné comme officier d'ordonnance du Général Collot et prit part aux combats de l'armée de l'Est (Villersexel, etc.).

Quand l'Armistice fut signé, les Allemands continuèrent à avancer en face de la brigade du Général Callot. Celui-ci envoya Maurice en parlementaire (trompette sonnante des appels, drapeau blanc, yeux bandés, etc.).

Amené devant le général allemand, Maurice lui demanda pourquoi les troupes continuaient leur avance. Le général allemand toisa Maurice en lui disant : « Alors, vous êtes un soldat de Monsieur l'Avocat ? » — Maurice bondit sous l'insulte : « Général, je suis au service de la France. » — « Vous devriez savoir, Monsieur, que l'armée de l'Est n'est pas comprise dans l'Armistice. Dites à votre Général que nous avons besoin de Lons-le-Saunier et que nous prendrons Lons-le-Saunier. »

Jules Favre, l'avocat, avait simplement oublié de mentionner dans l'Armistice, l'armée de l'Est... celle-ci n'avait plus qu'à se faire interner en Suisse. Mais quand le dernier soldat de la brigade eut traversé la frontière, le Général Callot se tourna vers les officiers de son Etat-Major : « Passez, si vous voulez, moi je ne passe pas. » Ses officiers le suivirent ; par des sentiers de la montagne, ils parvinrent à Lyon où ils eurent à réprimer la Commune... De longues années plus tard, Maurice racontait encore ces épisodes avec amertume.

Maurice de Jacquelot du Boisrouvray a épousé à Saulgé, le 14 avril 1875, Mlle Jeanne-Marie-Antoinette Penin de Beaupuy, fille de M. Penin de Beaupuy et de dame Louise Boucquet du Pin du Riz.

Les Penin de Beaupuy portent : « *d'argent aux deux croisants enlacés d'azur, et en pointe un cerf passant de gueules* ».

Ils s'établirent au château de Moustoir-Lan, près de Pontivy, puis, à cause de la santé de la Comtesse du Boisrouvray, vendirent cette propriété pour acheter le Kerdouz, en Ambon (Morbihan), où ils habitèrent pendant l'été, passant l'hiver à Vannes dans leur hôtel, 6, rue Bilhaut.

A partir de 1890, la santé de Maurice l'obligea à de fréquents séjours à Paris, dans les villes d'eaux ou sur la Côte d'Azur.

Pendant de nombreuses années, il s'occupa activement du Cercle Catholique de Vannes dont il était trésorier. Il fut fait Chevalier de l'Ordre Pontifical de Saint-Grégoire le Grand.

Maurice, Comte de Jacquelot du Boisrouvray, est décédé au Kerdouz le 10 octobre 1906.

La Comtesse du Boisrouvray décéda également au Kerdouz le 19 février 1925 et tous deux furent inhumés au cimetière Saint-Louis à Quimper.

Nous ne pouvons ne pas rappeler ce que fut le salon de la Comtesse du Boisrouvray en son hôtel à Vannes.

Dans les heureuses années qui ont précédé la guerre de 1914, la ville de Vannes était animée par la présence de trois régiments, dont deux d'artillerie et un d'infanterie, d'une école d'artillerie, de trois états-majors et de nobles familles installées là pour l'éducation de leurs enfants au Collège des Jésuites Saint-François-Xavier.

La Comtesse du Boisrouvray recevait tous les jeudis soirs. Lorsque son fils Amaury venait en vacances ou en permission, c'était alors un « grand Jeudi », car on dansait.

Mais la Comtesse exigeait d'abord une partie musicale : ouverture à deux pianos, huit mains ; elle-même était ancienne élève de Jovinski, jeune ami et élève de Chopin, elle avait acquis un excellent mécanisme et se faisait entendre dans des œuvres de Chopin qu'elle jouait à merveille. Puis c'était le tour d'artistes de passage ou de jeunes officiers ou de leurs femmes dont beaucoup avaient un réel talent.. parfois un trio avec Amaury comme violoncelliste après qu'il se fût fait entendre en solo, ou dans la *Symphonie burlesque* de Haydn, etc.

Venait ensuite une partie littéraire : petites comédies ou charades costumées, déclamation de poésies, chansonnettes, etc.

Enfin, on dansait ! et les gens sérieux, parmi lesquels s'est trouvé le futur maréchal Foch, alors colonel d'artillerie à Vannes, pouvaient rentrer chez eux.

A l'occasion de la réception d'Amaury à Saint-Cyr on dansa même en costumes authentiques Louis XVI, un menuet soigneusement travaillé et bien exécuté. Deux des quatre danseurs étaient l'une, Mlle Elisabeth du Boisrouvray, l'autre, sa cousine Marie de Jacquelot.

Les jeudis de la Comtesse du Boisrouvray étaient très courus; cependant, pour y être admis, il fallait montrer patte blanche... De toutes façons, une chose y était interdite : critiquer son prochain. Si d'aventure un des invités s'y risquait, il se faisait remettre à sa place d'une façon très aimable, mais telle, néanmoins, qu'il se le tenait pour dit une fois pour toutes par la « bonne madame du Boisrouvray ».

Maurice, Comte de Jacquelot du Boisrouvray, époux Penin de Beaupuy, eut un fils : Amaury.

XII^e Degré.

Henri-Charles-Louis-Marie-Amaury,
Comte de Jacquelot du Boisrouvray
fils de Maurice, époux Penin de Beaupuy

Amaury naquit au château de Beaupuy le 13 mai 1876 et fit ses études à Saint-François-Xavier à Vannes, à la rue de Madrid et à Sainte-Geneviève, rue des Postes, à Paris.

Entré en 1896 à Saint-Cyr, il en sortit sous-lieutenant au 2^e Régiment de Chasseurs à Pontivy. Après une année à Saumur, il fut nommé lieutenant le 10 octobre 1900, au même régiment qu'il ne quitta que pour faire son cours de lieutenant d'instruction à Saumur en 1906 et 1907.

A la suite de difficultés survenues dans l'armée en raison du régime des « fiches », Amaury démissionna en 1909. Il s'était beaucoup occupé d'équitation, avait eu de nombreux succès en courses et en concours hippique (champion de saut en hauteur, en 1902). Comme plusieurs de ses ancêtres, il était aussi un grand chasseur à courre et à tir.

Amaury, Comte de Jacquelot du Boisrouvray, épousa à Hennebont, le 14 octobre 1901, la Comtesse Joséphine (Pépita) de Polignac, fille du Comte Maxence de Polignac et de la Comtesse, née Suzanna Francisca de Paulo del Corazon de Jésus, de la Torre y Mier.

Les de Polignac portent : « *fascé d'argent et de gueules de 6 pièces* ».

Les de la Torre portent : « *d'azur à la tour d'argent avec deux lions d'or "espinantes à la misma"* ».

Les de Mier portent : « *d'azur à 3 fleurs de lys d'or surmontées d'une couronne royale. Au-dessus des fleurs de lys : deux croix d'argent croisées avec les boucles enlacées d'un ruban d'or* ».

Les de la Torre et les de Mier sont des familles espagnoles nobles de très ancienne extraction. Par ce mariage, notre famille se trouve figurer à l'Almanach du Gotha.

Amaury fit plusieurs voyages, dont deux avec sa femme au Mexique où les de la Torre et les de Mier avaient des situations considérables; ils y assistèrent à deux révolutions. Cependant qu'Amaury se battait en France en 1915, une troisième révolution détruisit une plantation de henequen qu'il avait créée dans l'isthme de Tehuantepec.

A la déclaration de guerre en 1914, Amaury avait en effet repris du service. Mobilisé comme lieutenant de réserve au 14^e Hussards dans un escadron territorial, il se débrouilla pour partir avec l'escadron divisionnaire de la 8^e Division. C'est ainsi que le 21 août 1914, il entra en Belgique, à Virton, en pointe d'avant-garde de cette division. Il fit toute la guerre de mouvement dans cet escadron, passa au régiment actif pour la campagne de l'Yser, et fut nommé capitaine.

Versé sur sa demande au 115^e Régiment d'Infanterie en mars 1915, il prit part comme capitaine, puis comme chef de bataillon, à toutes les activités de son régiment qu'il commanda momentanément après Verdun.

En décembre 1917, il fut détaché à la 26^e Division d'Infanterie américaine pour en diriger l'instruction et la conduire au feu.

Proposé, après l'affaire de Saint-Mihiel, comme adjoint à l'Attaché militaire français à Washington pour diriger toute l'instruction aux Etats-Unis, avec le grade de lieutenant-colonel, le 11 novembre rendit cette fonction inutile.

Chargé de mission commerciale privée en Argentine et au Chili en 1920 et 1921, il y organisa des « Librairies Françaises » et y fit des conférences littéraires.

Président élu de la Colonie Française de Santiago du Chili, il eut à y recevoir le général Mangin au cours de son périple officiel autour du Continent latin en 1921. Selon l'expression du Général : « la situation y était assez incertaine, mais Boisrouvray sut aplanir toutes les difficultés ».

A la suite de la reprise de l'offensive à Verdun le 15 juillet 1916, Amaury, après l'enlèvement par son bataillon (le 2^e du 115^e R.I.) du P.C. 119 et des batteries C, ouvrages de la défense fixe de Verdun, était resté lié d'amitié avec le général Mangin, sous les ordres duquel il avait exécuté ces opérations difficiles. Il fut l'un des officiers qui entouraient son cercueil lors de ses obsèques aux Invalides.

Après son retour d'Amérique du Sud, Amaury partagea son temps entre Paris et le Kerdouz, s'occupant avec sa femme de musique et de littérature (collaborateur de la *Revue des Deux-Mondes*, de la *Revue des Questions historiques*, de la *Nacion* de Santiago du Chili, du *Diario* de Lisboa, etc.).

Dans leur salon du 9 de la rue de Penthièvre, Amaury et sa femme faisaient régulièrement de la musique. Tous les quatuors et quintettes classiques et modernes y furent joués avec Clara et Jeanne Hasquil, Marie et Pedro de Freitas-Branco, et des sonates avec Paul Loyonnet, José Yturbi, etc.

Amaury avait été l'élève de Delsart et de Casals pour le violoncelle et de Vierne pour les études musicales.

Il travailla aussi les questions économiques et sous le ministre Clémentel, créa et dirigea le premier Bureau des Prix au Ministère du Commerce.

La Comtesse du Boisrouvray, née de Polignac, douée d'une voix de soprano au timbre rare, travailla pendant plusieurs années le chant avec une élève de la célèbre Kraus, puis avec Reinhold de Warlich et enfin Louis Vierne.

Elle devint, grâce à sa grande sensibilité artistique, une interprète incomparable de Mozart, de Fauré, ainsi que des vieux Italiens et des Français des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles.

Elle chanta à Paris avec Gabriel Fauré lui-même, avec le quatuor Casadessus, et interpréta, la première en France, les mélodies de Richard Strauss, accompagnée par le Maître chez la Princesse Edmond de Polignac, puis Granados et Falla avec Tomas Téran, le grand pianiste espagnol. Elle a chanté avec le ténor Volpi et Chaliapine. Philippe Fauré-Frémiet l'a choisie pour illustrer par neuf des plus belles mélodies de son père, une conférence faite au Cercle Inter-allié, sur l'œuvre de Fauré.

Elle a été accompagnée, en France, par Cuenca, le plus célèbre guitariste flamenco, et par Segovia, le grand gui-

tariste classique; en Suisse, par José Iturbi; en Belgique, par le quatuor de harpes de Marie-Louise Casadessus; à Venise, par le célèbre claveciniste Ruggiero; à Salzbourg, par les chefs de pupitre de l'Orchestre symphonique de Vienne, à Lisbonne, par l'orchestre symphonique sous la direction de Pedro de Freitas-Branco...

Pendant la guerre de 1914-1918, elle fit, en Suisse, des tournées de propagande de musique française avec Louis Vierne, organiste de Notre-Dame de Paris, et la violoniste Yvonne Astruc, et donna de nombreux concerts au profit d'œuvres charitables, spécialement des aveugles, dont elle s'occupa à Paris.

Considérée par les musiciens comme une véritable professionnelle, elle fit beaucoup pour eux, entre autres pour Louis Vierne qui, grâce à elle, fut soigné en Suisse par un oculiste célèbre; celui-ci parvint à lui conserver encore pendant dix ans un minimum de vision qui lui permit de continuer à produire de la musique d'orgue (un monument de l'art français) et d'être un bon ambassadeur de la France au cours de tournées aux États-Unis et dans d'autres pays.

Véritable animatrice, d'un goût très sûr, elle sut deviner le talent de jeunes inconnus, les faire entendre dans son salon de la rue de Penthièvre, puis de la rue Louis-David, aux critiques, aux mélomanes et à des impresarios sérieux.

D'aucuns sont devenus célèbres, tels José Iturbi, Tony Close (mort prématurément), Pedro de Freitas-Branco, Tomas Teran, Villa-Lobos, la pianiste Marie Lévêque de Freitas-Branco.

La Argentina, la Térésina, Laura de San-Telmo, la Jose-lito, Cortez, Arroyo, André Falcon lui ont dû leurs premiers succès à Paris.

La Comtesse du Boisrouvray, née de Polignac, est titulaire de la médaille des « mères françaises » et commandeur de « l'ordre du Christ du Portugal ».

En 1939, les fils d'Amaury partirent pour l'armée. Leur père estima que sa place était au Kerdouz qu'il eut effectivement la chance de protéger contre l'occupant, malgré les bombardements et les perquisitions.

Sans se soucier des revolvers que les Géorgiens lui mirent sur la tempe, ainsi qu'à la Comtesse du Boisrouvray, tous deux furent assez heureux pour pouvoir faire revenir plusieurs prisonniers et empêcher des exécutions parmi la population, tout en défendant celle-ci, à la mairie d'Ambon, contre les exigences de l'occupant et en soulageant les femmes des prisonniers.

Mais la santé de la Comtesse du Boisrouvray ne résista pas à ces émotions ni à l'angoisse, hélas ! justifiée, qu'elle ressentait au sujet de ses deux fils dont elle était sans nouvelles.

On dut la transporter en 1943 dans une clinique à Paris, et de là, presque mourante, à la Bourboule où, guérie, elle assista avec Amaury à la Libération.

En décembre 1945, ils revinrent s'installer à Paris, 1, rue Louis-David, et au Kerdouz, dont les bois avaient été rasés par les Allemands.

* * *

Amaury, Comte de Jacquelot du Boisrouvray, est à l'heure actuelle « le chef de nom et d'armes » de notre famille, c'est pourquoi, bien qu'il n'ait pas voulu mentionner sa noble et vaillante attitude durant les combats et les missions où l'ont entraîné les événements de 1914-1918, nous avons cru pouvoir toutefois, et quoique ne l'ayant pas fait pour d'autres, énoncer ici les glorieuses citations dont il fut l'objet et qui dépeignent si bien le caractère de notre sympathique chef de famille :

CITATIONS — DÉCORATIONS

De Jacquelot du Boisrouvray, Henri-Charles-Louis-Marie-Amaury, capitaine de réserve au 115^e Régiment d'Infanterie, a été nommé dans l'Ordre de la Légion d'Honneur au grade de Chevalier.

« Officier de tout premier ordre et d'une remarquable énergie. S'est déjà distingué au cours de reconnaissances remarquables et périlleuses faites les 21 et 23 août et le

28 septembre à la tête d'un peloton de l'escadron divisionnaire et par les renseignements très importants fournis. A su, en peu de temps, refaire une Compagnie complètement désorganisée dans de récents combats. A été grièvement blessé en dirigeant un tir de lance-bombes en première ligne. »

Croix de guerre avec palme.

Au G.Q.G., le 5 août 1915. — *Signé* JOFFRE.

Ordre n° 86.

Ardeur, énergie, belle humeur. S'est joué de périlleuses difficultés du 9 au 17 octobre, en entreprenant avec sa Compagnie, en terrain découvert et à quelques mètres des Allemands, d'importants travaux destinés à nous rendre définitivement maîtres du terrain conquis.

18 octobre 1915. — *Signé* Lieutenant-Colonel KIEFFER.

Ordre n° 58.

Chef de Bataillon d'une fermeté et d'une énergie toutes particulières.

Le 2 juin 1916, attaqué sur tout le front de son bataillon, en a dirigé l'action avec décision et précision, faisant parer par une de ses Compagnies, à un mouvement débordant de l'adversaire et reprendre par une autre le terrain momentanément perdu.

Fortement contusionné, le 4 juin, en visitant les premières lignes, malgré un nouveau et sévère bombardement.

27 juin 1916. — *Signé* Général PUTZ.

Ordre n° 348.

Sait insuffler à son bataillon la plus belle ardeur. Les 15 et 16 juillet 1916, l'a fait s'emparer de deux fortes positions allemandes, et a maintenu ces gains contre toutes les tentatives de reprise par l'ennemi.

10 août 1916. — *Signé* NIVELLE.

Ordre n° 322.

Chef de bataillon d'un sang-froid remarquable et d'une bravoure souriante. Par ses dispositions judicieuses et l'élan qu'il a su inspirer à son bataillon, a pu enlever, au cours des attaques des 15 et 16 juillet, un point d'appui solidement

tenu, poursuivre et exploiter son succès en prenant pied au delà de ce point et repousser deux contre-attaques importantes.

5 août 1916. — *Signé* NIVELLE.

Ordre n° 210.

Chef de bataillon de valeur, allant, vigoureux, entretenant belle humeur et dévouement chez les subordonnés. Du 2 au 24 mai 1917 en première ligne ou en soutien dans un secteur d'attaques, a fait preuve des plus belles qualités d'activité et de camaraderie de combat en faisant réaliser de nouvelles approches et en intervenant heureusement dans la lutte.

4 juin 1917. — *Signé* KIEFFER.

Ordre n° 10304 D.

A affirmé les plus grandes qualités comme instructeur à une division américaine depuis le mois de janvier 1918. A été signalé par le Commandement américain pour la manière aussi énergique et active qu'heureuse, dont il a coopéré aux opérations du 12 septembre et pour avoir contribué au succès de la Division qui a enlevé de nombreux prisonniers et un important matériel.

1^{er} octobre 1918. — *Signé* PÉTAIN.

HEADQUARTERS 26th DIVISION
AMERICAN EXPEDITIONARY FORCE

France, February 1919.

GENERAL ORDERS

N° 16

Upon the occasion of the relief from duty with this division of the Commandant Jacquelot Amaury du Boisrouvray, 115th Régiment d'Infanterie, French Army, Chief of the French Mission with the 26th Division, the Commanding General desires to extend to him his most sincere thanks and to cite him in General Orders for the invaluable services which he has rendered during the fourteen months that have passed since he joined the division. A veteran officer of long experience, rare ability and fearless courage, who had served with great distinction with combat troops since the

commencement of the war, he brought with him a tactical knowledge, a cheerful and inspiring spirit, and a tireless devotion to duty which were at all times of vital assistance to the command. Through his magnetic and tactful personality he contributed materially to the exceptionally cordial relations which the division at all times enjoyed with the French Commands, those that it served under, as well as those with whom it fought shoulder to shoulder. Ever ready and eager for duty, the Commandant du Boisrouvray was a constant visitor to the front lines, especially at critical times and under the most dangerous and difficult conditions, making keen observations and suggestions which proved to be important and contributing factors in the success of operations.

As an instructor and liaison officer he fulfilled the many difficult and important duties of his office with such efficiency, zeal and delicacy that he won the unbounded admiration, confidence and respect of all with whom he came in contact. His great interest in the division and his constant efforts in its behalf are well known and greatly appreciated.

By command of Major General HALE :

Signed
DUNCAN K. Major Jr,
Chief of Staff.

OFFICIAL :
C.-A. STEVENS,
Adjutant General Adjutant.

N^o 4980.

« Distinguished Service Cross »
au Commandant du Boisrouvray Amaury pour héroïsme
extraordinaire les 20 et 21 avril 1918 à Seichepray.

Le 5 mai 1919. — *Signé* PERSHING.

— Croix de guerre Belge avec palme : pour faits de guerre
sur le territoire belge les 21-22-23 août 1914.

— Officier de la Légion d'Honneur le 16 juin 1920.

— Commandeur de l'ordre de Saint-Lazare de Jérusalem
le 1^{er} mars 1944.

Amaury, Comte de Jacquelot du Boisrouvray, époux de Polignac, eut pour enfants :

Suzanne qui suit

Guy, fils aîné, qui continue la filiation

Christiane qui suit

Henri —

Maurice —

XIII^e Degré.

Suzanne de Jacquelot du Boisrouvray
fille d'Amaury, époux de Polignac

Née le 9 juillet 1902 à Pontivy, elle fit ses études à Versailles, à Lausanne et à Thonon-les-Bains.

Dans cette dernière ville, en 1918, le chef du 2^e Bureau militaire, le lieutenant Mougeot, avait ses services paralysés par la fermeture de la frontière suisse et le démasquage de tous ses agents. Or, il attendait anxieusement un dernier renseignement devant servir au général Foch pour le déclenchement de son ultime offensive.

Suzanne, âgée de 15 ans (elle en paraissait 12), s'offrit spontanément pour aller chercher le document. Elle partit à 9 heures du soir sans prévenir personne. Sa jeunesse aidant son adresse, elle réussit à passer les barbelés, à éviter les balles des patrouilles, puis, après une course de 20 kilomètres à bicyclette pendant la nuit, réussit à trouver le document qu'elle rapporta dix heures plus tard, à 5 heures du matin, par des voies identiques.

Le lieutenant Mougeot n'en revenait pas. Il voulut lui décerner de suite la Croix de guerre. Elle la refusa catégoriquement, arguant que, depuis près de cinq ans, son père avait risqué chaque jour au front plus qu'elle-même pendant quelques heures.

Après avoir accompagné son père en qualité de secrétaire, pendant sa mission commerciale autour de l'Amérique du Sud, Suzanne se rendit compte que les circonstances économiques allaient évoluer. Elle voulut se créer un métier : elle entra à la Banque Franco-Néerlandaise en 1922 et en devint fondée de pouvoir en 1925.

Elle décéda en août 1929.

XIII^e Degré.

Christiane de Jacquelot du Boisrouvray
fille d'Amaury, époux de Polignac

Née le 16 février 1904 à Pontivy, elle fit ses études à Lausanne, à Thonon-les-Bains et à Paris.

Comme sa sœur, elle voulut se créer un métier. Elle entra à *Vogue*, le grand journal de modes américain, en 1925.

Elle y devint la première assistante du rédacteur en chef jusqu'en 1939, et cela au grand étonnement de ses cousines et amies, lesquelles depuis...!

on peut dire que les deux sœurs étaient des « précurseurs ».

XIII^e Degré.

Maurice, Comte de Jacquelot du Boisrouvray
fils d'Amaury, époux de Polignac

Né le 27 juillet 1910 à Versailles, il fit ses études au collège de Normandie.

Lauréat de l'École des Sciences Politiques, il devint le secrétaire, puis le Président de la Conférence des Anciens élèves, dont il réussit à changer l'esprit en y organisant judicieusement les discussions contradictoires. Il prépara l'examen du quai d'Orsay, mais préféra y renoncer, au bout d'un an, en raison de l'encombrement de la carrière diplomatique à cette époque.

Lieutenant de réserve d'Aviation à la déclaration de guerre en 1939, il rejoint, après la débâcle, son frère Guy à Londres, traverse avec lui l'Afrique, prend part aux opérations d'Abyssinie, de Lybie, de Cyrénaïque.

Il disparut au cours d'un combat aérien, le 20 décembre 1941 à El Habi.

Il fut l'objet des citations suivantes :

— A l'ordre de l'armée :

« Le lieutenant Maurice du Boisrouvray a brillamment participé aux opérations d'Abyssinie, effectuant de multiples reconnaissances, attaques de convois et bombardements sur les positions italiennes. »

Ordre du 21 juin 1941.

— A l'ordre de l'armée de l'air :

Le Capitaine Maurice du Boisrouvray :

« Officier observateur d'une haute valeur morale et d'un dévouement exceptionnel. Déjà cité le 21 juin 1941. Titulaire de vingt-deux missions de guerre. Se distingua au cours du bombardement de Koufra et lors des opérations d'Abysinie. Porté disparu au nord d'El Habi lorsque son appareil fut attaqué et abattu en flammes par un MÈ. 109, le 20 décembre 1941. »

— Nommé capitaine à titre définitif le 1^{er} novembre 1941.

— Croix de Compagnon de la Libération par décret émis à Londres le 26 juin 1941.

— Chevalier de la Légion d'Honneur.

XIII^e Degré.

Henri, Comte de Jacquelot du Boisrouvray
fils d'Amaury, époux de Polignac

Né à Pontivy le 14 mai 1906, il fit ses études à Versailles, à Lausanne, et au collège de Normandie.

A 21 ans, il était docteur en Droit.

Ayant préparé l'Inspection des Finances, il devint Secrétaire général de la « Lorraine-Dietrich » où il fut mobilisé à la déclaration de guerre en 1939.

Henri épousa, le 3 juillet 1941, Mlle Monique Poulin, fille de M. et Mme Félix Poulin.

Les Poulin sont d'une vieille famille française de l'île Maurice.

Henri du Boisrouvray s'occupe d'affaires financières avec son beau-père.

XIII^e Degré.

Guy, Comte de Jacquelot du Boisrouvray
fils d'Amaury, époux de Polignac

Il naquit à Pontivy le 1^{er} décembre 1903 et fit ses études à Versailles, à Lausanne, au collège de Normandie et à Sainte-Geneviève.

Reçu à l'École Centrale en 1923, il en sortit avec son brevet d'ingénieur en 1926. Après un stage à la Banque de l'Union Parisienne, il partit pour l'Afrique Equatoriale comme ingénieur de la Compagnie Equatoriale des Mines, dont il devint le Directeur général pour l'Afrique. Entre temps, il fut chargé de missions en Bulgarie, en Californie, au Venezuela.

Guy épousa, le 27 juin 1938 à Paris, Mlle Maria de la Luz-Mila Patiño, fille de Son Excellence Simon Patiño, ministre de Bolivie, et de Doña Albina Rodriguez.

Don Simon Patino, connaissant les résultats obtenus par Guy du Boisrouvray pendant plus de dix ans comme ingénieur se l'adjoignit à la direction des « Patiño-Mines ».

Lieutenant de réserve d'Aviation au début de la guerre en 1939, il est attaché à l'Ambassade de France à Londres.

Après la débâcle, il passe aux Forces de la France libre, traverse l'Afrique, prend part comme capitaine aux opérations d'Abyssinie, et doit être évacué sur New-York après une chute grave.

A peine remis d'une très dangereuse opération, il demande, bien que dégagé de toute obligation militaire, à reprendre du service, ce qui ne lui est pas accordé, à cause de son état de santé.

La Croix de guerre avec étoiles de vermeil lui fut attribuée le 27 août 1941 :

« Capitaine Guy du Boisrouvray a effectué plusieurs missions de reconnaissance et de bombardement sur les positions italiennes en Abyssinie. A notamment participé aux attaques sur Gondar. »

— Médaille des Colonies avec agrafe Ethiopie, le 12 septembre 1942.

— Médaille de la Résistance, le 17 mai 1946.

Le Comte Guy de Jacquelot du Boisrouvray, époux Patiño, a pour enfant : Albina, née à Paris le 2 juillet 1939.



ANNEXE

TERRES ET SEIGNEURIES DONT LES JACQUELOT PORTÈRENT LES NOMS

I

LA MOTTE ET AUTRES TERRES EN ANJOU

Jean Jacquelot, qui marque le premier degré de notre généalogie, « fit, le 25 mai 1504, déclaration au chapitre de Saint-Maurice d'Angers, pour sa ferme de la Motte et pour sa terre des Bernadières ».

Nul doute que ce fut un bien « noble » puisque nous avons vu que presque tous les Jacquelot s'honorèrent d'en porter le nom et que même (au xvii^e siècle) un titre y paraît attaché : dans son décret et son contrat de mariage (en 1676), Florian est dit « Comte de la Motte », et la dernière représentante de cette branche, Marie-Jeanne-Rose, est dite « Vicomtesse de la Motte » lors de son mariage en 1774 avec le Comte de Traurout.

Il est amplement prouvé par les Actes, que cette terre et seigneurie de la Motte était non loin de Saint-Denys-d'Anjou, lieu que nous avons considéré comme le berceau de la famille.

Les seuls renseignements que nous possédions sont dus au Marquis de Beauchesne, habitant le château de la Roche-Talbot, dont il a fait l'intéressante histoire.

« Il subsiste encore, à environ une demi-lieue de Saint-Denys-d'Anjou, nous dit-il, entre les routes de Miré et de Chemiré-sur-Sarthe, un village composé de « la Haute-

Motte », « la Basse-Motte » et « la Motte-Rouge ». — Dans le lieu appelé « Haute-Motte » se trouve un ancien logis du xvi^e siècle qui dut être un fort joli manoir, à en juger notamment par ses fenêtres aujourd'hui à demi-murées, et les supports ouvragés des cheminées du rez-de-chaussée et du premier étage. Nous sommes, conclut-il, à n'en pas douter, en présence de « la Motte » des Jacquelot au xvi^e s., le manoir étant du reste assez voisin de la Picqueraye aussi occupée par eux. »

Ce que devint la terre de la Motte après l'exode de la famille vers la Bretagne, nous ne saurions positivement le dire. Un mémoire de 1735 nous apprend « que Florian-Louis Jacquelot dissipa une partie de sa fortune et qu'il vendit les terres de la Vicomté de la Motte en Anjou »... Ce fait dut se passer vers la fin du xvii^e siècle.

Malgré cela, le nom de cette terre est resté attaché à toute la famille jusqu'en 1850.

Enfin, disons que, devant M^{es} Poignand et Joyeau, notaires au Pellerin (près de Nantes), le manoir de la Motte fut vendu le 7 octobre 1771 par Jullien Symon et demoiselle le Bouvier des Mortiers, sa femme, à la famille de Jean Landais, cultivateur.

« La Picqueraye », aujourd'hui ferme, était habitée en 1589 par Marin Jacquelot (*Dictionnaire de la Mayenne* — Abbé Ango, T. II, p. 479 — *Id.*, T. III, p. 275). La terre était seigneuriale et avait chapelle dans l'église de Saint-Denys-d'Anjou; plusieurs Jacquelot y furent inhumés (*Histoire de Saint-Denys-d'Anjou*, Joubert, et *Archives de la Mayenne*, G. 153 à 166).

Au nord de Saint-Denys-d'Anjou, paroisses de Souvigné et de la Bouëre, se trouvaient « les Bernardières ». Dès le troisième degré, elles sortent de la famille par le mariage d'Anne, dernière héritière de sa branche, avec Urbain de la Jaille.

LES ROCHES ET LE HARDATZ

Ces seigneuries furent apportées en dot par Jacquemine des Landes à Adrien I^{er} du nom en 1540.

Les Roches (ou plutôt « Roche ») formaient une terre considérable, s'étendant sur les communes de Marigné (canton de Châteauneuf-sur-Sarthe) et du Lion-d'Angers, et avaient droit de haute et basse justice.

Un ancien logis noble subsiste encore auprès de sa ferme et on y remarque de fort belles cheminées du xvi^e siècle, à tableau mouluré, dont l'une servit un an de cachette à un gentilhomme revenu d'émigration. La chapelle attenante au jardin est maintenant démolie (*Dictionnaire de Maine-et-Loire*, C. Port, T. III, p. 273).

Le Hardatz (Hardas) était un ancien fief dépendant de la seigneurie des Roches et du Mesnil et en était peu distant, s'étendant sur les communes de Champteusse et du Lion-d'Angers. On y voyait un château et une ferme.

Les Roches et le Hardatz sont restés dans la branche des Grignons jusqu'à son extinction en 1849.

Près des Roches, et paroisse de Marigné, se trouvait aussi « la Broutardière », terre pour laquelle Louis Jacquelot, seigneur des Roches, recevait un aveu en 1641.

Nous pensons qu'elle venait aussi des Landes.

LES GRIGNONS

En 1598, et par contrat conventionnel, Adrien Jacquelot II^e du nom, acquit (des Le Pelletier) la terre et fief des Grignons, situés en Souvigné, non loin des Bernadières et de la Motte; son château des Roches ayant été démantelé par décision royale, on peut y voir la raison de cet achat.

« Cette terre était tenue à foi et hommage à la seigneurie de la Roche-Talbot, nous dit le Marquis de Beauchesne, et l'on y voit encore une vieille gentilhommière servant de logis au métayer d'à présent. »

Outre la maison de maître avec cour et jardins, prairies et étang, les Grignons comportaient la métairie de la Monnevie avec vigne, la closerie du Petit-Sautré, et le clos de vigne de Couilleau. (*Histoire de la Roche-Talbot de Beauchesne.*)

La petite-fille d'Adrien, Marguerite-Constance Jacquelot, apporta, par alliance, aux de Cheverue, les Grignons dont elle hérita.

LE GRAND SAUTRÉ (Saultré-Saultrez)

Le même Adrien Jacquelot avait rendu aveu, en 1613, à Charles Goddes, seigneur de la Varennes-Bourreau, au regard du fief de Coulon, pour raison de sa terre du Grand Sautré (*Histoire de Saint-Denys-d'Anjou*, Joubert, p. 135).

Le Grand Sautré dépendait de la seigneurie de la Roche-Talbot et se trouvait entre la Sarthe et Morannes (Mayenne) à une lieue environ de Saint-Denys-d'Anjou. — Possédé par les le Pelletier alors que ceux-ci vendirent les Grignons à Adrien, nous pensons que ces deux terres furent acquises ensemble...

Philippe Jacquelot son fils en hérita (*Dictionnaire de Maine-et-Loire*, C. Port, l. III, p. 496); le Grand Sautré fut donc détaché des Grignons et joint aux terres de la Motte. Mais, après Philippe, il n'en est plus fait mention, peut-être pour cette raison.

LA HUBERDERIE

La Huberderie, appelée aussi la Rouaudière, commune de ce nom, était aussi dans la Mayenne, canton de Saint-Aignan-sur-Roë, et devait dépendre de la baronnie de Châteauneuf et de la seigneurie de Craon.

Le château rebâti au xvii^e siècle, avec portail donnant sur cour close de murailles, logis flanqué d'une tour à l'un de ses angles, est assez bien conservé et appartenait au siècle dernier à la marquise de Bizien. Une chapelle y était accostée. Une ferme s'étendait sur l'ensemble des terres.

Philippe Jacquelot, seigneur de Saultré, est le premier que nous connaissions ayant possédé la Huberderie (*Dictionnaire de la Mayenne*, Angot, T. II, p. 456) et nous ne savons comment.

Y habitèrent son fils Charles jusqu'à sa mort, puis sa fille mariée à Jacques Pantin; son petit-fils Florian est dit « seigneur de la Huberderie » dans l'acte de baptême d'un de ses enfants Louis-Jacques.

Nous ne voyons pas citer cette terre par la suite.

II

LE PLESSIS-BRÉZOT — Paroisse de Monnières (Loire-Inf.)

Comme nous l'avons dit, la terre seigneuriale du Plessis-Brézot est entrée en 1688 dans la famille par le troisième mariage de Jean-Baptiste, seigneur des Roches et du Hardatz, avec Marguerite Rabut, fille de Macé Rabut et de Charlotte le Coq.

Les Rabut, comme les le Coq, étaient familles d'armateurs enrichis, mais rappelons que le métier d'armateur n'impliquait pas dérogeance. Nous n'avons rien pu trouver concernant les Rabut, mais les le Coq étaient d'antique noblesse possessionnée dans le canton de Rennes et ils avaient dû acquérir le Plessis-Brézot, du fruit de leur négoce.

« Le Plessis », ainsi que cette terre était communément appelée à cette époque, relevait de l'importante seigneurie de la Galissonnière qui englobait les territoires de Monnières et du Pallet, et l'on sourit en pensant que Jean-Baptiste Jacquelot dut rendre foi et hommage à Jean Barrin, Maître des Requêtes et Intendant de la Généralité de Rouen, seigneur du château, terre et seigneurie de la Galissonnière, récemment érigées (1660) en Marquisat en sa faveur... Un Barrin ! dont un ancêtre fut si affreusement vilipendé par Adrien Jacquelot, II^e du nom !

Un relevé des biens fait par Jean-Baptiste nous apprend que le Plessis-Brézot « impôt foncier déduit », lui rapportait 2.000 livres.

Au moment de la Révolution, cette terre était à son petit-fils Jean-Baptiste Charles, qui dut s'enfuir, se cacher à Paris, où traqué et emprisonné, il réussit de nouveau à s'évader pour se mieux terrer en attendant des jours meilleurs. — Son épouse, née de Lescu, dut s'enfuir en 1792, elle aussi avec ses enfants, lorsque les bandes révolutionnaires envahirent le domaine. Nous avons vu qu'elle tomba aux mains de celles-ci, faillit être fusillée et put s'échapper providentiellement, mais ayant égaré plusieurs de ses enfants.

Le Plessis-Brézot fut-il saccagé, les habitants n'étant plus là ? On peut le penser, mais en tout cas, il ne fut pas la proie

des flammes et parents et enfants purent s'y retrouver plusieurs années après.

Jean-Baptiste-Charles n'ayant qu'un fils qui ne se maria pas et des filles, le Plessis-Brézot, dot d'Adélaïde l'aînée, passa, lors de son mariage en 1805, à Charles-Louis, Vicomte du Couëdic, ancien officier à l'armée de Condé.

Sa petite-fille Nathalie, née en 1848 de Charles-Florian du Couëdic de Kergoaler et de Clémentine Galdemar, apporta le Plessis-Brézot dans la maison de Cornulier en épousant le 7 juin 1870 Paul-Louis-Ernest de Cornulier-Lucinière, capitaine de vaisseau.

Enfin, deux générations après, comme nous l'avons dit, un Paul de Cornulier épousait en 1920 Marie-Françoise de Rengervé, ramenant sur cette terre la petite-fille d'un de Jacquelot.

Les relations restèrent étroitement suivies entre les de Jacquelot, les du Couëdic et les de Cornulier, et, grâce à ces relations fidèlement entretenues, nous avons pu, comme nous l'avons signalé au cours de cet ouvrage, recueillir des souvenirs et des traditions de famille que le Vicomte du Couëdic se plut à évoquer pour nous, et obtenir, grâce à l'obligeance de la Vicomtesse de Cornulier, la communication des importantes archives qu'elle possédait concernant les Jacquelot, et principalement ceux de la branche des Grignons par lesquels le Plessis-Brézot parvint à sa famille.

Nous y avons trouvé de nombreux et intéressants renseignements et des documents précieux tels que l'Arrêt de Mainteneur de Noblesse de 1716 obtenu par Marguerite Rabut pour ses enfants après le décès de son mari Florian Jacquelot, auquel elle avait apporté le Plessis-Brézot.

III

LA SAULDRAVE ET LA VILLENEUVE (Morbihan)

La seigneurie de la Sauldraye (paroisse de Guidel et autres environnantes) semble être la plus importante qu'aient possédées les Jacquelot.

Elle avait droit de haute et basse justice, des prieurés lui étaient tenus à foi et hommage depuis 1204. La juridiction en était soumise au Sénéchal de la seigneurie de la Rochemoysan et avait ses notaires, ses procureurs et ses sergents. Le procureur fiscal était seul juge en l'absence du Sénéchal. Le siège était à la Sauldraye avec un auditoire au bourg de Guidel (*notice sur Guidel-Euzénot*).

Cette seigneurie vint aux Jacquelot (ainsi que la Villeneuve) par Louise Cybouault héritière, mariée à Louis, seigneur de la Motte, en 1647.

Malheureusement, comme nous l'avons dit, Louis géra fort mal son immense fortune. Florian son fils, et Louis son petit-fils, firent de même. — Ce dernier qui partagea ignominieusement son frère sur le tard, s'était tellement mis à dos les receveurs et procureurs des Princes de Rohan-Guéméné (seigneurs de la Rochemoysan) que, las de leurs intrigues, il finit par vendre, le 1^{er} décembre 1729, toute sa part de la Sauldraye à Hercule Mériadec de Rohan, prince de Guéméné, moyennant 70.000 livres tournois, qu'il employa, trois années plus tard, à l'achat de la baronnie de Campzillon (*Archives du Morbihan*, B. 2526).

François-René, son frère, exposé aux mêmes tracasseries, tint bon et soutint de nombreux procès contre les procureurs de Rohan, si bien qu'il les lassa et que ses descendants jouirent en paix de sa part de cette terre jusqu'à la Révolution.

LA VILLENEUVE

La terre noble et seigneurie de la Villeneuve (en Quistinic, Morbihan) faisait partie, comme la Sauldraye, de la dot de Louise Cybouault qui, en 1647, épousa Louis Jacquelot.

A la Villeneuve était attachés les droits de haute, moyenne et basse justices, tous les lundis au bourg de Quistinic, et droit de Justice patibulaire, tous les mardis au bourg de Melrand.

En 1610, les du Vergier avaient fondé une chapellenie de la Trinité en l'église de Quistinic.

Une chapelle actuellement détruite était en outre située dans la cour du château (E³, *Inventaire des papiers de la Villeneuve*, et E², *id.*).

La terre de la Villeneuve comprend aujourd'hui dix-sept fermes et cinq cents hectares, en Quistinic-Quelven, Melrand et communes environnantes.

Etant donné qu'une part en avait été cédée à titre de juveigneurie à Louis-René (et fut vendue nationalement), on peut en déduire l'importance initiale assez honorable de ce domaine en 1633.

Le manoir, importante gentilhommière conservée intacte dans son aspect extérieur, a sa façade principale au Sud, sur une grande cour entourée de murs bas, à demi crénelés, surplombant un étang entouré d'arbres.

Un portail double donne accès, sur le côté, à cette vaste cour.

Le corps de logis principal, à gauche duquel a dû exister un autre bâtiment, peut-être la chapelle, s'étend au Midi sur 28 mètres de longueur.

Les fenêtres en sont larges au rez-de-chaussée, plus simples au premier étage et irrégulièrement placées. Celles des mansardes sont, comme le reste, d'un bon style, bien ornées, à crochets et croisillons.

Une grosse tour de 8 mètres flanque le côté levant du corps de logis qu'elle déborde.

La porte du manoir, en plein cintre surbaissé, est accompagnée de colonnettes surmontées de dragons. Au-dessus, on voit les armoiries des Magon de la Vieuxville qui ont dû probablement remplacer celles des Jacquelot ou encore celles de la Saudraye.

L'escalier monumental est enfermé dans une énorme tour carrée débordante au Nord et qui, au milieu du corps de logis, le dépasse.

La Villeneuve et les terres faisant la part de l'aîné n'ont pas dû être saisies ni vendues nationalement, car elles appartiennent actuellement, comme nous l'avons dit, aux de la Rivière par les Magon et Kermarec, descendants de Louis Jacquelot.

IV

LE GUÉ DE L'ISLE (Morbihan)

La châtelainie du Gué de l'Isle (Guay de l'Isle) s'étendant sur les paroisses de Plumieux, du Mur, du Moustoir, de

Naizin, etc. (Morbihan et Côtes-du-Nord), fut apportée en dot par Marguerite Jouhannic de Coatdrézo qui épousa, en 1696, Louis-Jacques Jacquelot.

Son père en avait fait l'acquisition en 1686 à J.-P. de Rieux, marquis d'Assérac (*Archives du Finistère*, B. 1986).

Le château, maison seigneuriale de Naizin, à trois lieues de Pontivy, surplombant les rives de la Lies, ne devait plus, croyons-nous, exister depuis longtemps à cette époque.

Cette terre sortit de la famille par le mariage de Marie-Jeanne-Louise de Jacquelot héritière de sa branche, avec Claude de Kermarec de Traurout.

V

CAMPZILLON

et autres terres voisines en Loire-Inférieure

La baronnie de Campzillon (anciennement de la Roche) en Mesquer près Guérande, fut achetée aux de Tournemine par Louis-Jacques, le 4 août 1732, moyennant 185.000 livres, alors qu'il venait de vendre la Sauldraye et pour fuir les tracasseries des sieurs de Rohan, abandonnait le Morbihan.

Elle était très importante, s'étendant sur les paroisses de Guérande, de Batz, de Piriac, de Saillé et de Mesquer, relevait de la Cour royale de Guérande et avait haute, moyenne et basse justice.

En 1590, des troupes espagnoles arrivées au secours de Mercœur et débarquées au Croisic, assiégèrent le château de Campzillon, s'en emparèrent et le firent raser, de sorte qu'on n'en voit plus que des vestiges qui montrent qu'il était autrefois considérable (Ogée : *Naizin*). Les de Tournemine bâtirent alors le château de Kerjean en Piriac qui devint, dès lors, le siège de la Baronnie. C'est là qu'habitèrent Louis et Louis-René Jacquelot. Il n'en reste aujourd'hui que les dépendances servant de ferme.

Ne se contentant pas de Kerjean, ils entretenaient d'autres châteaux dépendant de Campzillon : Trescallan en Guérande et Kerdréan.

Ce dernier était la maison noble des fiefs de la Roche-en-Batz, s'étendant de Kerlan jusqu'au Pouliguen, et occupant les paroisses de Piriac, de Guérande et de Batz.

Ajoutons que parmi les droits attachés à la Baronnie était celui du fret sur tous les navires et vaisseaux submergés, depuis la Turballe jusqu'à la pointe de Mesquer. De nombreux moulins enrichissaient le domaine de Campzillon.

Marie-Jeanne-Rose-Louise de Jacquelot, héritière, apporta la Baronnie à la famille de Kermarec; elle héritait en outre des terres de Kerbily, paroisse de Camoël près de Guérande, qui lui venaient de sa mère Marie-Anne-Rose Chomart.

Elles furent vendues nationalement.

KERLÉDÉ

Le château et la terre noble de Kerlédé (en Saint-Nazaire), dont dépendait la métairie de la Noë, avaient été achetés par Florian Augustin en 1749, évidemment pour agrandir encore les terres de la Baronnie de Campzillon.

Il y habita et y perdit sa seconde femme.

Comme il n'eut pas d'enfants de ses trois unions, Kerlédé passa à son frère, puis par sa fille héritière, aux de Kermarec.

Kerlédé fut vendu à un M. Lasson, aïeul des propriétaires actuels.

VI

LE BOISROUVRAY (Ille-et-Vilaine)

Très anciennement existait près d'Essé, non loin du Theil, l'importante terre noble « du Rouvray », appartenant à une famille de ce nom, et dont l'ancien château fut vraisemblablement assiégé au temps de la Ligue et rasé, ses possesseurs étant d'ardents Huguenots (*Ogée - Essé*).

Près du Theil, sur un côté boisé dominant de belles prairies, leurs descendants édifièrent une nouvelle demeure, certainement plus modeste, et à laquelle, en raison des beaux bois de chênes qui l'entouraient, ils donnèrent le nom de « Bois-Rouvré » (*Ogée - Le Theil*). — En 1673, Messire François Rouvray en était seigneur et avait pour épouse, dame Marie Glé. En 1682, des de Coëtmadeuc les avaient remplacés (*Armorial de Courcy-Lopriac*, p. 111).

Quelques années après, le Bois-Rouvré, alias « le Boisrouvray », parvint par alliance ou vente à la famille Gentil des Hayes : Louise Gentil des Hayes enfin, mariée le 25 mai 1703 à François-René Jacquelot, seigneur de la Motte (terre vendue depuis longtemps !), reçut le Boisrouvray en héritage et l'apporta à notre famille.

Le Boisrouvray, comme le Rouvray, relevait de la seigneurie du Theil (dont la Motte féodale se voit encore le long de la route du bourg de Réthiers) possédée par les Montmorency, puis par les Condé jusqu'à la Révolution.

Au partage des biens de M. Gentil des Hayes, son père, en 1704, Mme de Jacquelot reçut donc le Boisrouvray et l'Acte que nous conservons dans nos Archives nous en donne la composition dont ci-dessous le résumé :

- I Maison et manoir du « Boys-Rouvrée » (*sic*) — suit la description fort longue et détaillée du manoir... en piètre état semble-t-il — : jardins en terrasses à l'est de la cour, et chapelle, bois de décoration au nord, rachine au midi et taillis. Retenue composée de deux vergers, un grand pré, le bois taillis du Boys-Rouvrée au milieu duquel se continue l'avenue, celui du Bois-Bodin, enfin, l'étang et la chaussée qui joint le grand pré.
Toute cette terre est estimée 218 livres de rentes.
- II La métairie de la Porte, d'un revenu de 365 livres de rentes.
- III Celle du Bois-Bodin louée 164 livres.
- IV Celle de la Péritière, relevant de la Rigaudière, de 170 livres de rentes.
- V Deux champs proches de la ville (du Theil), 14 livres de rentes.
- VI La terre de la Haute-Aubinaye (paroisse d'Essé), 14 livres et moitié des marais de la Trousselière, dépendant à foy et hommage de la Rigaudière d'un revenu de 40 livres.
- VII La métairie du Grand-Serisay (paroisse de Demaigné), d'un revenu de 130 livres.
- VIII La terre du Portal (paroisse de Chassé).
Revenu du lot entier 1478 livres.

Telle était la composition de la seigneurie du Boisrouvray lorsque, du chef de sa femme, François-René en devint propriétaire.

Cela faisait un bel ensemble, mais peu gai ainsi que François-René le dit lui-même : la vue ne devait s'étendre que du côté Nord et Ouest, sur de belles prairies et l'étang. Les bois devaient la borner des deux autres côtés : bois de magnifiques chênes dont la terre tire son nom.

Les jardins en terrasses avaient des murs à demi écroulés. Enfin, le manoir lui-même se révèle, d'après l'état des lieux, nécessitant de nombreuses et immédiates réparations.

François-René fit aussitôt le nécessaire puisqu'il vint habiter le Boisrouvray. Bien plus, en 1720 et en 1725, il s'efforça timidement d'en augmenter l'importance par l'achat d'une maison au Theil et de la métairie du Pré-Pallain.

Quatre ans après, François-René faisait démission de ses biens en faveur de son fils unique Jean-François qui, dès lors, prit en mains le gouvernement de la terre du Boisrouvray dont il fut le premier à porter le nom. Nous savons, par son remarquable livre de comptes tenu scrupuleusement, qu'il géra fort intelligemment ses biens, menant la vie d'un gentilhomme parlementaire et campagnard aisé, mais sans luxe pour l'époque, et, dans son Boisrouvray vivant le plus simplement du monde, donnant tous ses soins à l'entretien et à l'amélioration de ses terres dont il faisait valoir lui-même une partie.

De 1740 à 1767, arrondissant le domaine, il multiplie les acquisitions : de la pièce du Coudraye près de l'Aubenaye, de terres mouvantes à la Rabellière, de la métairie du Maray, du Champ de la Croix-Piquet, de la terre noble, fief et moulins de la Trousselière, des terres, maisons et dépendances de la Basse-Dubinais, un pré à la Panière, le Grand-Clos, le Clos aux veaux et autres champs et prairies, pour ne citer que les acquisitions que nous connaissons par son livre de raison (dont la moitié, seule, est parvenue jusqu'à nous). Il est vraisemblable que de 1767 à 1774, époque de sa mort, son zèle ne se ralentit pas, bien que du chef de sa femme il ait eu aussi à s'occuper de terres en Basse-Bretagne.

Nous avons dit comment malgré les efforts des filles de Jean-François, Agathe principalement, et les sacrifices

qu'elle endura pour conserver par acquêt les parts de ses frères émigrés, le Boisrouvray lui fut arraché, à force de menaces, de dénonciations comme aristocrate et sœur d'émigré, devant le Tribunal révolutionnaire.

Vaincue par la terreur, Agathe dut céder ce qu'elle possédait en propre et avait récupéré par achats, soit le manoir et la plupart des terres du Boisrouvray... bien entendu pour un prix dérisoire. Le souvenir de ce fait s'était conservé dans le pays et l'on ajoutait que la vente d'une seule des avenues qui entouraient le manoir suffit au sieur Boutier, acquéreur, pour payer le prix de son larcin.

Ce Boutier, ancien clerc de M. du Crest, Sénéchal du Theil, devint notaire au Theil où il ne jouit pas de l'estime publique. Il semble n'avoir guère habité le manoir qu'il laissa tomber en partie. En 1836, lorsque MM. Louis et Joseph de Jacquelot (notre grand-oncle et notre grand-père) visitèrent le Boisrouvray, il était déjà en ruines, mais Mme du Crest de Villeneuve, née Gault (dont le père avait été procureur fiscal ou régisseur de Jean-François) put encore leur montrer la fenêtre de la salle près de laquelle on voyait la châtelaine travaillant en surveillant les ébats des demoiselles du Boisrouvray dans les avenues.

En 1899, le Vte Charles de Jacquelot et d'autres membres de notre famille, vinrent au Theil pour transférer les restes de Jean-François, de l'église (destinée à être démolie et rebâtie) au cimetière du lieu. Arrivés au manoir, ils ne trouvèrent plus rien des anciens bâtiments dont les pierres avaient été employées à la construction de nouveaux logis.

Le citoyen Boutier, bien entendu, avait entièrement rasé la chapelle dont on ne voyait même plus l'emplacement. Par dérision, il avait placé une statue de saint François d'Assise en provenant, dans la fourche d'un arbre de l'avenue de telle façon qu'un farceur fit ce quatrain, lu pendant longtemps au pied de l'arbre :

« Le Bienheureux François d'Assise
 « Posé dans ce sapin fourchu,
 « Au polisson à barbe grise,
 « Avec mépris tourne le c.. »

(Boutier portait la barbe.)

Le manoir put-il être démeublé avant la vente ? Nous ne saurions le dire. L'inventaire très précis et détaillé fait au

Boisrouvray à la mort de Jean-François, nous le montre bien garni ! Mlle Gault, décédée à 92 ans et qui était reçue constamment au château, se souvenait notamment des belles tapisseries garnissant la grande salle... l'une d'elles au moins est restée dans la famille et décore avec honneur un salon de Coëtcouron aménagé à cet effet.

Aucun dessin ne nous est resté du manoir dont nous portons le nom. Grâce aux indications prises sur place de personnes qui l'ont vu dans leur jeunesse, et surtout en suivant minutieusement les inventaires si précis de 1703 et de 1774, il a été possible d'en réaliser le dessin que nous en donnons et qui doit se rapprocher beaucoup de la réalité.

La terre du Boisrouvray appartenait en 1899 à M^e Ramard, notaire à Laval, époux de Mlle Danzy, le grand-père de celle-ci ayant acquis la propriété.

Certaines pièces de terre restées entre les mains d'Agathe parvinrent à sa nièce mariée en 1813 au chevalier du Quilio. Celle-ci les vendit en 1827.

VII

LE ROUZIOU — LE PENCLEU
en Clohard-Carnoët (Finistère)

Ces deux terres nobles, tenues à foi et hommages à l'Abbaye de Saint-Croix de Quimperlé, furent apportées en dot (ainsi que les suivantes) par Charlotte-Mathurine-Josèphe Geffroy qui épousa, le 26 mars 1735, Jean-François de Jacquelot, seigneur du Boisrouvray.

Yves Geffroy, sieur de Kérispers, les avait acquises en 1599 et 1659, l'une de N. le Veer, sieur de Kergroas et de Kernault, l'autre de Charles de Bréhaudré, sieur de Pontanquillis, procureur du Roi au siège de Lesneven, et de dame Marie le Noblet, sa compagne.

Le Rouziou ne semble pas avoir été habité, et nous n'avons aucune indication sur cette terre qui, vraisemblablement, fut vendue nationalement en raison de l'émigration de Bernardin de Jacquelot.

Le Pencleu avait manoir noble avec chapelle et aussi des prééminences dans l'église de Clohars-Carnoët.

Jean-François de Jacquelot y fit en 1739 des coupes de bois d'une valeur de 8.000 livres, y séjourna, et certains de ses enfants y naquirent. Son fils Bernardin marié, il avait projeté de se retirer avec Mme de Jacquelot à Quimperlé et de faire « ravitailler un établissement au Pencleu », mais on sait qu'il décéda la même année.

Les de Mauduit du Plessis en sont actuellement propriétaires, le tenant par héritage de M. de Fournas qui l'avait acquis après la Révolution; nous pensons que ce fut dans les mêmes conditions que Kervégan (*voir plus loin*), Bernardin n'ayant pu, faute de fonds, le racheter à son retour d'émigration.

COATAVEN (en Melgven - Finistère)

Coataven était aussi de la dot de Charlotte-Mathurine-Josèphe Geffroy, épouse en 1735 de Jean-François de Jacquelot. Cette terre venait de son arrière-grand-père maternel Pégasse, sieur de Magarzan, qui l'avait acquise de Jean de Lannion le 4 juillet 1631.

En réalité, les Geffroy n'en avaient eu qu'une partie, mais Jean-François, en homme réfléchi, en acquit l'autre moitié les 25 novembre et 12 décembre 1743.

Le domaine de Coataven (manoir, terres et métairies) relevait de la barre royale de Conq (Concarneau) pour la partie sise en Melgven, et de celle de Lesneven pour les parties situées en Kerlouan (et Trève de Larret), et en Guipavas (*Archives de Loire-Inférieure*, B. 1003-1224-1688) auxquelles Jean-François rend aveu.

Loué à M. de Kergustin, l'ensemble rapportait 11.000 livres vers 1750, et en 1787 était estimé d'un revenu de 1.886 livres.

Coataven fut attribué à Aman de Jacquelot dont la fille héritière épousa le chevalier du Quilio. Vendu à la famille de Bouan du Chef du Bosc, il passa aux Billette de Ville-roche de Concarneau qui s'en dessaisirent il y a peu d'années.

Le manoir se voit de la route de Rosporden à Melgven, et sa porte d'entrée joliment ornée est surmontée d'un écusson géminé des Pégasse et des Lannion (1661).

VIII

LE COSQUER-QUÉLENNEC ET KERVÉGAN

Le 19 avril 1757, la Comtesse de Cintré, née Geffroy, tante de Charlotte-Mathurine, femme de Jean-François de Jacquelot, mourut sans enfants, et un long procès en succession eut lieu entre les différents héritiers, MM. de Chambellan, de la Tullaye, de Mauduit et Jean-François, du chef de sa femme.

Jean-François manœuvra avec sa ténacité habituelle. Il tint tête à tous et en fin de compte, désintéressant certains de ses deniers propres, il conserva (sauf celles qu'il abandonna pour sa part à Mme de Mauduit, sa belle-sœur) la presque totalité des terres faisant partie de la succession, dont le Cosquer-Quélenneec et Kervégan.

Cette liquidation lui avait coûté, écrit-il dans son livre de raison, 150.000 livres en argent, mais son humeur combative avait été satisfaite.

C'est donc en 1760, et venant des Geffroy, que ces terres entrèrent dans la famille.

Le Cosquer-Quélenneec (Côtes-du-Nord) s'étendait en Cavan, en Caouennec et huit autres paroisses relevant de plusieurs juridictions et hautes seigneuries. D'après un état général et détaillé du domaine, son revenu annuel était d'environ 3.967 livres.

Ses voisins immédiats étaient les ducs de Rohan-Guéméné qui assaillirent Jean-François de vexations par l'entremise de leurs procureurs et receveurs... mais ils avaient affaire à forte partie; notre ancêtre s'entêta et gagna ses procès, rédigeant lui-même ses mémoires : « ne mettant point en cause la personnalité de ses trop puissants voisins ignorants des faits de leurs procureurs et receveurs, et trop nobles pour les tolérer, s'ils en avaient connaissance ».

La seigneurie du Cosquer-Quélenneec avait des droits de lisière, banc seigneurial et enfeu dans les églises de Cavan et Caouennec et armoiries dans le vitrail et les murailles des dites églises. En outre, l'église de Caouennec devait à la seigneurie, suivant les anciens titres, « une demye-livre

de poivre dans un sac de cuir blanc payable par an de chefferie ».

Nous possédons d'importantes archives sur cette seigneurie.

Bernardin, à son retour d'émigration en 1801, fit rechercher ce qui pouvait rester de cette terre... Il n'en retrouva que quelques bribes peu importantes invendues, dont il se défit.

Kervégan avait été acheté en 1650 par Yves Geffroy, sieur de Kérispers, à Messire le Prestre de Lézonnet. Mme de Cintré, décédée sans hoirs, en avait hérité et l'habitait. Jean-François, du chef de sa femme, resta seul propriétaire du manoir noble, dépendances et terres de Kervégan s'étendant sur les paroisses d'Arzano, Rédené, Lesbin (aujourd'hui Pont-Scorff) etc., dans le Morbihan et assez proches du Pencleu.

Kervégan dépendait de la seigneurie de Guéméné; nos Archives conservent de nombreuses pièces relatives notamment aux prééminences que les Fraval, puis les Geffroy, et enfin Jean-François revendiquèrent pour les maintenir dans les églises de Lesbin, d'Arzano, de Rédené, et à Quimperlé (dans les églises des Jacobins et des Dominicains) où les châtelains de Kervégan avaient leurs armoiries et leurs enfeus et qui donnèrent occasion à maints procès.

Le revenu de cette terre, en 1778, s'élevait à 9.887 livres.

Jean-François, son livre de compte en atteste, s'occupait activement de Kervégan et venait régulièrement y séjourner, soit seul, soit avec « ses dames » (Mme de Jacquelot sa mère, et Mme du Boisrouvray sa femme).

Son fils Bernardin y vint d'abord s'installer sitôt son mariage avec Mlle de la Bouëxière, et suivant les conseils de son oncle, l'Abbé de Boisbilly, fit des projets d'embellissements pour Kervégan.

Remarié à Mlle de Blois, il y séjourna souvent et plusieurs de ses enfants y naquirent.

Nous avons dit que c'est de là, qu'en 1791, Bernardin partit en émigration avec sa famille. A son retour, il voulut racheter Kervégan; il rassembla les renseignements concernant les diverses ventes faites par la Nation (*Archives de Famille*, L. XXVIII) et s'adressa aux acquéreurs. Quelles furent leurs prétentions? nous ne le saurions dire, mais,

malgré des emprunts, Bernardin qui, un moment, vers 1806, avait acquis une notable partie de la terre de Kervégan, se vit dans l'impossibilité de la payer.

Il la vendit alors au Comte de Fournas et se fixa définitivement à Quimper.

Bernardin de Jacquelot, avant la Révolution avait, dit-il, « mieux que 22.000 livres de rentes », il n'en récupéra que 901 livres à son retour d'émigration... et non sans difficultés.

LA VIEILLE MAISON DE FAMILLE A QUIMPER

Nous ne pouvons pas ne pas mentionner la « baraque Jacquelot » ainsi que beaucoup d'entre nous appelèrent fort irrévérencieusement la vieille maison de bois de la rue Fréron (autrefois rue Obscure) de Quimper, qui fut, depuis la Révolution jusqu'à nos jours, une vraie maison de famille.

Malgré sa longue et imposante façade de bois, en herse et étages surplombants, et ses deux hauts toits pointus d'ardoise, elle nous semblait peut-être moins vénérable que si elle eût été de bonnes pierres. Et pourtant, à l'instar d'autres contemporaines également en bois, demeures anciennes des de Ploeuc, de Saint-Alouarn, etc., encore visibles à Quimper, elle fut au milieu du xvi^e siècle l'hôtel des de Lohéac, une des familles les plus considérées de la région, dont un membre était, en 1590, Procureur du Roi au Présidial de Quimper.

Un acte de vente (*Archives de famille*) nous indique qu'en 1693 « la maison avec ses dépendances, jardin d'à côté, cour et pavé au devant », appartenait à « dame Marguerite de Lohéac, dame du Guilly, épouse de Messire Sébastien de Querhoant, chevalier, seigneur marquis de Coëtenfao, Comte de Porhoet et autres lieux, qui la donna en dot à Julienne de Querhoant sa fille, épouse de Messire Yves-Charles le Vicomte, chevalier, seigneur du Rumen ».

A cette époque, ceux-ci vendirent l'immeuble « moyennant 3.000 livres », prix modeste, en raison probablement de son état de délabrement : « une maison n^o 287 de la ville, couverte en ardoise, sise et située en haut de la rue Obscure,

paroisse Saint-Ronan... à Messire René de Guernizac, seigneur du Stang », dont la fille l'apporta par alliance en 1748 aux Provost de la Bouëxière de Boisbilly.

Moins de trente années plus tard, Marguerite-Jeanne-Marie-Thérèse de la Bouëxière, fille unique et héritière, épousa Messire Marie-Bernardin de Jacquelot du Boisrouvray.

D'après l'état des lieux fort précis dressé le 22 mars 1694, il est certain que dans son ensemble, l'hôtel de la Bouëxière était tel que nous le voyons aujourd'hui, seul vénérable vestige d'un temps passé, qui dans cette « rue Obscure » est resté intact sans subir les mutilations nécessitées par un alignement.

Ce n'est pas sans frémir que d'après les documents, nous devons nous représenter cette rue d'alors, fort peu engageante et bien transformée depuis. « Les maisons qui la bordent, écrivait en 1824 l'ingénieur Goury, sont toutes en bois, par saillies successives aux différents étages, de sorte que la rue, dont la largeur est de trois mètres au rez-de-chaussée, se trouve réduite à un demi-mètre à la hauteur des toits » — « on la suit, en allant à Brest et en revenant de cette ville, avait dit Cambry en 1794, et le plus habile cocher a de la peine à la passer; les accidents y sont communs ».

Autres temps, autres mœurs; dans bien des villes, il en était ainsi et nos ancêtres s'en accommodaient.

Suivant le désir exprimé par Mme de la Bouëxière, les époux établis à Kervégan séjournaient fréquemment rue Obscure, mais dès 1780 la jeune femme mourait, ne laissant qu'une fille Caroline... et nous avons vu que Bernardin de Jacquelot, encouragé par sa première femme, se remaria à Mlle de Blois, sa cousine.

Mme de la Bouëxière mère resta aussi fidèlement accueillante que par le passé pour son gendre et pour la seconde femme de celui-ci, et ce fut les larmes aux yeux qu'elle les vit partir en émigration avec leurs jeunes enfants, y compris Caroline, son unique petite-fille.

En prévoyante grand'mère, elle s'ingénia alors et réussit à conserver à cette dernière le plus possible de sa part d'héritage en restant dans la place. Devenue la citoyenne Bouëxière, elle demeura, durant la Terreur dans son logis de la rue

Obscure, se signant quand passaient les charrettes menant les victimes au bourreau sur la place du marché. Elle se fit délivrer des certificats de résidence et ne semble pas avoir été l'objet de vexations malgré le voisinage peu enviable de l'Abbé le Coz, principal du collège, triste sire, procureur syndic du district, et avec lequel elle eut des démêlés.

Elle vivait avec une fidèle servante qui devait lui fermer les yeux en 1797, et la « Mie Jean », vieille femme de charge échappée de Kervégan lors du pillage du manoir, pour laquelle l'obscur porterie de la maison fut un merveilleux asile. Là, elle installa une petite école et, armée d'un long bâton, montrait à lire aux enfants des « bons bougres » du quartier. Elle n'avait pas froid aux yeux, les airs farouches des « patriotes » ne l'émuvaient pas, et elle savait leur répondre gaillardement et leur défendre l'entrée du logis sans se compromettre. Il est probable que cet extraordinaire cerbère et sa modeste école furent une providence et une protection pour le logis et la digne « aristocrate » qui l'occupait.

La bonne Mme de la Bouëxière mourut le 5 ventôse an V (1797) et la maison fut alors louée à une demoiselle de Kérouartz, dame de la Porte-Vézins, pour le prix de 600 frs l'an.

Lorsqu'en 1802, la veille de la Saint Corentin, les émigrés arrivèrent enfin à Quimper, Caroline, âgée de 26 ans, put, grâce à sa prévoyante grand'mère, offrir une hospitalité à ses parents sans abri et presque sans ressources. Nous avons dit comment elle avait su, malgré la tristesse des temps et les soucis journaliers, faire de sa demeure un refuge apaisant pour tous ses parents et aussi un centre attirant où la pauvre aristocratie et les émigrés se retrouvaient et se retrempaient dans l'espoir de jours meilleurs.

Mais Caroline devait lutter. Son vieux logis devenu par surcroît « chambre de justice » depuis que son père y exerçait son épineuse charge de juge de paix, devait encore être attristé coup sur coup par le décès de cinq autres frères et sœurs morts dès leur naissance.

En 1823 ce fut Bernardin qui mourut et Mme de Jacquilot y resta seule avec ses filles jusqu'à ce que ses trois fils Adolphe, Joseph et Louis, démissionnaires en 1830, vinsent se réfugier auprès d'elle. — Peu après, elle rejoignit son mari dans la tombe.

Caroline vit ainsi sa maison se vider; ses sœurs s'éteignirent toutes avant elle, Adolphe, par son mariage, s'établit à Rennes, Joseph, en épousant Mlle le Borgne, s'en alla demeurer en l'hôtel de Kermorvan situé vis-à-vis (on prétend que les fiancés pouvaient, de leurs fenêtres, se donner la main), et Caroline resta seule avec son frère Louis qui, célibataire et bien plus jeune qu'elle, devait lui survivre de beaucoup.

Durant les trente années suivantes, Louis vécut à l'hôtel Jacquelot, et son affabilité lui valut d'être constamment entouré des siens; de Rennes, même, son frère lui amenait toute sa famille à la période des vacances.

Ayant des goûts quasi-universels, « Tonton Louis », en dehors de la société habituelle quimpéroise, conversait volontiers d'art avec ses amis MM. Goy, élève d'Ingres, qui, retiré place Mesgloaguen, était le grand portraitiste distingué de l'époque, et Gowland, aquarelliste et graveur émérite, fixé, on ne sait comment à Penhars; mais surtout l'histoire et l'archéologie auxquelles s'adonnait particulièrement notre oncle amenaient au salon, souvent vrai siège d'austères conférences, Mgr du Marc'hallach, MM. de la Villemarqué, de Blois, de Francheville, de Carné, de Mauduit et autres... dont certains étaient des célébrités savantes et illustres de la province. Ils y discutèrent notamment les premiers statuts de la « Société archéologique du Finistère » qu'ils fondèrent... et l'organisation d'une députation de Bretons armoricains aux cérémonies galloises de 1838 à Abergavenny, auxquelles notre oncle fut appelé à se rendre avec certains d'entre eux, etc.

C'est évidemment sous ses yeux que la rue « Obscure » subit le drame de l'élargissement qui en faucha sans pitié presque toutes les maisons pittoresques, y compris une bonne part de l'hôtel de Kermorvan, respectant toutefois notre maison de famille et sa voisine. — Nous devons regretter que le fin crayon de notre oncle ne nous ait laissé aucun aperçu de ce qu'était la sombre rue avant l'élargissement actuel.

« Tonton Louis » s'éteignit doucement à 82 ans et la maison Jacquelot échut en partage à son neveu Charles, fils de Joseph et de Mlle de Kermorvan.

Nul mieux que le Vicomte Charles de Jacquelot et son épouse ne pouvaient conserver à la vieille maison de Quimper son caractère traditionnel d'accueillant et d'hospitalier « Centre de famille ». On peut dire que pendant de longues années, des représentants de toutes les branches s'y sont souvent retrouvés en de joyeuses ou de tristes circonstances; parents et amis en appréciaient l'atmosphère d'intimité sereine et de bon aloi, auprès d'hôtes affables chez lesquels les discussions oiseuses et les cancons même bénins étaient systématiquement écartés. — Rappelons ces délicieuses soirées qui, selon les usages du pays, se terminaient au couvre-feu !

Dans le vieux logis se succédaient aussi, du matin au soir, sûrs d'y trouver un généreux accueil, les pauvres pour lesquels une parole bienveillante ou réconfortante de l'un ou de l'autre accompagnait toujours l'obole ou le morceau de pain, et les ouvriers, ces nombreux sociétaires du Secours-Mutuel, usant largement des conseils éclairés de leur dévoué Président, et abusant parfois de son temps.

Nous ne serions pas complets si nous ne représentions, studieusement accoudé à sa table, entouré d'archives, de notes et de correspondances volumineuses, le Vicomte Charles de Jacquelot rédigeant pour ses enfants, ses « Notes généalogiques » concernant notre famille... travail considérable qu'il entreprit en 1895 et mena à bien et si bien... travail de prédilection si conforme à sa mentalité de parfait gentilhomme, et par lequel il se reposait de ses activités charitables. Puisse-t-il approuver le modeste résumé de son œuvre entreprise par un neveu qui lui conserve une bien fidèle et sincère admiration.

En 1926, après les décès consécutifs du Vicomte Charles de Jacquelot et de son épouse, la présence de mineurs nécessita la vente judiciaire de la maison et de ses dépendances.

Malgré tous les souvenirs s'y rattachant, aucun de ses enfants ne put conserver cette dernière demeure familiale et c'est avec une grande tristesse que nous l'avons vu passer en des mains étrangères.

INDEX ALPHABÉTIQUE DES ALLIANCES

		<i>Pages</i>
IV ^e	Degré ALASNEAU, Marguerite, <i>dame de Villeros</i> , ép. 1620 Philippe JACQUELOT, <i>sg^r de la Motte</i>	69
XI ^e	— BABEY, Emmanuel, ép. 1859 Gabrielle de J. du BOISROUVRAY	163
III ^e	— de BAILLY, Roberte, ép. 1576 Gilbert J., <i>seigneur de Contresolles</i>	28
XIII ^e	— (BAZIN, Jacques, ép. 1928 Simone BABEY)	167
XII ^e	— (de BELLEROCHÉ, Berthe, ép. 1891 Pierre BABEY)	164
I ^{er}	— BIGNON, N., ép. vers 1500 Jean J., <i>sg^r de la Motte et des Bernardières</i>	26
X ^e	— de BLOIS, Marie-Jacquette, ép. 1784 Bernardin de J. du B.	119
XIV ^e	— (BOHL de NAYER, Jean, ép. 1950 Elisabeth de CORNULIER)	150
V ^e	— de BOISARD, Guillemette, ép. vers 1666 Charles J., <i>sg^r de la Rouaudière</i>	72
XIII ^e	— de BOIVILLE (de TERNIZIEN), Alain, ép. 1939 Anne-Marie de J. du B.	177
X ^e	— le BORGNE de KERMORVAN, Françoise, ép. 1843 Joseph de J. du B.	134
III ^e	— BOUCHARD, René, ép. 1559 Julienne J., fille de Pierre	31
VI ^e	— de la BOURDONNAYE, Marie, ép. 1676 Florian-Louis J., <i>seigneur de la Motte</i>	77
III ^e	— BRESLAY, Jacques, ép. 1572 Claude J., fille de Pierre	34
IX ^e	— de la BOUEXIÈRE de BOISBILLY, Marguerite, ép. 1774 Bernardin de J. du B.	118
XIII ^e	— (BUIÏ, Paul, ép. 1926 Thérèse BABEY)	165
VIII ^e	— CADY de PRADROY, Charles, ép. 1780 Bonne de J.	108
X ^e	— (CARADEUC de la CHALOTAIS, Emilie, ép. vers 1800 Joseph de KERMAREC)	86
IV ^e	— de la CHAPELLE de VAUGOIS, Méry, ép. 1605 Renée J., fille de Marin	36
XII ^e	— (de la CHAPELLE VAUSALMON, Hervé, ép. 1932 Geneviève de MONTI)	129

INDEX ALPHABÉTIQUE DES ALLIANCES

	<i>Pages</i>
VIII ^e Degré de CHARETTE de la GASCHERIE, Cécile, ép. 1756 Florian J., <i>seigneur de la Villeneuve</i>	82
XII ^e — de la CHARIE (BRUNET), Marguerite, ép. 1909 François de J. du B.	174
VIII ^e — de CHATEAUTRO, Marie, ép. 1742 Louis-René J., <i>baron de Campzillon</i>	83
XIII ^e — (CHAUDOUET, Jeanne, ép. 1928 Ferréol BABEY)	166
XIII ^e — (CHAUDOUET, Geneviève, ép. 1935 Henri BABEY)	168
V ^e — de CHEVERUE, Pierre, ép. 1676 Marguer.-Constance J., <i>fille de Louis</i> ..	53
VIII ^e — CHOMART des MARAIS, Marie-Jeanne, ép. 1748 Louis-René J., <i>baron de Campzillon</i>	84
X ^e — (CHOMART de KERDAVID, Jean, ép. 1807 Adèle de KERMAREC)	86
VIII ^e — de CHOSAL, Rose, ép. vers 1780 Hyacinthe de J. du B.	114
XIII ^e — (de CORNULIER-LUCINIÈRE, Paul, ép. 1920 Marie-Françoise de RENGERVÉ)	149
X ^e — (CORBINEAU, baron N., ép. vers 1800 Renée-Rose de KERMAREC) ...	86
VIII ^e — du COUEDIC, Charles-Louis, ép. 1805 Adélaïde de J., <i>fille de J. Bapt.-Charles</i>	64
XII ^e — CRETON DE LIMERVILLE, Marie, ép. 1919 Yves de J. du B.	140
V ^e — CYBOUAULT, Louise, <i>dame de la Sauldraye, la Ville- neuve et autres lieux</i> , ép. 1647 Louis J., <i>vicomte de la Motte</i>	73
VIII ^e — DESVAUX, Renée, ép. vers 1740 Florian-Aug. J., <i>sg^r de la Villeneuve</i>	82
I ^{er} — ECHEILLARD, Christine, ép. vers 1510 Jean-I. J., <i>seigneur de la Motte</i>	26
III ^e — Le FAUCHEUX, René, ép. 1595 Julienne J., <i>fille de Pierre</i>	32
XI ^e — de FAURE, Jeanne, ép. 1878 René de J. du B.	139
VIII ^e — FROGERAIS, Marie-Jeanne, ép. 1789 Henriette de J. du B.	116
XIII ^e — (GACON, Victor, ép. 1924 Edith BABEY)	166
VIII ^e — GEFFROY, Charlotte, <i>dame du Rouziou, Pencleu, Ker- végan et autres lieux</i> , ép. 1735 Jean-François de J., <i>sg^r du Boisrouvray</i>	98
X ^e — de GENOUILLAC (VERDIER), Camille, ép. 1832 Charles-Adolphe de J. du B.	161
VII ^e — GENTIL des HAYES, Louise, <i>dame du Boisrouvray</i> , ép. 1703 François-René de J.	92
III ^e — GODERON de la JOUANNIÈRE, N., ép. vers 1570 Suzanne J., <i>fille d'Adrien I^{er}</i>	41

INDEX ALPHABÉTIQUE DES ALLIANCES

	<i>Pages</i>
XII ^e Degré GOUBAUX, Gaston, ép. 1900 Elisabeth de J. du B.	171
XIII ^e — de GOUVELLO, Philippe, ép. 1936 Marie-Thérèse de J. du B.	176
VI ^e — de la GRANDIÈRE, Lucie, ép. 1735 Louis J., <i>sg^r des Roches et du Plessis-Brézot</i>	59
XII ^e — de GRAVERON, Marie, ép. 1903 Jean de J. du B.	142
IV ^e — del GRUTZ, Marie, ép. vers 1637 Louis J., <i>seigneur des Grignons</i>	51
XI ^e — (de la GUÉRANDE, Geneviève, ép. 1879 Emerie du QUILIO)	129
XII ^e — GUIMIER, Pauline, ép. 1907 Pierre de J. du B.	152
V ^e — HARDOUIN de la GIROUARDIÈRE, Philippe, ép. 1652 Jacqueline J., fille de Philippe	71
VIII ^e — HUCHET de la BESNÉRAYE, Alexis, ép. 1742 Marie-Thérèse J., fille de Louis-Jacques	81
IV ^e — de la JAILLE, Urbain, ép. 1601 Anne J., fille de Marin	37
VII ^e — JOUHANNIC de COATDREZO, Marguerite, <i>dame</i> <i>du Gué de l'Isle</i> , ép. 1696 Louis-Jacques J., <i>baron de Campzillon</i>	79
XI ^e — de KERGOS (de KERNAFFLEN), Denise, ép. 1871 Charles de J. du B.	147
IX ^e — de KERMAREC de TRAUROUX, François, ép. 1774 M.-Jeanne J., fille hérit. de Louis-René, <i>baron de Campzillon</i>	86
XIII ^e — de LABORDERIE (de LABROUHE), Claire, ép. 1933 Charles de J. du B.	144
XIII ^e — de LABORDERIE (de LABROUHE), Jeanne, ép. 1936 Jean-François de J. du B.	144
V ^e — de LANDAS de FLORIVAL, N., ép. vers 1680 J.-Baptiste J., <i>seigneur des Grignons</i>	56
II ^e — des LANDES, Jacquemine, <i>dame des Roches et du Hardatz</i> ép. 1540 Adrien J., <i>seigneur de la Motte</i>	39
X ^e — (de LAURISTON (LAW), N., ép. v. 1820 Esther MASCARÈNE de RIVIÈRE)	110
XII ^e — de LÉPINAY (MERCIER), Henri, ép. 1920 Marie-Thérèse de J. du B.	172
VII ^e — de LÉSCU de BEAUVAIS, Françoise-Renée, ép. 1781 J.-Bapt.-Charles J., <i>seigneur des Roches</i>	60
XI ^e — de LIMUR (CHANU), Marie, ép. 1872 Adrien de J. du B.	170
VIII ^e — le MAIGNAN de L'ÉCORCE, Charles, ép. 1813 Marie J., fille de J.-Bapt.-Charles	63
VIII ^e — le MAIRE, Victoire, ép. 1788 Aman de J.	110
II ^e — MARCHAND, N., ép. vers 1538 Louis J., <i>seigneur de Contresolles</i>	27
VI ^e — MARTIN de la BIGOTIÈRE, Jean, ép. vers 1673 Marquise, fille de Louis	75

INDEX ALPHABÉTIQUE DES ALLIANCES

	<i>Pages</i>
XIII ^e Degré (de la MARTINIÈRE (MACHET), Henriette, <i>ép.</i> 1933 Pierre GOUBAUX)	171
IX ^e — (MASCARENÈ de RIVIÈRE, Ange, <i>ép.</i> vers 1800 Esther CADY de PRADROY) ...	110
XIII ^e — de MESNARD MAYNARD, Myriam, <i>ép.</i> 1939 Bernard de J. du B.	179
XII ^e — de MONDONVILLE (PARIS), Marie, <i>ép.</i> 1920 Noël de J. du B.	141
XIV ^e — (de la MONNERAYÈ, Henry, <i>ép.</i> 1945 Béatrice de CORNULIER)	150
XI ^e — (de MONTI de REZÉ, Henry, <i>ép.</i> 1904 Geneviève du QUILIO)	129
VIII ^e — de MUSSAN, Angélique, <i>ép.</i> vers 1739 Florian-Aug. J., <i>sg^r</i> de la Villeneuve	82
II ^e — le NEPVEU, Marguerite, <i>ép.</i> vers 1530 Pierre J., <i>seigneur des Bernardières</i> ..	30
III ^e — de NOUAULT, Lucesse, <i>ép.</i> 1572 Adrien II J., <i>sg^r</i> de la Motte et des Grignons	42
V ^e — PANTIN de la GUERE, Jacques, <i>ép.</i> vers 1650 Louise J., fille de Philippe	70
XIII ^e — PATINO, Maria-Luz-Mila, <i>ép.</i> 1938 Guy de J. du B.	193
XIII ^e — du PATY de CLAM, Elisabeth, <i>ép.</i> 1949 Maurice de J. du B.	155
V ^e — PELOU, Marguerite, <i>ép.</i> 1688 J.-Bapt. J., <i>sg^r</i> des Roches et du Hardatz...	57
XI ^e — du PENHOAT (HERVÉ), Joseph, <i>ép.</i> 1882 Anna de J. du B.	138
XI ^e — PENIN de BEAUPUY, Marie, <i>ép.</i> 1875 Maurice de J. du B.	180
VIII ^e — PÉPIN de BELLISLE, N., <i>ép.</i> v. 1800 Henriette J., fille de J.-Bapt.-Charles	63
III ^e — du PLESSIS-MARAIS, N., <i>ép.</i> vers 1560 Marie J., fille de Pierre	33
XII ^e — de POLIGNAC, Joséphine, <i>ép.</i> 1901 Amaury de J. du B.	182
XIII ^e — de PONTBRIAND (du BREIL), Monique, <i>ép.</i> 1939 Louis de J. du B.	158
XIII ^e — POULIN, Monique, <i>ép.</i> 1941 Henri de J. du B.	192
VI ^e — du QUÉLENNEC, François, <i>ép.</i> 1667 Renée-Olive J., fille de Louis	74
X ^e — du QUILIO (le COURIAULT), Antoine, <i>ép.</i> 1813 Agathe de J. du B.	128
IX ^e — du QUILIO (le COURIAULT), Thomas, <i>ép.</i> 1822 Victoire de J. du B.	111
V ^e — RABUT, Marguerite, <i>dame du Plessis-Brézot</i> , <i>ép.</i> 1688 J.-Baptiste J., <i>seigneur des Roches</i>	57
XII ^e — de RAVINEL, Marthe, <i>ép.</i> 1910 Alain de J. du B.	153
XII ^e — de RENGERVÉ (ROLLAND), Ambroise, <i>ép.</i> 1899 Marie de J. du B.	148

INDEX ALPHABÉTIQUE DES ALLIANCES

	<i>Pages</i>
III ^e Degré RICORDEAU, Radegonde,	
<i>ép.</i> 1577 Marin J., <i>seigneur de la Picqueraye</i>	35
IX ^e — (de ROUAULT, Pascal,	
<i>ép.</i> vers 1800 Bonne CADY de PRADROY)	109
XIII ^e — (SADI-CARNOT Pierre,	
<i>ép.</i> 1949 Marie-Perronne GACON)	167
XII ^e — de SAINT-GEORGES (HARSCOUET), Anne,	
<i>ép.</i> 1903 Joseph de J. du B.	156
XIII ^e — (SALCE, Claire,	
<i>ép.</i> 1925 Bernard BABEY)	166
XIII ^e — SÉPULCHRE de CONDÉ, Cécile,	
<i>ép.</i> 1944 René de J. du B.	146
XIII ^e — (de la SERRE (BARBIER), Simone,	
<i>ép.</i> 1931 Yves de RENGERVÉ)	151
III ^e — THIESLIN du BOULAY, Daniel,	
<i>ép.</i> vers 1560 Renée J., fille de Pierre	33
V ^e — de VALTÈRE de FEUDONNET, Cirille,	
<i>ép.</i> 1703 Louis J.	55
XIII ^e — de VANNOISE (le BRETON), Isabelle,	
<i>ép.</i> 1941 Hugues de J. du B.	157
IX ^e — VIAL, Anne,	
<i>ép.</i> 1817 Joseph de J.	116
XIV ^e — (de VIENNE (MATHIEU), Yveline,	
<i>ép.</i> 1945 Charles-Louis de CORNULIER).....	150

* * *

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	7
Préface	11
Divers du nom	13
Coup d'œil général sur la famille Angevine-Bretonne (branches des Grignons, de la Motte et du Boisrouvray)	17

PREMIÈRE PARTIE des Origines à la Révolution

Chapitre I. — Souche Angevine et ses deux premiers rameaux	23
Chapitre II. — Branche des Grignons	49
Chapitre III. — Branche de la Motte	69
Chapitre IV. — Branche du Boisrouvray	91

DEUXIÈME PARTIE de la Révolution à nos jours

Chapitre I. — Branche du Boisrouvray (<i>suite</i>)	105
Chapitre II. — Branche cadette depuis Joseph, fils de Bernardin	133
Chapitre III. — Branche aînée depuis Charles-Adolphe, fils du même.....	159

ANNEXE

Terres et seigneuries dont les Jacquilot portèrent le nom	195
Index alphabétique des Alliances.....	217

TABLEAUX GÉNÉALOGIQUES

I. — Des Origines à la Révolution	21
II. — De la Révolution à nos jours	105

* * *